





MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE LICHTENAU.

De l'Imprimerie de C. F. Patris, rue de la Colombe, n° 4.

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE LICHTENAU,

ÉCRITS PAR ELLE-MÊME EN 1808;

SUIVIS D'UNE CORRESPONDANCE RELATIVE A SES MÉMOIRES ET TIRÉE DE SON PORTEFEUILLE.

TRADUITS DE L'ALLEMAND,

PAR J. F. G. P.



Attaquée, mais non vaincue; avec toute la force et la dignité que donne à l'innocence on malheur non mérité; armée enfin de preuves dont je puis garantir l'authenticité, je vais mettre au grand jour tous les rapports directs ou indirects que j'ai eus à la cour de Prusse.

La Comtesse de Lichtenau: MÉMOIRES, page 4.

A PARIS,

Chez { BUISSON, Libraire, rue Gilles-Cœur, N° 10;
Et DELAUNAY, Libraire, Palais du Tribunat.

1809.



AVANT-PROPOS.

Il est peu de personnes qui n'ayent entendu parler de madame Rietz, Comtesse de Lichtenau, maîtresse de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. L'amicale persévérance (1) de ce prince pour elle lui attira mille envieux. Mais tant que Frédéric-Guillaume II vécut, les Courtisans, habiles dans l'art de feindre, vantèrent à l'envi la beauté, les grâces, l'esprit, la bienfaisance de cette Favorite, et leur encens fuma partout pour elle. Le Roi mourut, l'idole fut brisée le jour même.

La Comtesse fut arrêtée ; ses papiers furent saisis, ses biens confisqués, et trois ans de captivité dans la citadelle de Glogau parurent une punition trop douce aux yeux de ceux qui avaient juré sa perte. Ce fut alors que la calomnie la peignit sous

(1) C'est le nom que madame de Lichtenau donne elle-même à l'attachement que le roi conserva pour elle jusqu'au dernier soupir.

les couleurs les plus affreuses. On lui imputa toutes les fautes du Règne précédent, tous les malheurs du Règne actuel, et son nom fut voué à l'infamie dans des Journaux, dans des Libelles, et dans des Ouvrages politiques.

Cependant, après un scrupuleux examen, son innocence fut reconnue dans tout son jour, et la liberté lui fut rendue. Jusque-là, la Comtesse avait gardé le silence; mais l'injustice continuant de la poursuivre, elle composa ses Mémoires, et se décida à les rendre publics.

Ce sont ces Mémoires, suivis d'une Correspondance qui y est relative, que nous offrons aujourd'hui au Lecteur. On trouvera dans la première partie de cet Ouvrage un mélange aussi neuf qu'extraordinaire de simplicité et de force, de naïveté et de grandeur d'âme. Madame de Lichtenau, comme femme, est bien loin de se croire à l'abri de tout reproche; mais l'aveu sincère de ses faiblesses est fait pour désarmer le moraliste le plus sévère. Maî-

tresse de Frédéric-Guillaume II quand il n'était que Prince royal, elle partagea sa pauvreté, et lui prouva qu'il jouissait d'un plaisir rare pour un Prince, celui d'être aimé pour lui-même. L'amour, ce sentiment passager, céda la place à un autre plus durable. D'amante tendre et passionnée, la Comtesse devint amie sincère et fidèle. Le Prince royal abandonna son âme aux mêmes sentiments; et quand il fut monté sur le trône, ni l'éclat de sa Couronne, ni les intrigues de sa Cour, ni l'empire de ses nouvelles Maîtresses, ne purent porter la moindre altération à son attachement pour la Comtesse.

La seconde partie de cet Ouvrage, c'est-à-dire la Correspondance tirée du porte-feuille de la Comtesse de Lichtenau, comtient plusieurs Lettres remarquables par leur originalité. De ce nombre sont celles de lord Bristol, d'Arthur Paget, du chevalier de Saxe, de M. Micali, et du célèbre Lavater.

Mais ce qui nous a le plus frappés, et ce

qui produira sans doute le même effet sur le Lecteur, c'est la tendresse et la vénération avec lesquelles la Comtesse de Lichtenau parle de Frédéric-Guillaume II dans ses Mémoires. Toutes les fois que l'occasion s'en présente, elle découvre ses belles qualités, jète un voile sur ses défauts, le défend avec chaleur, et s'oublie toujours elle-même pour lui payer le tribut de son amour et de sa reconnaissance. En lisant les Mémoires de la Comtesse de Lichtenau, il est impossible de ne pas s'intéresser à elle, et de ne pas la plaindre des persécutions auxquelles elle a été en butte. On l'aime; on oublie ses faiblesses, ses torts, et on se plaît à augmenter le nombre des amis qui lui sont restés fidèles.

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE LICHTENAU.

Je perds à la fin patience, et ne puis me taire plus long-temps. Le destin ne m'a-t-il pas traitée avec assez de cruauté, en m'élevant, malgré moi, à un rang que mille personnes ont eu l'injustice de m'envier! Précipitée du faîte des grandeurs dans une prison où j'ai langui pendant trois ans, j'ai supporté avec courage ce terrible changement de fortune. Des jours plus heureux luirent enfin pour moi. La liberté me fut rendue. Je coulais ma vie dans l'état le plus désirable, dans une honnête médiocrité. Tous les souvenirs doux et amers de mon existence passée s'éteignaient insensiblement, et mon cœur commençait à jouir d'un calme consolateur. Peu envieuse de célébrité,

et ne prétendant à d'autre influence qu'à celle que je pouvais avoir sur ma propre maison, j'aurais désiré que les écrivains qui se sont permis à mon égard des louanges ou des injures, m'eussent laissée dans l'oubli. Mais, hélas! le bonheur n'est ici-bas que passager. Des libellistes se sont déchaînés contre moi avec fureur; et cependant la plupart de ces misérables écrivains qui, trempant leur plume dans le fiel, se disputent aujourd'hui la gloire d'insulter une femme dont ils devraient être plutôt les défenseurs, étaient à mes pieds, et imploraient ma protection lorsqu'ils me supposaient quelque pouvoir. Ah! pourquoi faut-il que la cause de la scène scandaleuse dans laquelle ils viennent de figurer avec tant de chaleur soit encore plus triste que cette scène même, puisqu'on ne peut l'attribuer qu'au malheur général de la Prusse. Aussi sages que ceux qui, pour me servir d'un dicton connu, font *boucher le puits quand l'enfant s'y est noyé*, une foule d'auteurs se creusent la tête pour découvrir ce qui a pu entraîner la Prusse dans l'abyme où elle est tombée; et comme ces Messieurs s'imaginent que l'administration de feu Frédéric-Guillaume II est la cause principale de la chute du ce royaume, il est

tout naturel qu'ils fassent sortir mon nom de l'obscurité à laquelle je m'étais vouée avec tant de plaisir.

Je me rendis, à la fin de 1806, à Vienne. J'évitai ainsi le siége de Breslau; mais je ne pus m'empêcher d'être infiniment sensible au malheur d'une ville à laquelle je prenais d'autant plus d'intérêt, que toute ma fortune s'y trouvait renfermée : ce fut donc à Vienne, et au milieu des justes inquiétudes auxquelles j'étais en proie, que j'appris la manière indécente dont j'étais traitée dans les *Lettres confidentielles*. Depuis long-temps en butte à la calomnie, et presque endurcie contre elle, je gardais le silence; et peut-être ne l'aurais-je jamais rompu, si deux nouveaux écrits n'eussent été lancés contre moi; l'un ayant pour titre, *Caractère de Frédéric-Guillaume III*, de M. W....; l'autre, *Galerie de Caractères Prussiens*, Allemagne, 1808. Je ne connais que l'auteur des *Lettres confidentielles*. Quant aux deux autres, je ne puis concevoir comment j'ai pu exciter leur bile. Tout ce que je sais, c'est que la prohibition de ces livres n'a fait qu'augmenter l'empressement du public à les lire. Persuadée que la plupart des hommes, et particulièrement mon sexe naturellement

porté à ajouter foi à la calomnie, regarderaient mon silence comme un aveu secret de toutes les horreurs qu'on a répandues contre moi, j'ai pensé qu'il était de mon devoir d'user du droit le plus sacré de la nature, celui de se défendre. Attaquée, mais non vaincue, avec toute la force et la dignité que donne à l'innocence un malheur non mérité; armée enfin de preuves dont je puis garantir l'authenticité, je vais mettre au grand jour tous les rapports directs ou indirects que j'ai eus à la cour de Prusse. Mais cependant je n'oublierai pas la promesse que j'ai faite, en quittant la ville de Glogau; je n'écrirai pas mon histoire, et me bornerai à citer, par ordre de dates, des faits qui confondront tous ceux qui m'ont attaquée ouvertement, ou sous le masque perfide de l'anonyme. Si j'ai le double malheur de ne pas réussir dans cette entreprise, et de m'attirer, par cette apologie, de nouvelles injures, forte du témoignage de ma conscience, je les supporterai avec autant de sang froid que de résignation, dans l'espoir que la partie estimable du public, après avoir lu ma défense, ne pourra me condamner. Je vais la commencer cette défense, en répondant à l'auteur des *Lettres confidentielles*; la primauté lui est due,

comme ayant surpassé en méchanceté mes deux autres calomniateurs.

Je n'ai vu qu'une seule fois à Glogau M. de Kœlln, conseiller de guerre, chez M. Gærtner, secrétaire du cabinet. Tout ce que je puis me rappeler, c'est que la conversation roula sur la prétendue mauvaise distribution des biens de la Pologne, et que je ne pris aucune part à cette conversation. M. de Kœlln m'offrit son bras pour me reconduire chez moi; mais je le remerciai, en lui disant que je m'étais imposé la loi de ne paraître publiquement avec aucun homme à Glogau. Depuis ce moment, je n'ai pas revu M. de Kœlln. Peu de temps après mon retour de Vienne à Breslau, au mois de décembre 1807, je reçus la visite de M. Gærtner. Après les premiers compliments d'usage, nous parlâmes des *Lettres confidentielles*, et M. Gærtner m'apprit que M. de Kœlln en était l'auteur. Je lui demandai aussitôt si ce M. de Kœlln était celui avec lequel je m'étais rencontrée chez lui à Glogau. Il me répondit d'une manière affirmative, et ajouta même que M. de Kœlln ayant entendu dire que j'allais divorcer avec M. d'Holbein, l'avait chargé de me faire des propositions de mariage. A ces mots, je ne pus m'em-

pêcher d'éprouver un frisson général, et je commençai à douter que M. de Kœlln fut réellement l'auteur des *Lettres confidentielles* : car sa recherche, et l'opinion qu'il avait manifestée sur mon compte, dans l'ouvrage dont on l'accusait d'être l'auteur, faisaient un trop grand contraste. Cependant j'eus assez de prudence pour cacher ce qui venait de se passer dans moi, et me contentai de faire entendre à M. Gærtner que mon plus grand désir serait de voir M. de Kœlln à Breslau, afin de lui faire de justes reproches sur les calomnies qu'il s'était permis d'imprimer contre moi, et de le confondre. L'accomplissement de ce désir serait encore aujourd'hui une grande jouissance pour mon cœur. Mais, comme il y a toute apparence qu'il ne sera jamais satisfait, et que, dans le cas contraire, ma discussion avec M. de Kœlln n'aurait pas de témoins, je vais lui répondre, devant ce même public, aux yeux duquel il a cherché à me flétrir.

Il est treize fois question de moi dans le premier volume des *Lettres confidentielles*. Tantôt longuement, tantôt brièvement, tantôt avec amertume, tantôt avec douceur. Mais quel dommage que la fumée de quelques grains d'encens qu'on brûle en mon honneur,

dans cet ouvrage, soit empoisonnée par le fiel qu'on a pris plaisir à y répandre; cependant, comme il est d'une belle âme de recevoir avec reconnaissance le bien de la main même de son ennemi, je remercie sincèrement M. de Kœlln de la bonté qu'il a eue de déclarer ouvertement que je suis innocente de la mort de madame Jngenheim. Il a été prouvé, d'après le rapport de M. Brown, médecin du roi, qu'elle est morte d'une maladie de poitrine héréditaire dans sa famille, et il n'y a que des gens dignes des Petites-Maisons qui ont pu penser qu'elle a été empoisonnée; néanmoins cela a été dit et imprimé.

Heureusement M. de Kœlln n'est pour rien dans cette odieuse inculpation. Il assure même que je ne me suis jamais laissé corrompre par les puissances étrangères. Que de grâces ne lui dois-je pas pour ce second acte de justice! et, comme je ne pourrais, sans la plus noire ingratitude, ne pas en agir de même avec lui, je déclare ouvertement et publiquement que ce n'est point par l'influence des puissances étrangères qu'il s'est déchaîné contre moi avec tant d'acharnement, mais que, pour se conduire ainsi, il n'a pris conseil que de sa tête et de son cœur. Quant à ce qu'il a bien

voulu dire de ma beauté *ravissante, sans pareille*, j'avoue, à ma honte, que ces éloges seraient déjà beaucoup trop flatteurs dans la bouche même d'un ami. Je lui demande en conséquence la permission de les remettre à leur juste valeur. Maintenant que j'ai payé la dette de la reconnaissance pour tous les éloges qu'il a daigné me prodiguer, je me vois, hélas! contrainte de chanter la palinodie, et de parler du blâme dont il lui a plu de me couvrir. Mais comme mon intention est de mettre un peu plus d'ordre dans ma défense qu'il n'en a mis dans son attaque, je commence, non à la page 63, où il me suppose déjà une grande influence à la cour, mais à la page 69, où il dit que j'ai été, dans ma jeunesse, *marchande de citrons*.

Cependant, toute réflexion faite, j'aurais tort de me plaindre de M. de Kœlln, lorsqu'un autre écrivain a publié, pendant ma détention à Glogau, que j'ai vendu des allumettes. Dans tous les cas, qu'est-ce que cela prouverait? Eh quoi! ces messieurs qui font les philosophes, qui mettent leur gloire à s'élever au-dessus des préjugés, regarderaient comme une honte pour moi d'avoir été marchande de citrons! Toute la noblesse de Prusse qui vend elle-

même le fruit de ses terres, est-elle déshonorée pour cela? Mais tant de beaux raisonnements sont inutiles, sur une chose qui n'a jamais existé. La vérité est que je n'ai de ma vie été marchande de citrons. Toutes les personnes de Berlin, qui m'ont connue depuis mon enfance, peuvent l'attester. Mon père, Élie Henke, natif d'Hildburghausen était musicien de la chapelle de Frédéric-le-Grand (1). Je laisse maintenant à juger s'il est croyable que la fille d'un homme qui occupait une place à la chapelle du Roi, ait jamais pu être marchande de citrons. Du côté maternel, je pourrais, si j'avais cette faiblesse, me vanter d'avoir une parenté plus illustre. Ma mère appartenait au baron de Grechler, officier au service d'Autriche, et au brave défenseur de Luxembourg, le célèbre baron de Bender. M. le comte Sayn de Witgenstein, surintendant de la maison de la feue reine, peut affirmer que je n'avance rien sur cette parenté qui ne soit positif. Quoique les honoraires de mon père ne fussent pas considérables, il ne ména-

(1) On peut consulter le Journal hebdomadaire de musique de Leipsick, pendant les trois premiers mois de 1766, pages 73 et 79.

gea rien pour l'éducation de ses enfants. Outre le soin qu'il prit pour que je devinsse habile dans tous les ouvrages de mon sexe, il me fit apprendre encore la langue française et la danse. Dans la suite, ses moyens augmentèrent. Ma mère, pendant un voyage qu'elle fit à Vienne, fut reconnue par le baron de Grechler pour être de sa famille; et, depuis cette époque, ce bon et respectable parent se chargea de presque tous les frais de l'éducation de ses enfants. Une autre circonstance ajouta encore au bien-être des auteurs de mes jours. Ma sœur aînée épousa un seigneur russe, M. le comte de Matuschka, et mes parents eurent alors une pension annuelle de 500 écus. Tous ces détails suffiront, je pense, pour détruire entièrement l'accusation de M. de Kœlln, et prouver qu'elle n'est qu'une invention perfide de sa part pour jeter sur moi du ridicule et de la défaveur.

M. de Kœlln, en biographe habile, ne borne pas l'histoire de ma vie à la seule anecdote que je viens de citer. Il dit, page 104, que je suis née de parens pauvres, ce que je lui pardonne de tout mon cœur. Mais ce qui excite ma juste indignation, c'est qu'il ait osé attaquer l'honneur de ces parents, celui d'une

sœur estimable, et qu'il ait porté la hardiesse jusqu'à chercher à compromettre celui du feu roi ; chose inconcevable de la part d'un gentilhomme, d'un conseiller de guerre, d'un sujet prussien. Si, dans cette partie de son ouvrage, monsieur de Kœlln n'eût dirigé ses calomnies que contre moi seule, il eût été de ma dignité et même de mon devoir de garder le silence. Mais attaquer une sœur chérie, et l'auguste bienfaiteur dont je conserverai le souvenir tant qu'une goutte de sang coulera dans mes veines, c'est me blesser dans l'endroit le plus sensible. Qu'il ait dit, dans l'intention de me nuire, que Frédéric-Guillaume II, dans le temps qu'il n'était encore que prince royal, m'a déclarée publiquement pour sa maîtresse, est une chose que je ne veux ni ne peux nier ; puisque le tombeau élevé à mon fils, le comte de la Mark, dans l'église de Sainte-Dorothée à Berlin, me démentirait. Mais je veux éclairer mes lecteurs sur une des circonstances les plus intéressantes de ma vie, persuadée qu'ils préféreront le récit fidèle des événements qui ont préparé mes liaisons avec le prince royal, à des anecdotes scandaleuses et mensongères.

Je suis la filleule du comte d'Anhalt-Dessau. Un jour qu'il rendait une visite à la comtesse

de Matuschka, ma sœur, il y vint accompagné du prince royal. Je touchais alors à peine à ma dixième année. Le comte me prit entre ses bras, et dit au prince, en me présentant à lui : Je recommande cet enfant à votre altesse royale. Le prince me fit passer des bras du comte d'Anhalt dans les siens, et promit de prendre soin de moi lorsque je serais plus âgée. Trois ans après, je revis une seconde fois son altesse royale chez ma sœur, auprès de laquelle je demeurais depuis quelque temps. Je laisse à tout homme d'esprit et de bon sens à juger si j'ai pu, à l'âge de treize ans, avoir quelques vues sur le prince, et posséder l'art de lui dresser des embûches. Mais si je fus indifférente pendant cette entrevue, il n'en fut pas de même du prince royal, sur lequel je fis l'impression la plus vive, et qui, depuis ce moment, chercha tous les moyens de me plaire (1). Mes parents me retirèrent de chez ma sœur, pour être confirmée. Le prince royal continua près de moi ses assiduités ; et le résultat en fut

(1) Au risque d'être accusée d'invoquer toujours des témoins, je réclame le témoignage de M. de Forcade, alors officier prussien, et retiré aujourd'hui dans ses terres en Silésie.

que, dans un âge où ma raison n'était pas encore assez formée pour me défendre moi-même, je ne pus opposer aucune espèce de résistance au désir que le prince témoigna pour que je quittasse la maison paternelle, et que j'allasse habiter Postdam. La pudeur me commande de couvrir d'un voile épais ce que M. de Kœlln a écrit sur les premiers moments de ma liaison avec le prince royal; et, quoique je sois loin de vouloir excuser ma faiblesse, je permets à toutes les femmes qui croient qu'elles auraient eu assez de force et de vertu pour résister aux charmes d'une séduction pareille, de me jeter la pierre. Maître de mon cœur, le prince royal s'occupa de cultiver mon esprit. Il me donna pour gouvernante une Française, née dans les colonies, madame Girard, qui me perfectionna dans la langue française. Pour la géographie et l'histoire, il prit lui-même le soin de me les apprendre, et ces études continuèrent, sans interruption, pendant les trois ans de séjour que je fis à Postdam. Ces particularités paraîtront sans doute aussi nouvelles au public, qu'incroyables à M. de Kœlln. Je vais, en conséquence, les appuyer de preuves convaincantes, afin qu'on ne m'accuse pas de les avoir inventées.

Indépendamment du plaisir que le prince royal pouvait trouver à être mon instituteur, il y était en quelque sorte forcé par la crainte qu'il avait que sa liaison avec moi ne vînt aux oreilles de son oncle, Frédéric-le-Grand : car son secret, confié à un maître étranger, aurait été tôt ou tard infailliblement trahi. L'histoire de Brandebourg et d'Allemagne nous occupa d'abord ; nous passâmes ensuite à celle des Romains et des Grecs ; nous donnâmes aussi, comme je l'ai déjà dit, une partie de notre temps à l'étude de la géographie ; et mes progrès y furent d'autant plus rapides, que le prince royal excellait dans cette science, et pouvait, les yeux fermés, toucher du doigt sur la carte, les pays et les villes qui lui étaient nommés. L'utile ne devant pas exclure l'agréable, nous lisions ensemble les traductions françaises d'Homère et de Virgile ; l'histoire des Juifs, par Josèphe ; celle des Templiers, celle de la découverte de l'Amérique ; les Mémoires d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, ceux de madame de Staal (1). Quant aux au-

(1) Il n'est pas ici question de madame de Staal, notre contemporaine, mais de celle qui vivait sous le règne de Louis XIV. Je me rappèle que la lecture de

teurs dramatiques et aux romanciers, nous choisîmes, parmi les premiers, Voltaire et Shakespear, et, parmi les derniers, l'abbé Prévost et l'immortel Jean-Jacques. Ce genre d'occupation donnait de l'élévation à mes sentiments, et m'inspirait, pour celui qui prenait ainsi le soin de former mon esprit et mon cœur, la plus grande estime et le respect le plus profond. Voilà le lien qui unit le prince royal et moi. La mort l'a rompu : elle seule en avait le pouvoir..... Mais revenons à M. de Kœlln.

Bien loin de rendre un compte fidèle de la manière dont j'employais le temps auprès du prince royal à Postdam, M. de Kœlln prétend qu'il m'envoya à Paris pour y achever mon éducation. Ce fait est altéré. Il est vrai que, ma sœur s'étant séparée de son époux, le prince royal désira que je l'accompagnasse dans un voyage qu'elle se proposait de faire à Paris, et qui eut effectivement lieu. Je séjournai avec elle six mois dans cette ville, et y bornai mon instruction à quelques leçons de langue fran-

---

ses Mémoires fournit souvent l'occasion au prince royal de me faire connaître sa façon de penser sur les femmes qui se mêlent d'affaires politiques.

çaise et de danse. Le prince royal, par respect pour son grand-oncle, ne me recommanda pas, comme il l'a fait depuis son avénement au trône, à l'ambassadeur prussien, et il m'adressa à mademoiselle de Launai, qui, si je ne me trompe, était la sœur du malheureux gouverneur de la Bastille de ce nom. Je fus présentée par elle chez M. le comte de Lubersac. Ma sœur, de son côté, me fit faire connaissance avec plusieurs grands seigneurs de Russie, notamment les princes Baratinski et Bellasinski, et les comtes Butterlin et Schuwalow. Je profitai de mon séjour à Paris pour y voir les curiosités sans nombre qui s'y trouvent renfermées. Quant à ses environs, je ne visitai que Versailles et Fontainebleau. Je me rappèle qu'en allant dans cette dernière ville, nous rencontrâmes, ma sœur et moi, un personnage du plus haut rang, qui, par sa réputation justement acquise d'être un des premiers *roués* de France, est digne de figurer dans les *Lettres confidentielles*. La prudence m'ordonne de garder le silence sur cette rencontre ; mais j'invite tous ceux dont le plus grand plaisir est de découvrir et de publier les aventures secrètes, à faire connaître ce *roué* que je n'ose nommer. J'ai bien plus à gagner qu'à perdre à ce qu'il soit connu de tout le monde.

Non content de défigurer les motifs de mon voyage à Paris, M. de Kœlln se permet de faire, sur mon retour à Berlin, le mensonge le plus odieux. Il dit que Frédéric-le-Grand, instruit de l'empire que j'avais sur le cœur du prince royal, voulut m'exiler. Voici le fait : on verra avec quel art la calomnie peut envenimer les circonstances les plus simples. Lorsque je revins à Berlin, M. Philippi, alors président de cette ville, m'invita à passer chez lui pour me communiquer une lettre du roi qui me concernait. Je m'y rendis. Quoique je ne cite que de mémoire les passages de cette lettre qui m'intéressent, on peut, en consultant l'original déposé aux archives de la ville de Berlin, se convaincre que je n'en altère nullement le sens. Le roi écrivait qu'il voyait sans peine les assiduités du prince royal près de moi, mais qu'il désirait que je prisse des arrangements pour avoir une maison de campagne dans les environs de Berlin, afin que son neveu ne vînt pas si souvent dans la capitale, et évitât ainsi d'y faire des connaissances qui lui déplaisaient ; que si je n'accomplissais pas son désir, je serais susceptible de reproches ; mais que si je m'y conformais à la lettre, je me rendrais digne de ses bonnes grâces.

Je peindrais difficilement l'impatience avec laquelle le prince royal attendit mon retour de chez le président. Je lui fis part du désir du roi son oncle. Il approuva l'intention que je lui manifestai de m'occuper de suite de chercher une maison de campagne ; mais il me témoigna en même temps ses regrets de ne pouvoir pour l'instant fournir aux frais de cette acquisition. Peu de jours après, il vint m'apprendre que le roi lui avait fait présent d'une somme de 20,000 écus. J'achetai aussitôt du comte de Smettau une maison à Charlottembourg, pour le prix de 7,500 écus ; et en employai 1,000 autres à mon petit établissement. C'est ainsi que je dus cette propriété aux bontés de Frédéric-le-Grand, et rien n'en a troublé la jouissance pendant tout le cours de son règne.

Il résulte des faits que je viens d'énoncer, et il résulterait également de la volonté que Frédéric-le-Grand aurait eue de m'exiler, une impossibilité absolue que j'eusse pu, comme le prétend M. de Koelln, épouser, à cette époque, M. Rietz. Si des raisons majeures me forcent de cacher l'espèce de liaison que j'eus alors avec ce dernier, et si je pense qu'il doit suffire qu'on sache que dans la suite je devins sa femme, il n'en est pas moins de toute

justice de déclarer qu'il n'avait pas besoin d'obtenir ma main pour être en faveur auprès du prince royal. Sa famille et lui en jouissaient bien long-temps avant notre mariage. Quand le prince royal monta sur le trône, on sait que je portais déjà le nom de monsieur Rietz; mais je n'habitais pas avec lui, et ne le voyais que lorsque quelque affaire l'amenait auprès du prince, ce qui arrivait très-rarement. Entre les mille calomnies qu'on a répandues contre moi, je ne puis passer sous silence celle qui se trouve pages 63 et 65, et d'après laquelle, M. Rietz et moi, nous nous serions entendus pour avoir quelque influence sur les affaires du gouvernement. Je me propose de répondre plus loin à celle qu'on prétend que j'ai exercée particulièrement.

Parmi les inculpations calomnieuses de M. de Kœlln, il en est une contre laquelle je ne puis entreprendre de me défendre, sans sentir tout mon front se couvrir de rougeur. Il dit qu'après avoir cessé d'être la maîtresse de Frédéric-Guillaume II, j'ai poussé la complaisance jusqu'à servir ses nouvelles amours, et jusqu'à lui amener moi-même les *victimes*. Mes lecteurs sauront, quelque répugnance que j'éprouve à leur faire cette confidence, qu'à une époque an-

térieure à l'avénement du prince royal au trône, l'amitié était le seul sentiment qui nous unissait. Les raisons de ce changement appartiennent à des causes que je suis obligée de cacher. Quant aux preuves, elles ne sont plus entre mes mains ; mais elles sont consignées dans toutes les lettres du roi qu'on a trouvées chez moi après sa mort. Je le répète, une amitié constante, une confiance sans bornes, auxquelles une épreuve de six mois d'absence ne put porter la plus légère atteinte, suffirent alors à ma félicité ; et je n'eus pas besoin de jouer auprès du roi le rôle de complaisante, pour conserver des droits sur son cœur. S. M. eut, je le sais, plusieurs maîtresses, entre autres, les comtesses Jngenhem et Dænhof. Mais quand cette dernière fut en faveur, je n'avais pas encore été présentée à la cour, et vivais dans un cercle trop peu brillant, pour que nous eussions été à même de faire connaissance ensemble. Je n'ai jamais vu la comtesse Jngenhem, et ne me suis rencontrée qu'une seule fois avec la comtesse Dænhof à un thé auquel le roi me fit l'honneur de m'inviter. Cette dernière vit encore, elle n'a jamais été mon amie et ne l'a que trop prouvé ; néanmoins je ne puis m'empêcher de lui rendre justice, et de dire

qu'elle possède l'âme d'une Romaine ou d'une Anglaise. Pendant mon séjour en Italie, le roi distingua encore madame Schulzki; je l'ai vue, à mon retour, plusieurs fois auprès de lui; mais il n'y a jamais eu entre elle et moi la moindre intimité, et je n'ai reçu qu'une seule visite d'elle. On dit que les médecins et les valets-de-chambre des rois sont nécessairement initiés dans tous leurs secrets. La plupart de ceux qui étaient au service de Frédéric-Guillaume II, sont restés auprès du roi régnant. Je réclame sans crainte leur témoignage, et les invite à déclarer ouvertement s'il est en leur connaissance que j'aye eu quelques rapports directs ou indirects avec quelques-uns des maîtresses du feu roi.

Depuis le moment où le prince royal succéda à Frédéric-le-Grand jusqu'à celui où la mort vint le frapper, ma vie fut tranquille, solitaire, et aucune de mes actions ne mérita le plus léger reproche. Cependant on s'est plu à m'en accabler. Semblable à celui qui, se trouvant au milieu d'une troupe d'assassins, est réduit à se défendre à la fois de tous les côtés, je me vois forcée d'abandonner en quelque sorte toute espèce de plan de défense, pour repousser attaque par attaque.

Monsieur de Kœlln s'exprime ainsi, page 69 :

La Rietz, qui, dans sa jeunesse, était marchande de citrons, a rassemblé autour d'elle une cour digne d'une..... La pudeur arrête ma plume, et me force de supprimer un mot que le public devinera sans peine, si je lui cite deux passages de *la Galerie de Caractères prussiens*. On y lit, page 273, au sujet de M. Lombard : *La part qu'il a prise aux orgies et aux débauches de la Rietz* (comtesse de Lichtenau) *et la connaissance qu'il a faite chez elle avec les personnes dépravées qui composaient sa société, ont étouffé en lui tout sentiment de moralité*. M. le comte de Haugwitz n'est pas traité avec plus de ménagement, dans la phrase qui le concerne : *Il n'a pas rougi*, écrit-on page 317, *de se trouver aux réunions scandaleuses de la Rietz*. Ainsi, *cour*, *orgies*, *sociétés dépravées*, *réunions scandaleuses*, sont ici synonymes. Le lecteur impartial connaît maintenant l'esprit de méchanceté qui anime mes adversaires ; c'est à moi à prouver que ce qu'ils avancent est en tout contraire à la vérité.

Je commence par M. Lombard, et le prie de dire avec franchise si nous nous sommes ja-

mais vus, soit chez lui, soit chez moi. Je me rappèle de m'être trouvée une seule fois avec lui, à un bal que donnait le professeur Mayer à Berlin. A dieu ne plaise que quelques raisons défavorables pour M. Lombard m'engagent à me défendre de l'avoir connu; j'ai toujours entendu parler de lui comme d'un homme estimable, et le hasard a seul voulu que nous ne fussions pas de la même société. D'après cet aveu, il est impossible que j'aye pu en aucune manière influencer sa moralité. Je sais qu'il était l'ami intime de M. Rietz et de sa première femme madame Baranius: la conformité de nom peut avoir causé une erreur, d'où je suis pourtant bien éloignée de conclure que des *orgies* ayent eu lieu dans la maison de M. Rietz. Quant à ce que M. de Kœlln appèle *ma cour*, je puis assurer que, pendant tout le temps que je suis restée à Berlin, on n'a point donné chez moi de fêtes où les personnes les plus décentes et les plus honnêtes n'ayent pu assister. Je sais qu'il y a eu, pendant mon voyage en Italie, plusieurs divertissements et bals chez le roi, mais je ne puis croire qu'ils ayent mérité d'être qualifiés du nom d'*orgies*, par M. de Kœlln. J'ignore si M. le comte de Haugwitz était ou n'était pas présent à ces bals. J'aurai

occasion de parler plusieurs fois de ce ministre, dans le cours de cet ouvrage ; je ne dois m'occuper, pour l'instant, que de la cour que M. de Kœlln m'accuse d'avoir rassemblée autour de moi.

Avant que j'eusse obtenu le titre de comtesse de Lichtenau et que je fusse présentée à la cour, ma société se bornait à un petit cercle de personnes d'un âge mûr (1). Nous

---

(1) Le conseiller intime Buchholz, depuis ministre à Varsovie, et sa sœur.

Le conseiller intime Schmits. Ce digne homme a été cruellement maltraité, à cause de moi, dans plusieurs pamphlets. On l'appelait le gros *Adonis*, le gros *Cupidon*. On le représentait se mettant à mes genoux et s'écriant lorsqu'il voulait se relever : *Aie, aie, je ne puis, ma corpulence m'en empêche*. Que le monde est méchant ou plutôt digne de pitié ! il rit, il se moque d'une incommodité naturelle, en fait des caricatures, et se tait sur les qualités et les vertus de l'homme qu'il tourne ainsi en ridicule. M. Schmits avait un caractère jovial ; il aimait la bonne chère, tenait la meilleure table, était grand partisan des femmes, et se mettait en plaisantant à leurs genoux, en présence même de leurs maris : mais ce penchant à la galanterie n'arrêtait en rien les effets de sa bienfaisance. Tous les mois, une quantité de veuves et d'orphelins recevaient de lui des secours. Ses ouvriers aux besoins desquels il pourvoyait de la

nous réunissions tour à tour, une fois la semaine, les uns chez les autres ; les femmes accompagnaient leurs époux, et chaque membre avait le droit d'amener avec lui un étranger. Parmi le nombre considérable de personnes que cette liberté me mit à même de connaître, je n'en nommerai que deux, lord Templeton (1) et sir Paget. Ma correspondance avec ce dernier a prouvé clairement que nous ne nous sommes jamais occupés ensemble d'affaires politiques ; la musique, des jeux de commerce charmèrent seuls nos loisirs. Il y a loin de ces passe-temps pleins d'innocence

---

façon la plus généreuse, le regardaient et l'aimaient comme leur père. Malheureusement pour eux il est mort ! Que ses cendres reposent en paix !

M. de Wolf,

Le conseiller de guerre Muller,

Le conseiller intime Faudel,

Le conseiller intime César,

M. Cohen, originaire hollandais, possesseur d'une superbe fabrique de tabac à Berlin, et qui demeurait dans ma maison.

(1) Lord Templeton me fit une cour assidue, me demanda en mariage; et je l'aurais épousé, si le roi l'eût permis.

à des *orgies*, des *sociétés dépravées*, des *réunions scandaleuses*.

Indépendamment du cercle dont je viens de parler, j'en tenais un particulier chez moi ; quatre personnes le composaient. M. de Filistri, homme de lettres, attaché à la cour. MM. de Curtoys et Schwarzkopf ; le premier secrétaire de l'ambassade d'Espagne, et le second de celle d'Hanovre. J'ai conservé et je vais transmettre à mes lecteurs une lettre que M. de Curtoys m'écrivit à mon retour d'Italie. Son style est un peu différent de celui de M. de Kœlln.

« Madame la Comtesse,

» Je n'aurais assurément pas manqué d'aller
» vous rendre mes devoirs ces jours-ci, si je
» n'avais pas craint d'être importun et de vous
» incommoder, sachant qu'après une si longue
» absence vous aurez une infinité d'occupa-
» tions, et qu'elles seront augmentées par les
» préparatifs pour une seconde à Pyrmont.
» Cette même crainte m'oblige encore à avoir
» recours au papier pour vous témoigner par
» écrit ma très-humble reconnaissance pour le
» grâcieux souvenir que vous avez bien voulu
» ajouter hier à tant de bontés dont vous m'avez

» toujours honoré et comblé. Je ne saurais jamais m'en servir que pour faire des vœux » pour la conservation de vos jours et de votre » précieuse santé, et pour que vous jouissiez » de tout le bonheur dont vous pouvez être digne, et, si j'ose ajouter, pour la continuation » de vos bonnes grâces et inestimable amitié.

» J'entends, hélas ! que votre départ est » très-prochain ; ainsi, si je n'ai plus le bonheur de vous voir avant qu'il se vérifie, permettez, Madame, que je vous souhaite un » voyage des plus heureux, accompagné de » toute sorte d'agrément et d'une parfaite santé, » et que je vous répète les assurances de mon » très-respectueux attachement, et de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être sincèrement,

» Madame la Comtesse,

» Votre très-humble et très-
» obéissant serviteur,

» De Courtoys. »

Berlin, le 8 juillet 1796 (1).

---

(1) Cette lettre n'a pas été traduite : elle est imprimée en français dans les Mémoires de la comtesse de Lich-

Je conserve aussi et conserverai toujours des vers de M. de Schwarzkopf pour l'anniversaire de ma naissance. Je ne citerai que ceux où la pensée suivante est exprimée :

Et quoiqu'enfermé dans Mayence,
Jusqu'à la mort je serai Prussien.

Le chevalier de Bouilly, un émigré français que le Roi m'avait recommandé d'une manière toute particulière, ajoutait encore aux douceurs de notre société. Très-souvent, au lieu de jouer, nous nous donnions le plaisir d'entendre déclamer des pièces de théâtre, ou lire des auteurs français. Flek et Ramler excellaient dans l'art de la déclamation : le premier, dans le genre tragique, et le second dans le comique. Filistri nous lisait Homère, et le chevalier de Bouilly les OEuvres de Florian et les Incas de Marmontel. Voilà la *cour* dont j'étais environnée. Aucun roi, pas même

---

tenau. Nous croyons devoir prévenir le lecteur qu'il trouvera encore dans cet ouvrage plusieurs lettres originales auxquelles le traducteur n'a pas touché dans la crainte de leur ôter le piquant de l'originalité. Ces lettres seront distinguées par le mot *originale*.

saint Louis, n'eût rougi d'en avoir une pareille.

Mais qu'il est douloureux pour moi de quitter de si doux souvenirs, et d'être contrainte de rentrer en lice avec M. de Kœlln. J'ai, dit-il, élevé et enrichi des gens de rien, qui, après ma disgrâce, ont été les premiers à être mes accusateurs. Fut-il jamais plus criante injustice! et n'ai-je pas été assez punie du penchant naturel que j'avais à rendre service, par l'ingratitude de ceux que j'ai pu obliger, sans encourir encore des reproches à ce sujet? Vaine espérance! La peine que devaient me causer ces reproches était, pour un homme aussi méchant que M. de Kœlln, une trop grande jouissance pour qu'il voulût s'en priver. Maintenant je lui demande, en présence de toute l'Allemagne, qui sont les gens de rien que j'ai élevés ou enrichis? S'il en a la liste, pourquoi ne la rend-il pas publique? S'il ne l'a pas, comment peut-il se faire qu'un conseiller de guerre, qui a étudié le droit, et qui doit connaître le *chapitre des injures*, s'en permette envers moi d'aussi peu méritées?

J'ai déjà dit que les conseils et les désirs du prince royal m'auraient détournée d'avoir toute espèce d'influence sur les affaires politiques,

si j'y eusse été naturellement portée. Ma façon de penser n'a jamais été celle d'une Pompadour ni d'une du Barry ; et, malgré la facilité que devait me donner mon prétendu commerce de citrons, je n'ai, de ma vie, à l'exemple de cette dernière femme, joué avec des oranges, ni dit, en parlant des ministres de Frédéric-Guillaume II, ce qu'elle disait de ceux de Louis XV : *Saute Choiseul, saute Praslin.* Quoique l'auteur *de la Galerie de Caractères prussiens* ait assuré, pages 326 et 329, que j'ai été le plus ferme appui de M. le comte de Haugwitz, je déclare, en mon honneur et conscience, que rien n'est plus faux. Ce ministre jouissait déjà depuis long-temps, et sans que j'y eusse pris la moindre part, de toute la faveur du roi. A l'époque où S. M. lui donna des biens en Pologne, je ne le connaissais pas encore, et j'avouerai que c'est une nouveauté pour moi de lire, dans la *Galerie de Caractères Prussiens*, que ces biens sont de la valeur de 200,000 écus. Quoi qu'il en soit, il ne m'est pas plus redevable de cette munificence royale, qu'il est vrai que j'en ai partagé les effets, malgré le besoin que ma famille avait alors que je m'occupasse de l'accroissement de ma fortune. Quant aux autres fonctionnaires de l'État, le

comte Brühl, MM. Goldbeck, Wœlner, Alvensleben, Bichofswerder, Lindeneau, Hardenberg, Struensée, etc., je somme ceux qui vivent encore de dire si je les ai connus ou si je leur ai parlé avant qu'ils eussent été promus à leur place. Je ne me suis jamais servie de mon crédit pour faire obtenir le plus léger emploi, parce qu'il était contre mes principes de me livrer à ce genre d'intrigue.

Il sera tout aussi difficile à M. de Kœlln de prouver que j'ai enrichi quelqu'un, qu'il lui a été impossible de nommer les gens de rien qui m'ont dû leur élévation. Il est naturel de penser que mes parents ont dû se ressentir les premiers des bienfaits, dont, suivant M. de Kœlln, j'étais dispensatrice. Mais comme je peux démontrer le contraire avec la plus grande évidence, je prie mes lecteurs de m'excuser si j'entre dans des détails qui leur paraîtront peut-être minutieux. Ils sont nécessaires à mon entière justification.

Ma mère n'a jamais eu de fortune. A l'époque de ma liaison avec le prince royal, elle eut une pension de 600 écus, qui, le plus souvent, n'a pas été payée, et qui a cessé de l'être à la mort du roi. Depuis ce moment, je

lui en fais une de 400. Voilà l'état brillant que j'ai procuré à ma mère.

Ma sœur ci-devant comtesse Matuschka, et aujourd'hui épouse du capitaine Schœnberg, tient ce qu'elle possède à Berlin de son premier mari. Sa maison a été, ainsi que celle des autres citoyens de cette ville, bâtie avec les fonds royaux. Cette disposition, faite sous le règne de Frédéric-le-Grand, n'a été exécutée que sous celui de son successeur.

Mon frère, officier de la vénerie chez le roi régnant, a été pendant plusieurs années simple employé dans les chasses du prince royal, avec un traitement de dix écus par mois; ce n'est qu'à l'avénement de Frédéric-Guillaume II au trône, qu'il obtint la charge dont il est aujourd'hui revêtu. Mais on ne fit en sa faveur aucun passe-droit. Il fut nommé comme le plus ancien. Obligé d'acheter de son prédécesseur les chevaux et les bestiaux nécessaires à son nouvel établissement, et n'ayant pas d'argent, il me pria d'exposer au roi la position pénible dans laquelle il se trouvait. Je n'osai pas hasarder cette démarche, et pris le parti de donner, sur mes propres épargnes, une somme de cent louis à ce frère que je chérissais. Quelques années

avant la mort du roi, à l'époque où, pour embellir Berlin, on aliéna plusieurs terrains, sous la condition d'y bâtir, S. M. eut la bonté de faire présent de dix mille écus à mon frère qui s'engagea à bâtir une maison à trois étages, avec des dépendances, sur le derrière. Mais le roi n'eut pas plus tôt terminé sa vie, que mon frère fut contraint de rapporter à la caisse des bâtiments les dix mille écus qui lui avaient été donnés; il lui fut à la vérité permis, en vertu de cette restitution, de n'élever sa maison qu'à deux étages, et de n'y point ajouter de bâtiments de derrière. Nonobstant cette permission, mon frère suivit exactement le premier plan, et se décida à emprunter pour son exécution une somme de douze mille écus, d'où il résulte que cette propriété se trouve aujourd'hui grevée de vingt-deux mille.

Mon second frère, écuyer de Frédéric-Guillaume III, jouit, pendant les premières années du règne du feu roi, d'un traitement de 400 écus, qui fut ensuite porté à 600. Mais comme il se voyait dans l'impossibilité de soutenir sa nombreuse famille avec des appointements si modiques, il se décida à acheter des chevaux et à les louer. Quoiqu'il retirât quelques avantages de cette industrie, il n'en sup-

plia pas moins S. M. d'améliorer son sort, et fut nommé, à force de sollicitations, directeur adjoint du parc de Berlin. Quelque temps après il eut le bonheur de gagner à la loterie une somme qu'il employa à acheter un petit terrain à Charlottembourg. Le roi eut la bonté d'y faire construire à ses frais une maison et un jardin. Mais cette faveur fut peu profitable à mon frère, car il fut obligé, du vivant du feu roi, d'engager cette propriété, ses revenus ne suffisant pas à l'entretien de sa famille. Quant à la maison qu'il possède à Berlin, il s'est trouvé dans le même cas que son aîné ; comme lui, il a reçu 10,000 écus qu'il a rendus à la caisse des bâtiments; comme lui, il a fait élever sa maison à trois étages, et emprunté à cet effet 12,000 écus. La seule différence qu'il y ait eue dans leur destinée, c'est que l'officier de la vénerie a conservé sa place, et que l'autre, après avoir perdu la sienne, n'a eu pour retraite qu'une pension de 120 écus, qui, après quelques années, a été portée à 180 ; voilà, dans la plus exacte vérité, la seule fortune dont jouit mon second frère. Elle était déjà bien modique en temps de paix ; qu'est-elle, hélas! depuis la guerre.

Le tableau fidèle que je viens d'offrir à mes lecteurs de la situation de ma famille les aura

sans doute convaincus que je ne me suis jamais occupée de l'enrichir. Mais il est une autre personne à qui je ne tiens point par les liens du sang, mais par tous ceux que peut resserrer l'amitié la plus sincère et la plus constante. Je veux parler d'une femme qui fut, pendant sept ans, ma compagne fidèle, mademoiselle Chappuis. Quel souvenir douloureux ce nom me rappèle ! Nous étions ensemble à Naples, en 1796, et logions sur le quai, à l'hôtel *des Crocelles*. Un jour, nous jouissions, à une des fenêtres de mon appartement, d'un des plus beaux points de vue que puisse offrir la nature. Devant nous, l'île de Caprée; à droite, le cap de Misène et le mont Pausilippe; à gauche, le port Opo ; et, dans le lointain, le Mont-Vésuve couvert d'un nuage épais. La mer était orageuse; nous tombâmes, mademoiselle Chappuis et moi, dans une espèce de mélancolie, et nos pensées se portèrent sur l'avenir. Voici, mot pour mot, ce que je lui dictai dans cet instant; ce qui m'est arrivé depuis l'a gravé à jamais dans ma mémoire.

Naples, le 5 mars 1796.

« J'étais avec la Chappuis à la fenêtre, à l'au-
» berge *des Crocelles*. La mer était fort agi-
» tée ; et une petite barque, conduite par six
» hommes, luttait contre les vagues. Cela nous
» fournit un sujet de conversation sur l'avenir;
» et nous nous demandâmes où nous serions à
» la même date dans l'espace de deux ans (1). »

Quel pressentiment! deux ans après, j'étais au fond d'une prison; et la malheureuse Chappuis, dont le seul crime était d'être mon amie, partageait ma captivité; elle fut dangereusement malade, et désira, dans sa convalescence, avoir quelques livres pour charmer ses ennuis. On lui donna à ma recommandation l'ouvrage de Salsmann, intitulé *le Ciel sur la Terre*. Voilà le seul bonheur, la seule fortune dont elle m'est redevable. Aujourd'hui, elle est retirée auprès de son père, à Saint-Symphorien, à deux lieues de Lausanne, éloignée du monde, de ses plaisirs, mais jouissant de tous ceux que lui procurent la pureté et l'innocence de son âme.

(1) Originale.

Il en est de même de mon bon et véritable ami, M. de Filistri. Il m'accompagna aussi dans mon voyage d'Italie, et eut pour moi toutes les attentions imaginables. Mais il n'a jamais reçu de présents du roi ni de moi-même ; et ma connaissance, si j'en excepte le plaisir qu'il a pu goûter dans ma société, ne lui a été nullement avantageuse.

Il me reste maintenant à rendre compte de ma fortune. Contre toute attente, M. de Kœlln m'a ménagée dans cette circonstance, en disant *que je n'ai pas occasionné de grandes dépenses au roi, et que tout ce qu'il m'a donné ne peut être regardé que comme une bagatelle.* Je remercierais M. de Kœlln de la justice qu'il veut bien me rendre, si ce qu'il dit n'était une espèce d'outrage à la mémoire de mon ami, de mon bienfaiteur, de mon roi. D'ailleurs, cette justice peut-elle servir à mon entière justification, lorsqu'elle semble fournir à un autre adversaire un prétexte pour m'attaquer avec encore plus de fureur. L'auteur d'un ouvrage, ayant pour titre *Caractère de Frédéric-Guillaume III*, non content d'écrire que je me suis enrichie, a l'impudeur de mettre dans la bouche du roi régnant des paroles qui, j'en suis sûre, n'en sont jamais sorties. Il

prétend que ce monarque a dit, en parlant de moi, à M. Menke, conseiller intime du cabinet: *Vous connaissez cette femme qui volait chaque jour mon père pour s'enrichir.* Hélas! cette horrible calomnie ne s'est que trop répandue, et n'a trouvé que trop de croyance parmi ceux qui attachent plus facilement foi au bien qu'au mal. Mon devoir est donc de travailler à la détruire, et le meilleur moyen d'y parvenir est d'entrer avec mes lecteurs dans les plus petits détails de ma fortune.

Dans le commencement de mes liaisons avec le prince royal, et à l'époque où ma mère obtint une pension de 600 écus, je ne reçus absolument rien de lui. Parfois il donnait à ma femme de chambre quelques louis d'or pour mes petits besoins. Tout compte fait, cette dépense ne s'éleva jamais à plus de vingt louis pour toute l'année. Mes lecteurs seraient étonnés si je leur racontais à ce sujet plusieurs anecdotes; mais la vanité naturelle à mon sexe, et le respect que je porte à la mémoire du feu roi, retiennent ma plume. Il suffit qu'on sache que jamais héritier d'un trône n'eut et n'aura peut-être de maîtresse plus pauvre. Si j'avais possédé, comme l'ont écrit mes nombreux ennemis, le talent de

m'enrichir, j'aurais, à coup sûr, mis à profit les premiers instants de la passion du prince royal pour moi. Hélas! j'étais mère, et n'en étais ni plus riche ni moins exposée aux besoins de première nécessité, bien différente, dans ma conduite, de ces femmes qui ne cèdent à l'amour que lorsque Plutus a payé leur défaite.

Le prince royal, depuis long-temps témoin de la gêne dans laquelle je vivais, chercha tous les moyens de me procurer plus d'aisance. Il y parvint, et me donna 100 ducats par mois. Avec cette somme, je fis face, non seulement à l'entretien de mon ménage, à celui de mes enfants, mais je payai encore à ma mère sa pension de 600 écus, et toutes les réparations de ma maison de Berlin et de celle de Charlottembourg (1). Cette amélioration dans mon sort ne fut la suite d'aucune sollicitation de ma part; elle vint d'un propre mouvement du prince royal.

Lorsque mon auguste ami monta sur le trône,

(1) Indépendamment de ma maison de Charlottembourg, j'en avais une à Berlin, dans la rue des Maures, que le prince royal avait achetée de ma sœur, et qu'il m'avait donnée.

je me ressentis aussitôt de son changement de fortune. Il m'assura 300 louis d'or par mois, agrandit ma maison de Charlottembourg, et la fit meubler avec autant de goût que d'élégance : mais le luxe oriental, comme on l'a dit faussement, n'y fut pas prodigué. Après ma disgrâce, le roi régnant visita lui-même cette habitation, et dit à mon concierge qu'il la trouvait très-agréable, mais bien moins magnifique qu'on la lui avait dépeinte. Ma sœur m'a répété à Glogau ces propres paroles du roi, elle les tenait de mon concierge.

Un malheur imprévu, la mort de mon fils Alexandre de la Mark, me rendit, peu de temps après, propriétaire d'une autre maison à Berlin. Il plut à S. M. d'y faire construire un petit théâtre, ce qui a fourni une belle occasion aux libellistes de débiter de nouvelles calomnies. Un d'eux a osé écrire qu'on y représentait souvent les pièces les plus indécentes, que l'entrée n'en était accordée qu'à un petit nombre d'affidés, et qu'un jour, une jeune fille, dont les charmes n'étaient cachés que par un tricot couleur de chair, y avait rempli le rôle de Vénus. Il faut convenir que l'union de la méchanceté et de la bêtise peut produire tout ce qu'il y a de plus perfide

dans le monde. Premièrement, il est faux qu'on ait donné de fréquentes représentations sur ce théâtre; la guerre, mon voyage d'Italie, la maladie du roi, en ont empêché. Secondement, la petitesse de la salle n'a pas permis que tous les habitans de Berlin y fussent reçus: mais il n'y a pas eu d'entrées privilégiées. Troisièmement, comme il n'y a eu en tout et pour tout que trois représentations sur ce théâtre, il m'est facile, en nommant les pièces qui y ont été jouées, de détruire l'inculpation d'indécence de MM. les libellistes. L'ouverture ne s'est pas faite par un ouvrage dramatique, mais par un concert dans lequel j'ai chanté un duo avec Conciliani. La seconde fois on a donné un opéra-comique traduit du français, *Azémia*. Les enfants de la pension de Hauscœrn ont fait les rôles de sauvages. Tout le monde sait que Vénus ne paraît pas dans cette pièce, et que les sauvages, qu'on ne peut représenter que nus, sont couverts à la scène d'un tricot couleur de chair. L'opéra de *Cléopâtre* est le dernier ouvrage qui ait été donné sur mon petit théâtre (1); il fut représenté en présence du roi

(1) Voici l'affiche de cette représentation :

La Mort de Cléopâtre, paroles de M. A. S. Sograsi,

et de toute la cour, par les acteurs de l'opéra de Berlin. Je crois avoir dit tout ce qu'il fallait pour prouver que l'accusation d'indécence de MM. les libellistes n'est qu'une calomnie. Je poursuis les détails de ma fortune.

Indépendamment de la pension de 500 louis par mois que le roi m'avait accordée, il me donnait, toutes les fois que j'allais aux eaux de Pyrmont, de Spa ou d'Aix-la-Chapelle, quelques milliers d'écus. Naturellement portée à l'économie, j'en employai les résultats à acheter de l'argenterie et quelques modestes bijoux. Quant à ces parures de prix dont la vanité des femmes est ordinairement si flattée, je ne m'en suis donné aucune avant mon voyage d'Italie, à l'exception d'un collier de chrysoprase et d'une paire de boucles d'oreilles de brillants. Ce fut à l'occasion de ce voyage et de ma présentation à la cour, comme comtesse de Lichtenau, que je me vis forcée d'étaler plus de luxe, non pour moi-même, mais pour mon auguste bienfaiteur, qui désira que je parusse dans le monde avec l'éclat dû au rang au-

---

avocat à Venise, musique de Nazolini. Cet opéra sera donné sur le théâtre de la comtesse de Lichtenau.

Berlin, mars 1797.

quel il m'avait élevée. Mais, malgré cet aveu, M. de Kœlln prouve qu'il est bien mal instruit, lorsqu'il avance que je possédais pour 200,000 écus de diamants. J'ai fort heureusement entre les mains, pour le confondre, l'estimation qui en a été faite ; elle consiste en trois articles.

N° 1. Diamants qui ont été donnés par le roi à la comtesse de Lichtenau.

N° 2. Diamants qui appartiennent à la comtesse de Stolberg, fille de la comtesse de Lichtenau.

N° 3. Diamants que la comtesse de Lichtenau a achetés de ses propres fonds, ou reçus en présent de diverses personnes.

Je ne dois compte au public que du premier de ces articles. On va voir que M. Kœlln a ajouté plus d'un zéro à sa valeur.

L'estimation du n° 1, signée des trois joailliers, Schüler, Bauderson et Reclam, s'est élevée à la somme de 12,930 écus. Mais je dois à la vérité de ne pas cacher à mes lecteurs la note qui accompagnait cette estimation. La voici mot pour mot :

Vu le trouble et le tumulte qui ont régné pendant l'estimation des diamants de la comtesse de Lichtenau ;

nous soussignés, pensons qu'il est de notre devoir d'examiner de nouveau un collier marqué N° 4, qui a été estimé 2,700 écus d'une part, et 1,200 de l'autre. Après un plus scrupuleux examen, nous taxons ledit collier 5,000 écus d'une part, et 1,600 de l'autre, par conséquent 2,700 écus au dessus de la première estimation. La somme totale de l'estimation du N° 1 se trouve ainsi portée à 15,630 écus, au lieu de 12,930.

Berlin, le 12 mars 1798.

Signés, SCHULER, BAUDERSON.

On voit par cette dernière estimation que le roi ne m'a jamais donné pour 20,000 écus de diamants; et cependant un misérable libelliste a trouvé plaisir à me comparer à la ci-devant comtesse Kosel. Avec quel dédain cette femme n'eût-elle pas regardé un écrin dont la valeur n'eût été que de 15,000 écus?

Non content de me calomnier de la manière la plus affreuse, M. de Kœlln ose montrer dans un jour odieux un des plus respectables et des plus intègres ministres que la Prusse ait eus. Il accuse M. de Struensée de m'avoir fait un tort considérable. *Le mandat de* 500,000 *écus*, dit-il, *donné par le roi à la comtesse de Lichtenau, était à l'ordre de Struensée; mais il ne l'a fait acquitter qu'après la mort du*

roi. Comment a-t-on pu avoir l'impudeur d'écrire que M. de Struensée a trompé quelqu'un, et particulièrement moi qui étais son amie, et à qui il écrivit, le 29 mars 1804, la lettre suivante :

« Recevez, Madame, les plus sincères re-
» mercîments pour votre obligeant souvenir,
» et pour l'attention que vous avez de m'an-
» noncer votre prochain départ; ce sera tou-
» jours pour moi un vrai plaisir d'apprendre
» que vous jouissez d'une bonne santé. Si nous
» sommes assez heureux pour que vous reve-
» niez dans nos contrées, je serai très-em-
» pressé d'avoir l'honneur de vous faire ma
» cour, et de vous assurer de vive voix des
» sentiments d'amitié et d'estime que j'ai tou-
» jours eus pour vous. »

Cette lettre suffit, je pense, pour prouver la fausseté de l'accusation de M. Kœlln. Car, quel intérêt M. de Struensée aurait-il eu de me flatter après ma disgrâce? Tout ce que M. de Kœlln a dit à ce sujet est donc controuvé, à l'exception des 500,000 écus qui ne sont pas de son invention. Afin d'éclairer mes lecteurs sur cette affaire, je vais remonter à son origine.

On n'a point oublié que, grâce aux bontés du roi, je jouissais d'une pension de 300 louis par mois. Une pareille somme sera peut-être bien forte aux yeux de quelques personnes; mais quand elles sauront que je recevais très-souvent S. M. chez moi, elles conviendront que je n'avais rien de trop. J'avouerai même que ma dépense aurait nécessairement excédé ma recette, si je n'eusse tiré de mes terres une partie de mes provisions, et si la plus grande frugalité n'eût régné sur ma table. Après avoir combattu M. de Kœlln pour avoir dit que mon cercle était le plus joyeux et le plus libre de toute la Prusse, je me vois encore contrainte de me justifier, lorsqu'il assure que ma table était la plus recherchée de Berlin. Je puis dire avec vérité que ces mets qui nous viennent à grands frais de l'étranger, n'y ont jamais été servis. Six plats le matin, trois le soir, voilà quelle était ma manière de vivre. Après que je fus présentée à la cour, le roi exigea que je donnasse de grands repas, mais ils n'ont jamais été plus somptueux que ceux des personnes les plus distinguées de la capitale. Mes livres de compte, qu'on a trouvés chez moi, après la mort du roi, et qui sont encore entre mes mains, en font foi.

Les choses restèrent dans cet état, jusqu'au moment où le roi commença à sentir le danger de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il pensa alors à mon avenir, et me dit un jour qu'il était temps qu'il assurât mon sort. A la fin de l'entretien que nous eûmes ensemble à ce sujet, il me donna 500,000 écus, non pas en un mandat sur M. de Struensée, mais en billets sur la banque d'Amsterdam. Mon cœur se serre, et mes yeux se couvrent de larmes, toutes les fois que je me rappèle les paroles pleines de tendresse qu'il m'adressa dans ce cruel moment. « Reçois, dit-il, ô mon amie, » ce témoignage de tous mes sentiments pour » toi ; je désire que tu conserves après ma » mort le rang que tu tiens aujourd'hui ; la » somme contenue dans ce portefeuille t'en » facilitera, je l'espère, les moyens. »

Il fallait, pour ma propre sûreté, qu'on envoyât ces billets de banque en Hollande, afin de les faire mettre à mon ordre. M. de Struensée eut la bonté de prendre ce soin, et chargea de cette mission M. Labaye qui s'en acquitta avec autant de zèle que d'exactitude. On voit, par cette démarche de M. de Struensée, que, loin de m'avoir fait tort, il a pris au contraire toutes les précautions que la pru-

dence lui suggérait, pour m'assurer les fruits de la générosité du roi. Moi seule, avec une insouciance qui devrait au moins me laver de l'accusation d'avoir volé S. M., j'ai laissé, sans les décacheter, ces billets de banque en cinq paquets, jusqu'au moment où l'orage est venu fondre sur moi. Ainsi, sans que M. de Struensée ait eu d'autre part dans cette affaire, que celle dont je viens de rendre compte à mes lecteurs, on m'a évité la peine de décacheter les cinq paquets, et de faire usage des billets de banque qui s'y trouvaient contenus.

D'après le plan que je me suis fait de suivre avec ordre les accusations de M. de Kœlln, je dois répondre à ce qu'il a écrit sur mes possessions de Neumark. A peine Frédéric-Guillaume II fut-il monté sur le trône, qu'il acheta pour mon fils Alexandre, et ma fille Marianne, Lichtenau, Breitenwerder et Rosswièse. Cette acquisition lui coûta, si je ne me trompe, 130,000 ou 136,000 écus. On stipula dans l'acte qui assurait ces biens à mes enfants, qu'il me serait fait, ma vie durant, une pension de 2000 écus, hypothéquée sur lesdits biens. Lorsque j'eus le malheur de perdre mon fils Alexandre, le roi me donna le revenu entier de ces trois terres, évalué, année

commune, à 4,800 écus, sous la condition que je prendrais soin de ma fille, à l'exception pourtant de sa gouvernante et de ses maîtres, qu'il eut la bonté de payer sur sa propre cassette. Environ un an avant la mort du roi, ma fille se maria, et reçut de S. M. 200,000 écus de dot. Elle dut alors renoncer à tous ses droits sur les biens dont j'ai parlé, le roi se réservant la faculté d'en disposer de nouveau. Peu de temps après ce nouvel arrangement, je partis pour Pyrmont, afin d'y faire les préparatifs nécessaires pour y recevoir le roi. Un jour que j'étais au bain, S. M. vint me chercher pour l'accompagner à la promenade. Le désir de lui plaire me donna des ailes, et dans un clin d'œil je fus près de lui, dans sa voiture. Le roi parut infiniment sensible à cette attention. Il me parla de la promesse qu'il m'avait faite de me dédommager de la baisse que j'éprouverais dans l'intérêt des billets de banque qu'il m'avait donnés; cet intérêt devant être de cinq pour cent pendant les sept premières années, et de quatre seulement pendant les suivantes. En conséquence de cette promesse, et du désir qu'il avait de me prouver de nouveau sa sincère et inviolable amitié, il me fit

une donation entière des biens de Lichtenau, dont je portais déjà le nom.

Tout ce que j'ai pu posséder encore, je l'ai tenu ou de la générosité du roi, ou de mes économies. De ces dernières, j'ai placé un capital à la banque de Berlin. Mon journal ayant été perdu, je ne puis au juste en dire la valeur; mais c'est un objet d'environ 30,000 écus. Quant à mon argenterie, j'en ai reçu une grande partie en présent, soit pour la nouvelle année, soit pour l'anniversaire de ma naissance, et me suis procuré l'autre petit à petit, comme on peut le voir dans les livres de compte de M. Goldschmidts, orfévre à Berlin. M. de Kœln a oublié de donner l'estimation de cette argenterie. Je ne crains pas de la rendre publique. Elle a été évaluée à la somme de 26,579 écus.

Lorsque je récapitule tout ce que j'ai possédé en maisons à la ville, en biens de campagne, en bijoux, en argenterie, en billets de banque, j'avoue que si j'eusse été libre et indépendante (bonheur dont je n'ai jamais joui), j'aurais passé partout pour une femme opulente: mais je me défendrai jusqu'au dernier soupir de l'accusation d'avoir *volé* le roi pour m'enrichir. J'ai eu à ce sujet une discussion assez intéréssante avec un homme respectable que je ne

veux pas nommer, mais qui lira ces Mémoires et pourra en attester la vérité. Après quelques réflexions de sa part, sur le don de 500,000 écus que le roi m'avait fait, je le priai de me dire s'il l'eût refusé, dans le cas où il lui aurait été offert. Trop franc pour répondre *oui*, il recourut à un détour, en ajoutant que le cas était différent; que les services qu'il avait rendus au Gouvernement, auraient pu faire regarder un don si magnifique comme une récompense, mais qu'il n'en était pas de même d'une femme à qui l'État n'avait aucune espèce d'obligation. Mais, lui répondis-je avec feu, cette femme a sacrifié au prince royal tout ce qu'elle avait de plus cher, son innocence. Elle a même, dans un temps, souffert avec lui, et partagé sa pauvreté. Elle a renoncé, pour lui plaire, au bonheur du mariage, et peut-être a-t-elle, dans le silence, et sans qu'on le sache, fait le bien, et empêché le mal. Si le feu roi, dans sa dernière maladie, a senti, en descendant dans son cœur, qu'il était juste de récompenser cette femme de tous ses sacrifices, quelqu'un a-t-il le droit de condamner celui qui a donné et celle qui a reçu? Frappé de la force de ce raisonnement, l'homme respectable se tut. Pourquoi tout le monde n'en fait-il pas

4.

autant ? et comment trouve-t-on des misérables qui osent encore crier *au vol*, *au brigandage* ? Toute ma vie je me suis piquée de désintéressement. J'aurais pu acheter des biens considérables en Italie, mais j'ai donné la préférence au pays auquel je devais mon bonheur. J'ai eu entre les mains une lettre de crédit en blanc sur les plus forts banquiers de Milan, de Florence, de Livourne, de Rome et de Naples. D'autres que moi auraient peut-être abusé de ce séduisant papier ; mais le roi me connaissait, il savait que j'étais incapable d'en faire un mauvais usage ; aussi lui ai-je rendu la lettre de crédit qu'il m'avait confiée, sans y avoir touché. Si cette conduite n'efface pas tout soupçon sur mon compte, je n'ai plus qu'à me taire.

Au reste, il est de moi, sans comparaison, comme de ce roi, l'idole des Français, le bon, le grand Henri IV. Le peuple disait, en parlant de sa croyance en fait de religion : *La caque sent toujours le hareng*. Jusqu'en 1808, on a cru généralement que j'étais immensément riche ; et quelqu'un que sa naissance et son rang devaient mettre au dessus des erreurs populaires, a prétendu (je dois plutôt en rire que m'en fâcher) que je possédais encore

trois millions. Qu'il se présente, cet habile et savant appréciateur de ma fortune, et qu'il l'achète dans l'état où la guerre l'a réduite; je la lui laisserai à si bon marché qu'il s'en étonnera lui-même. Pour ce qui concerne les billets de banque anglais qui doivent être entre mes mains, je donne à tous ceux qui pourront les trouver la permission de les prendre.

Mais c'est assez fatiguer mes lecteurs des détails de ma fortune. Il faut, hélas! que je paraisse encore dans l'arène pour y combattre des inculpations plus sérieuses. Avant de l'entreprendre, M. de Kœlln me permettra de lui faire quelques légers reproches.

En même temps qu'il a la bonté d'assurer que je n'ai jamais été méchante, il m'accuse d'être jalouse, vindicative et vaine. Je laisse aux moralistes le soin d'examiner s'ils est possible d'être à la fois bonne et vindicative. Je ne dois m'occuper ici que de me défendre : je commence par la jalousie.

J'avoue qu'on pourrait me soupçonner d'avoir été jalouse, parce que tout le monde sait qu'il n'est pas de véritable amour sans jalousie; mais j'ai déjà dit que celui que j'avais ressenti pour le prince royal s'était changé en

amitié pour le roi. Ainsi l'accusation de jalousie tombe d'elle-même.

Il y a vraiment de l'extravagance à dire que, mécontente de l'union de M. Rietz avec madame Baranius, j'ai été cause de l'exil de cette dernière. Le récit fidèle de ce qui a pu donner lieu à cette assusation suffira pour la détruire. Madame Baranius, comme actrice, m'a toujours été très-agréable ; je lui en ai donné des preuves convaincantes lors de la représentation à son bénéfice. Je reçus, même en Italie, une lettre de mon secrétaire Steinberg, datée du 11 décembre 1795, dans laquelle il me mandait que madame Baranius se proposait de m'écrire pour me faire ses remercîments. Ma connaissance avec elle s'est bornée là. Peu de temps après mon retour à Berlin, le roi la rencontra un jour à la promenade à Charlottembourg, élégamment parée, montée sur un de ses chevaux, accompagnée de ses écuyers, et suivie de plusieurs domestiques portant la livrée royale. Indigné de cette hardiesse, le roi vint me rapporter ce qu'il avait vu, et me dit qu'il lui était égal que son premier chambellan fût amoureux de madame Baranius, mais qu'il ne pouvait souffrir qu'elle se servît, sous ce prétexte, des chevaux de

son écurie, que ses domestiques portassent sa livrée, et qu'elle se donnât ainsi en spectacle. Il fit aussitôt appeler M. Lehmann, et lui dicta un ordre au président Eisenberg à Berlin, pour que madame Baranius quittât à l'instant même la ville. Elle obéit. Quelque temps après, elle obtint la permission de revenir. Mais je jure que je n'ai pris aucune espèce de part ni à son exil ni à son retour. Je passe à l'accusation d'être vindicative.

M. de Kœlln est une preuve *vivante* que je je ne l'ai jamais été. Si la vengeance était chez moi une passion dominante, il aurait, à coup sûr, attendu qu'ayant passé deux ans en Italie, je suis devenue à demi-italienne ; il aurait, dis-je, pour le récompenser du bien qu'il a dit de moi, bu sa bonne part d'*aqua tofana* (1): mais on voit, à l'ardeur avec laquelle il m'attaque, qu'il est *dispos* et *bien portant.* Quoi qu'il en soit de mon caractère vindicatif, je ne le changerais pas contre celui de M. de Kœlln. On peut en quelque sorte paraître excusable d'avoir recours à la vengeance lorsqu'elle est provoquée par quelques outrages. Mais qu'ai-je fait à M. de Kœlln qui ait pu le

(1) Poison connu sous ce nom en Italie.

porter à publier un libelle contre moi ? Je n'ai pas encore répondu à ce qu'il contient de plus odieux.

L'accusation de vanité n'est à mes yeux qu'une bagatelle, et je l'envisage plutôt comme un éloge que comme un blâme. Il n'a point encore existé de femmes qui n'en ayent eu une dose plus ou moins grande. Comment pourrais-je me flatter d'en avoir été tout-à-fait exempte ? M. de Kœlln eût-il même joint à l'accusation de vanité celle de *galanterie* (ce mot pris dans l'acception que les Français lui donnent) ; eût-il dit que dans mon printemps j'ai eu mille adorateurs, et qu'il est impossible que tous m'ayent trouvée cruelle, je ne répondrais rien à cela ; mais une pareille accusation a paru trop innocente à M. de Kœlln, dont le suprême talent est de savoir tout noircir. Je le quitte pour revenir bientôt à lui. Je dois premièrement répondre à l'auteur du *Caractère de Frédéric-Guillaume III.*

Cet auteur est, au milieu de ses rivaux, un sage d'une espèce toute particulière. Ce qui ferait rougir tous les honnêtes gens, *écouter aux portes*, il avoue publiquement et hardiment qu'il l'a fait. C'est à Berlin, à l'hôtel de l'Aigle d'or, où les murs sont si minces, qu'on

peut entendre dans une chambre tout ce qu'on dit dans l'autre, qu'il a, pour la première fois, essayé son talent ; c'est là qu'il a écouté et retenu une conversation de M. Triebenfeld avec M. Amelang. Bientôt, aussi rapide que l'éclair, il vole dans le palais du roi. Je lui demanderai si les murs y sont aussi minces qu'à l'hôtel de l'Aigle d'or, et s'il n'y a pas là des gardes tout prêts à punir la témérité des *écouteurs aux portes*. Mais, sans s'inquiéter de répondre à deux questions si naturelles, il s'érige en oracle, et rapporte deux entretiens entre le roi régnant, alors prince royal, et MM. de Kœckritz, et Menke, conseiller intime du cabinet ; ainsi qu'un troisième entre M. de Zastrow et moi. Ma main tremble en transcrivant les mots que le plus méprisable des libellistes prétend avoir entendu de la bouche même du prince. Les voici : ils sont adressés à M. de Kœckritz :

« Mon malheureux père marche à grands » pas vers sa fin. Hélas ! il fut toujours bien » mal environné. Je ne peux même pas aller lui » rendre les derniers devoirs. Cette femme, » qui ne le quitte pas, la comtesse de Lich- » tenau, s'y oppose. Mais tremble, créature

» déhontée ! je saurai te punir. Mon cher
» Kœckritz, je ne hais personne ; mais je suis
» si irrité contre cette malheureuse, que je
» serais capable de lui faire trancher la tête. »

J'ai l'honneur d'être connue de M. de Kœckritz, et j'espère qu'il me pardonnera de rendre publique la lettre suivante qu'il m'écrivit en 1803.

« Madame,

» Vos lettres en date du 2 et du 3 de ce
» mois, dans lesquelles vous me témoignez le
» désir de me parler en particulier, me sont
» parvenues ; la première, par une main
» tierce, attendu qu'elle a été égarée. Je ne
» souffrirai pas que vous preniez la peine de
» venir chez moi, et vous prie en consé-
» quence de me désigner le jour où vous
» pourrez me recevoir. Mes occupations me
» laissent libre depuis midi jusqu'à deux
» heures.

» Je suis avec respect, Madame, etc.

Berlin, 4 janvier 1803.

Mais ce n'est point encore assez pour moi que cette lettre de M. de Kœckritz soit connue ; je le conjure, par tout ce qu'il peut avoir de plus cher, de déclarer, de publier partout que ces paroles odieuses qui me concernent ne sont jamais sorties de la bouche du roi régnant. Grand Dieu ! comment cela serait-il possible ? Pendant les six semaines qui ont précédé la mort de Frédéric-Guillaume II, la reine, le prince royal et son auguste épouse lui ont rendu plusieurs fois leurs devoirs. J'en ai été témoin ; j'avais même l'attention, quand je les voyais entrer, de m'éloigner, afin de les laisser librement s'entretenir avec lui. Sur la fin de sa maladie, le roi se sentant plus faible, et ne pouvant plus exprimer ses désirs que par un serrement de main, m'ordonnait à la vérité de rester, parce que je connaissais mieux que sa famille les besoins que son état exigeait. Lorsque la reine le vit pour la dernière fois, elle parut infiniment émue ; je reconduisis jusqu'à sa voiture sa majesté, qui me dit avec bonté qu'elle n'oublierait pas les soins touchants que je prenais de son époux. Je puis assurer que le prince royal ne m'a pas témoigné le plus léger mécontentement, et que le roi n'a jamais refusé de voir sa famille ; bien

au contraire, il m'a répété plusieurs fois qu'il ne la faisait pas appeler aussi souvent qu'il le désirait, parce qu'il voulait lui épargner le triste spectacle de ses douleurs.

Je sais qu'on s'est permis de dire que je me suis opposée à ce que le roi reçût sa famille. Je ne me rappèle pas qu'elle ait jamais essuyé un refus; et si cela est arrivé, c'est bien à mon insu. Le roi m'était trop cher pour que je ne désirasse pas qu'il eût près de lui des personnes qui lui fissent oublier ses souffrances. Mais, ce désir à part, quel avantage pouvais-je retirer de tenir la famille royale éloignée? Ne m'exposais-je pas plutôt, par une telle conduite, à encourir la disgrâce de l'héritier du trône? Si l'on me suppose un mauvais cœur, qu'on m'accorde au moins de la prévoyance.

Non, je le répète et le répéterai sans cesse, je ne croirai jamais que l'entretien du prince royal et de M. de Kœckritz ait eu lieu. Comment se pourrait-il qu'un prince si bon, si généreux, témoin de tous les soins que je rendais à son père, au péril même de ma vie, eût parlé de moi avec autant de mépris? Il m'est également impossible de concevoir comment l'auteur qui rapporte cet entretien a pu en avoir connaissance. M. de Kœckritz se trouve ainsi que moi

compromis dans la publicité qu'on lui donne, puisqu'on ne peut accuser que lui seul d'indiscrétion, ce qui est hors de toute vraisemblance.

Quant à ma tête qui devait être tranchée, elle est heureusement encore sur mes épaules. Si le roi régnant eût cru, étant prince royal, que j'avais mérité de la perdre, quelle puissance aurait pu l'empêcher de me livrer à la justice?

J'ai déjà répondu en partie à ce qu'on suppose avoir été dit par le prince royal, aujourd'hui le roi régnant, à M. Menke, que j'ai *volé* Fredéric-Guillaume II pour m'enrichir. Mais ce n'est pas le seul reproche auquel je suis en butte. J'ai, dit-on, page 55, vendu la Prusse aux Anglais. Par bonheur, mes adversaires ne sont pas toujours d'accord entre eux, puisque M. de Kœlln a assuré que je ne me suis jamais laissé corrompre par les puissances étrangères. Lequel des deux a raison? Je sais qu'auprès des personnes qui ajoutent volontiers foi à la calomnie, le premier aura tout l'avantage; mais j'ose me flatter que le public impartial me rendra justice quand il m'aura entendue.

On ne peut révoquer en doute que la commission nommée après la mort du roi, pour examiner ma conduite, ne m'aurait pas fait

grâce si elle m'eût trouvée coupable du crime de trahison envers l'État. Elle m'eût condamnée à perdre la tête (ce qui aurait sûrement beaucoup réjoui l'auteur du *Caractère de Frédéric-Guillaume III*), et j'aurais mérité mon sort; mais je n'ai jamais eu le moindre reproche à me faire à ce sujet : et, pour faire connaître à mes lecteurs ce qui a pu donner lieu à cette accusation, je vais leur découvrir une circonstance que je n'avais jusqu'ici confiée qu'à des amis sûrs et discrets.

Peu de temps après la paix de Bâle, en 1795, avant que je partisse pour l'Italie, je reçus de lord Henri Spencer, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Prusse, un billet par lequel il me demandait un entretien particulier, pour une affaire de la plus haute importance. Je dois prévenir mes lecteurs que je ne connaissais qu'imparfaitement lord Spencer, et qu'il venait très-rarement chez moi. Je lui répondis aussitôt que je le recevrais, le jour même, entre sept et huit heures du soir. Il fut exact au rendez-vous. Après avoir parlé, pendant quelque temps, de choses indifférentes, il en vint au point important, et me dit qu'il savait, de bonne part que le roi était dans l'intention de faire la paix avec la France. Il me peignit,

avec les couleurs les plus vives, le tort qu'une pareille alliance pouvait faire à la Prusse, me parla d'un subside de plusieurs millions de piastres que l'Angleterre se proposait de donner à cette dernière puissance, et appuya cette assertion de plusieurs raisons dont je ne me rappèle plus. Ma réponse fut courte et précise : Jamais, lui dis-je, je ne me suis mêlée d'affaires politiques. Il ne se tint pas pour battu, et me pria non seulement de lui faire obtenir, à l'insu des Ministres, une audience du roi, mais de me servir de tout le pouvoir qu'il me supposait sur son esprit, pour le détourner de conclure la paix avec la France. Il ajouta qu'il était chargé, dans le cas où cette négociation tournerait suivant le désir de sa cour, de me donner, de sa part, 100,000 guinées, comme un témoignage de sa reconnaissance; démarche qu'elle faisait avec d'autant plus de plaisir, qu'elle était instruite que le roi ne s'était pas encore occupé de mon avenir. Enfin il me dit que je pouvais, sans scrupule, accepter ces offres, puisque l'Angleterre ne demandait rien qui ne fût pour le bien de la Prusse. La proposition d'une somme si considérable me parut suspecte. J'en fus vivement offensée, et je répondis assez sèchement que je

ne concevais pas comment lord Spencer pouvait s'adresser à moi pour une intrigue pareille, ma conduite passée ayant assez prouvé et mon peu d'influence et mon désintéressement. Je finis cependant par lui promettre de demander pour lui une audience particulière au roi. En effet, le lendemain, je rendis à S. M. un compte exact de la conférence que j'avais eue avec lord Spencer. Le roi sourit, et dit qu'il accorderait une audience à l'ambassadeur anglais, mais qu'il ne changerait rien à ce qu'il avait résolu. J'ignore si cette audience a eu lieu, ne m'en étant plus occupée. Mais tout le monde sait que la paix de Bâle a été conclue, ce qui prouve que lord Spencer n'a pas obtenu ce qu'il demandait. C'est ainsi que j'ai vendu la Prusse aux Anglais, et voilà comme j'ai entendu parler de ces 100,000 guinées dont je n'ai pas vu une seule.

Quoique je ne veuille nommer personne, et que je ne puisse invoquer aucun témoignage, puisque Frédéric-Guillaume II n'existe plus, je n'en citerai pas moins l'anecdote suivante. Un jour (c'était peu de temps avant la première rupture de la Prusse avec la France), le roi m'envoya un grand paquet cacheté. Je l'ouvris, et trouvai une liste de personnes de

différents rangs à qui l'on proposait de l'argent ou des propriétés. Mon nom était sur cette liste, avec cette note : *Quant à la Rietz, ne vous donnez pas de la peine, elle est incorruptible.* Enfin, voilà une vérité. Je ne compris rien à ce mystère jusqu'au moment où le roi eut la bonté de me l'expliquer. C'étaient des dépêches françaises, adressées à l'ambassadeur français à Berlin, qui avaient été surprises, dépêches par lesquelles on espérait empêcher la guerre avec la France. Je ne nomme personne, et me plais à croire qu'aucun sujet prussien n'a trahi son pays, puisque la guerre a suivi de près la découverte de ces dépêches; mais il est consolant pour moi de me rappeler la joie que le roi ressentit d'avoir une preuve aussi manifeste de mon désintéressement. J'espère maintenant, d'après ces deux anecdotes, que mes lecteurs et mes compatriotes seront convaincus que je ne me suis jamais rendue coupable de trahison envers ma patrie.

Et cependant l'auteur du *Caractère de Frédéric-Guillaume III* ne cesse de m'outrager de la manière la plus affreuse. Il m'attaque, page 56, dans l'endroit le plus sensible, en écrivant que le prince royal, aujourd'hui le roi régnant, était indigné de ma fierté et de

mon insolence avec la reine sa mère. Hélas ! elle n'existe plus cette respectable princesse ; si elle vivait, elle serait la première à me défendre contre cette nouvelle calomnie. Bien loin de m'être comportée près d'elle avec insolence et fierté, ce qui supposerait que j'aurais été attaquée de démence, je ne ressentais pour son auguste personne que de l'amour et du respect; et si le rang suprême qu'elle occupait n'eût arrêté la manifestation de mes sentiments pour elle, que de fois me serais-je livrée au plaisir de les faire éclater ? Cette aimable princesse, quoi qu'on en ait pu dire, ne me croyait pas indigne de ses bonnes grâces. Elle venait souvent chez moi à Charlottembourg, et y passait des heures entières, pendant lesquelles elle donnait l'essor à la bienveillance qu'elle me portait. Le surintendant de sa maison, M. le comte Sayn de Witgenstein, fut le premier qui me donna l'agréable nouvelle qu'elle avait la bonté de se faire peindre pour moi. En effet, peu de temps après, une estafette apporta à Pyrmont son portrait au roi, qui me le remit de sa part. Auparavant j'avais reçu de sa propre main une bague avec cette devise : *Gage d'amitié*. Elle m'envoya ensuite des bracelets où étaient gravés ces mots : *Donnés par l'amitié*.

Hélas ! ce portrait chéri m'a été enlevé ; j'ai encore la bague et les bracelets ; je les conserverai jusqu'au dernier soupir comme un souvenir précieux de la meilleure et de la plus vertueuse des princesses. Que n'ai-je encore ces lettres pleines de confiance qu'elle m'écrivit différentes fois ! je confondrais l'accusation odieuse d'avoir démérité près d'elle. Ah ! parmi les pertes que j'ai faites, celle de ses lettres sera toujours l'objet de mes regrets les plus vifs.

Grâce au ciel, je n'aurai plus rien à démêler avec l'auteur du *Caractère de Frédéric-Guillaume III*, quand j'aurai réfuté la conversation qu'il prétend que j'ai eue avec le général Zastrow. Depuis le commencement jusqu'à la fin, on ne peut mentir avec plus de hardiesse. Je n'ai vu que deux fois dans ma vie M. de Zastrow. La première, à un dîner chez le conseiller intime Schultz, et la seconde à la terre de Marquard, chez le général Bischofswerder. Ce fut le roi qui m'y conduisit. Ma conversation avec M. de Zastrow ne roula que sur des choses indifférentes, et je fus bien éloignée de lui tenir les propos qui me sont attribués ; ma fierté eût été trop fortement compromise. Quoi ! j'aurais dit, d'une part, que mon empire ces-

serait avec la vie du roi, et de l'autre, que ce prince m'avait tirée de la misère! Que l'auteur du *Caractère de Frédéric - Guillaume III* apprenne que je n'ai jamais eu d'empire, que par conséquent je n'ai pu craindre de le perdre; et que la fille d'un artiste employé dans la chapelle de Frédéric-le-Grand, sans être dans l'opulence, n'a pas eu besoin qu'on la tirât de la misère.

Cependant je ne veux ni ne dois cacher à mes lecteurs un entretien que j'eus peu de temps avant la mort du roi, avec M. le comte de Haugwitz, et non avec le général Zastrow, parce que cet entretien a une espèce d'affinité avec la conversation que l'auteur du *Caractère de Frédéric-Guillaume III* suppose avoir été tenue entre le général et moi. Le comte de Haugwitz dînait chez le roi, à Postdam. S. M. était, ce jour-là, moins accablée que de coutume. On parla beaux arts, et le roi me pria de montrer au comte les paysages d'Hackert, nouvellement arrivés d'Italie, et qui étaient dans la salle de concert. J'avais fait, avec ce peintre, un voyage pittoresque en Italie, afin de choisir les sites qui me paraîtraient les plus intéressans et les plus agréables. Ce fut en partie cette circonstance qui fit dé-

sirer à S. M. que M. de Haugwitz vît ces tableaux, attendu qu'il connaissait parfaitement l'Italie. Le dîner fini, le comte de Haugwitz et moi passâmes dans la salle de concert. Après avoir admiré les tableaux qui s'offraient à nos yeux, ainsi que les sites charmants qui s'y trouvaient représentés, je dis à M. de Haugwitz que le temps pendant lequel j'avais voyagé en Italie, était un des plus heureux de ma vie, quoique je susse que ce voyage et ma présentation à la cour m'avaient fait une infinité d'ennemis. Cette demi-confidence me conduisit à une autre, et je lui avouai que je recevais de tous côtés des lettres anonymes dans lesquelles on me prévenait que tous les malheurs fondraient sur moi, dès que le roi aurait cessé de vivre. Je lui avouai néanmoins que n'ayant aucun reproche à me faire, et me reposant sur la justice du prince royal, j'attendais sans crainte les événements. M. de Haugwitz me répondit que je ne devais pas ajouter foi à ces menaces, et continuer de rendre par mes soins la situation du roi plus supportable; conduite qui ne pouvait être désapprouvée de personne. Notre entretien se termina là, et nous allâmes rejoindre le roi.

Puisque je viens d'entretenir mes lecteurs de

M. le comte Haugwitz, je pense que je dois profiter de cette occasion pour leur faire connaître un écrivain que je n'ai pas encore nommé : M. le conseiller intime Ephraim. Son ouvrage a pour titre : *Sur l'arrestation de la comtesse de Lichtenau, et quelques circonstances de sa vie ; Berlin* 1807. Cet écrivain que je n'ai jamais vu, et dont je n'avais jamais entendu parler, ne paraît pas être mon ennemi. Il me traite même avec beaucoup de ménagement. Il m'accuse, il est vrai, d'étourderie et de fierté ; mais il dit que je ne suis pas méchante. Il me regarde, en quelque sorte, comme sa compagne de malheur, et prétend que M. de Haugwitz est la cause du sort rigoureux qu'on nous a fait éprouver. Voilà précisément ce dont il m'importe de démontrer la fausseté. Premièrement, M. Ephraim avance que le comte de Haugwitz a donné, de la part du roi, au feld maréchal de Mœllendorf, l'ordre de m'arrêter, et de se saisir de tous mes papiers. Comme c'est à Postdam que mon arrestation a eu lieu, et à Berlin que l'auditeur Pitschel et le major Lützow ont mis le scellé sur mes papiers, j'ignore absolument la part que M. de Mœllendorf peut avoir prise à l'exécution des ordres du roi. Tout cela, jusqu'à présent, est

de peu de conséquence ; mais il n'en est pas de même à l'égard de mes papiers. M. Ephraim dit qu'on a trouvé dans le nombre plusieurs lettres de M. le comte de Haugwitz, offrant d'une part l'union méprisable de la flatterie et de la bassesse, et contenant de l'autre quelques confidences importantes, notamment celle qu'il était le chef secret des *Illuminés* (1). Il ajoute que le maréchal de Mœllendorf, au lieu de céder à la prière du comte de Haugwitz qui lui demandait en grâce la restitution de ses lettres, les a directement remises entre les mains du roi, et que c'est là la source de la haine qui existe aujourd'hui entre ces deux seigneurs. Je ne peux répondre à cela que ces mots de Crébillon : *Ah! quel conte!* Mais ce qu'il y a de très-positif, c'est que ma connaissance avec M. le comte de Haugwitz ne date que de l'année qui précéda la mort du roi ; je la fis à l'occasion du mariage de ma fille, la comtesse de la Marck avec le comte Stolberg, où M. de Haugwitz eut la complaisance de servir en même temps aux époux de tuteur et de témoin. Depuis cette époque nous nous sommes vus assez fréquemment, soit chez lui, soit

(1) Secte de visionnaires en Prusse.

chez moi. Je dirai même que sa société m'était infiniment agréable. Quant à notre correspondance, elle s'est bornée à des lettres insignifiantes, relatives à quelques invitations, et qui par conséquent ne pouvaient pas *offrir l'union méprisable de la flatterie et de la bassesse.* Jamais il ne m'a parlé de la secte des *Illuminés.* Il savait trop bien que leurs sentiments n'étaient pas les miens.

Mais ce n'est point assez pour M. Ephraim de falsifier la correspondance de M. le comte de Haugwitz avec moi, il fait encore parler ce ministre, et prétend qu'il a dit : *Si j'ai cultivé l'amitié de la comtesse de Lichtenau, c'était pour être instruit de tout ce qui se passait chez le roi.* Je jure que M. le comte de Haugwitz ne m'a jamais fait d'autres questions sur le roi que celles qui pouvaient avoir rapport à la santé de Sa Majesté lors de sa dernière maladie ; je lui crois même trop d'usage du monde pour avoir cherché à apprendre d'une femme des choses secrètes qui, vu le penchant naturel de son sexe à parler, auraient pu être dénaturées. Enfin M. Ephraim veut que toutes les attentions et les flatteries de M. le comte de Haugwitz n'ayent eu pour but que de lui faire obtenir la décoration de

l'Aigle noir ; il ajoute même que cette grâce ne lui a pas été plus tôt accordée, qu'il a rougi de me la devoir, et que, *par repentir*, il a préparé ma perte. M. Ephraim aura lu sans doute la critique sévère qui a été faite de son ouvrage dans un journal intitulé : *Die licht strahlen, le Rayon de lumière*. Je l'ai aussi lue cette critique, par un sentiment de commisération pour M. Ephraim ; mais j'ai bientôt été convaincue qu'on n'en disait pas plus qu'on ne devait en dire, et j'ai trouvé mille preuves que ce qu'il avait écrit était dénué de tout fondement. Quant à moi, je déclare publiquement que je n'ai contribué en aucune manière à faire avoir la décoration de l'Aigle noir à M. le comte de Haugwitz. Tout ce que je sais, c'est qu'il l'a obtenue du vivant de Frédéric-Guillaume II, sans qu'il eût besoin qu'on parlât en sa faveur, Sa Majesté étant satisfaite de ses services. Je sais encore que la nation, avant les malheurs de la Prusse, montrait pour lui la plus profonde estime, et avait vu avec plaisir la nouvelle faveur que le roi venait de lui accorder. Mes lecteurs conviendront maintenant qu'il est difficile de concevoir comment M. le comte de Haugwitz a pu rougir de me devoir une grâce à laquelle je n'ai concouru d'aucune

manière, et travailler ensuite, *par repentir*, à ma perte.

Je quitte M. Ephraim pour revenir à M. de Kœlln. Le premier n'a cité que des lettres qui sont censées m'avoir été écrites par le comte de Haugwitz, lettres dans lesquelles il est évident que ce ministre était le chef des *Illuminés*. M. de Kœlln va plus loin. Il rend publique une de mes lettres, datée de Pyrmont, adressée au roi, où je fais ainsi le portrait, ou plutôt le signalement d'un homme... extraordinaire :

Age mûr, dignité dans le maintien, du feu dans les yeux, génie profond et réfléchi.

Le roi me répond courrier pour courrier :

« C'est un des chefs des *Illuminés :* va le
» trouver, et demande-lui si je dois ou si je
» ne dois pas déclarer la guerre à la France. »

Par malheur, l'homme extraordinaire était parti. Je cours après lui, et le rencontre enfin à Pise, où il me dit d'un ton prophétique: *Dites au roi votre maître de bien se garder de commencer la guerre avec la France ; autrement la chute de son trône est certaine.* Le

roi, poursuit M. de Kœlln, a suivi ce conseil; et voilà comme Bonaparte a été libre de poursuivre ses victoires jusqu'aux portes de Vienne.

Tout ceci, je le jure, est nouveau pour moi, et je commence à être persuadée de la justesse de ce dicton : *Il ment comme un livre.* Si cette histoire regardait une autre femme; si je savais que l'héroïne a été effectivement à Pyrmont et à Pise, qu'elle a été en correspondance directe avec le roi; que S. M. elle-même a été accusée d'être de la secte des *Illuminés*, j'avoue que je croirais peut-être tout le reste, par la raison que cela a été imprimé. Mais comment tout un public peut-il se laisser ainsi abuser, et ajouter foi à un roman bâti sur quelques notes historiques. Je prie mes lecteurs de réfléchir sur les trois points que je vais leur soumettre.

Premièrement, je ne disconviens pas que je sois allée à Pise; j'y ai même passé un mois: mais il faut aussi que l'on sache que cette ville était le but de mon voyage en Italie, ma santé étant alors délabrée, et mes jours en danger. Le conseiller intime Brown me dit un jour que le plus sûr moyen de me rétablir était d'aller prendre les eaux de Pise, leur vertu ayant été démontrée par les plus habiles mé-

decins d'Italie, tels que Cocchi, Bianchi, Mesny, etc. Le roi eut la bonté d'insister pour que je suivisse le conseil de M. Brown, et mon départ fut arrêté. Je pris les eaux de Pise, j'y joignis des bains de mer, et je recouvrai la santé. Mes lecteurs trouveront une preuve de la vérité de ce que j'avance, dans la lettre flatteuse, datée de Berlin, le 16 mars 1796, que M. Brown m'adressa en Italie.

« Madame,

» Je suis reconnaissant, on ne peut l'être » plus, de la bonté que vous avez eue de pen- » ser à moi en demandant de mes nouvelles, » occupée comme vous êtes du grand monde » et des scènes ravissantes d'Italie. Soyez per- » suadée, Madame, que personne à Berlin » ne s'est intéressé plus vivement que moi » pour que votre voyage produisît tous les » bons effets que *j'en avais augurés;* et c'est » avec la plus grande satisfaction que j'ai » appris que *votre santé a beaucoup gagné.* » J'ai prié M. Steinberg de me faire savoir » quand un courrier devait partir, afin de » saisir cette occasion pour vous en faire mes » félicitations. Puis-je me flatter, Madame,

» que le temps n'est pas bien éloigné où il me
» sera permis de vous assurer de vive voix
» de cet attachement sincère et respectueux
» que je vous ai voué pour la vie ? En atten-
» dant, j'ai l'honneur de me dire, avec les
» sentiments de la plus parfaite estime et de la
» plus vive reconnaissance, etc. (1). »

Ainsi point de doute que je sois allée à Pise. Mais à quelle époque? dans le mois d'octobre 1795. La même question peut avoir lieu relativement aux différents voyages que j'ai faits à Pyrmont. Informé par la lettre de M. de Courtoys (2) qu'à mon retour d'Italie je me suis rendue, dans le mois de juillet 1796, à Pyrmont, M. de Kœlln conclut que j'ai séjourné, à cette époque, dans cette ville. Mais comment se pourrait-il qu'une affaire commencée, selon lui, à Pyrmont, eût été finie à Pise, tandis que mon voyage et mon séjour bien prouvé dans ces deux villes nécessitent tout le contraire, c'est-à-dire que l'affaire en question aurait dû commencer à Pise et finir à Pyrmont.

(1) Originale.

(2) *Voyez* page 26.

Secondement, il me serait impossible, quand je le voudrais, de nier que j'ai souvent été en correspondance directe avec le roi, et que je lui ai envoyé d'Italie le journal de mon voyage, puisqu'on a trouvé ses réponses parmi mes papiers lorsqu'on les a saisis. Quant à la lettre datée de Pyrmont, que M. de Kœlln prétend que j'ai écrite au roi, le meilleur moyen de prouver qu'elle est controuvée est d'informer mes lecteurs que Frédéric-Guillaume II était, à cette époque, avec moi à Pyrmont, et que par conséquent je n'ai dû ni pu lui écrire de cette ville.

Troisièmement enfin, supposons que j'aye écrit au roi cette lettre, comment est-elle tombée entre les mains de M. de Kœlln ? Il me semble qu'une correspondance avec une tête couronnée n'est pas ordinairement livrée à la publicité. Si je soutiens fermement que toute cette correspondance sur le chef des *Illuminés* n'a jamais existé, M. de Kœlln sera bien embarrassé de prouver qu'elle est authentique ; et, s'il ne peut y parvenir, il doit nécessairement être regardé ou comme un faussaire, ou comme un sot qui s'est laissé tromper, et qui par conséquent ne mérite aucune espèce de croyance. D'ailleurs, s'il est

vrai qu'il ait été question du chef des *Illuminés* dans ma correspondance avec le roi, c'est une circonstance qui doit être connue de ceux qui ont été chargés de l'examen de mes papiers. Cette correspondance était sacrée pour moi, et je ne croirai jamais qu'on l'ait profanée au point d'en distraire quelques pièces pour les donner à l'auteur des *Lettres confidentielles*.

Mais, puisque M. de Kœlln a parlé de *Pise*, de *l'Italie*, de *Pyrmont*, de *la Rietz qui est devenue comtesse de Lichtenau*, je veux, sans cependant m'occuper particulièrement de lui, faire part à mes lecteurs de quelques anecdotes, et confondre en même temps plusieurs autres adversaires.

La calomnie est, comme l'avarice, insatiable. Ce n'était point assez qu'elle attaquât toutes mes démarches en Allemagne, il fallait qu'elle me suivît encore en Italie. Dans un libelle imprimé l'an 1800, ayant pour titre *Biographie de la Comtesse de Lichtenau*, on lit l'anecdote suivante :

« Un des favoris de la comtesse de Lichte-
» nau, le chanteur Conciliani, avait des pa-
» rents en Italie. La comtesse alla les voir, et,

» sans se faire connaître d'eux, leur demanda
» s'il était vrai qu'ils eussent un fils à Berlin.
» Les bonnes gens répondirent que oui. —
» Prend-il soin de vous, reprit la comtesse ?
» — Hélas ! non. Il a lui-même à peine de
» quoi vivre ; le comte (ils nommaient ainsi
» le roi) donne tout ce qu'il a à *une créature*
» *intrressée*, à la Rietz, et il ne reste rien pour
» les autres. Cette réponse mit la comtesse en
» fureur ; mais elle sut se contenir, et s'oc-
» cupa des moyens de se procurer une lettre
» de Conciliani. Elle y parvint, moyennant
» quelques louis qu'elle donna à ses parents.
» Elle envoya aussitôt cette lettre au roi. Con-
» ciliani fut mandé : on lui fit les plus vifs re-
» proches sur l'état de dénûment dans lequel
» il laissait sa famille, et on lui ôta une grande
» partie de son traitement qu'on envoya direc-
» tement à ces infortunés. »

Il m'en coûte infiniment de publier ce qui s'est passé entre les parents de Conciliani et moi ; mais l'honneur me l'ordonne, toute considération doit cesser. Autrefois Conciliani ne passait pas un seul jour sans venir ici me voir. J'admirais en lui un homme d'un talent rare : nous chantions ensemble, et, de cette manière, il restait souvent auprès de moi des heures en-

tières. Un jour, je ne me rappèle plus à quelle occasion il me dit qu'il avait des parents qui demeuraient à Siena, et qu'il leur envoyait annuellement une somme de 500 écus. Je pris de ce moment un vif intérêt à sa famille, et priai, lors de mon passage à Siena, M. de Filistri, qui voyageait avec moi, de prendre quelques informations sur elle. Il eut la complaisance de le faire, et découvrit bientôt la demeure de ces bonnes gens. Je m'y rendis. Mais quel spectacle aussi inattendu que douloureux ! Une vieille femme aveugle ; un homme et une autre femme, la misère et la douleur peintes sur le visage ; quatre enfants en bas âge couverts de haillons et mourants de froid. La vieille femme aveugle (1) était la mère de Conciliani ; l'homme (2) et l'autre femme, son frère et sa belle-sœur ; les quatre petits enfants, ses neveux. Je les invitai à venir chez moi le soir même ; ils le promirent et tinrent parole. Je leur témoignai alors combien j'étais

(1) Il y avait quatre ans que cette infortunée avait perdu la vue.

(2) Il était, ainsi que son frère, musicien; il jouait du violon.

étonnée de l'état malheureux dans lequel je les voyais réduits, sachant que Conciliani leur envoyait tous les ans 500 écus. Ils m'assurèrent qu'ils n'avaient jamais reçu de lui une somme si considérable; qu'à la vérité il leur avait fait passer quelques louis, mais que depuis long-temps il ne répondait plus à leurs lettres, quoiqu'ils le priassent avec instance de les secourir. Le lendemain, je pris de plus grandes informations sur ces bonnes gens: elles furent toutes à leur avantage. On me dit qu'ils étaient honnêtes, sobres et laborieux. Avant de quitter Siena, je leur donnai quelque argent, et informai de suite le roi de l'état misérable où je les avais trouvés, le priant d'engager Conciliani à venir à leur secours. Sa Majesté, vivement émue du tableau que je lui faisais, et pénétrée de la justice de la prière qui y était jointe, accomplit mon désir. J'appris bientôt qu'on avait retranché à Conciliani une partie de ses appointements pour l'envoyer directement à sa malheureuse famille.

C'est ainsi qu'en remplissant le devoir de l'humanité, je me suis peut-être attiré un ennemi de plus à la cour de Prusse.

L'auteur de la *Galerie de Caractères prussiens* fait encore contre moi et M. Hirt, con-

seiller aulique à Berlin, une longue dénonciation. Jusqu'à présent il ne m'avait mise en jeu qu'avec M. Lombard et le comte de Haugwitz. J'ai répondu ce que je devais répondre. Je dois maintenant repousser cette nouvelle dénonciation, quoiqu'elle soit plus particulièrement dirigée contre M. Hirt que contre moi; mais je veux auparavant discuter quelques points principaux de cet infâme libelle.

De tous les écrits qui ont paru depuis les malheurs de la Prusse (il en est sans doute plusieurs qui ne me sont pas parvenus), la *Galerie de Caractères prussiens* est celui qui m'a le plus profondément affectée; et, n'eût-on même pas parlé de moi dans cet ouvrage, la sensation qu'il m'a fait éprouver n'en eût pas été moins douloureuse. Grand Dieu! Quel tribunal terrible devant lequel tous les premiers fonctionnaires civils et militaires de l'Etat comparaissent tour à tour, et sont en grande partie livrés sans miséricorde à l'indignation et au mépris publics! L'article qui concerne le prince Louis-Ferdinand m'a fait frémir, et je n'ai pas eu la force de le lire en entier. Mes lecteurs se doutent bien que j'ai connu ce prince. Plein de génie, l'idole des Prussiens, on pouvait lui faire l'application de ce pro-

verbe : *Où il y a beaucoup de lumières, il y a beaucoup d'ombres.* Mais pourquoi l'auteur de la *Galerie de Caractères prussiens* jète-t-il un voile épais sur les *lumières*, et découvre-t-il entièrement les *ombres*? Non, je ne croirai jamais que le prince Louis-Ferdinand ait eu la pensée qu'on lui suppose : pensée que j'ai honte de confier au papier (1). Il me semble qu'il n'y aurait qu'un sage, juste appréciateur des démonstrations des hommes, possédant l'art profond de scruter leurs cœurs et de lire dans leurs plus secrets replis, à qui une telle inquisition pourrait être permise. L'auteur de la *Galerie de Caractères prussiens* est-il donc ce sage? Et la nature, par une faveur toute particulière, lui a-t-elle fait don de l'infaillibilité ? Incapable d'entrer dans un pareil examen, je n'en suivrai pas moins l'auteur pas à pas : et si cet article, peu important

(1) L'auteur de la *Galerie de Caractères prussiens* dit que le prince Louis-Ferdinand était un autre Philippe d'Orléans; qu'il voulait, ainsi que lui, se frayer par le crime un chemin au trône, et que son dessein était d'attenter aux jours de Frédéric-Guillaume III. Le prince Louis-Ferdinand a été tué dans la dernière guerre d'Allemagne, le 10 octobre 1806, près de Saalfeld; il était âgé de trente-quatre ans.

par lui-même, paraît trop long à quelques-uns de mes lecteurs, je les prie de réfléchir sur les conséquences, qui ne sauraient être indifférentes. Celui qui s'est trompé si fortement sur le compte de la comtesse de Lichtenau, doit avoir commis des erreurs non moins grandes sur le prince Louis-Ferdinand, et sur tous ceux qu'il a placés dans la *Galerie de Caractères prussiens.*

L'auteur débute ainsi, page 464 : *Lorsque la comtesse de Lichtenau arriva à Rome, M. Hirt eut le bonheur de lui servir de guide.* Je ferai remarquer ici, comme une erreur légère, que je n'étais pas encore, à cette époque, comtesse de Lichtenau, et que ce fut à Venise, quelque temps après, que je reçus la permission de prendre ce titre. M. Hirt, je ne m'en défends pas, a été mon guide. Quant au *bonheur*, j'avouerai franchement que je l'ai partagé avec lui ; je regardai même comme un honneur d'avoir un pareil guide, non seulement parce qu'il m'avait été recommandé par le prince Auguste d'Angleterre, mais parce que je ne pouvais être dans la société d'un homme plus instruit. Je conserve précieusement sa correspondance ; et, parmi le nombre considérable de lettres qu'il m'a écrites, j'en

choisis une que je vais transmettre à mes lecteurs :

« De tout cœur et en tout temps à vos or-
» dres, j'aurai l'honneur de me rendre chez
» vous à l'heure que vous m'indiquez, pour
» vous accompagner à Tivoli. La beauté du
» jour rendra délicieuses les heures que j'y pas-
» serai avec vous, et je n'aurai à me plaindre
» que de la rapidité avec laquelle elles s'écou-
» leront. Nous verrons, dans le plus grand
» détail, tout ce que ce lieu charmant ren-
» ferme de merveilleux. A propos de merveil-
» les, je me réjouis de la résolution que vous
» avez prise de vous faire peindre par la bonne
» et aimable Angélique Kaufmann ; vous mé-
» ritez à tous égards que votre image soit im-
» mortalisée par la main des Grâces, et le
» plaisir que l'artiste éprouvera en travaillant
» à votre portrait, m'est un sûr garant qu'il
» sera son chef-d'œuvre. Mais, hélas ! pour-
» quoi faut-il qu'une seconde résolution de
» votre part trouble la joie que m'a causée la
» première ? Le moment approche où vous
» devez quitter Rome ; tous mes vœux sont
» pour que vous renonciez à ce fatal projet.
» Puisse votre présence embellir encore long-

» temps ces lieux, et contribuer à la félicité
» du plus sincère de vos adorateurs !

» Alois Hirt. »

Quelle femme eût été assez insensible pour ne pas devenir l'amie d'un homme si aimable? L'auteur de la *Galerie de Caractères prussiens* ajoute que M. Hirt, à la vue des progrès que les Français faisaient en Italie, craignit que son *métier* n'allât mal, et qu'il résolut alors de quitter Rome et de retourner en Allemagne. J'ai entre les mains une grande lettre de M. Hirt, dans laquelle il m'ouvre son cœur relativement à Rome et à l'Allemagne; peut-être rendrai-je par la suite cette lettre publique, afin de faire paraître la vérité dans tout son jour. Je ne veux m'occuper pour l'instant que du vilain mot *métier*. Le séjour de Rome est sans doute plus intéressant pour un homme qui a mérité et obtenu le surnom de *Cicerone de la Souabe*, que celui de l'Allemagne, malgré tous les savants de cabinet dont elle fourmille. La connaissance des langues mortes et vivantes est sans contredit aussi rare que difficile; mais, quand on y joint, comme M. Hirt, celle des sciences et des beaux arts, on peut à bon

droit passer pour érudit. Quelques éclaircissements que je lui demandasse sur tout ce que je voyais d'étonnant et d'admirable en Italie, jamais je ne l'ai trouvé en défaut; il m'envoya même, avec la lettre dont je viens de parler, trois dessins d'autels antiques avec leur description, ainsi qu'une notice historique sur les quatre obélisques de Rome. Il est donc évident que la haine seule a pu se servir du mot *métier* en parlant de M. Hirt.

Il rencontra sur sa route, dit l'auteur de Caractères prussiens, *la comtesse de Lichtenau, qui, de son côté, se disposait à retourner en Allemagne*. Il est utile de remarquer que je ne suis partie d'Italie qu'au mois de juin 1796, accompagnée de M. le comte Sayn de Witgenstein, du marquis de Marescotti, de M. de Filistri, de mademoiselle Chappuis, et de mes domestiques. Je n'ai pu certainement fasciner les yeux de tant de personnes, au point de les empêcher de voir M. Hirt; eh bien! qu'elles disent s'il a voyagé avec moi, ou s'il m'a rencontrée sur sa route. Il est certain qu'il n'a quitté l'Italie qu'à la fin de l'automne de 1796, et qu'il est arrivé à Berlin avec l'aimable princesse de Dessau; ce que l'auteur de la *Galerie de Caractères prus-*

siens dit encore de mon *empressement*, de ma *complaisance* pour M. Hirt, sont autant de platitudes auxquelles je ne me donnerai pas la peine de répondre. Enfin, *mon arrivée à Berlin, où, par mon credit*..... Mais, à quoi bon transcrire ce long et fatigant passage ? Ne vaut-il pas mieux exposer la chose telle qu'elle s'est passée ?

De retour à Postdam, je rendis au roi un compte exact de mon voyage ; et comme je lui avais déjà parlé de M. Hirt dans le journal que je lui avais envoyé, il me témoigna le désir de le connaître. J'eus le plaisir de voir plusieurs fois M. Hirt à Berlin. Un jour qu'il passait par Postdam pour aller à Weimar, il vint me rendre une visite et prendre congé de moi. Je lui proposai aussitôt un appartement dont je pouvais disposer sur le cours. Il l'accepta, sous la condition qu'il serait libre de continuer le lendemain sa route. Le soir même, le roi vint chez moi. Je lui dis que M. Hirt était à Postdam, où il passait pour aller à Weimar. Le roi le fit prier de se rendre à l'instant même dans son palais. Après un assez long entretien, S. M., voyant qu'il persistait dans le dessein de ne pas séjourner plus d'un jour à Postdam, lui dit, pour l'empêcher de partir, qu'il fallait

absolument qu'elle lui parlât le lendemain à la même heure. M. Hirt n'osa pas refuser, et fut exact au rendez-vous. La conversation roula long-temps sur l'Histoire naturelle ; le roi lui dit à ce sujet qu'il avait un grand nombre d'antiquités qui auraient du prix aux yeux des amateurs et même des connaisseurs, si elles étaient classées par ordre. M. Hirt remercia S. M. de la faveur qu'elle lui avait accordée, prit congé d'elle, et me fit ses derniers adieux. Sa voiture était devant sa porte, les chevaux attelés, et les postillons n'attendaient plus que l'ordre du départ. Le roi ayant remarqué, pendant les deux entretiens qu'il avait eus avec M. Hirt, que non seulement il était très-versé dans la science des antiques, mais qu'il possédait encore au plus haut degré celle de l'architecture, conçut le dessein de l'attacher à sa personne, comme pouvant lui être de la plus grande utilité pour les embellissements qu'il se proposait de faire à Berlin. En conséquence, il me pria d'employer tous mes efforts pour arrêter le départ de M. Hirt, et me chargea de lui faire savoir qu'il désirait lui parler encore une fois, afin de lui proposer un emploi honorable, et prendre avec lui des arrangements à ce sujet. J'instruisis au même

instant, par un billet, M. Hirt des desseins que le roi avait sur lui. Il eut, le lendemain, un nouvel entretien avec S. M., et parut infiniment satisfait des propositions qui lui furent faites. Je les ignore : tout ce que je sais, c'est qu'il fut nommé le jour même conseiller près de l'Académie des Sciences de Berlin, et que le roi donna des ordres pour qu'il fût de suite installé dans son emploi. Il le chargea en outre d'instruire son *quatrième*, et non son troisième fils (1), dans la science des antiques, pour laquelle ce prince montrait de grandes dispositions.

Frédéric-Guillaume II, en agissant ainsi, se montra bon roi et bon père. Je n'ai pris, comme on le voit, à tout cela, qu'une part très-indirecte. Si j'y eusse contribué seule, loin de m'en défendre, je serais la première à m'en glorifier, parce que je suis intimement persuadée que la ville de Berlin a fait, dans M. Hirt, une excellente acquisition. La meilleure preuve que j'en puisse donner, c'est qu'il a conservé sous le nouveau gouvernement son emploi et son traitement; qu'il est égale-

(1) Erreur légère de l'auteur de la *Galerie de Caractères prussiens*.

ment estimé du roi, de la reine, et qu'il reçoit souvent de LL. MM. des présents magnifiques, grâces que les journaux s'empressent de publier.

Point de doute que M. Hirt ne soit connu de la manière la plus avantageuse dans la république des lettres. On peut consulter, pour s'en convaincre, *l'Allemagne savante* de Meusels où l'on trouve un long catalogue des ouvrages qu'il a composés, tant en Italie qu'en Allemagne. Mais je ne m'étonne pas qu'aux yeux de ceux qui disent que l'Académie de Berlin n'est qu'un *heureux port ouvert aux littérateurs impotents*, M. Hirt ne soit qu'un très-petit savant. Je désire et j'espère qu'il s'en consolera. J'ose même me flatter que ce témoignage public de mon amitié y contribuera pour quelque chose.

Maintenant, c'est à Venise, dans le mois de mai 1796, que, si l'on en croit M. de Kœlln, *la Rietz a reçu le titre de comtesse de Lichtenau*. Ici, contre son honorable coutume, l'auteur des *Lettres confidentielles* ne fait point de commentaires; il réserve toutes ses forces pour ce qui suit. Mais qu'importe! assez d'autres ont radoté sans lui sur cette circonstance de ma vie, et dit tout ce qu'on pouvait

dire, à l'exception de la vérité. Quoi qu'il en soit, peut-on croire que j'étais alors assez dépourvue de bon sens pour ne pas prévoir les désagréments que le titre de comtesse me préparait? et n'est-il pas vraisemblable que, dans le cas où je n'aurais pas reçu ce don du ciel, quelques amis sincères m'auraient éclairée sur ce que devait m'attirer cette faveur de S. M.? Un de ces amis, je le nommerai dans la suite, m'écrivit immédiatement après ma disgrâce : « Je suis persuadé que si le roi ne vous avait » pas élevée au rang de comtesse, le public » n'aurait jamais cessé de vous aimer et de » vous estimer. Ce titre de comtesse a blessé » l'orgueil des nobles et excité l'envie de ceux » qui ne le sont pas. » Rien n'est plus vrai. Mais comment aurais-je pu m'en défendre! le roi m'envoya le diplome à Venise, par mon frère. S'il m'était permis de refuser mon ami, mon bienfaiteur, mon devoir était d'obéir à mon roi. Je combattais ses instances, depuis son avénement au trône. Vainement m'avait-il plusieurs fois représenté qu'il était inconvenant qu'une mère ne jouît pas des titres dont ses enfants étaient revêtus. Ma prévoyance me fournissait des armes contre ses désirs. Une circonstance me força enfin de céder. Il fut

question, pendant mon voyage d'Italie, de marier ma fille, la comtesse de la Mark, avec lord Hervey, fils de lord Bristol (cette alliance n'a pas eu lieu). Le roi m'écrivit lettres sur lettres, et, dans toutes, il me pressait d'accepter le titre de comtesse.

Et l'on m'ose accuser aujourd'hui avec tant d'amertume, d'avoir ambitionné, d'avoir tout fait pour obtenir ce malheureux titre! moi, qui ai refusé pendant trois ans de le prendre : ce qu'il m'est facile de prouver, par la date de mon diplome :

Donné dans notre résidence royale de Berlin, le 28 du mois d'avril, l'an de Notre Seigneur J. C. mil sept cent quatre-vingt-quatorze, et de notre règne le huitième.

Que répondront mes adversaires à cette pièce authentique?

Justifiée de l'accusation d'avoir brigué et sollicité le rang de comtesse, il me reste à répondre à cette question subdivisée en quatre points, *comment me suis-je comportée après avoir été nommée comtesse? — Comportée avec la famille royale? — Avec la Cour? — Avec le monde?* Je sens bien que tout ce que je dirai sur le premier point de cette question, et

toutes les preuves que je donnerai de mon innocence, ne me laveront jamais entièrement, aux yeux du public, de toutes les inculpations qui m'ont été faites. Hélas! la calomnie laisse toujours après elle des taches ineffaçables. Mais il me sera facile de combattre M. de Kœlln, lorsqu'il écrit:

On ne peut se figurer à quel point le prince royal était indigné, pendant les dernières années du règne de Frédéric-Guillaume II, de voir ce prince si mal environné. Son indignation se portait particulièrement sur la comtesse de Lichtenau qui, depuis sa présentation à la cour, traitait avec hauteur tous les princes du sang et la reine elle-même.

J'ai répondu, page 66, à une partie de cette calomnie, répétée par l'auteur du *Caractère de Frédéric-Guillaume II*, et mes lecteurs savent combien j'honorais et respectais la reine-mère. Il me reste à prouver que j'ai toujours été animée des mêmes sentiments pour le prince royal, aujourd'hui le roi régnant, et pour son auguste épouse. Qu'il me soit permis de raconter ici, pour ma justification, une petite anecdote.

Le 3 août 1797, le feu roi était à Pyrmont, il parut désirer qu'on fêtât le jour de la naissance du prince royal, et je composai à cette occasion quelques couplets ; point d'esprit, mais du sentiment. J'y peignais les miens pour le roi et pour le prince. Pendant le souper je chantai ces couplets ; on sortit de table, et je passai dans l'appartement voisin. Le prince royal vint à moi, et me fit ses remercîments dans les termes les plus affables ; son auguste épouse daigna y joindre les siens. Dans toutes les fêtes qui se sont données à la cour, cette princesse m'a toujours traitée avec la même bonté ; ce qui prouve assez que je n'ai jamais manqué ni aux égards, ni au respect que je devais à son rang et à sa personne. La comtesse Haak, à qui le roi me recommanda d'une manière particulière, peut dire quelle a été ma conduite, après ma présentation à la cour. Cette respectable dame ne m'eût certainement pas témoigné tant d'attachement, ni écrit des lettres si amicales, si ma conduite n'eût été honnête et décente.

Quant à mes égaux, je veux dire ceux qui n'appartenaient pas à l'ordre de la noblesse, je ne crois pas qu'ils puissent me reprocher de les avoir méconnus ou humiliés. J'ai dû,

sans doute, me conformer à l'étiquette, et garder certaines convenances que mon nouveau rang exigeait; mais j'ose faire un appel à tous ceux qui m'ont connue, avant que j'aye obtenu le titre de comtesse, de déclarer publiquement si j'ai changé de conduite à leur égard.

A propos de Pyrmont, M. de Kœlln n'est pas le seul qui se soit égayé sur le projet qu'on a eu d'acheter pour moi tout ce comté. Plusieurs écrivains se sont donné le même plaisir; mais ils ignorent, ainsi que M. de Kœlln, le fond de cette histoire. Je ne nie point qu'il y ait eu un plan formé relativement à ce projet. Mes lecteurs seraient bien étonnés si je leur nommais le prince allemand qui, contre ses propres intérêts, insista le plus pour que ce plan se réalisât; mais il ne fut pas adopté, parce que je m'y opposai, parce que je ne fis pas ce que mille autres à ma place auraient fait. Je craignais que la tête ne me tournât, en m'élevant si haut; et je fus alors bien plus satisfaite de moi-même, de mériter par un refus les éloges du roi, que de me voir maîtresse d'un bien si considérable. Cependant je suis assez franche pour avouer que je me repens aujourd'hui d'avoir été si généreusement désintéres-

sée ; avec un peu d'audace, j'aurais atteint ce dernier degré de grandeur ; la tête ne me tournerait plus, et je jouirais tranquillement d'une brillante fortune.

La calomnie qui, comme je l'ai dit, m'a suivie en Italie, revint avec moi en Allemagne. Il existe un ouvrage intitulé : *La Prusse appréciée*. Je ne l'ai pas lu ; mais j'ai devant les yeux un autre livre ayant pour titre : *Réfutation sans réplique de la Prusse appréciée*, par un ci-devant employé au service de Prusse, 1804. Quand un écrivain, animé du plus pur patriotisme, (je me plais à croire que l'auteur dont je parle a ce noble sentiment), entreprend la défense d'un gouvernement injustement attaqué ; sa conduite est sans contredit irréprochable. Si, dans cette disposition, il rend sa réfutation publique ; et s'il annonce qu'elle est *sans répilique*, il ne doit rien avancer dont il ne soit bien certain. Car, pour peu qu'il altère la vérité, il ne vaut pas mieux que celui qu'il réfute, et s'expose à être, à son tour, réfuté. Monsieur l'auteur de la *Réfutation sans réplique de la Prusse appréciée*, ceci vous regarde.

Vous dites avec la plus grande assurance : *Après que la comtesse de Lichtenau (ci-devant Rietz) eut fait prendre au roi la résolution*

définitive d'ôter aux marchands le commerce du tabac, et d'en former une administration royale, elle plaça ses fonds à 8 pour 100, auprès de ladite administration.

M. l'auteur *sans réplique*, permettez-moi de vous répliquer. Ce fut pendant mon absence que la ferme du tabac fut rétablie ; je n'en fus même instruite qu'à mon retour. M. Cohen, qui connaissait les conditions auxquelles cette ferme avait été adjugée, me supplia de représenter à S. M. que l'édit qu'elle venait de rendre causerait la ruine d'une infinité de familles qui vivaient du commerce du tabac, et de faire tout ce qui dépendrait de moi pour l'engager à retirer ce' édit.

Je crois inutile d'ajouter que M. Cohen parlait en homme intéressé, puisque mes lecteurs doivent se rappeler que je leur ai dit qu'il avait une superbe fabrique de tabac à Berlin. Ma réponse fut celle que je fis toujours quand on me demanda de m'immiscer dans les affaires du gouvernement, c'est-à-dire un refus. L'affaire en resta là, et je ne m'en occupai plus. Peu de temps après, le baron de Constant, volontaire dans les gendarmes, se présenta chez moi pour m'avertir qu'il venait de

voir, sur le mur de mon jardin, un placard dans lequel j'étais accusée d'avoir fait rétablir la ferme du tabac. Forte de mon innocence, je ris de cette accusation. Le même jour, M. de Constant alla dîner à l'hôtel de la ville de Paris; il y avait à table beaucoup de Berlinois et d'étrangers; on parla de la ferme du tabac, et quelqu'un dit que je l'avais fait rétablir, afin d'y placer 100,000 écus à un plus haut intérêt. M. de Constant, qui n'ignorait pas qu'à cette époque je ne possédais rien encore, repoussa cette calomnie avec tout le feu dont un brave et loyal Suisse peut être susceptible; il répondit qu'il n'y avait qu'un lâche qui pût faire une telle dénonciation, sans administrer les preuves sur lesquelles elle était fondée; il ajouta qu'il savait de très-bonne part que je n'avais point d'actions dans ladite ferme, mais qu'il ne pourrait pas en dire autant de plusieurs grands fonctionnaires de l'État, qui n'avaient pas rougi d'en prendre, ce qu'il était prêt à prouver à quiconque le désirerait. Le dîner ne fut pas plus tôt fini, qu'il accourut chez moi pour me rendre compte de ce qui venait de se passer; je le remerciai de la chaleur avec laquelle il m'avait défendue, et lui donnai l'assurance que jamais

chevalier n'avait pris parti pour une plus juste cause.

Je vois clairement aujourd'hui que cette calomnie à laquelle j'attachai dans le temps si peu d'importance, n'était lancée que dans l'intention de me faire passer pour une femme égoïste, à qui le bonheur et le malheur de la nation étaient indifférents. C'est ainsi qu'on a, de loin à loin, préparé ma disgrâce, et donné aux honnêtes gens des incertitudes sur ma loyauté et mon désintéressement. La meilleure preuve que je n'ai jamais été égoïste, est le peu de soin que j'ai pris de mettre ma fortune en sûreté pendant la vie de Frédéric-Guillaume II, et mon insouciance à m'en occuper. Rien cependant n'eût été plus naturel, et je sens aujourd'hui que j'ai eu grand tort de n'avoir pas été plus prévoyante. Je n'ajouterai rien à ce que M. de Constant a dit pour ma défense, et je me bornerai à prier des hommes dont l'impartialité et la probité sont généralement reconnues, M. de Reck, le président Kircheisen, le conseiller intime Beym, le major Lutzow, et même le conseiller intime Pitschel, de déclarer publiquement s'ils ont trouvé, lors de l'examen de mes papiers, la moindre trace que j'eusse un intérêt quelconque dans la ferme du tabac.

Pour un réfutateur *infaillible*, l'erreur que je viens de relever est un peu grossière. Cependant elle n'est rien en comparaison de celle que je trouve page 152. Qui ne croirait entendre un oracle parler? *Je dois au public la réfutation de l'histoire de la comtesse de Lichtenau, qu'on a tant falsifiée.* Un ouvrage qui remplirait ce but, serait assurément un œuvre bien méritoire. Car il est de toute vérité que jamais histoire ne fut plus falsifiée que celle de ma vie. Mais, hélas! le public, au lieu d'une *réfutation* que Monsieur le ci-devant employé au service de Prusse lui a promise, n'aura qu'une histoire encore plus mensongère que toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour. Fidèle à la parole que j'ai donnée en quittant la ville de Glogau, je garderai le plus profond silence sur la manière dont j'ai été traitée après mon arrestation; mais j'élèverai la voix et me défendrai de toutes mes forces contre des mensonges odieux et des accusations flétrissantes dont malheureusement les lois ne peuvent pas me garantir.

MM. de Reck, Kircheizen, Beym, Lutzow et Pitschel ont été, comme je l'ai déjà dit, chargés de l'examen de mes papiers. Le dernier se trouve singulièrement compromis

par l'auteur de la *Réfutation sans réplique.* Il a, si l'on en croit cet écrivain, brûlé des papiers qui pouvaient servir et à me justifier et à me faire paraître évidemment coupable. C'est M. Pitschel qui est attaqué, c'est à M. Pitschel à se défendre. Pour moi je déclare que je ne puis croire qu'il ait fait quelque chose en ma faveur, parce que je n'ai pas l'honneur d'être connue de lui, et encore moins qu'il ait cherché à me nuire, parce que la probité et la justice s'y opposaient. Quant à mes papiers, on me les a tous rendus, à l'exception des lettres du roi, de celles de la reine, et d'un journal écrit de ma main depuis nombre d'années. Est-ce ce journal entier, ou seulement une de ses parties, qu'on a livré aux flammes? Je n'en sais rien. Mais assurément ce ne sont ni les lettres du roi ni celles de la reine.

Le roi régnant, dit l'auteur de la Réfutation sans réplique, *a arrêté les poursuites de la chambre de justice dont l'opinion était que la comtesse de Lichtenau avait mérité de perdre la tête.* La chambre de justice existe encore. Je la supplie de déclarer s'il est vrai qu'elle m'a poursuivie et si l'opinion que j'avais mérité la peine de mort a été manifestée par elle. *Le roi*, ajoute le même auteur, *n'a pas voulu*

que la sentence fût portée. Où il n'y a pas de poursuites, il ne peut y avoir de sentence. L'ordre de mon emprisonnement et celui de ma pension de 4,000 écus sont émanés du roi seul.

Je ne puis donner ici aucun éclaircissement sur les raisons qui m'ont déterminée à consentir à la vente de mes maisons de Berlin et de Charlottembourg. J'observerai seulement que l'auteur n'a pas une connaissance exacte de cette affaire. De mon côté, j'ignore ce qu'il entend par un dédommagement qu'il prétend que le roi m'a donné pour les biens qui m'ont été confisqués. Jusqu'à présent je n'ai rien reçu : mais je ne renonce pas à cette espérance. Je ne suis pas plus instruite de prétendus paiements réclamés par divers ouvriers. Tout ce que je sais, c'est que M. Schickler qui, d'après les ordres du roi, avait fait plusieurs avances, soit pour les frais de mon voyage en Italie, soit pour ceux de quelques acquisitions relatives aux beaux arts, dont je m'étais chargée, n'était pas encore remboursé desdites avances, lorsque le roi mourut. Mais je m'aperçois que je fatigue encore mes lecteurs par des détails qui ne peuvent avoir de véritable intérêt que pour celle qui, comme moi, cherche à se

justifier pleinement. Je veux en conséquence interrompre un moment cette ennuyeuse digression, et communiquer, avant de la reprendre, à mes lecteurs, une lettre de Monsieur Uhden, résident de Prusse à Rome.

« Madame la Comtesse,

» C'est avec la joie la plus vive et la plus » sincère que j'ai appris par M. Hirt que votre » portrait était heureusement arrivé à Berlin. » Je me suis empressé de faire part de cette » agréable nouvelle à mademoiselle Angélique » Kaufmann. J'espère que les autres chef- » d'œuvres que je vous adresserai arriveront » de même à bon port; j'en ai fait partir, il y » a huit jours, trois caisses remplies. Voici le » détail de ce qu'elles renferment.

» *Première caisse.* Un grand nombre de ta- » bleaux roulés ; entre autres, trois copies » exécutées par Hofman, votre peintre, d'a- » près les peintures à fresque de Raphaël. » Elles sont ainsi marquées : (A) l'Ecole » d'Athênes. (B) Le Parnasse. (C) Saint Pierre » en prison. Deux paysages, un de Reinhard, » et un autre de Müller.

» *Seconde caisse.* Un modèle en liége de
» la Rotonde.

» *Troisième caisse.* Une superbe table de
» marbre, sculptée par Albacini. La pesanteur
» de cette dernière caisse m'a déterminé à
» vous l'envoyer par mer jusqu'à Hambourg.
» Vous la recevrez, selon toute apparence, à
» Berlin, dans le courant du mois d'octobre.
» Les deux autres vous parviendront par la
» voie ordinaire, c'est-à-dire par rouliers.

» M. Hofman travaille, depuis quelques se-
» maines, avec son ardeur accoutumée, et il
» aura vraisemblablement fini à la fin de cette
» année les ouvrages que vous lui avez com-
» mandés. Le pape est parfaitement remis de
» toutes ses alarmes; et sa santé, à quelque
» faiblesse près, est aussi bonne que son grand
» âge peut le permettre.

» Je suis avec le plus profond respect,

» Madame, etc. »

UHDEN.

Rome, 29 juillet 1797.

J'ai déjà dit que M. Schickler n'était pas remboursé de ses avances, lorsque le roi mourut. Il s'adressa donc directement à moi, ce qui établit entre nous un procès. Frédéric-Guillaume III termina notre différend, en acquittant la somme réclamée par M. Schickler, somme qui ne s'élevait pas à 80,000 écus, mais tout au plus à 30,000. J'avais deux droits incontestables à la justice de S. M. Je n'étais pas débitrice, et ma fortune se trouvait anéantie. Tous ces tableaux, ainsi que les autres objets envoyés d'Italie, sont maintenant dans le palais du roi.

Le fameux ébéniste de Neuwied, Rœncher, n'avait aucune réclamation à me faire. Il m'a vendu une seule table que je lui ai payée sur-le-champ dix louis d'or. J'ai eu à la vérité trois bureaux sortis de ses ateliers, dont deux me furent donnés par le feu roi, et le troisième par le grand-veneur, M. Splittgerber (1). Je me rappèle très-bien que Rœncher a fourni à la

(1) L'amitié seule engagea M. Splittgerber à m'offrir ce joli présent. Je ne l'ai protégé en aucune manière. Lors de l'avénement de Frédéric-Guillaume II au trône, il perdit une superbe rafinerie de sucre qu'il exploitait.

Cour plusieurs autres meubles de prix. Ils doivent se trouver au palais. Pour moi, je jure qu'il ne m'a jamais rien livré, à l'exception de la table que je lui ai payée.

Voilà tout ce que j'ai à répondre à l'auteur de la *Réfutation sans réplique de la Prusse appréciée* : il aurait sans doute mieux fait d'employer son temps et sa plume à toute autre chose qu'à écrire une histoire encore plus ridicule et plus mensongère que celle qu'il a prétendu réfuter.

Je reviens maintenant, pour la dernière fois, à M. de Kœlln. Mais quelle longue et pénible carrière il me reste à parcourir! Ce n'est donc pas assez pour lui d'attaquer avec d'autres écrivains ma liaison avec le roi! il me poursuit jusque dans la prison où j'ai été renfermée; il scrute ma vie privée comme épouse, et le dernier mot qu'il prononce contre moi est une infamie plus révoltante que toutes les autres. Ce n'est qu'après les plus violents combats que j'ai pu reprendre le calme qui m'est si nécessaire pour répondre à de semblables horreurs. Je supplie mes lecteurs de me prêter toute leur attention, et de ne juger entre M. de Kœlln et moi qu'après m'avoir entendue.

Je vais commencer à la page 103. — Je frémis!..... du courage!

Ce fut le matin que le roi rendit le dernier soupir. Ses favoris l'abandonnèrent à des mains mercenaires qui le servirent dans son agonie. La veille de sa mort, la Lichtenau retourna de bonne heure à Charlottembourg. Elle y dormit d'un sommeil tranquille ; et le lendemain, à son réveil, elle demanda froidement comment il avait passé la nuit. Elle demeurait sur le cours à l'hôtel des Gentilshommes.

Quel abominable passage! mais sans doute il paraît plein d'éloquence à M. de Kœlln, puisqu'il lui procure le plaisir d'enfoncer le poignard dans le cœur d'une femme infortunée. Quel lecteur sensible n'aura pas frémi avec moi ? Me rappeler les derniers moments et la mort de mon meilleur ami, de mon auguste bienfaiteur, c'est rouvrir, c'est déchirer toutes les plaies de mon âme. Mais que dis je ? le souvenir de cette mort, quelque cruel qu'il soit, l'est encore moins que les circonstances affreuses dont M. de Kœlln l'accompagne; faire de moi la femme la plus insensible, la créature la plus ingrate; dire que j'ai aban-

donné, sur son lit de mort, mon ami, mon bienfaiteur; que mon sommeil a été tranquille, et qu'à mon réveil j'ai demandé froidement comment il avait passé la nuit.... Grand Dieu! donne-moi la force de raconter cette douloureuse catastrophe.

Il est de toute fausseté qu'on ait abandonné le roi à des mains mercenaires. Ses amis consternés étaient dans les appartements voisins du sien, prêts à recevoir ses ordres; mais il ne les a point fait appeler. Ce fut à Venise que je reçus l'affligeante nouvelle de la maladie du roi. Il me priait instamment de hâter mon retour. Je partis sur-le-champ; je fis la plus grande diligence, et, à mon arrivée à Charlottembourg, je le trouvai déjà extraordinairement changé. Pendant dix-huit mois qu'a duré sa maladie, à quelques interruptions près, je ne l'ai pas quitté un seul instant; et, depuis le 26 septembre 1797 qu'il partit pour Postdam, jusqu'au 16 novembre, jour si fatal pour moi, on m'a toujours vue près de son lit de mort, à l'exception du temps que j'employai à faire, par ses ordres, deux voyages à Berlin, pour y chercher des remèdes dans sa pharmacie particulière.

Le 15 novembre, à huit heures et demie du soir, le roi se sentit beaucoup plus mal, et eut une forte hémorragie. Je fis d'abord tout ce qui dépendit de moi pour arrêter avec mon mouchoir le sang qui coulait en abondance, et j'appelai le conseiller intime Selle, qui était dans l'appartement voisin. J'étais moi-même mourante. M. Selle m'invita à reprendre mes sens et à m'armer de courage, disant que le roi touchait à sa dernière heure. Il m'avait déjà prévenue, il y avait environ six semaines, devant le conseiller intime Brown, que l'état de Sa Majesté ne laissait aucun espoir. Quoique je dusse être ainsi depuis long-temps préparée à cet événement funeste, je fus si frappée des dernières paroles de M. Selle, que, dans mon désespoir, et sans savoir ce que je faisais, je courus comme une folle dans le jardin, et m'y promenai à grands pas. Ma femme-de-chambre, Henriette Plœger, voyant l'état affreux dans lequel la douleur et l'effroi venaient de me réduire, me fit aussitôt transporter chez moi. On me mit au lit. M. Selle fut appelé : il accourut, trouva mes jours en danger, et envoya une estafette à la ville pour y chercher quelques médicaments dont il n'avait pas prévu qu'il aurait besoin. Lorsqu'après un long éva-

nouissement, je commençai à revoir la lumière, je témoignai à M. Selle le désir que j'avais de retourner auprès du roi. Il m'ordonna de n'en rien faire, et, sur toutes choses, de rester couchée. Une heure était à peine écoulée, que je lui fis dire que rien ne pouvait plus me retenir, et que je voulais absolument voir le roi. On me répondit de sa part que Sa Majesté reposait; et, à chaque message qui suivit, je reçus la même réponse : on me dit même, la dernière fois, que le roi avait passé une bonne nuit, et qu'il se trouvait un peu mieux : illusion trompeuse par laquelle on voulait m'empêcher de le revoir ! Bientôt après je vis entrer ma mère, mon fils, son gouverneur, le colonel Dampmartin et mademoiselle Chappuis, fondant en larmes. Tout mon sang se glaça dans mes veines, et je pus à peine balbutier quelques mots. Mais une révolution subite se fait tout-à-coup en moi; je recouvre toutes mes forces : je saute à bas de mon lit, et vole à la fenêtre... Plus de doute, le roi n'est plus ! La garde, en grande tenue, se porte lentement vers le palais pour rendre les derniers honneurs à ses restes inanimés. Je jète un cri, mes genoux faiblissent, et je tombe abîmée de douleur. Ma mère, prosternée près de moi, s'é-

crie : « Oui, ma fille, Frédéric II a cessé de » vivre; mais il est là (en me montrant le ciel), » là où toutes les douleurs humaines trouvent » leur terme. » C'est dans ce comble de désespoir, au milieu et en présence de mes parents et de mes amis, que le colonel Zastrow et le major Kleist vinrent m'apprendre que le nouveau roi leur avait donné l'ordre de m'arrêter.

J'en appèle aujourd'hui à tous ceux qui étaient alors au service de Frédéric-Guillaume II, et dont la plupart sont restés à celui du roi régnant, au premier chirurgien de la cour, M. Gœrke, à M. le conseiller intime Brown, enfin à tous les amis de feu M. Selle, et je les supplie de déclarer s'il est vrai que j'aye quitté le roi pendant tout le temps de sa maladie.

Oui, je le répète, et je le sens à la douleur que j'éprouve, on ne pouvait me présenter un plus douloureux souvenir. Mais mes lecteurs auront sans doute remarqué que cet abominable passage des *Lettres confidentielles* joint au dénûment de toute vérité celui de toute vraisemblance. Car, qui pourra jamais supposer que celle qui, pour soigner son ami malade, a sacrifié sa liberté, sa fortune, son honneur,

ait pu l'abandonner à ses derniers moments ? Si j'eusse été capable d'une aussi noire ingratitude, je me serais occupée de mettre en sûreté et ma personne et ma fortune. Quelque cruelle, quelque déchirante que soit la manière dont M. de Kœlln m'a calomniée, je veux bien croire, pour l'honneur de l'humanité, que s'il eût été témoin des souffrances du roi, de ma douleur, de mes craintes, de mon désespoir, il m'aurait un peu plus ménagée. Quoique dix ans se soient écoulés depuis que j'ai perdu mon auguste bienfaiteur, les plaies de mon cœur ne sont pas encore cicatrisées et ne se cicatriseront jamais. Je cite donc M. de Kœlln devant le tribunal du public, je le cite devant toute la terre, et lui dis hautement qu'il en a imposé. La seule vérité qu'il ait dite, c'est que je demeurais sur le Cours, à l'hôtel des Gentilshommes.

Cependant ma persévérance auprès du roi, bien loin de pouvoir être regardée comme une action méritoire, n'était peut-être qu'une suite de mon imprudence et de mon peu de jugement. Je n'ai pas quitté mon ami, mon bienfaiteur ; je lui ai prodigué tous mes soins pendant le cours de sa longue maladie, sans savoir ce que je faisais, pourquoi je le faisais, par

un entraînement naturel. Si j'eusse été assez maîtresse de moi pour prévoir, dans ces cruels moments, ce qui devait m'arriver, il n'est pas douteux que j'aurais accompli ces paroles de M. de Kœlln : *Ses favoris l'abandonnèrent.*

Ce reproche de la part de M. de Kœlln me met dans la nécessité de révéler une anecdote que jusqu'ici j'avais cru devoir taire. Depuis long-temps on m'avait prévenue du danger dont j'étais menacée. Mes bons amis, M. et madame Denis, lord Bristol, ladi Nasebeth et le colonel Dampmartin me prédirent à Pyrmont tout ce qui m'est arrivé depuis. M. de Constant, général au service de Hollande, et frère aîné de celui dont j'ai parlé page 99, enchérit sur ces prédictions funestes, et me dit un jour, en présence de ma sœur, qu'il savait positivement qu'on me calomniait de la manière la plus affreuse auprès du prince royal, et que le seul moyen de me soustraire aux suites de ces calomnies était de rassembler ma fortune, et de chercher un asyle en Angleterre ou en Suisse. L'innocence est confiante, et la crainte n'a point d'empire sur elle. Je répondis à M. de Constant que j'étais très-décidée à ne jamais me séparer du roi. — Eh bien, reprit-il,

puisque les plus sages conseils ne peuvent vous faire changer de résolution, je préviendrai Sa Majesté elle-même de l'orage qui s'accumule et qui gronde déjà sur votre tête. — Gardez-vous bien, si je vous suis chère, de hasarder une telle démarche; je connais la sensibilité du roi, j'ose dire l'attachement qu'il me porte; vous lui causeriez une révolution qui pourrait devenir fatale. — Vous me le défendez? — Je vous en conjure. — Adieu; j'ai rempli le devoir que m'imposait l'amitié : nous ne nous reverrons plus. — Il a tenu parole, je ne l'ai jamais revu.

Cette anecdote est naturelle et facile à croire. Il en est une autre couverte jusqu'à ce jour d'un voile encore plus épais, voile que je n'aurais jamais levé, si l'on ne m'eût attaquée et blessée au vif dans ce que j'ai de plus cher, dans mon honneur. Mais, avant de rendre publique cette nouvelle anecdote, quelques légers éclaircissements sont indispensables.

J'ai fait part à mes lecteurs, dans les premières pages de ces Mémoires, de la bonté que le prince royal avait eue de présider lui-même à mon instruction. Comme il serait possible qu'on élevât là-dessus quelques doutes, je vais transcrire ici une petite notice que

je fis alors sur un trait historique tiré du théâtre de Schiller (1).

« Son fils, Albert d'Autriche, après s'être
» saisi de la couronne impériale en conqué-
» rant, voulut ériger la Suisse en principauté,
» et en faire un apanage à un de ses fils. Quoi-
» que les habitants des cantons de Lucerne,
» Zurich et Glaris eussent la précieuse préro-
» gative d'être membres libres du corps Ger-
» manique, l'empereur Rodolphe de Habs-
» bourg, père d'Albert, et Albert lui-même,
» étaient parvenus à mettre ces peuples dans
» une espèce de dépendance. Les juges, bail-
» lifs, ou gouverneurs, que leur donnèrent ces
» princes, abusèrent bientôt de leur autorité.
» Arnold de Melchtal, Werner de Stauffach
» et Walter Furts formèrent alors le généreux
» projet de briser leur joug commun. Ils asso-
» cièrent secrètement au serment par lequel
» ils s'étaient liés, six autres personnes qui,
» de concert avec eux, soulevèrent les can-
» tons de Schwitz, d'Uri et d'Underwald. Le

(1) Lorsque nos leçons étaient finies, le prince royal exigeait que j'en fisse des extraits qu'il corrigeait ensuite.

» barbare gouverneur du dernier de ces can-
» tons, Geisler ou Gisler, ordonna à Guil-
» laume Tell, sous peine de la vie, d'abat-
» tre, d'un coup de flèche, une pomme pla-
» cée sur la tête de son fils. Peu de temps
» après, Tell immola Geisler à sa juste ven-
» geance, et le peuple en fureur détruisit de
» fond en comble le château qu'il habitait.
» Albert se préparait à marcher contre les
» Suisses, lorsque la mort le surprit. Léopold,
» duc d'Autriche, rassembla aussitôt une armée
» de vingt-mille hommes, avec laquelle il eut
» l'imprudence de s'engager entre un petit lac
» appelé *Egeri-sée*, et une montagne escar-
» pée, dans un lieu nommé *Morgarten*. Quatre
» ou cinq cents Suisses, déployant la même
» habileté que les Lacédémoniens au passage
» des Thermopyles, si renommé dans l'his-
» toire, attendirent de pied ferme les Autri-
» chiens, et, dans le même instant, le reste
» de leurs troupes fondit sur l'armée ennemie
» et la culbuta. Cette victoire mémorable,
» remportée l'an 1315, fut suivie de plus de
» soixante combats que les Suisses livrèrent
» aux Autrichiens avant de pouvoir achever
» la conquête de leur liberté. Dès qu'ils eurent
» atteint ce but, et délivré entièrement leur

» pays de tous leurs oppresseurs, ils se livrè-
» rent à l'agriculture, et s'occupèrent à fer-
» tiliser leurs arides montagnes. »

Mes lecteurs conviendront maintenant que je peux dire, sans être vaine, que, parmi toutes les femmes que l'histoire a donnée aux princes pour maîtresses, il n'en est aucune qui se trouve dans le cas de m'être comparée. Je ne prétends parler ni de beauté, ni de grâces, ni d'esprit. Mais qu'on m'en cite une qui ait eu comme moi le bonheur d'avoir eu son amant pour maître? Qu'on me nomme un prince qui ait goûté, comme Frédéric-Guillaume II, le délicieux plaisir de se complaire dans son propre ouvrage, et de dire: Mon écolière reconnaissante sera mon amie jusqu'à la mort? Dès la première année de ma liaison avec le prince royal, je fus la confidente de ses plus secrètes pensées. Un jour qu'il m'avouait avec franchise qu'il avait quelques torts à se reprocher envers mon sexe, il me jura qu'il ne m'abandonnerait jamais, et que si le ciel disposait de ma vie avant la sienne, personne que lui ne me fermerait les yeux. Il tenait un canif; il en enfonça la pointe dans la paume de sa main gauche, et écrivit, avec son sang, sur un

petit papier, le serment que sa bouche venait de prononcer avec un ton si solennel. J'entreprendrais vainement de peindre l'émotion que me causa cette action du prince. Il s'en aperçut, et en profita pour me prier d'imiter son exemple. Je m'empressai de le satisfaire, et traçai, ainsi que lui, de mon sang, la promesse de rester son amie jusqu'au tombeau, et de ne l'abandonner jamais (1). On a dû trouver après sa mort cette promesse dans ses papiers. Nous avons été tous les deux fidèles à nos serments. Nous rompîmes, il est vrai, le nœud de l'amour; mais ce fut d'un commun accord, et pour nous mieux enchaîner avec les liens d'une amitié inviolable. D'autres maîtresses régnèrent sur ses sens, j'en fus instruite, et ne leur portai pas envie; l'ami me restait. La guerre et mon voyage d'Italie nous séparèrent pendant un long laps de temps. Une correspondance suivie charma les rigueurs de l'absence; et le jour où nous nous revîmes, fut un jour de triomphe

(1) Le désir de reconnaître le témoignage d'attachement que le prince royal venait de me donner, ne me permit pas de me piquer la main avec précaution; je me fis une profonde blessure dont je me suis même ressentie long-temps.

pour l'amitié. Il ne voulut pas me permettre d'épouser lord Templeton ; mais les raisons de son refus me le rendirent encore plus cher. Il craignait que je ne quittasse la Prusse, et que je n'allasse me fixer pour toujours en Angleterre. Cependant, quelque désir qu'il eût que je restasse près de lui, dès qu'il s'aperçut que ma santé devenait languissante, et que je marchais à grands pas vers la tombe, il fut le premier à m'engager à retourner en Italie. Je lui fus ainsi redevable de mon parfait rétablissement. Hélas ! mon tour vint de tenir ma promesse, et le ciel m'est témoin si j'y ai manqué. Si je n'ai pas assisté à ses derniers moments, si je ne lui ai pas fermé les yeux, c'est qu'on m'en a empêchée. Ah ! que n'ai-je pu m'acquitter de ce triste devoir, et mourir après l'avoir rempli !

J'essuie mes larmes, et je reviens à M. de Kœlln. La manière dont il parle (page 126 des *Lettres Confidentielles*) de mon arrestation et de ma mise en liberté, me met dans un double embarras. D'un côté, des autorités que je respecte m'ont défendu d'en publier les circonstances. De l'autre, M. de Kœlln me traite dans cette occasion avec tant de douceur, tant d'indulgence, que j'ai peine à croire que ce qui précède et ce qui suit puissent

être sortis de la même plume. Il dit même, ce qui me paraît un peu osé pour un conseiller de guerre prussien, que mon arrestation a été ordonnée avec trop de précipitation, et que le roi régnant est sorti de son caractère; heureusement il l'y fait rentrer aussitôt, et l'approuve de m'avoir accordé une pension de 4,000 écus. Je n'ai que peu de mots à répondre à cela. De deux choses l'une; ou M. de Kœlln ne devait jamais se permettre contre moi de si horribles calomnies, ou il devait garder le silence sur mon arrestation et sur ma mise en liberté. Vouloir, après tout ce qu'il a écrit sur mon compte, me faire passer pour innocente, est une contradiction trop grande pour qu'elle ne soit pas aperçue des personnes les moins attentives et les moins réfléchies. D'ailleurs, j'avouerai à M. de Kœlln qu'il a perdu sa peine, et que si jamais le sort me devient favorable, je ne me croirai obligée envers lui à aucun remercîment pour ce passage bénévole des *Lettres confidentielles*.

Les voilà donc enfin terminées ces *Lettres confidentielles*, pour ce qui me regarde, et je n'aurai, grâces au ciel, plus rien à démêler avec M. de Kœlln. Espoir trompeur! j'aperçois, hélas! un supplément accompagné d'additions,

dont la quatrième , page 549, m'est particulièrement consacrée. M. de Kœlln s'y montre encore le plus déhonté des imposteurs, et je ne sais pas en vérité si j'aurai la force de lui répondre. S'il faut l'en croire, j'ai acheté une des plus jolies maisons de Glogau , je l'ai fait peindre dans le goût le plus moderne, j'y ai donné des thés , et tenu assemblée. Autant de mots , autant de mensonges. Je n'ai jamais eu à Glogau de maison à moi appartenante ; et , pendant tout le temps que j'ai séjourné dans cette ville , j'ai demeuré constamment chez le conseiller intime, M. de Bismarck, qui occupe aujourd'hui un appartement chez moi à Breslau. J'ai fait, il est vrai , venir de Berlin quelques meubles qui me manquaient, mais il n'a jamais été question ni de peintre ni de peinture. Ma société était composée du commandant, M. Dessauniers , de sa famille , du capitaine Nothhardt, des secrétaires de la chambre , Benkowitz et Gærtner , du conseiller de la cour Schuster, du professeur Buttner, enfin de M. Nagel et de son épouse. Si je leur ai quelquefois offert une modeste collation , on ne doit pas en conclure que j'ai donné des thés et tenu assemblée. M. de Kœlln vint à cette époque à Glogau ; je ne l'invitai pas. Si

je l'eusse fait, peut-être jouerais-je un tout autre rôle dans les *Lettres confidentielles.*

Le bruit a couru que le capitaine Nothhardt, après avoir été quelque temps enchaîné à mon char, m'avait fait des propositions de mariage. On a même ajouté qu'il avait voulu m'enlever. Fort heureusement pour moi, M. de Kœlln n'en a pas été instruit : si ces bruits de mariage et d'enlèvement étaient parvenus jusqu'à lui, il m'eût traitée sans miséricorde. Je suis ravie qu'il ait dit que MM. Benkowitz, Nagel et compagnie, trouvaient mon vin excellent ; quand on invite les gens, ce n'est pas pour leur faire boire de la piquette.

Je ne sais pourquoi M. de Kœlln tombe avec sa douceur accoutumée sur quelqu'un que j'ai vu à Glogau, le bon, l'honnête M. Fink. Je pourrais me dispenser de prendre sa défense, puisque sa fille avantageusement connue dans la république des lettres, par un charmant recueil de poésies, et par un talent particulier pour l'épigramme, est bien en état de le venger. Mais comme, malgré toute sa tendresse filiale, mademoiselle Fink pourrait trouver M. de Kœlln indigne de sa lyre, je dirai, dans la meilleure prose possible, que M. Fink est un parfait honnête homme. Si, après le

renversement de sa fortune, il a cherché et trouvé des ressources dans la littérature et les beaux arts, il n'en est que plus estimable. Que de gens ruinés voudraient avoir ses talents! Quoiqu'il ait séjourné pendant quelque temps à Kœben, il est faux qu'il y ait tenu un café. Mais pardon, mille pardons, mon cher M. Fink, c'est moi qui, sans m'en douter, vous ai mis aux prises avec M. de Kœlln. Vous saviez que j'aimais passionnément la musique; vous m'avez présenté M. Fontano de Holbein; ce jeune homme est devenu mon époux. Il était naturel que M. de Kœlln exerçât sur vous sa calomnie. Mais patience, son triomphe ne sera pas long; et, puisqu'il me force d'entretenir le public de choses qui devraient lui être absolument etrangères, je veux le combattre à toute outrance, et ne lui laisser que la honte d'avoir été vaincu par une femme.

Si, comme homme de lettres, M. de Kœlln était digne d'estime; si, comme particulier, il jouissait dans le monde de la réputation d'un homme intègre, j'avoue que je serais à jamais déshonorée, et qu'il ne me resterait d'autre parti à prendre que d'aller cacher ma honte dans le désert le plus reculé. Grâces au ciel, M. de Kœlln s'est assez fait connaître; et, avant

même que j'eusse la pensée d'écrire ces Mémoires, l'opinion publique en avait fait justice. A-t-il lu l'ouvrage qui a pour titre : *Réponse aux Lettres confidentielles* et au *Tison ardent*, de M. de Kœlln, par M. de Held, 1808? Pour moi, quoiqu'il fût bien naturel que la lecture de cet ouvrage me causât quelque joie, elle a produit un effet tout contraire, elle m'a fait frémir. Jamais, il est vrai, on ne couvrit un auteur de tant de mépris, jamais on ne lui arracha le masque avec tant de hardiesse. Je serais curieuse de savoir comment M. de Kœlln aura trouvé la gentillesse suivante, de M. de Held, lui qui en a débité publiquement de si fortes sur mon compte : *Le profil de l'Hercule balayant de la boue, représenté sur la couverture du quatrième cahier du* Tison ardent, *ressemble parfaitement à M. de Kœlln, qu'on peut avec raison nommer* l'Hercule en caricature, *puisqu'au lieu de balayer la boue il en jète encore.* Mais ce que dit de lui M. de Buchholz est bien plus piquant. Je ne connais ce dernier que par le portrait flatteur qu'en fait l'auteur de la *Galerie de Caractères prussiens*, et par un ouvrage de sa composition sur l'*Origine de la Noblesse*, ce qui ne peut assurément me donner de lui qu'une idée très-avan-

tageuse. Eh bien, M. de Buchholz était l'ami intime de M. de Kœlln; il voulut même être le médiateur de sa querelle avec M. de Held; mais quand il eut appris, dans cette occasion, à mieux connaître M. de Kœlln, et qu'il se fut convaincu qu'il était indigne de son amitié, il se rangea du côté de M. de Held, et lui permit de faire imprimer toutes ses lettres. Je n'en citerai que deux passages; M. de Kœlln y est peint de main de maître.

Ier. *Non seulement M. de Kœlln est indiscret, mais il n'a point d'âme. Ses* Lettres confidentielles *m'ont causé autant d'indignation que de dégoût; c'est un bavardage continuel, digne des tavernes.*

IIe. *M. de Kœlln m'a cherché une mauvaise querelle; mais qu'y a-t-il gagné? le mépris général.*

Puisque malheureusement je suis forcée de raconter les circonstances de mon mariage, d'après la relation de M. de Kœlln, je prie mes lecteurs de ne point envisager cet auteur comme un *gentilhomme prussien*, un *conseiller de guerre*, mais comme un *Hercule en caricature*, un *écrivain de taverne*, aussi méprisé que méprisable.

Relation du mariage de la comtesse de Lichtenau avec M. de Holbein. (C'est moi qui suis censée parler).

« Fontano, ci-devant moucheur de chandelles au théâtre de Posen, Italien de naissance, brillant de jeunesse et plein de feu, me fut présenté par M. Fink en qualité de musicien. Ravie, extasiée à sa première vue, je l'engageai à venir tous les jours chez moi, et, après quelques semaines, je lui proposai, dans ma propre maison, un appartement qu'il accepta. A peine la liberté me fut-elle rendue, que je partis avec lui pour Vienne, où je le fis passer pour le comte de Holbein. Enfin, je l'épousai, et nous vinmes nous établir à Breslau. Mais hélas! le dégoût suivit de près l'amour que je lui avais inspiré; d'autres femmes plus jeunes que moi me remplacèrent dans son cœur, et je fus négligée. Un des maris offensés se livra aux transports de sa fureur jalouse; il assassina sa femme, et expia son crime sur l'échafaud. Après cette catastrophe, la chaîne de l'hymen parut encore plus insupportable à M. de Holbein, et un jour il me quitta en disant qu'il aimait mieux redevenir moucheur de chandelles, que de..... Je ne puis transcrire les mots infâmes qui terminent cette phrase. »

Mais ce n'est rien encore, et j'invite mes lecteurs à s'armer de patience. Si un mensonge est bientôt dit, il faut long-temps pour le détruire. Cette épigraphe d'un livre que j'ai sous les yeux, semble avoir été faite pour moi : *L'instruction d'un procès est pénible et lente :* *La calomnie est facile et a des ailes* (1). J'ouvre ce livre, et j'y trouve, page 28 : *Le pouvoir de Frédéric-Guillaume III se tut devant la loi. Il fut une seule fois infidèle à ce principe, lors de son avénement au trône ; et ce qui frappera l'observateur, c'est que ce fut le premier jour de son règne, et dans une circonstance difficile où le parti qu'il allait prendre ne pouvait pas être indifférent pour son cœur. Il suivit son premier mouvement ; il respecta plutôt les convenances qu'il n'observa les formes, et son peuple le comprit.*

Je comprends aussi cet auteur ; et, quoique son arrêt me paraisse sévère, je le respecte et m'y soumets. De tous les ouvrages que j'ai lus, c'est le premier où l'on ait parlé de moi avec les égards dus à mon sexe. J'en dois d'autant plus de remercîments à cet estimable écrivain,

(1) Matériaux pour l'histoire des années 1805, 1806 et 1807.

qu'il m'a rendu toutes les forces qui m'étaient nécessaires pour livrer le dernier combat à l'impitoyable M. de Kœlln.

M. Fink, dans l'intention de charmer les ennuis de ma solitude, me proposa un jour de me présenter un musicien de sa connaissance, nommé *Fontano*. Quelque passionnée que je fusse pour la musique, la disposition d'esprit dans laquelle je me trouvais alors me fit résister pendant long-temps aux instances de M. Fink. A la fin je me rendis, et Fontano me fut présenté. Quoique je remarquasse en lui un jeune homme d'une tres-jolie figure, d'un maintien décent et distingué, et ne ressemblant nullement à quelqu'un qui avait été *moucheur de chandelles*, sa première vue ne me jeta pas, comme le prétend M. de Kœlln, dans le ravissement et l'extase. Je m'attachai particulièrement à son talent, et j'avouerai avec franchise que sa voix et la manière agréable dont il s'accompagnait sur la guitare, me plurent infiniment. Je ne fus pas la seule. Un de mes bons amis, M. Schmuker, conseiller intime de guerre à Berlin, m'écrivit, à son sujet, le billet suivant :

« Saluez, je vous en prie, Fontano, que

» j'aimais jadis comme un joli garçon et homme
» de talents, mais que je hais à présent comme
» l'usurpateur de votre bienveillance. Adieu,
» chère et aimable comtesse; préparez-vous
» à des terzetti chantés par vous *Didon*,
» Fontano *Énée* et *Jarbe*.

» Votre très-humble serviteur et ami,

» SCHMOECKER. »

Berlin, le 21 novembre 1800 (1).

Plusieurs personnes de Glogau doivent se rappeler encore le plaisir qu'elles ont éprouvé à entendre Fontano dans plusieurs concerts qu'il a donnés dans cette ville; j'en ai moi-même été témoin. Il venait souvent faire de la musique chez moi; mais, malgré tout le soin qu'il prenait de se contraindre, je ne fus pas long-temps à m'apercevoir qu'une mélancolie secrète le dévorait. Les malheureux, dit Orsina dans *Émilie Galotti*, sont disposés à s'aimer. Mon premier sentiment pour Fontano ne fut

(1) Originale.

pourtant que de la pitié. Sa position était encore plus fâcheuse que la mienne; il se trouvait réduit à mille privations, et moi je n'éprouvais que celle de ma liberté. Nos malheurs communs rapprochèrent nos âmes, et nous conduisirent un soir à des confidences réciproques. Notre entretien roula d'abord sur la noblesse. Je manifestai ma façon de penser sur le prix que tant de personnes attachent à cette prérogative; je maudis le destin qui m'avait fait comtesse, et témoignai les plus vifs regrets d'être sortie de l'état dans lequel j'étais née. Fontano fut de mon avis. Il me dit qu'il avait donné lui-même de grandes preuves de son indifférence pour la noblesse, et finit par me découvrir qu'il ne s'appelait pas *Fontano;* qu'il n'était pas, comme il l'avait annoncé, le fils d'un inspecteur de la marine de Venise, mais que son véritable nom était *François de Holbein.* Cette supposition de nom et d'état me paraissait une aventure de roman. Fontano, qui craignait avec raison de me trouver incrédule, m'offrit de lui-même de me prouver la vérité de ce qu'il avançait. Il me pria d'écrire de suite à son grand-père, conseiller de la cour et directeur de la loterie à Vienne. J'y consentis. La réponse ne se fit pas attendre, et je

reçus, courrier pour courrier, une lettte signée *Joseph de Holbein*, dans laquelle M. Joseph de Holbein, conseiller de la cour et directeur de la loterie à Vienne, reconnaissait Fontano pour son véritable et légitime petit-fils, et me donnait tous les éclaiscissements désirables sur les raisons qui l'avaient engagé à changer de nom. Un voyage que je fis peu de temps après à Vienne, me mit à même de connaître la famille de Fontano. Je nommerai un de ses oncles, M. Joseph de Holbein, qui a occupé pendant dix-huit ans la place d'administrateur-général en Moravie, et qui est aujourd'hui revêtu du même emploi en Bohème. Il n'a jamais méconnu son neveu, et avait pour lui de l'amitié et de l'estime. La lettre suivante qu'il lui écrivit après notre mariage en est la preuve.

« Mon cher Neveu,

» Je viens de recevoir ta lettre, ainsi que
» celle de ta chère épouse. Elles m'ont été
» renvoyées sur la route que je suis forcé de
» parcourir. J'apprends avec joie que vous
» jouissez tous deux d'une santé parfaite, et
» suis reconnaissant du désir que vous témoi-
» gnez de me voir; croyez que mon cœur le

» partage. J'avais formé le projet de vous » rendre une petite visite, et me faisais une » fête d'être témoin de votre bonheur ; mais » un ordre, qui m'est parvenu par une es- » tafette au moment où je m'y attendais le » moins, a tout dérangé. Heureusement ce » qui est différé n'est pas perdu. J'espère, si » Dieu le permet, me dédommager le prin- » temps prochain, et jouir du plaisir de vous » serrer contre mon cœur. Recevez les vœux » que je fais pour vous au renouvellement de » cette année. Les miens sont d'être aimé de » vous comme par le passé.

» Je suis pour la vie,

» Ton affectionné oncle,

» JOSEPH DE HOLBEIN. »

Brunn, 29 décembre 1802.

Je puis encore citer, parmi les parents auxquels Fontano se fait gloire d'appartenir, sa grand'mère, née de Reizenstein, qui habite Prague. Que doivent maintenant penser mes lecteurs de M. de Kœlln, qui veut faire passer

pour un Italien *brillant de jeunesse* et *plein de feu*, un jeune homme que tout Vienne a vu naître, et qui y a été élevé ? Comment accorder la supposition de nom dont il m'accuse, avec la certitude où tout le monde est que le véritable nom de Fontano est *Holbein ?* Voilà cependant ce qu'a osé écrire le véridique auteur des *Lettres confidentielles*, lui qui a séjourné à Vienne, et qui a même composé un ouvrage sur cette ville.

Il faut, en vérité, que M. de Kœlln ait trouvé un bien grand plaisir à dire que Fontano a été *moucheur de chandelles*, pour l'avoir répété, comme il l'a fait, au commencement et à la fin de l'article qui le concerne. Il m'est pénible de troubler ce plaisir, et il ne sera sans doute pas agréable à M. de Kœlln de se voir battu par ses propres armes; mais aussi comment peut-il vouloir que l'on croye qu'un Italien, *brillant de jeunesse* et *plein de feu*, qui chante et joue parfaitement de la guitare, n'ait pu s'élever à un poste plus éminent que celui de *moucheur de chandelles.* Un poète dramatique, auteur de *Fridolin*, ouvrage qui a été applaudi à Breslau, et représenté partout avec le même succès, aurait ainsi enfoui son talent, et se serait dégradé jusqu'à occuper le

plus vil des emplois ! Cela est hors de toute vraisemblance. Mais c'est un besoin pour M. de Kœlln d'ajouter foi à tout ce qui est méchanceté. Bien convaincue que mes lecteurs ne lui ressemblent pas, je vais leur donner, sur Fontano de Holbein, tous les renseignements qui sont en ma puissance.

Holbein, dans sa jeunesse, fut placé, sous la surveillance d'un de ses oncles, dans les bureaux de la loterie de Lemberg, avec un traitement de 400 florins. Un autre eût été satisfait de cet emploi ; mais lui, dont la tête est naturellement exaltée, s'en ennuya bientôt. De légers désagréments que sa famille lui fit éprouver ayant augmenté cet ennui, il mit toutes ses espérances dans ses talents, quitta son emploi, et résolut de courir le monde sous le nom de *Fontano*. J'aurais grand tort de cacher qu'il fut pendant quelque temps acteur de la troupe de Posen, puisque lui-même ne s'est jamais défendu d'avoir rempli cette profession. Cependant il est constant qu'il fit sa principale occupation de la musique, et qu'il dut son existence aux concerts qu'il donna dans plusieurs villes, et notamment à Saint-Pétersbourg. Je n'ai jamais cru nécessaire de prendre sur Fontano de plus grandes informa-

tions, et, n'ayant vu dans sa conduite que l'effet d'une imagination ardente, je me suis livrée sans crainte à l'amitié qu'il m'inspirait.

Je n'eus pas plus tôt acquis la preuve que le jeune musicien pour qui je m'intéressais se nommait Holbein, et appartenait à une famille distinguée, que je crus devoir en instruire M. Dessaunier. Ce respectable militaire me donna le sage conseil de ne confier ce secret à aucun autre qu'à lui, disant qu'il pouvait, en qualité de commandant de la citadelle, me permettre les visites d'un musicien, mais que cette complaisance le mettrait dans le cas d'encourir la disgrâce du roi, si l'on savait qu'il souffrît que je reçusse un gentilhomme étranger. Holbein, en conséquence, continua de rester à Glogau sous le nom de Fontano, et ses assiduités près de moi ne furent pas interrompues. Mais, quoi qu'en dise M. de Kœlln, nous n'habitâmes jamais sous le même toit.

Je croyais, cette erreur est pardonnable, que l'amitié et l'intérêt qui l'accompagne étaient les seuls sentiments que j'éprouvais pour Fontano, lorsqu'un événement inattendu vint m'éclairer sur ce qui se passait dans mon cœur. Fontano me dit un jour qu'il avait le projet de

quitter Glogau et d'entreprendre un nouveau voyage. Loin de m'opposer à son départ, je lui facilitai les moyens de l'effectuer, et, bien éloignée de prévoir que l'instant de nos adieux devait décider de notre sort, je l'attendis sans aucune espèce d'alarmes. Il arriva. Fontano voulut parler : les paroles expirèrent sur ses lèvres ; il voulut s'éloigner de moi, ses jambes refusèrent de le servir. Alors hors de lui-même, et s'abandonnant à son effervescence naturelle, il s'écria : Il n'est pas en ma puissance de vous quitter ; puis, se jetant à mes genoux, il me supplia de le garder auprès de moi, dût-il y rester (ce sont ses propres expressions) en qualité de domestique. Émue jusqu'aux larmes d'une scène si attendrissante, je détachai une chaîne que j'avais au cou et la passai autour de son bras. Transporté de joie, il baisa ma main et me demanda s'il pouvait se livrer au plus doux espoir. Mes yeux lui répondirent d'abord, et ma bouche lui donna ensuite l'assurance que ses sentiments étaient partagés. Cependant, comme j'étais prisonnière et dans l'impossibilité de disposer de ma personne, il ne fut pas encore question de mariage. J'obtins enfin ma liberté, mais sous des conditions dont la plupart étaient inadmissibles. Les

conseils et les prières de M. de Holbein vainquirent ma répugnance ; je consentis à tout ce qu'on exigeait de moi, et quittai Glogau. Des affaires m'obligèrent d'abord d'aller chez mon frère à Falkenhagen ; je revins ensuite à Glogau, et me rendis de là à Breslau, où je fixai ma résidence et où je louai l'habitation connue sous le nom de *Jardin de l'Évéché*.

M. de Holbein et moi n'étions pas encore unis par les nœuds de l'hymen, lorsqu'un crime affreux fut commis à Breslau, dans ma propre demeure. Je frémis d'horreur en voyant l'art perfide avec lequel M. de Kœlln semble, dans le récit de cette funeste catastrophe, vouloir faire peser sur M. de Holbein et moi le soupçon d'avoir pris une part indirecte à l'assassinat de la malheureuse Thérèse Trojer. Je vais communiquer à mes lecteurs tout ce que je sais sur cette malheureuse affaire ; la procédure à laquelle elle a donné lieu pourra leur apprendre ce qui n'est pas à ma connaissance.

Je fus obligée de faire à Breslau une vente publique : j'y vis madame Trojer et liai à cette occasion connaissance avec elle. Un jour que je me disposais à me rendre en Pologue pour y voir la comtesse Mieskowski, ma sœur,

madame Trojer me fit prier en grâce de passer chez elle avant mon départ. Je m'y rendis aussitôt. Son mari était malade et gardait le lit; elle me conduisit dans une chambre écartée, et se jeta à mes pieds, en fondant en larmes. Je lui demandai la cause de sa douleur. Elle me montra alors ses bras et ses épaules meurtris de coups, et me dit que son mari l'avait mise dans cet état pour un mécompte de quatre gros qu'elle avait fait sur un mémoire de trois écus. Elle ajouta même qu'il l'avait menacée de la tuer. Je ne pus me défendre de ressentir le plus vif intérêt pour une femme d'autant plus malheureuse, qu'étant étrangère, elle n'avait aucun appui à Breslau. Je lui promis de la protéger de tout mon pouvoir, et chargeai M. de Holbein, ainsi que mesdames Faber et de Bock, qui devaient occuper ma maison, pendant mon absence, de lui donner un asyle, si ses jours se trouvaient encore en danger. Je partis. M. de Holbein eut la prudence de faire obtenir juridiquement à madame Trojer la permission de se réfugier chez moi si les circonstances l'exigeaient. M. Trojer ne tarda pas à se porter à de nouveaux excès contre cette épouse infortunée. La fuite lui était permise : elle y eut recours, et vint se mettre

sous la protection des amis à qui je l'avais recommandée. Peu de jours après, Trojer viola son asyle, et le barbare lui perça le cœur d'un coup de couteau. Ce fut à Oppatzweck en Pologne, et non à Breslau, que M. de Holbein et mon fils qui étaient venus à ma rencontre, m'apprirent ce fatal événement. La preuve de mon *alibi* devient celle de mon innocence. Quant à la jalousie que M. de Holbein a pu inspirer à Trojer, j'ignore jusqu'à quel point elle a pu être fondée. Je me bornerai donc à faire part à mes lecteurs de quelques circonstances particulières qui m'ont été rapportées par mon fils.

Lorsque Trojer eut pris sur la table le couteau avec lequel il assassina sa femme, et qu'il lui eut demandé, à plusieurs reprises, si elle voulait revenir chez lui, ce qu'elle refusa constamment, il témoigna le désir de parler en particulier à M. de Holbein dans une chambre voisine; celui-ci allait le satisfaire, lorsque mon fils s'y opposa de toutes ses forces, et le tête-à-tête n'eut pas lieu. Un instant après, madame Trojer reçut le coup mortel, et son époux se fit lui-même plusieurs blessures. Personne, par conséquent, n'a pu connaître les desseins de Trojer sur M. de

Holbein. Voulait-il lui reprocher de ce qu'il avait facilité à sa femme les moyens de le quitter, ou l'immoler à sa fureur jalouse (1)?

Me voici arrivée à l'époque de mon mariage. Ce fut le 5 mai 1802 que nous fûmes unis, M. de Holbein et moi, aux pieds des autels. J'avais demandé et obtenu du roi la permission de contracter ces nœuds. Cette dernière circonstance n'a sûrement pas été connue de M. de Kœlln, puisqu'il a parlé de mon mariage avec si peu de ménagement. Qu'il lise, à sa honte, la lettre gracieuse que le roi m'écrivit à cette occasion :

« C'est bien volontiers que je vous accorde » la permission que vous me demandez par » votre lettre du 18 de ce mois de vous unir » à M. de Holbein. J'y joins le vœu plus sin- » cère pour votre bonheur; je vous permets » aussi d'accomplir le désir que vous avez » d'aller à Carlsbade. Persuadé, comme je le » suis, de la fausseté des bruits désavantageux

(1) Ceux qui ont vu madame Trojer, croiront avec peine qu'elle ait pu inspirer à M. de Holbein des sentiments capables d'exciter la jalousie de son époux.

» qui ont courus il y a quelques années sur
» votre compte, j'espère que vous vous y
» conduirez à mon entière satisfaction.

» Je suis votre affectionné roi,

» Frédéric-Guillaume. »

Postdam, 24 avril 1802.

Eh bien! M. de Kœlln, direz-vous encore que c'est moi qui ai conféré à Vienne la noblesse à Fontano, et qui lui ai donné le nom de Holbein; vous voyez que le roi l'a reconnu. L'eût-il fait si je ne m'étais pas conformée à une loi fondamentale de l'état sur la noblesse? *Aucun sujet ne doit prendre, auprès d'une puissance étrangère, un rang au-dessus de celui qu'il occupe dans sa patrie sans la permission de son souverain.* Je n'ai, en aucune manière, demandé cette permission.

Mais je voudrais bien savoir de quoi M. de Kœlln se mêle, et s'il est chargé de faire observer les lois sur la noblesse? Dans ce dernier cas, il devrait au moins ne pas en imposer avec tant d'impudence. Je passe à un mensonge encore plus grossier. Il dit qu'après quel-

ques mois de mariage, d'autres femmes plus *jeunes* que moi me remplacèrent dans le cœur de mon époux, et que je fus négligée. Entendit-on jamais un commérage plus pitoyable ? Depuis quand les secrets des ménages appartiènent-ils au public? La justice n'a pas même le droit d'en connaître, à moins que les parties intéressées ne portent leurs plaintes devant elle. J'apprends par le plus grand hasard que M. de Kœlln vient de se remarier ? M'inquiéterai-je de savoir s'il garde fidélité à sa femme, ou s'il est......... ce que les maris n'aiment pas être ? Non, sur ma foi, quoique d'après ses principes tout le monde ait le droit de publier son inconstance ou sa honte, et même d'en instruire l'Allemagne entière par le moyen du Journal de Silésie, ou de toute autre feuille périodique.

Il faut convenir que M. de Kœlln a fait une étude particulière de l'épithète, et surtout de celles qui sont bien piquantes et bien mordantes. S'il eût dit purement et simplement que d'autres femmes m'avaient remplacée dans le cœur de M. de Holbein, tout le blâme n'aurait retombé que sur mon infidèle époux ; mais ces femmes sont *jeunes*, plus *jeunes* que moi ; d'où l'on doit conclure que je ne suis plus d'un

âge à pouvoir prétendre à plaire à un homme et à le fixer. Quelque désagréable qu'il soit pour moi d'entamer une discussion pareille, je dirai que l'inconstance d'un époux peut être excusable (mais non pardonnable), lorsqu'il a été trompé sur l'âge de la personne avec laquelle il s'est uni ; mais je n'ai pas mérité ce reproche de M. de Holbein. Avant qu'il fût entre nous question de mariage, il connaissait ma fille et son second époux. Il ne m'a donc pas été possible, malgré toute ma coquetterie et le secours de la toilette, de l'environner des prestiges de l'illusion. Quoi qu'en dise M. de Kœlln, notre hymen fut heureux pendant trois ans. Je prie mes lecteurs d'en être bien convaincus. Hélas! ils sauront bientôt ce qui a troublé cette félicité parfaite ; mais auparavant je désire qu'ils lisent quelques lettres de M. de Holbein ; c'est une consolation pour moi que tout le monde sache que je lui fus chère.

M. de Holbein partit pour Paris en 1805. Son respectable grand-père m'écrivit à ce sujet, le 22 mars de la même année, une lettre dont voici un petit fragment :

« Je vous avouerai franchement, ma chère » fille, qu'il m'est impossible de concevoir

» comment deux époux qui s'aiment peuvent
» se résoudre à se séparer sans nécessité, et
» dans un temps si critique. »

Il avait bien raison, ce bon, cet excellent vieillard ; mais que pouvais-je faire ? Le désir de voir Paris et de se perfectionner dans la musique, était trop puissant sur l'esprit de mon époux pour que je cherchasse à le détourner de ce projet. J'y serais peut-être parvenue en employant l'empire que j'avais sur son cœur ; mais je craignais qu'il ne me reprochât de m'opposer à sa gloire. Je souffris, je me tus, je cachai mes larmes, et n'y donnai un libre essor que le 31 mars après son départ.

Lettres de M. de Holbein.

Neustadt-sur-l'Aich.

« Le 3 mai est heureux pour moi. Il y a un
» an jour pour jour que je reçus ta main, ô
» ma bien-aimée ! et aujourd'hui la Providence
» permet que je trouve, à la même heure où
» nous fîmes aux pieds des autels le serment
» de nous aimer jusqu'à la mort, un petit billet
» de toi sur la taie de mon oreiller. Mon cœur

» en a tressailli de joie. J'avais touché vingt » fois, cent fois cette taie, sans avoir remarqué » le trésor qu'elle cachait. La Providence m'a- » vait réservé pour aujourd'hui ce moment de » bonheur : Car il n'y a qu'elle, me suis-je » écrié, qui ait pu.... *Les autres ne sont donc* » *rien*, m'a répondu une voix enfantine? C'é- » tait Anoni..... Guillaume Anoni et moi nous » fêterons ce beau jour. O Minna! je te re- » verrai bientôt. Guillaume, mon fils chéri, » ne saurait me retenir plus long-temps dans » cette ville ; car chaque pas que je fais en » avant pour atteindre bien vite le but de mon » voyage, rapproche aussi l'instant fortuné où » je me retrouverai dans tes bras. Dans huit » jours je serai à Manheim. J'irai de là à Stras- » bourg, et je quitterai cette ville pour me » rendre à Paris. Crois, ô ma bien-aimée! » que cette absence m'est insupportable ; je te » jure que, sans un faux point d'honneur, je » serais déjà retourné sur mes pas. Donne-moi » souvent de tes nouvelles. Adieu ; aime-moi » toujours, si tu veux qu'on dise que ton époux » est le plus heureux des hommes. »

Manheim, 12 mai.

« Le hasard vient de me servir à souhait,
» puisqu'il me procure l'occasion de t'être
» agréable. J'ai fait connaissance, à mon hôtel,
» avec un Anglais qui m'a prié de l'accom-
» pagner chez un marchand de tableaux. C'est
» à toi, ma bien-aimée, que je suis redevable
» d'être initié dans les secrets de l'art enchan-
» teur de la peinture. Je reconnus donc sans
» peine la touche, le pinceau, le coloris des
» grands maîtres, et mon jugement se trouva
» conforme à celui des connaisseurs. L'Anglais
» parut d'autant plus étonné, qu'il croyait que
» mes connaissances se bornaient à celle de la
» musique. Je dis, par exemple, au premier
» coup-d'œil : Voilà Rubens avec sa troisième
» femme ; ce tableau est de Rembrand, cet
» autre de Wandyk. Jusqu'ici rien ne doit te
» surprendre ; mais tu ne t'attends pas à ce
» qui suit.

» Hier matin on frappe à la porte de mon
» appartement, j'ouvre. C'était le domestique
» de l'Anglais, qui m'apportait, de la part de
» son maître, non seulement les trois tableaux
» que je viens de citer, mais encore un autre

» très-beau, représentant un vieillard qui ré-
» fléchit. Que penses-tu, que dis-tu, ma bien-
» aimée, de ce généreux Anglais, et de la
» grâce avec laquelle il m'a fait ce superbe
» présent ? Ces quatre tableaux partiront pour
» l'Allemagne presque aussitôt que ma lettre.
» Je m'empresse de te les offrir ; c'est la pre-
» mière fois que je goûte le délicieux plaisir
» de te donner quelque chose. Mais que dis-
» je ? je ne te donne rien, je te rends ce qui
» t'appartient. Tout ce que je suis, je ne le
» suis que par toi seule, et la reconnaissance
» répète à chaque instant à mon cœur que tu
» es tout pour moi. Adieu ; sans l'espoir de te
» revoir bientôt, je serais inconsolable. »

Strasbourg, 30 mai.

« Dans quatre jours je serai à Paris. Mon
» impatience d'y arriver s'accroît par l'espé-
» rance d'y recevoir de tes nouvelles. Je n'ai
» encore eu que deux lettres de toi. Je cherche
» dans tous les plis et replis de mon linge si je
» n'y trouverai pas, comme le 3 de ce mois,
» un petit billet. Il faut nécessairement que je
» retourne bientôt à Breslau. Loin de toi je ne
» puis être heureux. »

Paris, 9 juin.

« Je suis enfin arrivé à Paris; mais, hélas !
» j'y meurs d'inquiétude et de chagrin. Point
» de lettres de toi. M'aurais-tu oublié? Aurait-
» on intercepté notre correspondance ? Je le
» crains. Je n'ai rien eu de plus pressé que
» d'envoyer à la poste ; rien, absolument rien.
» Je suis bien malheureux ! J'aurais plusieurs
» bonnes nouvelles à t'apprendre, mais je suis
» trop triste pour pouvoir me livrer à aucune
» idée agréable. Adieu. »

Paris, 14 juin.

« Le soupçon que tes lettres sont intercep-
» tées me détermine à écrire à MM. B........
» S..... et J..... Tu m'as donné trop de preuves
» de ton attachement, pour qu'il me soit per-
» mis de douter un seul instant de ton exacti-
» tude à me donner de tes nouvelles. Mais quelle
» idée désespérante vient remplir mon cœur
» d'alarmes ! Serais-tu malade ? Te serait-il
» arrivé quelque chose de fâcheux ? Non, je
» le saurais. Au défaut de la tienne, une main
» étrangère m'aurait instruit de mon malheur.
» O mon Dieu! ne me laisse pas plus long-temps

» en proie à ces mortelles inquiétudes! qu'une
» lettre de ma Minna, de mon épouse adorée,
» me rende à la vie, au bonheur! Toi, mon
» épouse!..... Je ne peux prononcer ce nom
» chéri sans éprouver un ravissement inexpri-
» mable. Que les jours, loin de toi, s'écoulent
» lentement!... Mais bientot, oui, bientôt je
» reverrai ma bien-aimée. Adieu. »

Paris, 5 juillet.

« Si l'on mourait d'effroi, ton époux ne
» serait plus de ce monde. Je dînais, il y a
» quelques jours, chez un restaurateur. J'en-
» tends prononcer ton nom; je prête une
» oreille attentive. La comtesse de Lichtenau,
» dit-on, vient de mourir à Carlsbad. La pos-
» sibilité d'une erreur, et qu'on dit *Carlsbad*
» au lieu de *Lodovoa*, frappe mon imagina-
» tion. Mon front pâlit, et je tombe sans con-
» naissance. On s'empresse autour de moi; on
» me prodigue tous les secours possibles; on
» me porte dans une voiture, et on me recon-
» duit dans mon hôtel. Tout concourait à re-
» doubler mes alarmes; il y avait plus de trois
» semaines que je n'avais reçu de tes nouvelles.
» J'étais daus mon lit, livré au plus affreux

» désespoir, lorsqu'on m'a enfin apporté ta
» consolante lettre. Quelle joie !... Comment
» te l'exprimer !... Je suis toujours bien faible
» et dans le même état où j'étais il y a deux
» ans, ne pouvant supporter le plus petit bruit.
» Je te laisse à juger ce que je dois souffrir
» dans une ville où l'on fait nuit et jour le plus
» épouvantable tapage. Oh ! je serai sûrement
» près de toi vers le milieu du mois d'août; ta
» présence seule me rendra la santé. Je ne
» saurais vivre plus long-temps dans l'isole-
» ment affreux auquel je suis réduit. »

Paris, 9 juillet.

« Mon ennui redouble ici chaque jour, et
» je partirais à l'instant même, si je n'entre-
» voyais encore quelques lueurs d'espérance.
» Je peux dire maintenant par expérience,
» que l'enfer et le paradis me sont connus. Le
» premier se trouve ici, le second à Breslau.
» J'ai fixé mon départ au 3 août. Je compte
» les jours, et chaque soir je me réjouis d'en
» avoir un de moins à passer sans te voir.
» Adieu. »

Ces lettres, qui ne devaient jamais être rendues publiques, prouvent assez que M. de

Kœlln en a imposé, en disant que le dégoût a suivi de près l'amour que j'ai inspiré à M. de Holbein. Si ces lettres ne sont pas l'expression de l'attachement le plus sincère, si le cœur n'a pas conduit la plume, quelle femme peut se flatter de n'être pas trompée? La correspondance de mon époux fut la même en 1804, lorsque le procès que Schickler m'intenta, me força de faire un voyage à Berlin. Voici un fragment d'une lettre que M. de Holbein m'écrivit pendant cette absence.

Breslau, 25 janvier 1804.

« Fasse le ciel que tu sois bientôt de retour à
» Breslau! j'espère et je suis même intimement
» persuadé que le roi aura égard à tes peines;
» il faudra bien que l'affaire qui t'a conduite à
» Berlin finisse de manière ou d'autre. Quelle
» qu'en soit l'issue, il nous restera toujours le
» bonheur que nous pouvons nous procurer
» par nous-mêmes. Je me console, avec la
» pensée que le temps d'une crise définitive
» n'est pas éloigné. Oui, ma bien-aimée, l'es-
» poir de voir la fin de nos peines me fait
» oublier toutes celles que nous avons souf-
» fertes; nous n'entendrons bientôt plus parler,

» ni de chambres de justice, ni d'accusations,
» ni de suppliques, ni de demandes. Où il n'y
» a rien, l'Empereur perd ses droits. On ces-
» sera de nous porter envie, et on commen-
» cera peut-être à rendre justice à ce que nous
» valons.

» Le contentement, source du vrai bon-
» heur, sera notre partage. Tu me restes, tu
» m'aimes, tous mes désirs sont satisfaits.
» Quelle privation puis-je ressentir, lorsque
» je peux te voir, te parler et t'entendre! Mais
» tu ris et tu m'accuses, suivant ta coutume,
» d'avoir la tête exaltée et l'imagination ro-
» manesque. Je sais que cette exaltation est
» étrangère à la plupart des hommes, et que
» la nature, avare de ses faveurs, n'en fait
» don qu'à quelques âmes privilégiées. Li-
» vrons-nous donc, ma bien-aimée, à toute
» son ivresse, elle seule peut jeter quelques
» fleurs sur la route de notre vie. »

Après avoir lu ces lettres brûlantes de M. de Holbein, mes lecteurs ne croiront jamais qu'il ait pu rompre le nœud qui nous unissait. Hélas! mon erreur fut la même; et il s'est éloigné de moi pour toujours. Si M. de Kœllu se fût borné à dire que M. de Holbein m'avait quit-

tée, j'aurais gardé le silence, et dévoré mon chagrin ; mais il a rassemblé, pour mieux me désespérer, tous les poisons de la calomnie, et les a exprimés sur M. de Holbein et sur moi. Il dit, pour terminer son recueil de mensonges, que je suis allée à Vienne, et que j'ai résolu d'y finir mes jours. C'est sans doute cette croyance qui l'a enhardi à me traiter avec tant d'injustice, parce qu'il s'est imaginé que je n'oserais pas lui répondre dans cette ville. Mais qu'il apprenne que, lors même que j'y serais restée, rien n'eût été capable de m'empêcher de le faire. C'est à Vienne que j'appris que M. de Kœlln avait écrit contre moi. C'est à Vienne qu'une famille respectable (pourquoi ne la nommerais-je pas ?), M. le comte et madame la comtesse de Collowrat, me donnèrent des preuves du plus tendre intérêt, et me témoignèrent la plus vive douleur de me voir calomniée d'une manière si infâme dans les *Lettres confidentielles*. C'est à Vienne, qu'un étranger, encore tout imbu des mensonges de M. de Kœlln, osa m'insulter en pleine rue, et reçut à ce sujet une verte réprimande de M. de Ley, conseiller de la Cour et chef de la Police. Je me décidai alors à rendre ma défense publique, voulant me faire connaître à Vienne sous les

mêmes rapports que je l'étais à Berlin et à Breslau. Il me reste maintenant à raconter à mes lecteurs les circonstances de ma séparation avec M. de Holbein. Ils verront, après m'avoir entendue, que toutes les calomnies de M. de Kœlln sont des armes mal trempées qui s'émoussent au premier choc.

Ce fut le 31 janvier 1806, que M. de Holbein m'abandonna. Cette dernière expression serait un peu dure et même injuste, si son absence ne durait pas depuis plus de deux ans. Peu de temps avant qu'il ne s'éloignât de moi, il avait rèçu deux lettres de Gratz, en Styrie, où on lui mandait que sa mère était à la dernière extrémité et désirait le voir avant de mourir. Ce seul désir était un ordre pour lui ainsi que pour moi; il se disposa donc à partir. Bien loin de me faire un adieu éternel au moment de nous quitter, il me demanda si je le recevrais, à son retour, avec le même plaisir que lorsqu'il était arrivé de Paris. Ma bouche et mon cœur lui firent cette promesse, et nous nous séparâmes avec toutes les apparences d'une tendresse réciproque. Il ne fut pas plus tôt parti, qu'il donna l'essor à la sienne dans plusieurs lettres qu'il m'écrivit coup sur coup d'Ohlau, de Troppau, de Wischau et de

Vienne. Il me manda, de cette dernière, qu'il allait se rendre à Gratz, mais qu'il craignait de se croiser en route avec sa mère. En effet, il m'apprit qu'elle s'était fait opérer à Gratz, et qu'elle était arrivée le 25 février à Vienne. Toutes ses lettres ne continrent plus alors que des nouvelles de théâtre. M. de Holbein qui s'était jeté depuis quelque temps dans la carrière dramatique, avait composé *Fridolin* et les *Tyrans de Syracuse*. Il avait fait de vains efforts pour faire représenter la première de ces pièces à Breslau. Le théâtre de Vienne l'avait accueillie et jouée. Tout-à-coup et sans que je m'y attendisse, sa correspondance cessa. Un volume entier ne suffirait pas pour contenir tous les rapports et tous les contes qui me furent faits. Mais ce que je ne sus que trop positivement, c'est qu'il était très-décidé à ne plus revenir auprès de moi. Plusieurs bruits se répandirent alors à Breslau. Suivant les uns, j'avais donné lieu à cette conduite de M. de Kœlln; et, suivant les autres, son changement provenait d'une passion que lui avait inspirée une femme que je ne nommerais pas, si elle ne s'était affichée elle-même, madame Rose, actrice du théâtre de Vienne. Quelqu'un me donna le conseil d'aller trouver mon mari,

afin de voir par mes propres yeux s'il était vrai que madame Rose eût captivé son cœur. Je me rendis à Vienne. J'y vis madame Rose, et nous nous traitâmes réciproquement avec beaucoup d'égards. Cependant je crus devoir prier M. de Holbein de ne point aller chez elle sans que je l'y accompagnasse. Cette prière fut on ne peut pas plus mal reçue de mon inconstant époux qui me répondit sans penser à ce qu'il m'avait écrit de Manheim, le 12 mai, trois ans auparavant (1), qu'il devait tout à madame Rose. S'il est ainsi, lui repartis-je vivement, je n'ai plus rien à vous dire, et je le quittai aussitôt. Le lendemain, il m'écrivit non seulement que nous étions à jamais séparés, mais que si je l'attaquais, il saurait défendre son honneur, celui de madame Rose et celui de son époux. Tout espoir de ramener M. de Holbein étant perdu pour moi, je renvoyai à sa mère mon anneau de mariage, et je retournai seul à Breslau, d'où la guerre me chassa peu de temps après.

Avant la dernière scène qui m'a séparée de M. de Holbein, j'eus un entretien avec lui en présence de madame Enke, ma belle-sœur et

---

(1) *Voyez*, page 148.

de sa fille Vilhelmine. Je lui dis, les larmes aux yeux : Tu veux me quitter, j'y consens; mais apprends-moi, de grâce, ce que je t'ai fait, et pourquoi nous ne pouvons plus vivre ensemble. Il garda le silence. Madame Enke se joignit à moi pour le presser de nous répondre. — Eh bien, dit-il, puisque vous m'y forcez, sachez que la chaîne de l'hymen m'est insupportable, et que je n'aime que ma liberté.

C'est en réfléchissant ensuite mûrement à cet entretien, que j'ai cru trouver la véritable cause de la conduite de M. de Holbein. Je ne remarquai d'abord en lui qu'un seul talent, celui de la musique. Mais, depuis notre union, j'en aperçus d'autres, pour lesquels la nature lui avait donné les plus grandes dispositions. Il s'engoua tout-à-coup d'un nouvel instrument, l'*uranicon*, travailla jour et nuit à le perfectionner, et y sacrifia même des sommes considérables sans pouvoir atteindre le but qu'il s'était proposé. Ce projet avorté, il se lança avec la même ardeur dans la carrière dramatique. Il fit plusieurs comédies ; et, sans avoir la prétention de surpasser Schiller, il se flatta d'être placé sur le même rang. Si le théâtre de Breslau, qui lui devait quelques égards pour le succès qu'avait eu sa comédie, intitulée *la*

Destinée, n'avait pas refusé de jouer son *Fridolini*, il est plus que vraisemblable que notre séparation n'aurait jamais eu lieu. Un penchant irrésistible pour la gloire théâtrale, et le désir de connaître madame Rose, dont la renommée enflammait son imagination, le conduisirent à Vienne. Il trouva en elle une zélée protectrice; et, plus heureux qu'à Breslau, il eut la satisfaction, si grande pour un auteur, de voir jouer plusieurs de ses pièces sur le théâtre de Vienne. Je ne prétends diminuer en rien le mérite des services que madame Rose peut lui avoir rendus; et même si, lorsqu'il me dit qu'il lui devait tout, il a voulu parler d'obligations relatives au théâtre, j'avoue qu'il avait grande raison, mon inutilité à cet égard ayant été absolue. S'il est reconnu qu'on agit bien, lorsqu'on préfère le talent à l'amour, l'actrice à la femme honnête, les services présents aux services passés, je peux souffrir sans avoir le droit de me plaindre. Heureusement pour l'humanité et particulièrement pour mon sexe, cette opinion n'est pas celle des gens qui pensent bien. Il est certain que, si j'eusse pu prévoir qu'un nœud qui m'offrait la séduisante image d'un bonheur parfait et durable dût être un jour rompu, je ne l'eusse

pas formé ; mais la mélancolie à laquelle je m'étais livrée depuis trois ans de captivité, avait amolli mon âme, et l'avait disposée à la tendresse et à la confiance. Je jugeai M. de Holbein d'après moi, et crus à tous ses serments. Je supplie mes lecteurs d'être persuadés que les aveux que je viens de faire m'ont été bien pénibles, et que rien n'eût été capable de me les arracher, si M. de Kœlln n'eût eu l'infamie de publier que M. de Holbein m'avait quittée en disant qu'il aimait mieux redevenir moucheur de chandelles que de..... Il est à la vérité attaché aujourd'hui au théâtre de Vienne, en qualité de secrétaire, poste qu'il doit sûrement aux bontés de madame Rose. Je crois avoir prouvé qu'il est impossible qu'il ait tenu l'horrible propos que M. de Kœlln lui prête ; mais comme c'est lui qui m'a abandonnée, et qu'on pourrait, malgré tout ce que j'ai dit, supposer encore que j'ai eu quelques torts avec lui, je vais transcrire une lettre de son malheureux père. Je veux bien, par ménagement, pour celui qui fut mon époux, en supprimer quelques passages.

Glogau, 8 septembre 1806.

« Malheureux! à quelle honte ta vieillesse est-
» elle livrée ! Un fils trop coupable te réduit à
» t'abaisser pour lui. Dieu puissant! inspire-moi
» tout ce qui peut consoler une épouse offen-
» sée, et calmer la juste colère d'une bienfai-
» trice pour laquelle il s'est montré si indigne-
» ment ingrat. Hélas ! pourquoi faut-il que la
» fortune cruelle m'ait ravi jusqu'aux moyens
» de pouvoir me rendre au lieu où cet insensé
» vient de poser la première pierre d'un avenir
» misérable. Jeunesse, trop aveugle jeunesse,
» dans quel abîme la passion peut-elle t'en-
» traîner? Que ne puis-je voler au secours de
» ce fils qui m'était si cher, et l'arrêter sur le
» bord du précipice ! Ma vieillesse, mes
» prières, mes larmes toucheraient son cœur.
» Oui, du moins je me plais à le croire, il
» m'écouterait ; il abjurerait son erreur, il
» triompherait de la passion qui le domine, et
» bénirait la main bienfaisante qui l'aurait remis
» dans le chemin de la vertu. Mon ame est
» navrée ; la douleur m'a ôté jusqu'à la faculté
» de penser. Si vous croyez, femme incompa-
» rable, qu'il me soit possible de vous récon-

» cilier avec M. de Holbein, si vous désirez
» que je fasse quelques démarches pour y
» parvenir, vos ordres seront ma loi. Mais,
» de grâce, ne refusez pas un père infortuné
» qui vous demande à genoux la grâce de son
» fils. Vous êtes naturellement trop grande,
» trop généreuse, pour qu'il me soit néces-
» saire de vous citer les mots grandeur, géné-
» rosité, et votre cœur est trop porté à l'in-
» dulgence pour être inflexible avec celui
» que vous avez si tendrement aimé. Répon-
» dez-moi, je vous en supplie ; épanchez
» votre âme dans la mienne, confondons nos
» douleurs ; et si quelque consolation peut
» vous venir de moi, ne doutez pas de l'em-
» pressement que je mettrai à vous la procu-
» rer. Ne ne punissez pas des torts de mon
» fils. Les bienfaits que je recevrai aujourd'hui
» de vous doubleront de prix. L'exemple rare
» d'une épouse offensée qui tend une main
» secourable au père de l'ingrat qui l'a aban-
» donnée, sera cité partout. Ma reconnaissance
» publiera ce que vous avez fait, ce que vous
» faites, ce que vous ferez pour moi, et l'ad-
» miration générale sera votre récompense.
» Recevez l'assurance de la mienne, et de tous

» les sentiments de tendresse et d'estime que » je conserverai pour vous jusqu'au dernier » soupir.

» Le plus malheureux des pères.

» GASPARD DE HOLBEIN. »

Ce n'est pas sans peine que j'ai transcrit cette lettre : mes larmes l'ont presque effacée. Non, digne et respectable vieillard, je ne t'abandonnerai jamais. Quoiqu'indignement trahie par ton fils, et séparée de lui pour toujours, tu n'en seras pas moins présent à ma pensée. Et toi qui, pour prix de l'amour le plus tendre, je ne dirai pas de mes bienfaits, ne m'as payée que d'ingratitude, je désire que tu trouves une femme qui sacrifie comme moi, à tes moindres désirs, ses bijoux, sa fortune, qui te soigne pendant tes maladies, et qui enfin, tu dois me comprendre, répare les sottises que tu auras faites pendant son absence (1).

(1) M. de Holbein n'a sûrement pas oublié que j'ai vendu jusqu'à mon argenterie pour satisfaire le désir qu'il avait d'aller à Paris; qu'à mon retour je l'ai veillé nuit et jour dans sa maladie pendant six semaines consécutives, et que j'ai acquitté les lettres de change qu'il avait faites pendant mon voyage à Berlin.

Voilà mes souhaits et ma seule vengeance. Si tu m'en veux d'avoir déchiré le voile qui jusqu'ici couvrait ta conduite avec moi, ne t'en prends qu'à M. de Kœlln qui m'a forcée de la rendre publique.

Mon apologie paraît toucher à sa fin, et personne ne doit le désirer plus que moi. Mais, hélas! je suis encore bien loin d'être arrivée au terme que je me suis proposé en entreprenant ma défense. Grand Dieu! que de vœux indiscrets l'homme ne fait-il pas! Je m'en rappèle un que je formai il y a quelques années. Feu M. Meissner, littérateur distingué, que j'avais eu l'avantage de connaître à Dresde, eut la galanterie de me présenter des vers qu'il avait composés pour l'anniversaire de ma naissance. Flattée des choses obligeantes qu'il me disait dans ces vers, je ne lui cachai pas que je serais très-satisfaite s'ils étaient imprimés, et lui témoignai le désir particulier que j'avais de voir ainsi mon nom voler à la publicité. Cette dernière partie de mon vœu n'a été que trop exaucée. On m'a assuré que si l'on réunissait tous les livres écrits directement contre moi, et ceux où mon nom ne figure qu'en sous-ordre, il y aurait de quoi faire une petite bibliothèque. On m'en a cité un qui

avait pour titre : *Confession de la comtesse de Lichtenau, ci-devant madame Rietz, recueillie sur des pièces authentiques par un* BONNET ROUGE. *Pyrmont*, 1798. La seconde édition de cet ouvrage a paru dans la foire suivante de Leipsick, avec un second volume intitulé : *Interrogatoire impartial de la comtesse de Lichtenau*. Je n'ai lu aucun de ces ouvrages, et crois qu'il est inutile de prévenir mes lecteurs que cette *Confession* et cet *Interrogatoire* sont supposés. Mes Mémoires, que j'avoue et auxquels j'ai mis mon nom, sont ma *Confession première*, et je pense, après la sincérité avec laquelle ils sont écrits, qu'il m'est permis de dire qu'ils sont aussi ma *Confession générale*. J'aurais peut-être mieux fait de suivre l'exemple de l'archevêque anglais Tillotson, chez qui on trouva tous les ouvrages qui avaient paru contre lui réunis dans un seul paquet, avec l'inscription suivante écrite de sa main : *Je pardonne aux auteurs de ces ouvrages, et prie Dieu qu'il en fasse autant*. J'avoue, à ma honte, qu'il m'eût été impossible d'avoir tant de grandeur d'âme... Pardonner ? je sens que j'en suis capable. Mais rassembler tous les pamphlets qu'on a lancés contre moi ! je n'aurais jamais eu ce courage. Il m'en

a déjà assez coûté de lire ceux auxquels j'ai répondu. Ce pénible travail a même pris sur ma santé, et je n'ai pu le faire sans l'interrompre plusieurs fois. Il ne me reste plus maintenant à examiner qu'une demi-douzaine d'ouvrages, tâche qui me sera facile et par l'habitude que j'ai contractée d'écrire, et par les rapports plus ou moins directs qu'ils ont avec ceux contre lesquels je me suis ci-devant défendue.

Le premier de ces ouvrages n'est pas une de ces brochures éphémères lues aujourd'hui avec avidité, et livrées demain au mépris et à l'oubli. C'est un livre d'histoire, un *Tableau politique et historique de l'Europe, depuis* 1786 *jusqu'en* 1796, parfaitement écrit par un homme d'état recommandable (1). Mon nom s'y trouve deux fois; la première, tome 1, pag. 71; et la seconde, tome 3, page 343. Je ne dissimulerai pas l'embarras où me met la nécessité de répondre à ce qu'on dit de moi dans cet ouvrage. Ma patrie, envahie par les Français, est encore en leur puissance; et vraisem-

(1) Tableau historique et politique de l'Europe, de 1786 à 1796, avec l'histoire de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse; par L. P. Ségur, 3 vol. in-8.

blablement ces Mémoires ne pourront être livrés à la publicité, qu'après avoir été soumis à la censure des autorités françaises. N'est-il donc pas imprudent, et même téméraire de ma part, d'attaquer une de ces autorités ? Mais, toute réflexion faite, comme il n'est ici question que du passé, et non du présent, toutes mes craintes se dissipent, et trois raisons me rendent le courage.

Premièrement, M. de Ségur, si j'ai bonne mémoire, était, avant l'année 1792, ambassadeur de France à la cour de Berlin, par conséquent avant la guerre de la révolution, depuis laquelle on peut dire, d'après les événements qui se sont succédés, qu'il s'est écoulé un siècle ; et, comme M. de Ségur, dans son ouvrage, ne parle que de l'ancien gouvernement prussien, et du commencement du règne de Frédéric-Guillaume III, époque qui n'a aucune espèce de rapport avec celle où nous nous trouvons, je pense qu'une discussion entre lui et moi ne peut être qu'indifférente sous les rapports politiques.

Secondement, j'ai une trop haute opinion de la justice et de la loyauté de la nation française pour ne pas être persuadé que, lors même

que M. de Ségur serait encore ambassadeur à Berlin, je pourrais sans danger me défendre publiquement s'il m'avait attaquée, pourvu que je conservasse le ton de décence dont aucun écrivain ne doit s'écarter.

Troisièmement enfin, quelque éloignée que je sois aujourd'hui du théâtre du grand monde, je n'en ai pas moins eu l'honneur de faire connaissance, à Breslau, avec plusieurs militaires français estimables, M. le maréchal Mortier, le général la Houssaye, et le général Lafite (1), qui peuvent attester que, malgré tout mon amour pour ma patrie, je n'ai jamais donné la plus légère marque d'animosité contre la grande nation.

Je commence donc :

M. de Ségur laisse voir clairement, dans tout le cours de son ouvrage, qu'il n'aime pas Frédéric-Guillaume II. Entre autres reproches, il lui fait celui d'avoir chassé de Berlin les comédiens français. Il me semble que si M. de

(1) La reconnaissance m'impose le devoir de dire que le maréchal Mortier a été mon protecteur. J'ai eu l'avantage d'avoir logés chez moi MM. la Houssaye et Lafite.

Ségur a raison de se plaindre comme Français, Frédéric-Guillaume II n'a pas eu tort comme monarque prussien. Je me rappele l'enthousiasme qu'excitèrent ce peu de mots qu'il écrivit à M. Gleim. *Vous pouvez assurer les Muses allemandes que je serai avec plaisir leur protecteur.* La conduite de Frédéric-Guillaume II part de ce principe. La ville de Berlin n'est pas assez peuplée pour que deux spectacles puissent s'y soutenir. Le roi avait résolu, étant prince royal, de relever l'éclat du théâtre allemand, et de renvoyer les comédiens français; il voulait ainsi prouver à ses sujets que c'était à tort qu'on l'accusait de donner la préférence à ces derniers.

M. de Ségur parle plus loin de la *superstition* de Frédéric-Guillaume II. Si toutes les religions ne sont pas superstition (opinion que je suis bien éloignée de supposer à M. de Ségur), je pense que la déclaration publique du roi mérite un tout autre nom. Voici ses propres paroles : *Je veux que la religion chrétienne soit exactement suivie, car elle est le soutien de l'État. Nous sommes chrétiens, et devons rendre grâces à Dieu de l'être. Je suis tolérant, et ne tourmenterai personne pour sa croyance. Mais il faut des ministres chrétiens dans les*

chaires et dans les écoles chrétiennes. Je ne veux pas que mes sujets donnent dans la superstition et le fanatisme, et moins encore qu'ils soient incrédules et athées. Si dans la suite Frédéric-Guillaume II s'est écarté des principes de cette déclaration solennelle, on doit moins s'en prendre à lui, qu'à un homme dont je ne veux ni ne peux m'entretenir, mais que je ne crains pas de nommer, Bischofswerder.

Loin d'imiter M. de Ségur, qui s'est étendu si longuement sur le chapitre si doux de la volupté, je passerai rapidement sur tout ce qui peut y avoir rapport; mais qu'il me soit permis de citer ici un fait qui n'est peut-être pas connu. A l'époque où M. de Ségur était ambassadeur à Berlin, je n'avais pas encore mes entrées à la cour; mademoiselle Woss (1), depuis madame Jngenheim, y était au contraire admise comme noble et dame du palais. M. de Ségur ne put donc faire connaissance avec moi, mais il n'en fut pas de même de mademoiselle Woss, avec laquelle il ne tarda pas d'être intimement lié. Voilà la véritable cause de l'arrêt diffamant qu'il a porté contre moi. *Une madame Rietz, célèbre par le déréglement de*

(1) Ou Foss.

ses mœurs, la bassesse de son caractère, et l'infamie de son mari. La personne d'un ambassadeur est, je le sais, inviolable et sacrée. Je n'ose donc, quelque grande envie que j'en aye, donner un démenti formel à M. de Ségur; mais je peux dire, sans manquer au respect que je dois à son caractère, que le seul *déréglement* dont on puisse m'accuser est d'avoir été la maîtresse du prince royal, et eu plusieurs enfants de lui. Je suis, je l'avouerai, extrêmement étonnée qu'un pareil reproche soit sorti de la plume d'un homme qui appartient à une nation chez laquelle de tels déréglements étaient à l'ordre du jour sous le règne de deux de ses rois, Louis XIV et Louis XV. Veut-on parler d'autres *déréglements?* je demande des preuves réelles, convaincantes, et qui soient appuyées par d'autres que par ma plus mortelle ennemie. *La bassesse de mon caractère!* Que ceux qui ont lu ces Mémoires me jugent! *Quant à l'infamie de mon mari*, l'expression est sévère; mais qu'il se défende lui-même : mes lecteurs savent de quelle manière nous fûmes unis. M. de Ségur continue, et dit en parlant du roi : *Il ne put jamais rompre ce* honteux *lien*. Oh! rien n'est plus vrai, à l'exception du mot *honteux*. Oui, le roi l'a conservé jusqu'à son dernier

soupir, ce lien dont je fais gloire ; et M. de Ségur n'aurait pas dû, par cette raison, lui donner une épithète si déplacée. *Le déréglement de mœurs, la bassesse de caractère*, n'ont jamais cimenté des nœuds. L'amitié, digne de succéder à l'amour, peut seule les rendre durables. Ce divin sentiment unissait Frédéric-Guillaume II et moi, et M. de Ségur a eu grand tort de se creuser la tête pour savoir comment ce prince avait pu être, *malgré cette honteuse dépendance*, ardemment épris de mademoiselle de Woss. Il aurait dû, au lieu de ces mots, *honteuse dépendance*, substituer ceux-ci, *amicale persévérance*.

J'ai déjà établi ma justification sur les *titres* et les *trésors* qui, selon M. de Ségur, m'ont été prodigués, ainsi qu'à mon fils. Il faut nécessairement que M. l'ambassadeur ait oublié son *Histoire de France*, dans le moment où il écrivait son *Tableau historique et politique*, pour avoir fait sonner si haut des *titres* et des *trésors* qui ne sont rien en comparaison de ceux dont les rois de France comblaient leurs maîtresses et leurs enfants naturels. Il reproche au roi d'avoir été inconsolable de la mort de mon fils le comte de la Mark. Il en fut, il est vrai, vivement affecté ; mais la voix de la na-

ture n'est-elle pas plus forte que celle des préjugés ? et depuis quand est-il défendu à un père de pleurer ses enfants, même ceux qui ne sont pas légitimes ? D'ailleurs, les circonstances d'une mort prompte et inattendue sont souvent plus terribles que la mort même. M. de Ségur ignore ces circonstances ; je les connais, et je garde le silence.

Il y a, dans l'ouvrage de M. de Ségur, un passage particulièrement relatif à mademoiselle de Woss. Malgré toute l'adresse avec laquelle il est fait, il est facile de voir que l'amitié a guidé la plume de l'écrivain. *Cet hymen n'eut pas lieu.* On aurait dû mettre en place : *Cet hymen eut pourtant lieu*, bien entendu que c'est *du côté gauche*. M. de Ségur ajoute : *Mademoiselle de Woss aima mieux sacrifier sa vertu que la gloire de son amant.* La gloire d'un roi dépend-elle donc du nombre plus ou moins grand de ses maîtresses ? Quelle partialité d'une part, et quelle animosité de l'autre ! On tonne contre des *titres*, des *trésors* que je ne possédais pas même encore, et on ne dit pas un mot de ceux de mademoiselle de Woss. Cependant il était juste qu'on en parlât, mademoiselle de Woss ayant mis toute sa fortune en sûreté avant d'être la maîtresse du roi. J'avouerai, à ma honte,

qu'elle a résisté pendant plusieurs années à l'amour du prince royal ; mais aussi on peut juger de sa *vertu*, quand on saura qu'elle a cédé tout de suite à celui du roi. Malgré cela, le mot *vertu*, pris dans toute la force de son acception, n'est que pour elle seule ; et moi, ceux de *bassesse de caractère* me couvrent d'infamie! Tant d'injustice me révolte, et m'arrache à la fin un secret! Mademoiselle de Woss, dans son traité de reddition avec Frédéric-Guillaume II, mit, pour condition première, que je serais reléguée avec mes enfants dans une terre de la Prusse orientale. Le roi refusa net. Mademoiselle de Woss renonça alors généreusement à la condition dont elle avait fait dépendre le bonheur de S. M., disant qu'elle était satisfaite de l'épreuve qu'elle venait de faire de sa constance. Que les moralistes apprécient maintenant la *vertu* de mademoiselle de Woss!

Deux ans étaient à peine écoulés, que la mort de madame Jngenheim rompit sa liaison avec Frédéric-Guillaume II. J'ai déjà dit qu'une maladie de poitrine, héréditaire dans sa famille, l'avait conduite au tombeau. M. de Ségur ne parle pas de cette mort, et commet ainsi une erreur d'autant plus funeste, qu'elle

fait peser le soupçon d'un scandale sur Frédéric-Guillaume II. Quoique ce ne soit que quelques années après la mort de madame Ingenheim, que madame d'Ænhof a été la maîtresse du feu roi, M. de Ségur dit que ce prince eut en même temps *trois femmes légitimes et une maîtresse*. De cette manière, il n'est pas difficile de ternir la réputation d'un monarque et celle d'une femme infortunée. La vérité est que Frédéric-Guillaume II n'a jamais eu qu'une femme légitime. Si la reine a consenti à ce qu'il eût une maîtresse attitrée, de pareilles conventions entre têtes couronnées ne sont pas rares dans l'histoire. Mais on eût pu s'épargner ce grand scandale, en employant au lieu du mot *maîtresse*, celui d'*amie ;* ce qui eût été de toute justice pour ce qui me concerne. Je finirai ma discussion avec M. de Ségur, par lui dire que si l'histoire d'Allemagne lui est étrangère, il aurait dû au moins avoir toujours celle de France devant les yeux. Il veut perdre Frédéric-Guillaume II dans l'esprit de la postérité, parce que ce prince était partisan du beau sexe. M. de Ségur a-t-il donc oublié qu'Henri IV fut un roi galant, et que ce monarque, à l'âge de cinquante-cinq ans, âge que Frédéric-Guillaume II n'atteignit

pas, fut, de son propre aveu, non seulement amoureux, mais fou et outré d'Henriette de Montmorenci. Je ne prétends pas approuver cette conduite du roi de France; mais elle ne l'a pas empêché d'être Henri-le-Grand et d'en mériter le glorieux surnom.

O mon ami! mon bienfaiteur! toi que je n'oublierai jamais, puisse un auteur impartial et véridique entreprendre et écrire de nouveau ton histoire! Quelques faiblesses qu'on puisse te reprocher (les rois en sont-ils exempts?), tu paraîtras, j'en suis certaine, sous un jour plus favorable. Ton intelligence avec les *Illuminés* sera réduite à sa juste valeur, et tes opinions religieuses mieux appréciées (1).

---

(1) Madame la comtesse de Lichtenau n'ayant cité que quelques phrases détachées de l'ouvrage de M. Ségur, nous croyons devoir placer ici en entier le passage d'où elle a extrait ces phrases. Il y a toujours une si grande différence entre l'ensemble et le morceau tronqué! le lecteur pourra juger si cette différence existe.

(*Note du Traducteur.*)

« Les symptômes de la faiblesse du roi (Frédéric-
» Guillaume II) furent bientôt aperçus. A peine
» put-il supporter quelque temps la contrainte qu'il

Je passe maintenant à un grand ouvrage historique, où il est question de moi. Le titre est

---

» s'était imposée. On ne tarda pas à s'apercevoir que
» ses heures de travail et de retraite n'étaient réglées
» qu'en apparence, que ses jours étaient vides et consacrés à de honteuses orgies. Il avait répudié sa première femme, la princesse Elisabeth de Brunswick,
» pour cause d'inconduite. La sagesse de la princesse
« de Hesse, sa seconde épouse, ne la mit pas à l'abri
» de la disgrâce; et si elle ne fut pas renvoyée, elle
» eut peut-être plus à souffrir par le triomphe public
» de ses rivales. Le roi avait aimé une madame Rietz,
» célèbre par le déréglement de ses mœurs, la bassesse
» de son caractère et l'infamie de son mari. Il ne put
» jamais rompre ce honteux lien; il prodigua les titres
» et les trésors à cette courtisane et à un fils qu'elle lui
» donna, et dont la mort le rendit inconsolable.

» Devenu, malgré cette honteuse dépendance, ardemment épris de mademoiselle de Woss, nièce du
» comte de Fink, il fut au moment de l'épouser, en
» prévint la reine, et consulta les prêtres qui répondirent qu'il valait mieux contracter un mariage illégal,
» que de courir d'erreurs en erreurs : réponse qui dégrade peut-être autant ceux qui la font, que celui
» qui la sollicite.

» Cet hymen n'eut pas lieu; mademoiselle de Woss
» aima mieux sacrifier sa vertu que la gloire de son
» amant. Mais, peu d'années après, il renouvela plus
» complétement le même scandale en épousant la com-

long, mais il faut que je le transcrive en entier, à cause de la phrase qui le termine.

Biographie moderne, ou Dictionnaire biographique de tous les hommes morts et vivants qui ont marqué à la fin du dix-huitième siècle et au commencement de celui-ci, par leurs écrits, leur rang, leurs emplois, leurs talents, leurs malheurs, leurs vertus, leurs crimes, et où tous les faits qui les concernent sont rapportés de la manière *la plus impartiale et la plus authentique*. Troisième édition, à Leipsick 1807.

» tesse d'Æuhof, conservant ainsi trois femmes légi-
» times et une maîtresse, tandis qu'il chassait de Berlin
» les comédiennes françaises qu'il accusait d'y corrom-
» pre les mœurs.

» L'alliance de la volupté et de la superstition étonne
» constamment la raison et se renouvelle toujours.
» Tandis que le roi était livré sans réserve aux charmes
» de ses maîtresses, les *Illuminés* prenaient le plus
» grand empire sur son esprit. Il fallait être apôtre de
» cette secte, ou le paraître, pour gagner et conserver
» sa faveur. Et, lorsque d'un côté il traitait froidement
» et sans considération le duc de Brunswick, le prince
» Henri Mœllendorf, et même Hertzberg, Schulem-
» bourg et Fink, qui conduisaient ses affaires, il s'a-
» bandonnait sans mesure aux Welner, aux Bischofs-
» werder, et à d'autres visionnaires qui lui faisaient
» apparaître Moïse et Jésus, et qui poussèrent, dit-on,
» la mystification jusqu'au point de lui faire dessiner
» à souper la silhouette de l'ombre de César. »

Mes lecteurs comprènent sans peine que j'ai quelques objections à faire contre *l'impartialité* et *l'authenticité* de la *biographie moderne.* Je me suis bien gardée et me garderai bien, dans la crainte de mourir d'ennui, de lire les quatre volumes de cet ouvrage; je me suis donc bornée aux trois passages qui me touchent de près; le premier se trouve tome II, page 275, *Frédéric-Guillaume II.* Il arrive assez communément dans le monde qu'une chose qni commence par nous fâcher finit par nous faire rire, et c'est précisément ce qui m'arrive. Je vois qu'on a pris, mot pour mot, dans le *Tableau historique et politique* de M. de Ségur, les *Trois Femmes illégitimes et une maîtresse*, les *Comédiennes françaises chassées de Berlin*, la *Secte des Illuminés*, avec la petite anecdote, toute nouvelle pour moi, que les visionnaires ont mystifié le roi jusqu'au point de lui faire dessiner à *souper* la silhouette de l'ombre de *César.* D'honneur, je suis si émerveillée que je ne puis m'empêcher de m'écrier : Est-il donc si difficile d'être auteur lorsqu'on ne fait que copier servilement d'autres livres, sans examiner si ce qu'ils contiènent est *impartial* et *authentique*? J'ignore à qui je suis redevable de l'article qui me con-

cerne particulièrement, tome III (pages 190 et 191); mais je sais que, d'un bout à l'autre, il porte le caractère de la plus grande injustice.

Ce n'est point dans le mois de décembre 1797, mais le 16 novembre, jour de la mort de Frédéric-Guillaume II, que je fus arrêtée. Cette erreur d'époque est plus essentielle qu'on ne pense; car, si mon arrestation ne se fût, comme on le dit, effectuée que dans le mois de décembre, il est très-vraisemblable qu'elle n'eût jamais eu lieu; ou le roi ne l'eût plus trouvée nécessaire, ou j'aurais eu le temps et la prudence de quitter Berlin, et même la Prusse.

Je suis moins surprise de lire ensuite que j'ai tenté de me sauver; qu'on a trouvé chez moi plusieurs caisses pleines de bougies, et qu'après les avoir ouvertes, on a découvert que chaque bougie était enveloppée avec un billet de la banque d'Angleterre, qu'on a voulu m'enlever; et enfin que, pour y parvenir, quelqu'un s'était déguisé en *revenant*, en *esprit*, et que ledit *revenant* ou *esprit* avait eu le corps percé d'outre en outre par un soldat intrépide qui ne craignait ni les vivants ni les morts: Je suis, dis-je, moins surprise, parce que tous ces contes ont été faits dans ma patrie.

Un Français a même été plus loin ; il a écrit que j'avais voulu m'empoisonner, *pour me soustraire aux poursuites dont j'étais l'objet ;* mais où sont les circonstances particulières de ce roman ? avec quel poison ai-je voulu mettre fin à mon existence ? est-ce avec de l'arsenic,... de l'opium ?..... ou, nouvelle Cléopâtre, ai-je essayé de faire couler dans mes veines le venin mortel d'un aspic ? Par qui cette découverte a-t-elle été faite ? en quel lieu ? où a-t-on trouvé le poison ? a-t-on vu, a-t-on touché l'aspic ? Il me semble qu'il n'eût pas été fort difficile d'inventer encore tout cela, et cette histoire y eût gagné du côté de la vraisemblance ; mais c'est la plus grande des impostures. Mon arrestation m'a causé, je l'avoue, le chagrin le plus vif ; il est même possible que j'aye dit, dans un moment de désespoir, que je désirais de mourir ; mais il y a encore loin de ces paroles à un suicide. L'espèce humaine, en général, et les femmes surtout, dont les organes sont plus faibles, ne voient la mort qu'avec effroi. D'ailleurs, qui pouvait me porter à cette extrémité ? La crainte d'une information. Si j'eusse réellement éprouvé cette crainte, j'aurais pu, en m'expatriant, me soustraire à toute espèce de poursuites ; et le

roi, je puis l'affirmer, m'aurait facilité tous les moyens de fuir. Mais je ne vois dans cette accusation que ce que j'ai déjà vu dans toutes celles qui ont été intentées contre moi, le désir de me nuire, et de me présenter au public sous des couleurs défavorables. Si je voulais me servir des armes mêmes de mes adversaires, je leur dirais : Vous prétendez que j'ai voulu m'empoisonner. Je ne l'ai pas fait. Je suis donc innocente.

Dire que j'ai été conduite à Glogau dans le mois d'avril, taudis que ce fut le 16 mars, est une erreur trop légère pour mériter d'être relevée; mais les lignes suivantes sont une calomnie abominable. *Elle fit au gouvernement un procès qu'elle gagna en* 1805, *ce qui la remit en possession de ses biens*. Jamais, non jamais je n'ai eu de procès avec S. M. Je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit l'estimable auteur des *Matériaux pour l'histoire des années* 1805, 1806 *et* 1807, sur l'information qui a eu lieu à mon égard. J'ai aussi fait part à mes lecteurs d'un procès que j'ai eu avec la maison Schickler (1); mais, afin de leur ôter toute es-

(1) *Voyez* page 107.

pèce de doute sur cette affaire, je vais leur communiquer une lettre que S. M. m'a fait la grâce de m'écrire.

« D'après le rapport qui m'a été fait sur » votre supplique du 4 du mois dernier, par » mon ministre le baron de Reck, je lui ai » ordonné, ainsi qu'à mon grand-chancelier » M. de Goldbeck, de terminer les discussions » qui existent entre vous et les maisons Schic- » kler et Micali, de Livourne, relativement » aux demandes qu'elles vous font de 14,061 » écus d'une part, et de 3,002 de l'autre. » Mon grand-chancelier est chargé particu- » lièrement de l'exécution de cette mesure. » Cette lettre est pour vous en instruire.

» Je suis votre affectionné roi,

» Frédéric-Guillaume. »

Berlin, 20 mars, 1804.

Il est de la dernière évidence que ce procès n'avait pas le moindre rapport avec mes biens confisqués; car, supposé même que je l'eusse gagné, je n'aurais pas été remise pour cela en possession desdits biens : on les a confisqués :

on ne me les a pas rendus. Mais, comme je l'ai déja dit, l'espérance me reste.

Je reviens à la *Biographie moderne*, et je lis le récit d'une aventure amoureuse qui s'est passée entre M. Dampmartin, gouverneur de mon fils, et mademoiselle Émilie Schmidt. J'avouerai qu'il n'était pas nécessaire que je trouvasse le nom de M. Dampmartin dans l'article qui me concerne, pour être curieuse de savoir ce qu'on pouvait avoir écrit sur son compte dans celui qu'on lui a réservé. Hélas! je l'ai lu, et cette lecture n'a fait qu'aggraver ma douleur. Grand Dieu! me suis-je écriée, faut-il donc que tous ceux qui ont vécu dans mon intimité soient dégradés aux yeux du public, afin qu'une partie de leur déshonneur retombe sur moi! Un gouverneur méprisable, sans mœurs, ne peut avoir été choisi et souffert que par une femme qui lui ressemblait. Eh bien, je souscris à cet arrêt aussi injuste que rigoureux, dans la certitude où je suis de pouvoir prouver à mes adversaires mêmes que M. Dampmartin est le plus honnête et le plus estimable de tous les hommes.

Je passerai sous silence tout ce qui le regarde avant l'époque où je l'ai connu, quoique je sache positivement qu'il est natif d'Uzès;

qu'il a servi en France avec honneur ; que sa conduite à Avignon, pendant la révolution, a été admirable ; qu'il n'a émigré qu'à force de persécutions ; qu'il a habité la Hollande ; enfin qu'il est l'auteur de plusieurs excellents ouvrages. Mais je n'en ferai pas moins remarquer à mes lecteurs la fatalité qui me poursuit. Chaque fois que mon nom se trouve quelque part, il y a erreur, mensonge ou calomnie. Le passage suivant en est une nouvelle preuve.

« Il (M. Dampmartin) passa à Hambourg
» en 1795, et fut chargé du fils de la comtesse
» de Lichtenau, dont il obtint une pension.
» Il alla ensuite à Berlin, où il publia des
» Mémoires. Il y fit connaissance d'une jeune
» personne dont il eut un enfant, et qu'il
» *abandonna* ensuite à Paris *dans la plus*
» *profonde misère*, après l'avoir *enlevée* du
» sein de sa famille qui tient aux plus *distin-*
» *guées* de Berlin. »

J'ignore si l'auteur ou les auteurs de la *Biographie moderne* savent ou ne savent pas la langue allemande ; autrement je leur recommanderais de faire attention aux observations suivantes, afin d'en faire usage dans la qua-

trième édition qu'ils préparent de leur ouvrage ; je les engagerais aussi à mettre en note, comme une chose nouvelle, qu'une femme allemande a défendu l'honneur d'un Français attaqué.

Ce n'est ni à Hambourg ni en 1795 que j'ai fait connaissance avec M. de Dampmartin. Il me fut recommandé par M. le baron de Keith, qui m'assura que je ne pouvais donner, pour gouverneur à mon fils, un homme plus instruit, et plus rempli de douceur et de patience. Peu de temps après cette première ouverture, je reçus de M. de Dampmartin la lettre suivante :

« Madame,

» Les prix qui sont distribués par la main » des grâces effacent tous les autres en éclat. » Il vous appartient donc plus qu'à personne » d'encourager et de récompenser les talents » par votre suffrage. Une modestie sans doute » bien placée m'interdirait la confiance de la » réclamer, si toute crainte ne s'évanouissait » pas d'après les éloges accordés unanime- » ment à vos qualités aimables et bienfaisan- » tes. Lorsque vous jèterez un coup-d'œil sur

» les trois écrits que j'ai l'honneur de vous » présenter, ne perdez pas de vue qu'ils viè- » nent d'un vieux soldat peu versé dans l'art » d'écrire, et dont les beaux jours furent con- » sacrés aux devoirs qu'imposent et l'honneur » et la galanterie.

» Je suis avec respect, etc.,

» Madame,

» DAMPMARTIN,

» Ancien lieutenant-colonel des
» dragons de Lorraine. »

Berlin, 6 juillet 1796 (1).

Quoique cette lettre de M. de Dampmartin fût faite pour me disposer en sa faveur, je ne précipitai pas mon choix, et voulus voir par moi-même si les éloges de M. le baron de Keith étaient mérités. M. de Dampmartin me fut présenté, et je fus bientôt convaincue qu'il n'y avait point eu d'exagération dans tout

(1) Originale.

le bien qu'on m'avait dit de lui. Il fut donc convenu entre nous qu'il se chargerait de l'éducation de mon fils, et que, pour récompense, je lui assurerais, par contrat, une pension de 400 écus sa vie durant. Il remplit, à ma grande satisfaction, la tâche aussi pénible que difficile qu'il s'était imposée, et les progrès de mon fils ne me laissèrent rien à désirer. Mais ces jours heureux ne furent pas de longue durée. M. de Dampmartin fut enveloppé dans ma disgrâce, et arrêté avec ma mère et mon fils. Quelle reconnaissance ne lui dois-je pas pour toutes les consolations que j'ai reçues de lui pendant l'espace de quatre mois qu'il a partagé ma captivité ! Loin de se laisser abattre, il soutenait mon courage par l'espoir d'un avenir plus prospère; et si j'avais eu, comme on l'a prétendu, le dessein de me donner la mort, ses sages conseils m'en auraient détournée. Mais rien n'est comparable au procédé généreux qu'il eut alors avec moi. J'ai dit à mes lecteurs que je lui avais assuré, par contrat, sa vie durant, une pension de 400 écus ; eh bien, il me conjura, il me força de reprendre ce contrat, en me disant qu'une obligation que j'avais contractée dans des temps heureux, devenait nulle pour lui du moment

que la fortune m'était contraire. Rien ne put changer ses nobles sentiments, et j'eus toutes les peines du monde à lui faire accepter vingt louis d'or dont je savais qu'il avait besoin pour retourner dans sa patrie. Non, je ne croirai jamais qu'un homme capable d'un si beau procédé ait pu abandonner, dans la plus profonde misère, une femme qui fut sa maîtresse, et dont il a eu un enfant. Il en est accusé dans la *Biographie moderne*. Voyons si c'est justement ou injustement.

Jusqu'à présent M. de Dampmartin ni moi n'avions entendu parler d'une *Émilie Schmidt*. La voici qui entre sur la scène. *La Biographie moderne* la fait descendre d'une des familles les plus distinguées de Berlin, et accuse M. de Dampmartin de l'avoir enlevée de chez ses nobles parents. Mes lecteurs vont voir que MM. les auteurs de la *Biographie moderne* ne sont pas grands généalogistes. M. de Dampmartin ayant obtenu sa liberté le même jour qu'on me fit partir pour Glogau, loua à Berlin un petit appartement près de la porte de Postdam, et donna commission à quelqu'un de lui chercher une domestique. Émilie (1) lui fut

(1) Elle était née dans les Colonies françaises.

amenée, et entra en cette qualité à son service. Je pense que c'est assez prouver qu'elle n'est point issue d'une des plus illustres familles de Berlin, et que M. de Dampmartin ne l'a pas enlevée de chez ses nobles parents. Néanmoins il en fit sa maîtresse, et, peu de temps après, les suites de cette liaison ne furent que trop visibles. Nous autres Allemands, nous aurions bien quelques reproches à faire à M. de Dampmartin ; car il était marié en France, et y avait laissé sa femme quand il avait émigré. Si les Français, moins scrupuleux, ne voient jusqu'ici, dans la conduite de leurs compatriotes, qu'une aventure galante, je suis certaine qu'ils seraient les premiers à le condamner, *s'il avait abandonné à Paris une telle personne dans la plus profonde misère ;* mais M. de Dampmartin n'a pas à se reprocher un trait si odieux. Il est vrai qu'il a conduit Émilie à Paris, mais il est faux qu'il l'ait *abandonnée dans la plus profonde misère.* Je reçus une lettre d'elle, à son arrivée de Strasbourg, où elle me manda que M. de Dampmartin était parti pour la Provence, où il n'avait pas pu décemment l'emmener, mais qu'il lui avait promis de lui faire passer tout ce qui lui serait nécessaire. Depuis cette époque j'ignore ce qu'Émilie est devenue ; mais je connais M. de

Dampmartin, et suis sans inquiétude sur son sort. La lettre suivante qu'il m'écrivit d'Uzès, ne doit-elle pas me donner toute confiance dans son honnêteté ?

« Ma bien bonne et tendre amie,

» Au nom de ce que les hommes ont de
» plus sacré, de notre attachement et nos mal-
» heurs communs, du cher défunt l'objet de
» notre tendre vénération, je vous conjure
» avec larmes de me rendre un service de la
» dernière importance à mes yeux, et dont je
» serai toute ma vie reconnaissant. J'ai laissé
» à Berlin un fils qui m'est bien cher, et au-
» quel je pense sans cesse. Je tremble que pen-
» dant mon éloignement il ne soit négligé.
» Serez-vous assez bonne pour le surveiller,
» et pour le mettre, à Breslau, dans une pen-
» sion peu chère ? Vous écririez à Cohen, qui
» payerait le voyage, ainsi que le prix de la
» pension, avec exactitude. Dans deux ans
» j'irai moi-même rechercher l'enfant. Ah !
» Madame, vous me donneriez un trésor, que
» vous ne me combleriez pas d'une si douce
» satisfaction.

Uzès, 23 décembre 1801 (1).

(1) Originale.

C'était l'enfant d'Émilie qu'il me recommandait. Est-il croyable, après cela, qu'il ait *abandonné la mère dans la plus profonde misère ?* Non, encore une fois, non. Mais c'en est assez pour la justification de M. de Dampmartin. Je reviens à la mienne.

De tous les journaux qui ont parlé de moi, je ne nommerai que celui qui a pour titre *Annales de la Monarchie prussienne.* C'est le premier qui m'a attaquée publiquement, et à qui appartient la gloire d'avoir donné le signal à tous les autres. Voici comme il s'exprime : *Qu'on se rappèle tout ce que la famille royale a eu à souffrir de cette courtisane !* Je prie le rédacteur desdites *Annales* de lire mes Mémoires. Le même journal s'engage ensuite à rendre à ses abonnés un compte exact de l'instruction de mon procès. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? La parole d'un journaliste n'est-elle pas sacrée ? Afin de donner à mes lecteurs une juste idée de la sagacité avec laquelle les *Annales de la Monarchie prussienne* étaient rédigées, je vais leur communiquer l'opinion d'un écrivain sur ce journal mémorable :

« Combien la comtesse de Lichtenau a dû
» être fatiguée de tout ce que les journaux

» allemands ont publié à l'envi sur sa beauté,
» ses grâces, son esprit, sa générosité, sa bien-
» faisance, etc, etc. ! Mais rien sans doute ne
» lui aura paru plus plat et plus insipide que
» les éloges que lui ont prodigués M. Ram-
» bach dans les *Annales de la Monarchie*
» *prussienne*, et M. Kosmann dans le *Mémo-*
» *rial de Brandebourg*. Le numéro des *An-*
» *nales*, où elle aura trouvé son histoire accolée
» à une anecdote brandebourgeoise connue de
» tous les écoliers, lui aura surtout fait grand
» plaisir; mais elle aurait tort de se plaindre:
» pourquoi a-t-elle tant de connaissances et
» de goût. La nature a fait de l'humanité deux
» parts très-distinctes quoique inégales, les
» gens d'esprit et les sots. Ne faut-il pas des
» journaux pour tout le monde (1)?

---

(1) Madame de Lichtenau se plaint ici avec beaucoup d'amertume d'un ouvrage intitulé : *Histoire de la Vie de Charles de Dittersdorf, dictée par lui-même à son fils*, 1801. Mais comme ce qu'elle cite ne porte en grande partie que sur un ridicule dont on cherche à la couvrir en lui faisant parler, ce qu'on appèle en Allemagne, le *plat allemand*, il a été impossible de traduire ce passage.

(*Note du Traducteur.*)

Je n'ai plus maintenant à répondre qu'à un seul ouvrage écrit par un homme. (Mes lecteurs sauront qu'il y a plusieurs femmes qui ont aussi exercé sur moi leurs talents littéraires.) Cet ouvrage a pour titre : *La Prusse avant et depuis le 16 novembre 1797*, Paris 1798, avec cette épigraphe : *La vérité, toute la vérité, rien que la vérité.* Voilà assurément une bien belle promesse ; voyons si l'auteur l'a remplie. Mais, avant cet examen, je dois lui rendre la justice de dire qu'il parle souvent le langage de la vérité. Par exemple, rien de plus fidèle que le portrait qu'il fait de Frédéric-Guillaume II. *Ce prince*, dit-il, *avait une belle âme ; la douceur, la bonté étaient peintes dans tous ses traits. Ses actions eurent toujours la franchise et la bienfaisance pour guides.* Ici j'ai cité mot pour mot (et j'en ferais autant pour ce qui me concerne, si deux fortes raisons ne m'en empêchaient) le bien et le mal qu'on a dit de moi dans plus de six pages qui m'ont été entièrement consacrées. Voici comme l'auteur débute : *Il est universellement reconnu que la comtesse de Lichtenau s'est élevée de l'état le plus bas, et sans avoir eu pour elle les avantages d'une bonne éducation, au plus*

haut degré de grandeur, et qu'elle a joui constamment de la considération et de l'estime du feu roi. Dans les deux premiers tiers de cette phrase, l'auteur est en contradiction avec l'épigraphe qu'il a placée à la tête de son ouvrage : *La vérité, toute la vérité, rien que la vérité.* Quant aux raisons qu'il donne de l'attachement du roi pour moi jusqu'à sa dernière heure, elles sont aussi profondes que curieuses. Il prétend que j'ai su, malgré le penchant naturel de Frédéric-Guillaume II à vivre dans une entière indépendance, prendre sur lui le plus puissant empire ; et il conclut de là que je n'étais pas une femme ordinaire, que je possédais une infinité de talents, et que j'excellais surtout dans la connaissance du cœur humain. Il va même jusqu'à me comparer à M. de Voltaire et au marquis d'Argens, en assurant que j'ai eu sur Frédéric-Guillaume II le même ascendant que ces deux Français avaient pris sur Fréderic-le-Grand. Sans me laisser enivrer par l'odeur d'un encens si doux, j'avouerai que j'avais un grand usage du monde, que je parlais correctement plusieurs langues, et que je joignais à ces avantages quelques connaissances en peinture, en

poésie et en musique (1); mais j'aurais volontiers donné toutes ces connaissances frivoles pour celle où l'on prétend que j'excellais. Jamais je ne me suis occupée à scruter les replis du cœur humain. Naturellement faible et confiante, j'ai toujours bien jugé des hommes; et, malgré l'épreuve cruelle que j'ai faite de leur injustice, je ne pourrai jamais me résoudre à les croire méchants. Si j'avais eu cette expérience qu'on me suppose, aurais-je ignoré jusqu'à ce jour que souvent un écrivain habile ne se sert de la louange que pour faire ressortir ensuite le blâme avec plus de force. Grâces à l'auteur de *La Prusse avant et depuis le 16 novembre* 1797, je suis à présent plus savante que je n'étais. Quoique ses attaques vives et fréquentes ne soient pour la plupart que des répétitions, je ne dois en passer aucune sous silence, et de crainte d'erreur je les cite par ordre.

Page 17. *La ferme du tabac.* J'ai répondu.

Page 27. *Mademoiselle de Belderbuch.* Je répondrai plus loin.

---

(1) J'ai acquis la plus grande partie de ces connaissances pendant les séjours que j'ai faits en France, en Suisse et en Italie.

Page 36. *Le comte de Pyrmont.* J'en ai parlé, j'en parlerai encore.

Page 38. Voici du nouveau, lisons. *Trois officiers de gendarmes s'étant égayés sur le compte de madame de Lichtenau, à l'hôtel de la Ville de Paris, et ayant été dénoncés par un des domestiques de cette comtesse, ont été renvoyés le même jour de Berlin, et placés dans d'autres régiments.* Mes lecteurs vont apprendre comment la chose s'est passée.

Bien long-temps avant l'exil et le déplacement des trois officiers dont il est question, le roi me dit qu'il était très-mécontent des gendarmes; que chaque jour on lui portait des plaintes contre les officiers de ce corps, qui, après avoir troublé la tranquillité publique au spectacle, s'amusaient encore à casser les vitres pendant la nuit. Sa bonté naturelle l'engagea à faire savoir à ces jeunes gens qu'ils eussent à changer de conduite, ou qu'il serait forcé de sévir contre eux. Cet avertissement paternel ne fit malheureusement aucun effet sur ces étourdis. La police, qui surveillait toutes leurs démarches, fut avertie qu'ils se permettaient les propos les plus indécents contre le gouvernement et contre S. M. même.

Elle apprit aussi que l'un d'eux, M. de Quart, avait peint, sur les murs de sa chambre, des caricatures parmi lesquelles le roi jouait le principal rôle. S. M., instruite de ces nouveaux excès, perdit à la fin patience, et ordonna l'exil et le déplacement des trois officiers qui lui furent dénoncés comme les plus coupables. Cette punition, bien douce en comparaison de la faute, tomba sur M. de Quart, sur le comte de Schweinitz, et sur un troisième dont je ne me rappèle pas bien le nom (1).

Cette nouvelle fut à peine répandue dans la ville, que je vis arriver chez moi, à Charlottembourg, le comte de Schweinitz (2). Il me supplia de demander à S. M. la grâce des trois officiers que je viens de nommer, et de faire tout ce qui dépendrait de moi pour que l'ordre qui leur intimait de quitter Berlin fût révoqué; il me fit même entendre que cette grâce serait une faveur pour une grande partie de la ville, parce que ces jeunes gens appartenaient à ses familles les plus distinguées. Je lui répondis

(1) Je crois que c'était M. de Kalkreuth.

(2) C'était apparemment un parent de celui qui était officier de Gendarmes.

qu'il devait concevoir combien il m'était difficile de le satisfaire, le roi ayant été un des principaux objets des ironies aussi indécentes que déplacées qu'on reprochait aux coupables. J'ajoutai que je n'aurais jamais la hardiesse de parler à S. M. de cette malheureuse affaire, parce que depuis très-long-temps elle m'avait communiqué les plaintes que la police avait faites contre ces jeunes gens. Je finis par assurer à M. de Schweinitz qu'il m'en coûtait beaucoup de le refuser, et nous nous séparâmes. Cependant le désir d'être utile ayant peu à peu dissipé mes craintes, je profitai d'un moment que je crus favorable, pour entamer avec le roi cet important entretien; mais je n'eus pas plustôt prononcé le mot *grâce*, qu'il me dit avec vivacité qu'il espérait que c'était la dernière fois que j'intercédais en faveur de personnes qui avaient abusé de sa trop longue patience, et s'étaient mis dans le cas de ne jamais obtenir de pardon. Je ne pus ni répondre, ni hasarder une seconde tentative.

Il est prouvé, par le récit fidèle que je viens de faire, que la dénonciation dont on accuse un de mes gens est partie de la police elle-même. Tous ceux qui ont fréquenté, à Berlin, la *Ville de Paris*, savent, par l'excellent ton

qui règne dans cet hôtel, que des domestiques étrangers ne peuvent en aucune façon se trouver avec les maîtres qui y occupent des appartements. Mais pourquoi m'étonnerais-je de cette nouvelle calomnie ? Ne dois-je pas être accoutumée à voir tourner contre moi jusqu'à ma bonté et ma bienfaisance ! Au surplus, j'en appèle au témoignage de M. le major de Schack. Je suis certaine qu'il me rendra la justice de dire que, toutes les fois que j'ai pu rendre service aux officiers de gendarmes ou à leurs parents, je m'y suis prêtée avec autant d'empressement que de plaisir.

Page 59. Je n'ai rien à répondre.

Page 67. Le porte-arquebuse Kynast, qu'on me donne à tort pour parent, et qui m'est, dit-on, redevable de la faveur dont il a joui, est un très-digne et très-honnête homme à qui je ne rougirais certainement pas d'appartenir ; mais il avait l'emploi qu'il a occupé chez le feu roi, et qu'il occupe, s'il vit encore, auprès du roi régnant, bien avant que je ne connusse le prince royal. Il n'a jamais eu besoin que je m'intéressasse pour lui ; le feu roi aimait et estimait en lui un de ses serviteurs les plus fidèles.

Page 74. Je ne comprends rien à ce passage.

Je ne me rappèle pas d'avoir eu la plus légère dispute, soit en paroles, soit par écrit, avec M. Boumann, et encore moins des injures qu'on prétend que je lui ai dites dans un moment de colère. M. Boumann a travaillé pour moi en qualité d'architecte. J'ai toujours eu pour lui la considération et les égards qui lui étaient dus. Si la mort ne l'eût enlevé, il serait tout aussi surpris que moi d'entendre dire que nous avons eu quelques contestations ensemble.

Page 92. La prudence m'ordonne ici de me taire.

Page 153. Cet article est un mystère pour moi, et je ne sais de quelle faute personnelle on peut m'accuser. Je ne vois ici de véritablement compromis que MM. de Reck, Kircheisen et Pitschel.

Page 162. Je n'ai jamais connu MM. Wœllner, Hermes et Hilmer, et n'ai eu aucuns rapports avec eux.

Page 193. Madame de Wallenrodt a, dit-on, écrit l'histoire de ma vie. Je ne connais pas cet ouvrage; mais j'en ai lu un qui portait le même titre, et qui a paru en 1800. Cependant le nom de madame de Wallenrodt ne m'est pas étranger, et je me rappèle une aventure singulière arrivée à une dame qui s'appe-

lait aussi Wallenrodt. Il se peut que ce soit la même, et j'ose presque l'assurer.

Dans les commencements du règne de Frédéric-Guillaume II, nous allâmes un jour nous promener tête à tête sur les bords de la Sprée. Une femme d'une mise décente, et en qui tout annonçait une excellente éducation, aborde le roi, et veut se jeter à ses pieds. Il l'en empêche. Alors elle lui dit, avec l'expression la plus vive et la plus sentimentale, que depuis longtemps elle cherchait l'occasion d'approcher son auguste personne, afin de lui peindre son respect, son dévoûment, son *amour*, et de lire dans ses yeux son bonheur ou son malheur. Le roi lui répondit qu'il la trouvait bien hardie d'oser l'aborder de la sorte, et de lui tenir un langage si déplacé devant une autre femme. Malgré cette réponse peu flatteuse, elle continua sur le même ton, et fit route avec nous jusqu'au château. Le roi, voyant qu'elle s'obstinait à le suivre, leva la canne sur elle, et la menaça de la frapper, si elle ne s'éloignait à l'instant même. Elle nous quitta. Le roi me dit aussitôt que cette dame se nommait Wallenrodt, et qu'elle lui avait déjà fait à Kœnisberg une scène pareille. Il ajouta que, dès ce moment, il avait ressenti pour elle le plus froid

mépris, et que la conduite qu'elle avait tenue en ma présence venait d'y mettre le comble. J'appris le lendemain que cette femme déhontée s'était consolée, le soir même, des rigueurs du roi, dans les bras d'un homme de sa suite. Il s'en est vanté lui-même, ou plutôt il s'en est plaint à S. M. S'il est vrai qu'une créature aussi méprisable ait écrit l'histoire de ma vie, je ne m'étonne plus qu'elle soit devenue, sous sa plume, un libelle diffamatoire.

Je dirai de même d'un autre ouvrage composé aussi par une femme, ou plutôt par son teinturier (il a pour titre *Caroline de Belderbuch, contre la comtesse de Lichtenau.* 1800): Grand Dieu ! n'était-ce pas assez que cette femme eût troublé ma tranquillité à deux époques différentes ? fallait-il que j'eusse encore la douleur de lire un récit mensonger de se qui s'est passé entre nous ! Heureusement pour moi ces Mémoires touchent à leur fin; et le ciel m'accordera, je l'espère, assez de force pour repousser d'une manière victorieuse cette dernière attaque.

On trouve en tête de l'ouvrage de mademoiselle de Belderbuch une supplique au roi, datée du 26 septembre 1798. Voici comme

elle y raconte les circonstances qui m'ont fait faire connaissance avec elle :

« Ma mère m'écrivit pour que je lui don-
» nasse des informations sur une madame
» Rietz, qui prenait à Mayence le titre de
» comtesse. Elle me mandait que cette dame
» avait logé chez elle pendant quinze jours,
» et lui avait occasionné tant de dépense, qu'à
» la fin elle ne savait plus ce qu'elle devait lui
» offrir. Je répondis à ma mère que madame
» Rietz n'était pas sûre de mourir comtesse ;
» qu'elle pourrait bien reprendre un jour son
» premier état de marchande de légumes (1) ;
» et je terminai ma lettre, en disant qu'il au-
» rait bien mieux valu qu'on eût prodigué des
» soins à quelque brave officier de l'armée,
» qu'à cette prétendue comtesse. Dix jours
» après que j'eus fait cette réponse à ma
» mère, madame de Lichtenau m'invita à ve-
» nir prendre du café chez elle. Je m'y rendis.
» Elle me montra cette imprudente lettre, et
» me demanda d'où je tenais les jolies choses
» que j'avais écrites sur son compte. Je lui
» répondis que je n'avais rien inventé, et que

(1) Je ne suis plus ici marchande de citrons.

» je m'étais bornée à répéter ce que j'avais » entendu dire dans le parc. A ces mots, » madame de Lichtenau exigea que je lui pro- » misse de partir sur-le-champ pour Prague, » et d'y entrer, à mon arrivée, dans un cou- » vent. Sur mon refus, elle me menaça de la » prison. Je lui tins tête, et mon courage me » sauva. Elle s'adoucit insensiblement, me » pria de regarder sa maison comme la mienne, » et finit par me dire qu'une fois pour toutes » mon couvert serait mis chez elle. »

Il m'est de toute impossibilité d'en transcrire davantage. J'observerai seulement que je n'ai de ma vie passé huit jours de suite à Berlin; que j'ai demeuré dans cette ville avec M. de Filistri, madame de Baudemer, gouvernante de ma fille, et ma compagne fidèle, mademoiselle Chappuis, dans un hôtel garni, chez deux vieilles demoiselles. Les deux chasseurs du roi, Muller et Brandes, peuvent attester que je n'ai jamais logé chez une madame de Belderbuch, ni occasionné dans aucun hôtel des frais que je n'aye remboursés. Quant à la digne fille de cette mère supposée, je l'ai effectivement et malheureusement vue à Berlin. Mes lecteurs vont connaître les rapports que j'ai eus avec elle.

Mademoiselle de Belderbuch se présenta à mon hôtel en 1793, et pria plusieurs de mes gens, et notamment mon portier, nommé Makenzie, de lui permettre de venir jusqu'à moi, pour que je lui tendisse une main secourable, ou, pour parler plus clairement, pour que je lui fisse la charité. Sa figure et sa mise repoussantes engagèrent mes gens et mon portier à la refuser net. Alors elle les supplia de la laisser monter chez une de mes tantes qui demeurait au-dessus de moi, disant qu'elle l'avait souvent rencontrée à l'église, et qu'elle devait tout espérer de la bienfaisance d'une dame si pieuse. Mon portier s'apitoya, et lui permit de monter. Habile dans l'art d'exciter la compassion, elle n'eut pas de peine à toucher le cœur compatissant de ma tante, qui lui donna aussitôt des vêtements, et ordonna qu'on la fit manger. Quand elle se vit décemment vêtue, et qu'elle se sentit bien restaurée, elle remercia sa bienfaitrice, et la quitta en lui demandant la permission de venir quelquefois chercher les restes de sa table. En effet, elle revint souvent à la charge, et obtint constamment de nouveaux secours.

Jusque-là je ne connaissais mademoiselle de Belderbuch que par les rapports de ma tante,

et ces rapports dans la bouche d'une femme sincèrement dévote et naturellement bienfaisante ne pouvaient qu'être avantageux. Mais les gens qui étaient au service de mes enfants et qui demeuraient avec ma tante me tinrent un jour un tout autre langage ; ils me dirent que, depuis que mademoiselle de Belderbuch fréquentait ma maison, ils s'étaient aperçus qu'il leur manquait des bas, des chemises, des robes, et jusqu'à de l'argent. Je fis aussitôt prier ma tante de descendre. Je l'engageai à se tenir sur ses gardes, et à ne pas avoir tant de confiance dans quelqu'un qu'elle connaissait à peine, et qui pouvait être un très-mauvais sujet. Ma tante me répondit que la calomnie suivait presque toujours l'infortune ; qu'elle savait de très-bonne part que mademoiselle de Belderbuch appartenait à une des meilleures familles de Mayence, et qu'elle ne se trouvait réduite à un état si malheureux que pour s'être sauvée d'un couvent de cette ville où ses parents voulaient qu'elle s'enterrât pour le reste de ses jours. Elle me montra même plusieurs lettres de la mère de mademoiselle de Belderbuch, où elle faisait à sa fille les plus vifs reproches sur son évasion. Je me défendis d'abord de lire ces lettres, mais ma tante m'y força. J'y

trouvai un mélange si extraordinaire de politesse et de mauvais ton, que je commençai à douter que ces lettres eussent été écrites par la mère de mademoiselle de Belderbuch : méfiance d'autant mieux fondée, qu'on m'avait dit que cette dame était la veuve d'un général ou d'un ministre. Je fis part de mes réflexions à ma tante, qui consentit enfin à ce que nous prissions, de concert, des informations auprès de M. de Hatzfeld, ambassadeur de l'électeur de Mayence à la cour de Prusse (1). J'écrivis le lendemain à M. de Hatzfeld que j'avais quelque chose d'intéressant à lui communiquer. Il se rendit sur-le-champ chez moi, et je l'instruisis de ce qui se passait. Il m'assura qu'il ne connaissait à Mayence personne du nom de Belderbuch, et me proposa, pour plus grande sûreté, d'écrire directement à quelqu'un de cette ville. En attendant cette réponse, je voulus essayer d'éclaircir moi-même cette affaire en présence de ma tante, de M. de Hatzfeld et de mademoiselle de Belderbuch. Ma tante, à qui j'avais confié ce

(1) Mademoiselle de Belderburch avait dit à ma tante qu'elle était connue de lui et qu'elle l'avait vu journellement chez ses parents.

projet, me répondait toujours que mademoiselle de Belderbuch n'oserait jamais paraître, dans l'état de misère où elle était, devant quelqu'un qui l'avait connue dans des temps plus heureux. Animée du désir de lever cet obstacle, je profitai un jour d'un moment où M. de Hatzfeld se trouvait chez moi pour faire dire à mademoiselle de Belderbuch de descendre; et, comme elle était loin de prévoir ce que je lui préparais, elle vint sans aucune espèce de défiance. M. de Hatzfeld, après l'avoir examinée avec la plus grande attention, m'assura qu'il ne l'avait jamais vue : puis, changeant d'idiome, il me dit en français qu'il n'était pas vraisemblable qu'une personne qui avait un air si commun et une si mauvaise façon de s'exprimer, pût être la fille d'un général; enfin que tout en elle donnait lieu de croire qu'elle était une aventurière.

J'essayerais vainement de peindre l'embarras de mademoiselle de Belderbuch. Cependant elle eut l'art de se remettre, et dit qu'elle était peu étonnée de ne pas être reconnue par M. de Hatzfeld, le temps, le chagrin et la misère ayant altéré et même changé tous ses traits : en achevant ces mots, elle s'éloigna et remonta chez ma tante, à qui elle se plaignit

amèrement de la confrontation que je venais de lui faire subir. Ma conduite jusqu'ici n'avait eu pour but que de prouver à ma tante qu'elle était la dupe de son bon cœur, et que mademoiselle de Belderbuch était indigne de l'intérêt qu'elle lui portait; mais cette malheureuse (je n'avais pas encore osé lui donner ce nom) sut si bien feindre, que ma tante, qui faisait son possible pour la décider à retourner dans son couvent, me pria de lui permettre de la prendre tout-à-fait chez elle, jusqu'à ce que la réponse que nous attendions de Mayence fût arrivée. Nous la reçûmes enfin, et nous apprîmes, non seulement qu'aucune demoiselle du nom de Belderbuch ne s'était enfuie de son couvent, mais que cette aventure était aussi inconnue que celle qui la racontait.

Mademoiselle de Belderburch ignorait que M. de Hatzfeld eût écrit à Mayence; et par le plus singulier des hasards, elle me fit prier de lui accorder un entretien un moment après que l'ambassadeur m'eut remis la lettre qui devait la confondre. J'y consentis. On l'annonça; elle débuta par un reproche, en me disant qu'elle était très-étonnée de la répugnance que j'avais à la voir; que sa société ne pouvait faire rougir personne; qu'elle avait été dans les bonnes

grâces de la ci-devant reine (1), et que, pendant une année entière, elle avait eu l'honneur de souper à Postdam avec cette princesse. Alors elle me fit des confidences que je ne puis ni ne dois répéter. Je la laissai parler sans l'interrompre; mais, dès qu'elle eut cessé, je la pris par le bras, et, la conduisant hors de mon cabinet, je lui dis qu'elle était la créature la plus méprisable que je connusse; qu'elle ne proférait pas un mot qui ne fût un mensonge ou une calomnie, et que j'avais reçu de Mayence la preuve certaine qu'elle n'était qu'une aventurière. Nous traversâmes ainsi ma chambre à coucher, et nous nous trouvâmes dans mon antichambre. Là, je lui montrai ma porte, et lui défendis expressément de remettre les pieds chez moi. Furieuse, elle prend une chaise, l'approche de la table, s'assied, et, frappant des deux mains, elle crie de toutes ses forces : Je ne m'en irai pas, j'ai le même droit de rester ici que vous. Je crus d'abord qu'elle avait un accès de folie; et la peur s'emparant de tous mes sens, je criai à mon tour, et sonnai de toutes mes forces. Mes gens ac-

(1) La princesse Elisabeth de Brunswick, répudiée par Guillaume II, pour cause d'inconduite.

courent, accompagnés de ma mère et de ma tante (1). Je sommai de nouveau mademoiselle de Belderbuch, en présence de ces neuf personnes, de sortir à l'instant même de chez moi. M'ayant répondu, comme la première fois, qu'elle ne sortirait pas, je lui dis que j'allais faire avertir la police, et j'écrivis sur-le-champ à M. le président Eisenhard pour le prier de me délivrer d'une personne qui avait perdu la tête, ou qui était la plus méchante des femmes. Pendant que j'écrivais, mes palefreniers, attirés par le bruit que mademoiselle de Belderbuch continuait de faire, prièrent mon valet-de-chambre de me demander si je voulais qu'ils viussent nous aider à contenir la fureur de cette mégère. J'acceptai leur offre. Ils entrèrent, et deux d'entre eux

(1) Je ne crains pas de nommer les personnes qui furent témoins de cette scène scandaleuse, et leur permets de me démentir, si je dis un seul mot qui soit contraire à la vérité.

Mes femmes de chambre, mademoiselle *Wilhelmi*, celle de ma fille, madame *Triest; Heberer*, mon valet de chambre, mon chasseur *Freiwald*, mon coiffeur *Witzendorf;* enfin, les gouvernantes de mon fils et de ma fille, madame *Bœrenspruch* et mademoiselle *Calvi*.

nous racontèrent que la veille (c'était un dimanche) ils avaient trouvé mademoiselle de Belderbuch à un bal public, et que même, pendant la danse, elle avait volé un mouchoir à un domestique (1). Mademoiselle de Belderbuch nia ces deux faits et accusa mes palefreniers d'être des menteurs et de mauvais sujets. Justement indignés de l'impudeur de cette hypocrite créature, ils proposèrent alors de la conduire de force dans la maison où se tenait le bal, et de lui prouver que non seulement elle y avait dansé le dimanche, mais qu'elle y avait encore passé plusieurs nuits dans la débauche. Voyant que tout mensonge était superflu, elle avoua qu'elle avait dansé, et ajouta, en se mettant à valser autour de ma chambre, que rien dans le monde ne pouvait la faire renoncer à cet innocent plaisir. Fort heureusement la police arriva, et nous en fûmes débarrassés.

A peine fut-elle partie, que ma femme-de-chambre me pria de lui pardonner la négligence

(1) Le domestique s'étant aperçu que mademoiselle de Belderbuch venait de lui voler son mouchoir, allait la traiter comme elle le méritait, lorsqu'elle le lui rendit en disant qu'elle l'avait pris en plaisantant.

qu'elle avait mise à me dire que les chefs de cuisine du roi, Julien et Naumann, qui venaient présider aux repas toutes les fois que S. M. mangeait chez moi, s'étaient plaints plusieurs fois à elle que mademoiselle de Belderbuch descendait à la cuisine, et levait, les uns après les autres, presque tous les couvercles des casseroles. Cette dénonciation, peu intéressante dans toute autre circonstance, pouvait être un trait de lumière relativement à un événement qui s'était passé tout récemment. Je crus donc devoir en faire part sur-le-champ à la police.

Cependant mademoiselle de Belderbuch, ayant trouvé le moyen d'échapper à la vigilance des gens de la police qui la conduisaient, s'était sauvée à toutes jambes dans la maison qu'elle habitait; mais elle y fut poursuivie et arrêtée de nouveau. Les personnes chez qui elle logeait déclarèrent qu'étant arrivée hors d'haleine, elle était montée dans sa chambre avec une vitesse incroyable, et y avait brûlé des papiers renfermés dans un coffre. Du moment que mademoiselle de Belderbuch fut entre les mains de la police, je crus qu'il était au-dessous de moi de m'en occuper; et j'eusse ignoré peut-être jusqu'à son jugement, si le

roi ne m'eût appris, quinze jours après son arrestation, qu'elle avait été condamnée à six mois de détention dans la maison de force de Spandau; mais qu'étant étrangère, il avait ordonné qu'on la conduisît, après quelques semaines de prison, hors des frontières de ses États.

Peu de temps après, je me trouvai à dîner avec M. Werder, ministre du roi, chez M. le conseiller intime Schmidts. M. Werder nous raconta, comme une chose particulière, qu'il avait reçu une lettre de Spandau, dans laquelle on lui mandait qu'une femme du nom de *Belderbuch* y était arrivée avec un ordre signé de lui pour la conduire en poste et gratuitement vingt milles plus loin. Je ne me rappèle plus si cet ordre a été exécuté; mais le ministre ne l'avait pas donné, et sa signature avait été contrefaite.

Je pourrais rapporter encore, comme une preuve de la mauvaise conduite de mademoiselle de Belderbuch, ce que deux bonnes bourgeoises, qui demeuraient près d'elle à Berlin, m'ont dit après son arrestation. Ils la dépeignirent comme une femme menant une vie scandaleuse, et ajoutèrent qu'après avoir servi un bailli de campagne en qualité de gouvernante,

et vendu ensuite, dans une cave à Berlin, une récolte entière de gros légumes que ce bon campagnard lui avait confiée, elle était disparue avec l'argent qu'elle avait touché, et s'était soustraite à toutes les poursuites de son maître. J'adressai ces deux dames au chef de la police, afin qu'elles fissent leur déposition chez lui.

Mes lecteurs trouveront sans doute une grande différence entre l'histoire que je viens de leur raconter, et l'ouvrage de la prétendue mademoiselle de Belderbuch, où il est dit, page 15, que j'ai suborné des honnêtes bourgeoises, moyennant 300 écus chacune; page 87, que j'ai fait garder, à Landsberg un cercueil vide, afin de faire croire que mademoiselle de Belderbuch était morte; enfin, page 89, que j'ai écrit au résident de Prusse à Hambourg, pour que le nom de *Belderbuch* ne parût plus dans la gazette de cette ville. Mais il est temps de m'arrêter, car je ne finirais jamais, si je voulais répondre à tous les mensonges et à toutes les calomnies dont cet ouvrage est rempli d'un bout à l'autre.

Lorsqu'après la mort de Frédéric-Guillaume II, tous les malheurs fondirent sur moi, et que chacun voulut et crut se faire un mérite

en m'accusant, mademoiselle de Belderbuch fut une des premières à porter ses plaintes. Sa conduite ne m'étonna pas, mais je fus bientôt forcée de dire avec Shakespear, qu'il arrive ici-bas, comme dans le ciel, des choses devant lesquelles toute la philosophie humaine doit s'abaisser. Je fus condamnée juridiquement à payer 500 écus de dommages à mademoiselle de Belderbuch, et à lui faire par écrit une réparation d'honneur. Je devais me soumettre à ce jugement, et m'y suis soumise; cependant, comme mademoiselle de Belderbuch a imprimé un libelle contre moi, et que je ne puis en avoir juridiquement aucune espèce de réparation, j'ai pris le parti de me défendre, et d'en appeler en dernier ressort au public, qui jugera mademoiselle de Belderbuch et les juges qui m'ont condamnée.

Ces Mémoires étaient terminés, et j'allais les livrer à l'impression, lorsque je les ai relus avec l'attention la plus sévère. Je me suis alors interrogée, et me suis dit : As-tu bien, as-tu mal fait d'écrire cette apologie ? Ne t'es-tu pas laissée aveugler par le ressentiment et la passion ? La prudence a-t-elle toujours conduit ta plume ? J'ai senti aussitôt ce calme intérieur que l'homme éprouve lorsque sa con-

science est tranquille, et toutes mes craintes ont été dissipées. Pour garder le silence, après la manière horrible avec laquelle j'ai été attaquée, il eût fallu que j'eusse un rang plus élevé, ou que je tinsse à la plus basse classe du peuple. Dans le premier cas, j'aurais pu me moquer du *qu'en dira-t-on ;* et dans le second, j'eusse été insensible à tout ce qu'on a dit de moi. Mais dans la position où je me trouve, et même avec le peu de fortune qui me reste encore, il m'importait de prouver que ma délicatesse a toujours été à l'abri de tout reproche mérité. Je suis bien loin de me flatter d'avoir conservé dans ces Mémoires le sang-froid de Caton ; mais quelle femme, à ma place, eût été plus circonspecte et plus réservée ? J'ai rendu justice à tous ceux qui ont parlé de moi avec les ménagements qui étaient dus à mon sexe et à mes malheurs ; j'ai eu pour eux tous les égards qu'ils méritaient : mais vouloir que j'employasse ce ton de douceur avec ceux qui m'ont accablée d'outrages, c'eût été exiger de moi des vertus plus qu'humaines. Prenant la prudence pour guide, je me suis arrêtée toutes les fois qu'elle me l'a commandé. Je n'ai pas dit tout ce que j'aurais pu dire, et j'ai même souvent évité de combattre

mes adversaires, quoique je fusse certaine de la victoire. Le but auquel tendaient tous mes vœux, était de rendre au sentiment qui m'avait unie à Frédéric-Guillaume II la pureté que la calomnie avait cherché à lui ravir. On dit que les princes n'ont point d'amis, et qu'ils ne peuvent point en avoir; je suis la preuve du contraire. Frédéric-Guillaume II eut en moi un ami véritable qui n'ambitionna jamais de partager son pouvoir, mais qui s'occupa constamment de le consoler des peines inséparables de la royauté.

Je prendrais maintenant congé de mes lecteurs, en les remerciant de la bonté qu'ils ont eue de me lire, si je n'avais pas à les entretenir de la correspondance qui se trouve à la suite de ces Mémoires. La réunion de cette correspondance est bien moins mon ouvrage, qu'il n'est celui d'un homme qui ne veut pas être nommé, mais qu'on devinera facilement. Il ne fut pas toujours mon ami, et partagea même pendant quelque temps les préventions défavorables que la calomnie avait laissées sur moi. Mais le soin particulier que j'ai pris de lui prouver mon innocence, l'ayant fait entièrement revenir d'une erreur qui m'était si fatale, il me jura une amitié éternelle, et je

m'applaudis bientôt de la constance que j'avais mise à le désabuser. Il ne se borna pas à me conseiller d'entreprendre ces Mémoires, mais il m'aida dans ce travail pénible, et en traça lui-même le plan d'après les matériaux que je lui fournis. Le style fut la seule chose à laquelle il ne voulut jamais toucher, disant qu'il craignait de s'écarter malgré lui de la simplicité qui fait le charme de ces sortes d'ouvrages, et qui leur imprime le cachet de la vérité.

Un jour que nous mettions par ordre les matériaux qui devaient servir à la confection de ces Mémoires, il me dit qu'il lui était survenu une idée qu'il voulait me communiquer. Il me parla alors d'une correspondance très-étendue qu'il avait trouvée parmi mes papiers, et qu'il avait lue avec le plus grand intérêt; il m'assura que sa seule publication serait déjà un commencement de justification aux yeux du public, et m'engagea à réunir les deux moyens de défense qui étaient en mon pouvoir, c'est-à-dire à publier, à la suite de ces Mémoires, les lettres les plus intéressantes et les plus marquantes de cette correspondance. Nous nous séparâmes sans rien décider, et le lendemain matin je reçus de lui la lettre suivante:

« Chère Comtesse,

» Si j'étais initié comme vous dans les mys-
» tères de l'art d'écrire, je trouverais éton-
» nant qu'après avoir lu cette lettre, vous
» hésitassiez encore à suivre mes conseils re-
» lativement à la publication de la correspon-
» dance que vous avez entre les mains. Je
» vous séduirais, je vous entraînerais par un
» style brillant, et ma victoire serait assurée.
» Au défaut de ces moyens séducteurs dont
» la nature a été si prodigue envers vous, je
» vais employer un langage qui ne vous est
» pas étranger, celui de la raison. Daignez
» donc me lire, c'est la seule grâce que vous
» demande l'ami le plus sincère.

» Vous écrivez des Mémoires, des Mé-
» moires justificatifs. Je vous plains de la né-
» cessité où vous êtes de paraître devant le
» tribunal redoutable du public, et je suis
» convaincu d'avance de la répugnance que
» vous avez éprouvée à entreprendre cette
» démarche. Vos lecteurs, au contraire, loue-
» ront votre courage; et le seul titre de vos
» Mémoires, écrits par vous, leur inspirera le
» désir de les connaître. Quoi! diront-ils, la

» comtesse de Lichtenau, si cruellement ou-
» tragée par des hommes de lettres recom-
» mandables, des écrivains subalternes, des
» libellistes et des faiseurs de journaux, ose
» prendre la plume pour se défendre! Que
» pourra-t-elle dire? que pourra-t-elle ré-
» pondre à un M. de Kœlln? Comment justi-
» fiera-t-elle sa conduite comme comtesse, sa
» conduite comme épouse? Voyons : mais
» examinons surtout si cet ouvrage est vérita-
» tablement le sien. Le livre est ouvert, et
» l'arrêt va être prononcé.

» La première réflexion qui naîtra à la lec-
» ture de vos Mémoires, sera que vous en êtes
» seule l'auteur (la simplicité, la naïveté
» même qui les caractérisent ne laisseront au-
» cun doute à cet égard); et le plaisir qu'on
» goûtera, après les avoir lus, sera celui que
» procure toujours le triomphe de l'innocence.
» Il est malheureusement peu de livres où l'on
» trouve un dénouement si agréable et si mo-
» ral en même temps. Cependant, je ne me
» dépars pas de l'opinion où je suis que le pu-
» blic gagnera bien peu à cette querelle. La
» calomnie qui naturellement a précédé votre
» défense, finira, j'en conviens, par être
» vaincue par elle : mais le public ne jouira

» d'aucune vérité nouvelle, et se retrouvera
» au point où il était avant que la calomnie
» eût répandu sur vous ses noirs poisons.
» Ceux à qui votre nom était aussi inconnu
» que vos qualités estimables, seront satisfaits
» de les connaître ; mais ceux qui avaient été
» à même d'en sentir tout le prix, n'en gémi-
» ront pas moins de vous avoir vue engagée
» dans une lutte si désagréable et si terrible.

» Il est heureux pour vous de pouvoir ob-
» vier à cet inconvénient, et le pouvant, vous
» seriez inexcusable de ne le pas faire. Vous
» avez entre les mains une correspondance
» intéressante, authentique, et qui peut jeter
» un jour favorable sur le printemps de votre
» existence. La *Galerie de Caractères prus-*
» *siens* vous a vivement affectée? eh bien,
» opposez-lui une galerie d'autres caractères
» qui auront au moins le mérite de n'offrir à
» vos lecteurs que d'agréables portraits. N'hé-
» sitez donc plus : ce que je vous propose, ce
» que je vous conseille, ne peut vous être
» qu'avantageux.

» Mais qu'une autre raison encore plus puis-
» sante vous décide? Le peuple lettré s'est
» rendu, sans contredit, bien coupable envers
» vous. Moi-même, vous le savez, j'étais leur

» complice en partageant leur opinion sur
» votre compte. Ah! combien j'en rougis au-
» jourd'hui! Il est donc de mon devoir de
» chercher à rétablir la bonne réputation de la
» littérature et des littérateurs, et le moyen
» que j'ai trouvé est infaillible. Parmi ceux
» qui vous ont outragée, il en est peu, et peut-
» être même pas un qui ait connu les rap-
» ports que vous avez eus avec plusieurs litté-
» rateurs distingués, et ils ignorent par con-
» séquent que ces hommes, vraiment recom-
» mandables, ont eu pour vous une amitié
» constante et une estime particulière. Il ne
» tient qu'à vous de prouver que vous avez eu
» cet avantage. Vos amis s'empresseront de
» vous servir d'auxiliaires, et vos ennemis
» confus mourront de douleur en voyant votre
» nom célébré par des personnes qui leur
» commandent le respect. Il est une autre con-
» sidération qui ne saurait vous être indiffé-
» rente. Vos Mémoires, j'ose vous le prédire,
» occuperont pendant quelque temps l'at-
» tention publique; les hommes et les femmes
» surtout se les arracheront. Mais cet enthou-
» siasme cessera; et votre ouvrage, malgré
» tout le mérite littéraire dont il brille, et l'in-
» térêt puissant qui s'y trouve, ira se perdre

» dans le fleuve d'oubli avec mille autres qui
» l'ont précédé. La publication de votre cor-
» respondance peut seule lui éviter ce désa-
» grément et rendre son existence durable.
» La plupart de vos adversaires sont, je le
» sais, déjà morts depuis long-temps : mais
» ceux qui, comme M. de Ségur, peuvent
» espérer de passer à la postérité, auront du
» moins près d'eux vos Mémoires, pour prou-
» ver à cette postérité (dont le destin est
» d'être si souvent trompée) que ces littéra-
» teurs recommandables se sont quelquefois
» écartés de la vérité.

» J'espère que vous êtes maintenant con-
» vaincue de la nécessité de publier cet inté-
» ressant recueil. Vous me direz peut-être
» que vous craignez qu'on ne vous reproche
» d'avoir cédé à l'amour propre, parce que
» ces lettres contiènent des choses infiniment
» flatteuses pour vous ; eh bien ! supprimez ce
» qui vous paraîtra trop surchargé de louanges ;
» mais conservez, de grâce, tout ce que l'ami-
» tié aura dicté ; ou, pour mieux faire encore,
» laissez-moi le soin de mettre en ordre ce re-
» cueil et d'en élaguer ce que je jugerai à pro-
» pos. Je vous prierai seulement de me donner
» les notes qui seront nécessaires à l'intelligence

» de plusieurs de ces lettres. Je désire, au sur» plus, pour votre plus grande tranquillité, » que vous n'entendiez plus parler de vos » adversaires, je dirai plus, de vos Mé» moires; mais que le nom d'un ami, d'au» tant plus sincère, qu'il reconnaît aujourd'hui » les torts qu'il a eus avec vous, soit quel» quefois présent à votre pensée !

» Votre ami jusqu'à la mort. »

Cette lettre a produit sur moi l'effet qu'on désirait. Quelque répugnance que j'eusse encore à rendre publique une correspondance où l'indulgente amitié avait eu la plus grande part, il m'a été impossible de me défendre plus long-temps, et j'ai cédé. J'ai abandonné à mon ami le soin de mettre en ordre ce recueil, et me suis bornée à lui donner verbalement les notes qui lui ont paru nécessaires. Je n'ai eu qu'un regret, c'est de n'avoir pu le mettre à même de faire un choix, ayant brûlé une grande partie de ces lettres dans un moment où j'étais bien éloignée de croire que j'en aurais un jour besoin.

Je prends décidément congé de mes lecteurs, et souhaite qu'aucun d'eux ne se

trouve dans la nécessité d'écrire un jour ses Mémoires justificatifs. Quant à mes ennemis, il m'importe peu de savoir ce qu'ils penseront de cet ouvrage, ce n'est pas pour eux que je l'ai entrepris et publié. Tous mes vœux n'ont tendu qu'à mettre mon innocence au grand jour, et à prouver au public que je fus aussi injustement qu'indignement attaquée.

RECUEIL

DE LETTRES

ÉCRITES A LA COMTESSE DE LICHTENAU,

PUBLIÉ PAR UN DE SES AMIS.

Toutes les lettres marquées par un astérisque sont originales.

AVANT-PROPOS.

Je vais offrir à ceux qui viènent de lire les Mémoires de la comtesse de Lichtenau, un Recueil de lettres qui lui ont été écrites, et cette seconde apologie doit l'emporter sur la première. Parmi les faiblesses humaines, il en est malheureusement une qu'engendra l'égoïsme, faiblesse qui porte les hommes à croire facilement tout le mal qu'on leur dit de leurs semblables, et à se méfier de tout ce que la personne attaquée peut publier pour sa justification, cette personne eût-elle l'éloquence de Démosthène. Le priucipe, qu'on ne doit pas servir de témoin dans sa propre cause, est généralement adopté, quoique l'évidence semble lui être directement opposée. Plus la calomnie est invétérée, plus il est difficile de réparer ses ravages. La comtesse de Lichtenau ignore encore, ainsi que moi, l'effet que ses

Mémoires feront sur le public ; elle espère, et moi j'ose assurer que sa victoire sera complète. Mais, pour plus grande sûreté, voici une apologie fondée sur ce principe, qu'on ne doit pas servir de témoin dans sa propre cause, apologie qui peut même s'appuyer du proverbe italien ! *Dimmi con chi tu vai, ed io ti diro chi tu sei :* Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. Ici ce n'est pas la comtesse qui parle, ce sont des témoins de l'un et de l'autre sexe qui l'ont plus ou moins long-temps connue, et qui ont eu pour elle une amitié d'autant plus sincère, que les malheurs n'y ont porté aucune atteinte. La comtesse de Lichtenau a été attaquée par des écrivains allemands et français. Eh bien ! des Allemands, des Français, des Suisses, des Anglais, des Italiens, vont se réunir pour la défendre. Un homme célèbre, Lavater, figurera même parmi ses défenseurs.

Une seule chose me contrarie, c'est le grand nombre de lettres françaises qui se trouvent dans ce Recueil ; mais le remède eût été pire

que le mal. La langue française n'est point ici placée comme un langage de cour et de bonne compagnie, mais comme un idiome intermédiaire entre des nations qui y ont recours pour s'entendre. Traduire ces lettres en allemand, c'eût été les dénaturer. Si c'est une privation pour ceux qui ne savent pas la langue française, ceux à qui elle est familière, et les Français surtout, seront obligés de convenir de l'authenticité de cette correspondance par les expressions singulières dont elle est remplie.

Je prévois d'avance que la publication de ce Recueil ne plaira pas à tout le monde, et que ceux qui se permettent d'écrire le plus librement, seront les premiers à s'en plaindre. Je les prie de ne point s'en prendre à la comtesse de Lichtenau. C'est moi qui l'ai engagée, qui l'ai même forcée à rendre cette correspondance publique ; c'est sur moi seul que doit peser toute la responsabilité.

Je m'attends encore à un autre reproche, et l'on me demandera peut-être comment il est possible que j'aye pu devenir un si zélé dé-

fenseur de la Comtesse, après avoir été un de ses plus forts antagonistes. Je répondrai qu'il est vrai que j'ai eu, il y a quatre ans, l'injustice d'ajouter foi aux bruits désavantageux qui ont couru sur son compte ; que j'ai habité la même ville qu'elle, et que, loin de chercher à faire sa connaissance, je prenais grand soin de l'éviter. Une circonstance imprévue m'ayant forcé de lui rendre une visite, je ne lui parlai qu'avec méfiance ; l'amitié même qu'elle me témoigna et qu'elle chercha à m'inspirer, ne put m'empêcher de lui dire d'une manière peu galante tout ce que j'avais lu et tout ce qu'on m'avait rapporté sur elle. Eh bien ! les preuves qu'elle me donna de son innocence dissipèrent peu à peu mes préventions, et finirent par en triompher. Je me rendis à l'évidence, et maudis les écrivains et les méchants qui m'avaient trompé. Sur ces entrefaites, la guerre éclata, et la Prusse fut envahie. La Comtesse alla à Vienne, et pendant son absence Breslau fut assiégé et pris. Sa maison fut entièrement occupée par les troupes. Elle m'écrivit

à ce sujet ; mais elle s'oublia elle-même, et ses inquiétudes ne furent que pour sa patrie. Ce fut alors que les *Lettres confidentielles* parurent. Quel fiel M. de Kœlln n'y a-t-il pas répandu ! Oui, tout le monde en conviendra avec moi ; quand même Frédéric-Guillaume II ne serait mort qu'à cette époque ; quand il serait prouvé que la Comtesse, depuis les six années qui se sont écoulées depuis, a été la seule cause des malheurs de la Prusse, on n'aurait rien pu écrire de plus fort contre elle. A son retour à Breslau, nous lûmes ensemble de sang-froid les *Lettres confidentielles*, et nous cherchâmes tout ce qui était capable de démontrer la fausseté des inculpations qui y étaient faites. Telle fut l'origine de ces Mémoires et de la publication du Recueil qui les suit. J'avais eu des torts avec la Comtesse ; je lui devais une réparation publique.

Il est possible que M. de Kœlln obtiène, comme il le dit lui-même, pour prix de ses calomnies, une bonne pension au moyen de laquelle il pourra faire un voyage en Italie.

Pour moi, qui suis dans la ferme intention de ne point voyager, et de demeurer toujours ici, j'éprouverai sans doute mille désagréments pour avoir été le chevalier de la Comtesse, mais je ne m'en plaindrai pas; et, puisqu'il est prouvé qu'ici-bas la somme des peines est la plus forte, je me consolerai et me réjouirai même de celles auxquelles je serai en butte pour avoir rendu hommage à la vérité.

RECUEIL
DE LETTRES

ÉCRITES A LA COMTESSE DE LICHTENAU,

PUBLIÉ PAR UN DE SES AMIS.

N° 1 (1).

Breslau, 1er août 1808.

MON ESTIMABLE AMIE,

Prête à descendre dans la tombe, je veux vous faire, avec mes derniers adieux, une

(1) Ce fragment de lettre mérite par sa singularité d'avoir la première place dans ce recueil. On n'a peut-être jamais vu amitié de femme à femme exprimée avec plus de force et de chaleur. Celle qui l'a écrite possédait plusieurs talents, et excellait surtout dans celui de la peinture. Elle avait fait le portrait du roi au pastel, et

prière que depuis bien long-temps je renferme dans mon cœur. Mais avant de vous révéler cet important secret, permettez-moi de vous assurer que, dès le premier moment que je vous vis, je ressentis pour vous l'amitié la plus tendre et la plus désintéressée. Votre rang ne m'éblouit pas ; je ne fis attention qu'à vous seule, et je maudis souvent l'étiquette qui arrêtait l'essor de mes sentiments pour vous.

---

son amabilité, encore plns que son talent, l'avait fait distinguer de S M. et de madame de Lichtenau. Elle épousa M. de S....., et fut très-heureuse en ménage. Mais à sa troisième grossesse, elle eut le pressentiment qu'elle y succomberait, et désira déposer, avant de mourir, un secret important dans le sein de la Comtesse. En effet, on fit tout-à-coup prier madame de Lichtenau de se rendre chez la malade. Elle y vola, mais trop tard ; l'agonie était commencée, et, malgré les plus grands efforts pour articuler quelques paroles, l'infortunée rendit le dernier soupir, sans pouvoir même découvrir une partie de son secret. Peu de temps après sa mort, son époux apporta à la comtesse de Lichtenau ce fragment de lettre qui est aussi une nouvelle énigme. Madame S...... tenait un rang distingué parmi les artistes. On trouve dans le journal des arts de Meusel (année 1789) une notice très-flatteuse sur elle. Son nom est aussi accompagné d'éloges dans l'almanach des savants et des artistes de Berlin, page 230.

Cet aveu de mon amitié ne peut aujourd'hui vous paraître suspect. Dans ce moment terrible où l'illusion, la politique, la dissimulation, cèdent à l'auguste vérité l'empire qu'elles exerçaient sur nous, je vous jure que, de toutes les femmes que j'ai connues, vous fûtes la plus chère à mon cœur; personne ne le sait mieux que notre monarque chéri. Que de fois je l'ai fatigué de questions qui décelaient mes inquiétudes! Que de fois je lui ai laissé voir combien je craignais que son inconstance (1) ne vous causât de vifs chagrins, et vous fût même préjudiciable! Mais l'assurance qu'il me donnait alors que vous auriez toujours la première place dans son cœur, et que rien ne pourrait le séparer de vous, me tranquillisait; cependant je je ne passais pas un jour sans trembler pour notre ami commun.......

N° 2. *

Ma chère Comtesse,

Il m'a fait un bien sensible plaisir de recevoir de vos chères nouvelles, que vous me donnez

(1) Frédéric-Guillaume II était alors amoureux de mademoiselle de Woss.

de Sinigaglia, où des bagatelles m'ont présentée à votre souvenir, étant très-enchantée, ainsi que mon fils, que vous ayiez agréé des petites marques d'amitié que nous avons pu vous donner, souhaitant bien sincèrement des occasions de vous renouveler les preuves de notre estime et amitié.

Mon fils et moi avons été indisposés d'une maladie aux yeux de laquelle nous ne sommes point encore parfaitement guéris; c'est la raison pour laquelle je dois me servir de secrétaire.

Mon fils a été jaloux de la lettre que vous m'avez écrite; il s'était flatté de recevoir aussi de vos chères lettres; il me charge de vous assurer qu'il est bien sensible à tout ce que vous me marquez pour lui. J'espère de recevoir bientôt des nouvelles de votre arrivée à Berlin, vous priant d'adresser vos lettres à Florence, et en attendant j'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime et l'amitié la plus sincère,

Votre très-humble servante et amie,

Marianne Comtesse Acciajuoli (1).

Rome, 3 juin 1796.

---

(1) Première dame d'honneur à la cour de Toscane.

N° 3. *

Ma très-chère Comtesse et aimable amie,

Après avoir eu le plaisir bien sensible de recevoir votre chère lettre du 21 octobre, il a redoublé en recevant l'autre du mois de septembre. La première m'est parvenue par la voie de Venise, et la dernière par les mains de M. l'abbé Uden. Vos tendres reproches m'électrisent d'autant plus au moment que je me croyais totalement oublié. Je ne suis point surpris que les lettres que vous m'avez envoyées par les mains de M. de Filistri ne soient point parvenues, mais je le suis beaucoup de celle que je vous ai écrite par la voie de M. l'abbé Ciofani. Enfin nous voilà rapprochés de la manière qu'il est possible parmi les absents, ce qui me fait sentir la plus vive joie.

En me flattant d'occuper la première place parmi vos amis d'Italie, je vous remercierai pour tous de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre aux malheurs qui nous menaçaient au mois de septembre dernier; et certainement que nous ressentons les effets des précautions que nous avons été forcés de prendre, en nous

mettant dans l'état de défense qu'il est possible de faire par une puissance comme la nôtre. Jusqu'à présent la justice divine paraît vouloir nous protéger ; notre courage a guidé nos déterminations, et un prince religieux et ferme comme Pie VI défendra la religion et l'État. On ne peut encore rien présager ; mais la confiance est générale pour une fin glorieuse, comme vous en jugeriez de même si vous étiez ici, en voyant les Romains devenus, par un changement unanime, des hommes enflammés de religion et d'honneur.

A votre départ, vous me laissâtes avec la douce espérance de vous revoir à Rome, mais à présent j'apprends avec bien du regret que cette espérance s'est évanouie. L'amitié s'efforce de me consoler même en distance ; mais quelque autre sentiment plus vif, et, j'espère, pas inconnu à mon amie, affaiblit l'effort de mon esprit, qui ne s'occupe que des projets de venir vous revoir à Berlin. Cela cependant n'est qu'un songe, si les circonstances à l'avenir ne me prêtent pas la main à le réaliser.

Ma mère séjourne encore à Ancône ; mais elle sera bientôt à Rome, où vous pouvez lui écrire en m'adressant la lettre et toute autre chose que vous voulez lui bien faire parvenir.

La cause publique a voulu que tous, et principalement les prélats, offrissent leur vaisselle, ce qui a été fait avec plaisir ; mais il faut à présent se former à l'usage des porcelaines avec le plus d'économie qu'il est possible. Je me trouve dans cette circonstance. Je voudrais que ma chère Comtesse me facilitât une belle emplette en me procurant l'adresse de quelque fabricant, ou de Berlin, ou de telle fabrique que vous croyez convenable.

Mon aimable Comtesse, conservez-moi votre précieuse amitié, et croyez qu'avec toute la considération et le vrai attachement je serai à jamais,

Votre sincère ami,

ACCIAJUOLI (1).

Rome, 21 décembre 1797.

P. S. Je vous prie de dire mille choses de ma part à mademoiselle Chappuis, pour laquelle je vous envoie la recette pour faire le lait à la glace, me souvenant bien que la gour-

(1) Fils de la précédente, seigneur de la Ruota-Romana.

mandise en elle était passive ; mais au contraire mon aimable Comtesse a fait beaucoup de jaloux, et malheureusement aucun des mets italiens n'a pas eu la force de vous rendre gourmande.

N° 4 (1).

La nécessité où je me trouve aujourd'hui de vous écrire, madame la Comtesse, me fait infiniment de peine ; on a mandé ici de Carlsbad que vous vous permettiez de tenir hautement les propos les plus indiscrets sur S. M. le roi mon maître, et sur sa conduite à votre égard. Votre discrétion m'étant connue, je n'ai ajouté aucune foi à ces bruits ; mais, comme mon opinion particulière ne suffit pas dans une circonstance si délicate, j'ai cru devoir vous en prévenir. Si c'est une nouvelle calomnie dirigée contre vous, cet avertissement ne

(1) Cette lettre qui causa le plus grand effroi à la Comtesse, l'engagea à écrire directement à Frédéric-Guillaume III, afin de le supplier de faire faire l'enquête la plus sévère sur les torts qu'on lui imputait. Elle quitta aussitôt Carlsbad, et retourna à Breslau, pour y attendre la réponse de S. M. Nos lecteurs ont vu cette réponse, page 142.

saurait vous être préjudiciable; si, au contraire, vous avez commis quelque imprudence, il vous deviendra utile; car je ne puis vous cacher que, s'il était prouvé que vous avez tenu les propos dont on vous accuse, le roi, après la bienveillance qu'il vous a témoignée, se verrait forcé de recourir à des moyens de rigueur qui répugnent à son caractère.

Charlottembourg, 6 avril 1801.

BEYME (1).

N° 5.

Je serais au désespoir, madame la Comtesse, si vous pouviez croire un seul instant que mes sentiments pour vous ont éprouvé quelque changement; je m'empresse de vous assurer le contraire; et si hier je vous parus plus froid que de coutume, n'en accusez qu'une

(1) Le nom de M. le conseiller intime du cabinet Beyme n'a besoin d'aucune apologie. On verra, dans sa première lettre à la comtesse de Lichtenau, un des sujets les plus fidèles de Frédéric-Guillaume III; et dans la seconde, un homme aussi honnête que délicat.

préoccupation inséparable des affaires dont je suis accablé. Il m'est impossible, dans la place que j'occupe, de me défendre de cette préoccupation toutes les fois que je passe brusquement d'une affaire à une autre; daignez donc, madame la Comtesse, agréer mes excuses, et ne pas douter de l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde.

BEYME.

Berlin, 22 mars 1804.

N° 6 (1).

Très-bonne et très-chère amie,

Permettez au plus anti-aristocrate de tous les hommes de suivre dorénavant, dans sa correspondance avec vous, le bon exemple que vous venez de lui donner dans votre dernière lettre; c'est-à-dire, de substituer au vain

(1) Léopold de Brenkenhof, major au service de Prusse, et auteur des Paradoxes militaires, était fils du célèbre Brenkenhof, conseiller intime sous Frédéric-le-Grand. Léopold de Brenkenhof est mort le 5 novembre 1799.

titre de comtesse et de haute et puissante dame celui de très-bonne et très-chère amie. Je suis intimement persuadé que, si le roi ne vous eût pas élevée au rang de comtesse, le public n'aurait jamais cessé de vous aimer et de vous estimer. Ce titre de comtesse a blessé l'orgueil des nobles et excité l'envie de ceux qui ne le sont pas; c'est de ce moment seul que le public a commencé à vous voir d'un autre œil, et vous vous tromperiez fort si vous pensiez que ce changement ne date que de la mort du roi. Mais, à le bien prendre, il est heureux pour vous que les choses ayent été si loin. De même qu'un malade échappé à la mort sent bien mieux le prix de la santé, lorsqu'elle lui est rendue, vous avez gagné à votre disgrâce, non seulement le retour du public à ses premiers sentiments pour vous, mais encore la satisfaction de distinguer vos véritables amis de ceux qui n'étaient que de vils flatteurs.

Malgré la rigueur que Frédéric-Guillaume III a déployée contre vous, à son avénement au trône, j'approuve l'amour et le respect que vous témoignez pour son auguste personne. Ce qu'il a fait, il a dû le faire; et tout autre, à sa place, eût agi de même. Ignorez-vous donc

qu'un homme qui, dans le même moment où il paraissait avoir avec vous les liaisons les plus intimes, et vous marquait publiquement les plus grands égards, lui a dit :

« Aussitôt que j'appris que la comtesse de » Lichtenau, gagnée par les puissances étran» gères, travaillait contre les intérêts de la » Prusse, je voulus me retirer; mais, après » avoir mûrement réfléchi, je trouvai que je » ferais mieux de chercher à tout apprendre » de la bouche même de la comtesse, et de » prévenir ainsi les malheurs de ma patrie, » que d'abandonner mon poste à quelqu'un » qui pourrait ne pas avoir la même façon de » penser que moi. »

Voilà, ma chère amie, le rapport qui a été fait au roi régnant, quand il n'était encore que prince royal. L'ami perfide qui vous trompait avec tant de déloyauté s'imaginait sans doute que le roi le croirait sur parole, ou qu'il le chargerait spécialement de l'examen de cette affaire. Hélas! si je n'eusse pas perdu, à cette époque, votre confiance pour vous avoir parlé avec trop de franchise à la fête qui fut donnée, en 1788, à Treptow, je vous eusse avertie de vous tenir sur vos gardes; mais, par une suite

de cette franchise, je vous avouerai qu'il me fut impossible de croire alors qu'on vous accusât ainsi sans que votre conduite n'y eût, en quelque sorte, donné lieu. Cependant mon opinion sur votre compte, dans un moment où tout le monde disait à l'envi que vous étiez coupable, ne fut pas toute à votre désavantage. Je vous dirai plus, je mis cette opinion par écrit, et la communiquai à dessein à plusieurs personnes recommandables en qui le roi avait la plus grande confiance. Mon but fut rempli; car j'eus bientôt le plaisir d'entendre dire qu'il était possible que vous ne fussiez pas si coupable qu'on se plaisait à le faire croire. Jugez, ma chère amie, du plaisir que j'éprouve aujourd'hui à vous voir entièrement justifiée.

Mais ce n'est pas la seule consolation que le ciel vous réserve; j'ose vous promettre qu'avec le temps votre sort deviendra plus prospère, et que le bonheur et la tranquillité vous seront tout-à-fait rendus.

Si vous êtes justement indignée de la perfidie de M. Sch..n, et de celle de tous ceux qui, comme lui, vous ont indignement trahie, vous conviendrez que votre cœur trouve une bien douce jouissance à penser que quelques

amis vous sont restés fidèles. Je n'en citerai que deux, MM. Hirt et Daniel; je dois même dire, à la gloire du dernier, qu'il a pris votre défense dans un temps où il était imprudent, et même dangereux, de le faire. Plus circonspect, mais non moins votre ami, je ne me joignis à M. Daniel que lorsque je vis l'orage appaisé; et, tout en disant alors que nous étions brouillés, je laissai échapper adroitement ce que je crus devoir être à votre avantage. J'espère, ma chère amie, que vous me pardonnerez cette innocente ruse.

La troisième édition de mes Paradoxes vient de paraître; je vous en envoie un exemplaire, en vous priant de prêter toute votre attention aux deux chapitres que j'ai consacrés à la noblesse et à la liberté de la presse. Vous les trouverez peut-être un peu forts. Les libelles qui ont paru contre vous et Bischofswerder m'ont décidé à écrire le dernier.

Ma femme vous fait mille compliments; et moi, je vous prie de me croire pour la vie

Le plus sincère de vos amis,

BRENKENHOFF.

Berlin, 13 mai 1798.

N° 7.

La lettre que le bon M. Nothardt vient de me remettre de votre part m'a causé le plus grand plaisir. Votre long silence m'avait fait craindre que vous ne m'en voulussiez de la franchise avec laquelle je vous avais écrit ma dernière; votre réponse détruit cette crainte : ce qui me réjouit fort.

Vos sentiments pour le feu roi et votre attachement à la Prusse m'étaient trop connus pour que je crusse qu'un vil intérêt vous eût portée à enfreindre votre devoir; mais, ne pouvant m'imaginer qu'il existait des êtres assez méchants pour vous accuser de trahison envers l'État, sans aucune espèce de preuves, il me vint dans l'idée que des émissaires étrangers, sous l'apparence de servir la Prusse, étaient parvenus à vous engager dans une fausse démarche : ce qui n'eût été, de votre part, qu'une imprudence et non un crime. Je suis ravi de savoir que cette circonstance même n'a pas existé.

Je suis allé me promener dernièrement, sur le Cours, à Potsdam; il me serait impossible de vous peindre toutes les sensations que j'ai

éprouvées en revoyant des lieux où vous fûtes si heureuse. Je me bornerai à vous dire que j'ai été bien satisfait de retrouver votre buste à la même place où il était avant votre disgrâce ; ce qui prouve clairement que le roi ne vous a pas jugée criminelle.

Je vous aurai une vraie obligation de me donner souvent de vos nouvelles ; cette faveur m'est due pour l'intérêt et la tendre amitié que je vous porte.

Berlin, 27 septembre 1798.

BRENKENHOFF.

N° 8.

Quoique je n'aye rien d'important à vous mander, je ne veux pourtant pas différer plus long-temps à vous écrire, afin de vous apprendre que j'ai reçu exactement votre dernière lettre, et que j'ai vu avec la plus grande satisfaction combien il est facile à l'innocence de supporter les malheurs ; j'ai tout lieu d'espérer que le vôtre ne sera pas de longue durée.

Il est faux que Bischofswerder ait assuré que vous avez eu l'intention d'acheter des

biens dans l'étranger, et que c'est lui qui vous en a empêchée. Il a dit, à la vérité, que le feu roi avait voulu acheter pour vous le comté de Pyrmont, mais qu'il lui avait conseillé de vous donner les 500,000 écus de billets sur la Hollande.

Recevez les vœux que je fais pour vous au renouvellement de l'année, et croyez-moi pour la vie le plus sincère de vos amis.

Berlin, 16 décembre 1798.

BRENKENHOFF.

N° 9 (1). *

CHÈRE AMIE,

Si le temps fait beau demain, rendez-le-moi encore plus beau par votre chère et im-

---

(1) La note qui précède les lettres de lord Bristol, évêque de Derry (Londonderry), est beaucoup trop-diffuse pour que le traducteur ait jugé à propos de la donner en entier. Il paraît, d'après cette note, que M. Seume, auteur d'un ouvrage intitulé : *Mon voyage à Syracuse pendant* 1788, a tourné lord Bristol en ridicule. La comtesse de Lichtenau prend sa défense et

payable compagnie au lac de Staremberg : on dit que c'est tout ce qu'il y a de plus joli dans

---

vante son amour pour les arts, sa générosité pour les artistes, et sa bienfaisance pour tous les malheureux en général. Elle avoue cependant que lord Bristol était naturellement enclin à l'ironie, et qu'au lieu de savoir, comme les Français, jouer avec cette arme, il s'en servait, ainsi que la plupart des Anglais, avec rudesse. Elle raconte même qu'il dit un jour à un prince anglais : *Avez-vous donc des oreilles d'âne ?* Et en parlant de lui avec elle : *N'entendez-vous pas ce prince, il braille et ne chante pas*, ce dont le prince ne s'offensa nullement. Quant à la religion de Monseigneur, madame de Lichtenau n'y croit guère, mais elle cherche à l'excuser en disant qu'il avait une saine morale qui lui en tenait lieu. Il n'en est pas de même de son influence politique. La Comtesse assure que, quoique le climat d'Angleterre eût forcé lord Bristol de quitter sa patrie, il n'en était pas moins en correspondance directe avec M. Pitt, et que ce ministre l'appelait *son second père*. Elle appuie cette assertion de deux preuves ; la première est un groupe allégorique que lord Bristol a fait faire en Italie, groupe qui représentait M. Pitt étouffant (l'Hydre), M. Fox. La seconde, les dix-huit mois de détention de lord Bristol à la citadelle de Milan ; détention qui, suivant la Comtesse, n'eût pas eu lieu, si ce prélat n'eût pas été un ennemi juré des Français et un homme dangereux en politique. Madame de Lichtenau abandonne la jeunesse de lord Bristol à la critique de M. Seume ;

les environs de Munich; et vous qui aimez tant les tableaux, vous ne devriez pas négliger un tableau fait par la main de la nature, ce peintre à qui vous êtes redevable de tant de grâces, de tant d'attraits, que la tête tourne à quiconque a la hardiesse de les contempler.

Chère Amie, ne me refusez pas la première grâce que j'ai le courage de vous demander, et que je voudrais bien avoir l'occasion de vous restituer. En cas que ce petit voyage soit impraticable, donnez-moi au moins de vos chères nouvelles, poste restante à Hanovre, et comptez parmi ceux qui vous sont le plus dévoués.

Le comte DE BRISTOL.

---

mais elle dit que s'il fut, dans l'âge des erreurs, grand adorateur des charmes du beau sexe, il ne fut, à soixante-quinze ans, que le simple admirateur de ses vertus. Enfin elle assure que lord Bristol fut bon ami, bon parent, homme d'honneur et de mérite. Son plus grand éloge se trouve dans ces mots qu'elle lui attribue : *Il me faut absolument trouver des malheureux pour en faire des heureux.*

N° 10. *

Berlin, 2 novembre 1795.

J'apprends ce matin avec le plus grand plaisir que votre charmante figure se trouve à Pise, mais avec le plus grand déplaisir que vous comptez pour un seul moment me manquer de parole, et d'aller vous fourrer dans les marais de Venise, au lieu de jouir avec moi du paradis terrestre de Naples, d'un printemps perpétuel et du plus beau ciel que la nature ait jamais fait, où vous êtes attendue avec la plus grande impatience, où je vous aurais suivie avec la plus grande diligence, et où nous aurions passé de superbes journées entières à entendre le divino Paesiello, l'inimitable Cimarosa, et la Hamilton plus qu'humaine.

Faites-moi cette infidélité, si vous l'osez, et Apollon avec toutes ses Muses seconderont les malédictions que je répandrais sur vous pour m'avoir donné un échantillon de votre charmante société, et puis de m'en avoir enlevé la coupe : c'est comme si vous faisiez goûter à dîné vos petits pâtés, et puis renvoyer le bouilli et le rôti. Oh ! fi ! ma chère

dame, ce serait véritablement vilain et indigne de la bonté de votre cœur.

Savez-vous bien que j'ai passé deux heures ce matin avec de vraies délices à contempler votre superbe théâtre, votre élégant lit, où il ne manquait que la dormeuse pour le rendre parfait, et surtout votre magnifique salon? Tout porte l'empreinte du vrai goût, et rien ne se désire dans ce palais de fée, que la présence de sa maîtresse.

Le comte de Nesselrode, qui dîne aujourd'hui chez moi, me charge de mille compliments de sa part. Moi, sans aucun compliment, mais du vrai fond de mon cœur, je fais les vœux les plus ardents pour votre bien-être et pour notre réunion à Naples.

BRISTOL.

N° 11.*

Naples, 29 décembre 1795.

De grâce, chère Comtesse et adorable amie, ne continuez plus à croupir dans la fange de cette malsaine ville de Rome, de cette cité sans citoyens, ces sénateurs sans sénat, et ce

ciel moitié eau, moitié air; mais venez jouir de ce paradis terrestre, et augmentez-en les charmes, les jouissances et les attraits par votre présence.

Hier j'ai loué votre appartement; salle à manger, salle à digestion, deux chambres à coucher, etc.; exposé au midi, d'où on jouit du soleil dans tout son beau, depuis son lever jusqu'à son coucher. Alla Gran Bretagna tout est rempli, pas même un cabinet à louer, pas un tout petit boudoir; appartement d'ailleurs très-superflu pour mon aimable et bien-aimée Comtesse qui ne boude personne et jamais.

C'est donc alle Crocelle que vous ferez des heureux, et que vous jouirez de ce paradis terrestre; que vous reprendrez votre santé et votre gaîté; que vous oublierez un fichu irlandais (1), et que vous le remplacerez par un saint évêque, digne de votre attachement par celui même qu'il vous porte, et par l'inaltérable estime que vos vertus et vos talents ont imprimée dans la plus grande profondeur de son cœur un peu trop sensible.

---

(1) Il n'est question ici que de la haine héréditaire des Anglais contre les Irlandais, haine qui n'a jamais été partagée par la Comtesse de Lichtenau.

Marquez-moi donc, chère amie, le jour de votre départ, et je ferai l'impossible pour vous rencontrer dans le portique de ce beau palais de Naples, Mola di Gaeta. Là, vous jouirez d'avance et dans le lointain de l'île d'Ischia, Capri et Vésuve, et d'un angle du golfe de Naples. Je vous prendrai en phaéton pour mieux jouir de ce céleste ciel, et vous sentirez à chaque pas combien ce fichu irlandais s'éloignera de votre cœur, et un digne Anglais le remplacera. Chère Comtesse, adieu jusqu'à ce bienheureux moment; partez au plus tôt, et ne retardez pas votre bonheur et le mien.

BRISTOL.

Figurez-vous, ma chère amie, que dans ce moment je viens de recevoir votre très-chère lettre en date des bains de Pise le 30 septembre; et, quoique adressée à Naples, elle a roulé toute l'Allemagne, porte les marques de Francfort, Nüremberg et Genève. Quelles bêtes que les maîtres de poste!

N° 12. *

Extrait d'une lettre du 21 mars 1796.

Tout est mascarade dans ce monde, excepté chez ma chère Wilhelmine. Tu es la franchise et la vérité mêmes, mais avec un cœur trop sensible ; ce qui te fera la dupe de plus d'un coquin.

N° 13. *

Extrait d'une lettre du 9 avril 1796.

Soyez sûre, ma chère Wilhelmine, que le premier usage que je ferai de la résurrection de mes forces, c'est de me rendre à Rome. Demain je fais le premier essai dans une petite excursion jusqu'à Paestum. Nous revenons samedi ; et le mardi après, coûte qui coûte, je vole jusqu'à Rome. Quand la montagne ne voulait pas aller jusqu'à Mahomet, le bon prophète s'en allait à la montagne, qui ne bougeait point.

Bien des amitiés à la chère petite Chappuis, et à votre digne et vertueux Cicerone, le très-savant Hirt : c'est un parfait honnête homme.

N° 14. *

Rome, au lit, 26 mai 1796.

La continuité de ma convalescence, chère amie, m'a donné tout le temps de bien peser notre affaire; et plus j'y pense, plus j'y rêve, mieux j'en augure. Il doit venir nous trouver à Pyrmont; et je ne crains pas de vous dire que vous en serez éprise et véritablement enchantée. Il a parfaitement le bon ton de la société; de la littérature, de la politique; beau visage, belle physionomie, figure précieuse, éloquence naturelle; abord qui enchante; modestie anglaise; retenue nationale; avec une fierté digne de son père et de ses aïeux.

En attendant, je voudrais que vous écrivissiez de Venise même à Graft, le peintre de Dresde, pour se rendre tout de suite à Berlin; et là, peindre le portrait en entier de mademoiselle votre fille. Qu'elle soit debout, dans un parfait déshabillé, et surtout sans coiffure sur la tête; qu'elle appuye le coude sur une très-jolie cheminée, comme si elle parlait à quelqu'un. De cette façon, nous aurons la physionomie de son visage, de sa figure, de sa

taille, de son déportement (1), et de quoi le juger à notre loisir. Vous aurez alors la bonté de faire venir le portrait de Berlin à Pyrmont, d'où, après avoir fait notre campagne aqueuse, nous pourrons, si vous le trouvez bon, tutti quanti, retourner à Berlin chez vous.

Quel progrès rapide que celui de notre amitié depuis le concert de Munich ! Tout a été en unisson : vraie harmonie depuis. Chère amie, bonjour.

BRISTOL.

N° 15. *

8 juin 1796.

Dans une heure, mais une heure bien longue, je pars pour l'Allemagne, l'antipode de cet enfer italien ; et, comme le vent est au nord, chaque pas que je ferai, je me dirai : Peut-être ce souffle vient d'elle, a passé sur ses lèvres de roses, s'est amalgamé avec son haleine de zéphyrs ; et je croirai inhaler (2) au moins quelques atomes de l'haleine de ma chère Wilhelmine.

---

(1) C'est sans doute *son port* que lord Bristol a voulu dire.

(2) Aspirer.

Dieu veuille que je vous trouve en chemin, ou à Munich, ou à Ratisbonne. Les bons dînés de Ratisbonne vous arrêteront peut-être, et encore plus l'espoir d'y attendre votre ami de cœur, d'âme, d'esprit et de toutes les fonctions spirituelles et charnelles (quoique dans ce moment il ne possède que des os).

BRISTOL.

N° 16. *

Civita Castellana, 8 juin 1796.

Chère amie, quoique tu m'ayes écrit ce matin de Rome, ayant cependant aperçu ton cher et précieux nom tracé de ta propre main sur la cheminée de Civita-Castellana, où tu as dîné le 8 mai, je ne saurais résister à l'impression que cette découverte m'a faite pour te dire combien ce cher nom m'agite toutes les fois que je le vois. Je profite donc de l'adresse que tu m'as donnée pour te dire tout le plaisir que je sens à l'idée de me trouver dans une chambre que tu as occupée, et qui porte, selon mon imagination, l'empreinte encore de tes chers pieds.

En cas que tu reçoives ce billet, tout fou qu'il est, écris-moi en réponse deux mots à Munich, le cher Munich, poste restante.

Je ne sais si je t'ai dit que je t'avais mandé, à ton hôtel à Berlin, douze chaises, deux portes battantes, deux tables de bois de Mahagony, ayant entendu dire à la chère Denis que ton enthousiasme t'avait porté un jour à Castelamare, jusqu'à baiser de telles chaises chez le général Acton, est-il vrai ? En revanche, chère amie, donne-moi une montre à ta façon, selon ton goût, car il y a dix ans que je n'en porte, les ayant données successivement à mes enfants et mes petits-enfants, et ayant dégoût singulier à me présenter moi-même de telles babioles : mais de ta main combien elle me serait chère ! Et puis, quel doux commerce que de se présenter comme cela alternativement de petits ou de grands souvenirs ! Je compte que ces chaises arriveront à Berlin avant toi. Au moins c'était bien là mon projet de te surprendre, si jamais tu peux être surprise des attentions et des adorations de ton ami

BRISTOL.

N° 17. *

Pyrmont, 31 août 1796.

Voilà votre impayable lettre qui arrive dans ce moment; et voici un billet qui m'est remis en même temps par madame la présidente Corbusson, qui ne préside plus, pauvre femme! qu'à une misérable soupe, bien différente de celle qu'elle était accoutumée à donner.

Ces diables d'émigrés s'imaginent que je peux tout avec vous, et qu'eux ou elles peuvent tout sur moi. Mais, le diable m'emporte, si je ne vous aime, vous et votre petit doigt, dix mille fois plus que tous et toutes ensemble; et que je ne voudrais jamais que vous fissiez pour moi ce que vous ne pourriez faire avec la plus grande facilité.

Après cela, il faut rendre justice à cette très-estimable famille; elle a sacrifié à son devoir et à ses principes, entre belle-mère et beau-fils, au moins quatre mille livres sterlings en rente. M. de Woodford, notre commissaire, m'assure avoir vu, tant la mère que la fille madame la comtesse Girangis, et cette dernière très-grosse, faire à pied, au milieu

de l'hiver, une route de vingt milles d'Allemagne, sans gémir, sans se plaindre, sans un seul repentir.

Ce récit, je vous avoue, ma tendre amie, m'a fait saigner le cœur ; et les gouttes qui en sont écoulées étaient de bonnes guinées, avec lesquelles j'ai le bonheur de leur faire une rente viagère d'environ cinquante livres sterlings par année.

La compagnie, ou même lieutenance de cavalerie qu'on supplie, est pour le promis de mademoiselle Corbusson, sœur de madame de Girangis ; un excellent sujet : mais le mariage ne pourra se faire, si l'amant n'est pas placé.

Or, ma chère, s'il est possible d'établir cette excellente demoiselle, aidez-moi à le faire, je vous supplie. Toute cette famille n'existe dans ce moment que de son industrie, et travaille depuis le matin jusqu'au soir. Il n'y a que madame Corbusson et madame Girangis qui ne se donnent jamais l'indulgence de dîner chez moi ; elles en ont cependant bien besoin. La promise, mademoiselle Corbusson, a un talent supérieur pour le dessin, et peint à merveille. Adieu, chère amie. Dès

ce moment je ne puis parler que d'elles, tant je les respecte, et tant leur sort me tient à cœur ! Je compte sur votre omnipotence, et encore plus sur votre bienveillance, si la chose est faisable.

BRISTOL.

N° 18 (1). *

Pyrmont, 5 octobre 1796.

Voyez donc, chère et très-chère amie, si je m'occupe de vous ! Et après cela, allez me reprocher des infidélités que je ne vous commets point, que je ne vous commettrai jamais, ni par goût, ni par inclination, ni par caprice, ni par séduction. Mais, quoique mon cœur vous soit entièrement dévoué, n'allez pas vous imaginer que vous avez des droits sur le pericardium (demandez au D. Brown de vous expliquer cela). Je vous accorde volontiers la monarchie entière sur tous les sentiments de mon cœur ; mais il faut que j'aye des entrailles pour les autres. Vous n'avez, par exemple,

(1) Lord Bristol veut parler dans cette lettre de quelques agaceries qu'il a faites à la princesse R......ss.

aucun droit sur ma bienfaisance ni bienveillance ; vous n'avez nul empire sur mon hospitalité amicale, ni de despotisme sur ma reconnaissance. Mon cœur est un grand et, j'ose dire, vaste château dont le corps-de-logis est tout à vous, et à vous seul consacré ; chaque appartement meublé de votre nom, de votre charmante figure, et décoré de votre physionomie tendre et spirituelle. Mais, chère amie, dans les appartements de ce château, il est permis de loger tant ceux que celles qui m'aiment, des Denis, des Hamilton, et même des Odels. C'est la foresteria d'un couvent où les sourdes, borgnes, aveugles et boiteuses ont droit de se loger.

Après cette épisode, venons à mes occupations wilhelmines.

1° Je viens de vous accomplir une délicieuse promenade, sablée du meilleur gravier, pour vos promenades postméridiennes, quand vous retournez de la papeterie.

2° J'ai fini à perfection la grande promenade sur la montagne, pour votre jolie voiture et votre partie carrée.

3° J'ai commencé une seconde promenade intérieure à celle-là, pour les soirées moins

longues, quand le soleil lui-même fait une course moins étendue que dans le solstice de juin.

4° Mais surtout voilà que je viens de recevoir une longue lettre de mon homme d'affaires à Londres, où il me fait entrevoir une superbe terre, non loin de Londres, qui rend au moins 4 pour 100, c'est-à-dire que, pour 100,000 livres sterlings, nous aurons une rente de 4,000 livres sterlings; et, par dessus le marché, un joli château, des jardins, des serres, et un parc à l'anglaise meublé de beaux daims. Voyez si tout cela vous arrange, et est faisable.

Adieu, chère, aimable et tendre amie.

Bristol,

sans soucis, mais jamais sans soins.

N° 19. *

Hanovre, 22 octobre 1796.

Chère, adorable amie, les bruits de notre cher, aimable et respectable roi alité, malade à l'extrême, me navrent le cœur. Je tremble,

je frissonne. Quelle privation pour toi en cas d'accident ! toi, accoutumée à toutes les jouissances dignes de ton élégant esprit et de ton spacieux cœur ! Quelle privation pour toi, chère amie, trop désintéressée ! En tout cas, je t'offre mon château en Angleterre, mes châteaux tutti quanti en Irlande. Je partagerai volontiers ma bourse avec une amie qui monopolise mon cœur et toutes ses affections (1).

Quant au roi, chère amie, sois sûre que si sa maladie dérive d'une attaque d'hydropisie, il n'y a au monde entier que l'air sec et pur des montagnes et l'atmosphère vernal de Naples qui puissent le rétablir. Demande au brave et savant docteur Brown si je n'ai pas raison. Mais ne demande à qui que ce soit, excepté à ton cœur amical, si tu dois accepter mes offres.

En attendant, j'offre à M. le comte (2) tout l'appartement que, l'hiver passé, je t'avais des-

(1) Quoique je ne veuille pas en tirer vanité, je suis bien aise que mes lecteurs sachent que je n'ai accepté ni ces offres ni celles qui m'ont été faites dans la vingt et unième lettre.

(2) Le roi était à Pyrmont, sous le nom du comte de Hohenstein.

tiné. L'air y est si pur, si salubre, qu'à deux reprises mon confrère l'évêque de Winchester y perdit sa fièvre tierce, la regagna dans la Chiaiya, et la perdit de nouveau chez moi. Le chevalier Hamilton, après sa grosse maladie, y fut envoyé par ordre exprès de son médecin, et y reprit ses forces et sa santé. C'est en effet le temple d'Esculape même : et je me flatte que M. le comte n'est pas si peu philosophe que de préférer chose quelconque à sa santé et à son bien-être ; car sans lui, ton ami de cœur et d'âme, quelle serait ton existence!

Dans huit jours je descendrai à l'auberge à Berlin, et non chez toi dans cette crise, pour ne pas multiplier tes embarras ; et je passe par Berlin même uniquement pour les diminuer, et pour te rendre la consolation d'un ami dont l'amitié est analogue à la tienne. Chérissime amie, adieu jusqu'au 28 octobre.

N° 20. *

Leipsick, 27 novembre 1796.

Au diable, ma chère Wilhelmine, avec ton roman de l'Ame (1)!

(1) Cette lettre de lord Bristol, une des plus longues

N° 21. *

Dresde, 4 décembre 1796.

Je comptais partir ce matin, chère amie, pour mon pélerinage d'Italie; mais voilà la fatale nouvelle qui arrive de Saint-Pétersbourg, et ma tendre amie, madame de Recke, en est au désespoir, et me supplie de passer encore vingt-quatre heures pour l'écouter et la consoler; car elle a perdu son amie, sa protectrice et sa bienfaitrice (1).

---

qu'il m'ait écrites, est un traité d'irréligion. Il me nomme toujours sa chérissime Vilhelmine; mais il me reproche d'être *timide philosophe*, *faible raisonneuse*, et d'une éducation vicieuse (je crois qu'il a voulu dire religieuse). Il fait ensuite un raisonnement où l'on trouve à peu de chose près l'esprit de La Mettrie dans son *homme-machine*. Je ne communique pas ce raisonnement à mes lecteurs, parce, que depuis Kant, il n'est plus à la mode, mais j'aurais eu tort de n'en pas parler du tout. J'espère qu'on me saura gré de mon impartialité.

(2) C'est de madame de Recke, belle-sœur de la duchesse de Curlande, et de sa bienfaitrice l'impératrice Catherine II, dont lord Bristol veut ici parler.

Notre cher roi, Frédéric-Guillaume, est une énigme pour moi. Je ne saurais m'expliquer ce cœur tendre, compatissant, sensible à l'excès, bienfaisant à l'outrance. Et comment l'accorder avec cette insouciance sur le sort d'une personne qu'il s'est attachée pendant tant d'années, avec qui il vit, comme il a toujours vécu, dans l'intimité la plus étroite et l'amitié la plus épanchante ? une amie qu'il nourrit journellement dans le luxe le plus élégant, à qui par habitude il fait une nécessité du plus brillant superflu, pour risquer de la laisser, par un coup de la main de Dieu, dans l'abandon le plus triste et le plus total ? Que veut dire, que peut dire cette insouciance mystérieuse ? et qu'elle peut devenir fatale ! tandis qu'un maréchal de Broglie, un prince de Broglie et tant d'émigrés qui ne lui tiènent en rien que par le lien naturel entre des cœurs navrés avec un cœur noble et compatissant, sont rassasiés par ses actes aussi généreux que bien placés ! tandis qu'une Catherine II voit pour la première fois une nouvelle sujète, récemment acquise, comme madame de Recke, et touchée également de ses vertus et de ses infortunes, lui fait, dans son premier épanchement, un traitement, digne de la donatrice comme du receveur,

de quatre mille ducats par an, et, de plus, un don gratuit de deux mille ducats pour mettre ses terres en valeur.

Voilà de l'amitié, comme la grâce de Dieu, prévenante, efficace et suffisante. Mais, chère Wilhelmine, sois sûre que si ton ancien ami t'abandonne, le nouveau, plus sensible à ton mérite, quoique moins capable de le récompenser, ne fera pas de même. Et quand tes malheurs, tes disgrâces cuisantes, et ta sensibilité à l'outrance, auront réduit ta santé à l'extrémité et ta vie même à un fil; que tu seras réduite à l'alternative de mourir à Berlin ou de vivre à Londres, je te promets un traitement de mille frédérics d'or, comme gage de mon amitié, et récompense faible de tes vertus.

Alors, quand il ne sera plus temps, on pleurera ta mort politique; et, en cas qu'on s'avise de t'ériger un tombeau, je leur fais cadeau de l'épitaphe :

Ci gît la victime d'une amitié de vingt ans, déjà ressuscitée par une amitié de vingt mois, etc.

N° 22. *

Clagenfurt, 15 février 1797.

Le grand événement de ces jours, c'est le passage de huit mille soldats en chariots ; et cela est si bien arrangé, qu'un soldat mène lui-même comme cocher. Ils font un mille d'Allemagne par heure, toujours au trot quand la montée n'est pas trop rude. La voiture est à quatre roues, et porte de huit jusqu'à dix soldats.

Mais que faire ? Mantoue est aux agonies ; et si la paix doit se faire avec la Lombardie république, alliée dépendante de la France, et les Pays-Bas annexés à la France, je vous demande où en est alors l'Allemagne ?

Une république puissante est bien plus active, plus inquiète, plus ardente qu'une monarchie. J'en appèle à Rome, à Carthage, à

---

(1) Cette lettre est faite pour lever les doutes qui se sont élevés sur la politique de lord Bristol. Son coup-d'œil sur l'Allemagne est perçant ; son plan de partager la France serait risible aujourd'hui, mais en 1797 il ne l'était pas.

Athènes, à Tyr, à Sidon des anciens temps, à Tunis, à Alger, à la Hollande du dernier siècle, à la France d'à-présent. Toutes les fois qu'un démagogue tracassé par l'opposition veut s'endébarrasser, il la fourre dans une guerre, comme faisaient Alcibiade, Annibal, Sylla, et le pensionnaire de Witt; où alors corrompre la multitude?

Mais une Pompadour, mais une Maintenon, mais un cardinal Dubois, mais un Richelieu et tant d'autres!

Mon grand et unique système, c'est de partager la France coûte qui coûte, de l'affaiblir à jamais, et de faire que la portion républicaine soit physiquement, moralement et politiquement ennemie de la portion monarchique.

Prenez la carte de la France, vous verrez qu'au moyen de la Loire elle se partage naturellement; et Louis XVIII, établi en Languedoc, devient un souverain du second ordre. Alors je laisserais les Pays-Bas à la république, qui diffèrent toujours entre elles de mœurs, de coutumes, de langue même, et surtout de religion, et demanderaient des siècles pour la consolider.

En politique comme en langue rien n'est beau que le simple, et rien de plus simple que cet arrangement.

Dans toute, oui dans toute la partie méridionale de la France il n'y a de place forte que Toulon, etc., faible, comme nous venons de le voir, pour résister à une armée. La conquête donc est facile, d'autant plus qu'une flotte anglaise seconderait l'armée de terre, et que la pluralité des habitants est tellement royaliste, qu'on est obligé de les soigner avec des pelotons de troupes par-ci et par-là.

Quelle dose de politique, ma chère Wilhelmine, à toi qui n'es rien moins que politique! Mais moi, sénateur anglais, je ne rêve à d'autre chose, si ce n'est quelquefois à toi, chère, aimable, excellente amie.

N°. 23 (1). *

Trieste, 13 mars 1797.

Cher Hirt, j'ose vous proposer, et à ma chère Comtesse, par votre canal, un voyage (bien entendu après la paix) des plus intéressants, des plus amusants et des plus sains, dans

(1) Les deux lettres suivantes contiènent le projet le plus fou qu'on ait pu faire. Jamais le roi n'eût consenti à me laisser aller en Egypte.

un pays où les débris de l'ancienne Rome nous paraîtront des nains à côté d'un géant. C'est de l'Égypte dont il s'agit ; et quand le roi fera son voyage en Italie, je propose à ma divine Comtesse de m'accompagner en Égypte.

Nous aurons deux grands spronari avec des rames et des voiles. La Denis et M. le professeur Hirt seront dans le bateau de la chère Comtesse. M. Savary, l'auteur des charmantes Lettres sur l'Égypte (que par parenthèse je vous supplie de me procurer tout de suite), sera dans le mien. M. Savary y a passé huit ans tout entiers, parle arabe comme un Arabe, et nous tracera notre route.

Ici se trouvent plusieurs Italiens qui ne parlent que du beau temps, du climat salubre d'Égypte. Mon tailleur, mon valet de place, et un certain comte de Cassis, un millionnaire, y ont été pendant plusieurs années, et jamais un instant de maladie. D'Alexandrie au Grand-Caire la route commune en bateau est de quatre jours. C'est précisément ce que M. de Savary y a mis. De là à Thèbes, quel agréable voyage ! et dans quel pays voir les plus beaux monuments de l'art, les plus superbes effets de la nature à côté de nous ? Toujours par eau, toujours bien nourris, tout en abondance, et le

vin de Chypre le plus pur pour un paolo la bouteille.

Parmi les Lettres sur l'Égypte par M. de Savary, celles que je recommande le plus à ma chère Comtesse, sont les 12, 13, 14, puis 20, 22 et 24. Après celles-là, les Lettres 9, 10 et 11 du second tome, et presque tout le troisième volume.

Si vous pouviez me procurer le Voyage de M. Norden, Danois, ou en français ou en allemand, j'en serais enchanté d'autant plus, que ces deux éditions sont accompagnées de planches aussi fidèles que superbes.

Quant à moi, je mènerai très-sûrement deux ou trois peintres, tant pour le costume que pour les monuments et les belles vues, afin que rien ne manque aux agréments de notre voyage.

Il s'agirait seulement de partir de Naples au milieu de septembre, côtoyer la Sicile, Malte, une partie de la Grèce, les îles de Rhodes, Crète, Chypre, pour arriver en Égypte à la fin d'octobre. Alors, dans quatre jours nous arrivons au Graud-Caire, et avant le vent du nord, qui souffle sans interruption quelconque, nous arrivons aux magnifiques ruines de Thèbes aux cent portes en vingt-un jours au plus. Je

propose de réserver les pyramides, etc., jusqu'à notre retour, afin d'éviter les grandes chaleurs.

Cher Hirt, ne voilà-t-il pas un voyage digne de vos grandes connaissances et de votre travail infatigable ? Quels superbes dessins ne feront pas mes peintres ! Quel magnifique ouvrage pour présenter au public, que notre voyage associé ! Moi, j'en suis déjà extasié d'autant plus, que le tout se pourra faire dans une seule année commodément et sans le moindre danger. Cher Hirt, adieu. Votre ami et votre admirateur,

Bristol.

Un certain comte Cassis, qui a été douze ans grand douanier au Grand-Caire, réside actuellement à une petite ville qui s'appèle Marbach, sept postes et demie au nord de Laubac. J'y vais muni de bonnes lettres de la part du gouverneur de Trieste et de l'archevêque de Laubac, uniquement pour le voir, en attraper des renseignements et des lettres de recommandation pour le Grand-Caire, où on m'assure qu'il conserve un crédit et influence extraordinaire. Ne voilà-t-il pas, cher Hirt, un noble enthousiasme, et digne de précéder notre délicieux voyage en Égypte ?

Rhodes ! Crète ! Chypre ! Quels superbes portiques au grand temple de l'Égypte ! Vive la paix qui doit nous y porter !

N° 24. *

Marburg sur la Drave, quatre postes de Gratz, 20 mars 1797.

Chère amie et adorable Comtesse, enfin je trouve le comte de Cassis, cet homme si intéressant pour l'égyptomanie dont je suis dévoré et dont je ne démords pas, et qui, loin de me guérir de mon affection, me la fait prendre pour médecine et non pour maladie.

Cet homme donc, chère amie, est un millionnaire, avec tous les sentiments probes et les manières suaves d'une personne qui aurait hérité de sa fortune immense au lieu de l'avoir acquise. Né à Damas, en Syrie, il a passé trente-cinq ans de sa vie noble comme utile dans la capitale de l'Égypte, le Grand-Caire : là, il a exercé, avec autant de réputation que de profit, la charge de grand-douanier ou contrôleur-général des finances. Treize ans il a resté dans cette charge lucrative, et n'en est sorti que parce qu'on a voulu l'élever

à une autre plus considérable en vérité, mais moins sûre. L'empereur Léopold a trouvé le secret de le retenir dans ses États, au moyen des agaceries les plus réitérées, comme les plus délicates. Il a acheté la moitié de l'ancienne ville d'Aquilée, où, au moyen de vastes dessèchements et de chemins publics, il a démontré ce problème intéressant :

« True self-love and social are the same. »

C'est-à-dire que l'amour de la patrie et le véritable amour-propre est une et la même chose que république, une et indivisible.

Cet homme donc, ne pouvant être mon Cicerone, se constitue mon protecteur dans ce nouveau monde, mon ange Gabriel pour me faire entrer et jouir de ce paradis terrestre.

Il m'accompagne de lettres innombrables, adressées à ses amis, ses dépendants et ses commerçants, et m'assure que rien en Europe n'approche des délices d'un voyage sur le Nil pendant huit mois de l'année.

Que les campagnes paraissent vêtues d'un printemps non interrompu, que la pluie ne s'y connaît point, que les bains parfumés sont la

seule médecine dont on a besoin pour dégraisser le corps.

Que la volaille, le gibier et même la viande de la boucherie sont d'un goût exquis, à cause des plantes odoriférantes qui parfument toute l'atmosphère.

Que les vins de France et de la Grèce, et surtout ceux de Chypre, y sont excellents et profitent infiniment du climat.

Que la vie y est si saine et si longue, que si on ne meurt point dans son enfance, il est rare de ne pas attraper l'âge de cent ans, et que dans le Grand-Caire plusieurs arrivent jusqu'à cent vingt.

Qu'avec un voyage de quelques mois au lac de Menzaleh, où l'air est supérieurement embaumé, on est sûr de revenir avec une nouvelle jeunesse.

Que la musique, les champs et les danses sont d'un délice et d'une volupté qu'une imagination européenne ne saurait se former, et surtout que les improvisatrices sont autant au-delà de celles de l'Italie, qu'elles-mêmes excèdent les chanteuses des rues.

Que, quant aux antiquités, il ne s'y connaît

pas, mais qu'à très-peu de frais on peut acheter des colonnes, des obélisques, et des sphynx, sans autres frais que ceux du transport.

Que de la ville Alexandrie il n'y a que deux, ou tout au plus trois jours de voile ou de rame; que de là jusqu'à Thèbes on mettrait trois semaines, mais toujours à côté de pyramides, d'obélisques, de temples, et dans le plus beau, le plus riant pays, et le climat le plus sûr et le plus serein du monde entier.

Que les grandes chaleurs ne se font sentir qu'au commencement du mois de juin; mais qu'alors la fraîcheur du Nil la rend si tempérée et modique, qu'elle n'incommode pas.

Que, quant aux femmes, il faut que vous passiez pour la mienne, et que, pour n'être pas violée, vous soyez voilée, et alors votre personne est plus sacrée que la mienne.

Que les beys ou gouverneurs veulent être achetés par quelque misérable présent de draps, etc., et alors on nous donne un janissaire, et c'est le

« Clypei Septemplicis Ajax (1). »
Vide HIRT.

(1) Le bouclier d'Ajax.

Hier il a assisté à mon dîner, et demain je dois participer au sien. C'est un homme à peu près de la taille de votre cher épicure, toute la même gaîté, bonhommie et hospitalité, beaucoup moins de ventre et beaucoup plus de tête, père d'une nombreuse famille dont les garçons sont très-beaux, de l'âge de cinquante ans et ne paraissant en avoir que quarante.

Outre ses possessions dans Aquilée, qui se trouve au fond du golfe de Venise, il vient d'acheter un superbe palais à Trieste, avec de beaux jardins qui donnent sur la mer.

C'est bien sous les auspices de cette divinité égyptienne et tutélaire que j'ose vous proposer un voyage pour bien voir, bien vérifier, et même bien dessiner les ruines de la superbe ville de Thèbes aux cent portes, avec les pyramides de six cents pieds de haut, des obélisques auprès desquelles celles de Rome sont des aiguilles et des épingles, et les immenses ruines du palais dont les monarques dominaient jusqu'à la Chine, dans le climat le plus salubre, le plus riant et le pays le plus singulier, le moins analogue au nôtre du monde entier.

Mais il faudra attendre la paix; et quand le roi fera sa tournée complète en Italie, je vous propose de nous embarquer avec la chère Denis qui ne vous abandonnera jamais, 1° pour la Sicile; 2° pour Malte, toujours en côtoyant, vous dans un Spronaro, moi avec mes peintres dans un autre, de là en Crète, en Chypre, cotôyer la Palestine et arriver en Égypte pour la fin du mois d'octobre.

En trois jours nous débarquerons au Grand-Caire; dans moins de huit jours nous nous embarquons pour les pyramides, les obélisques, et pour Thèbes aux cent portes. Lisez les lettres de M. Savary, et refusez-moi, si vous l'osez.

Jamais voyage ne sera plus complet, tant pour l'âme que pour le corps, et nous retournerons à Naples pour le mois de novembre, après avoir moissonné tout ce que les autres n'ont pas vu, et glané tout ce qu'ils ont vu.

Quant au climat, soyez sûre que rien, dans toute l'Europe, n'en approche; vous mènerez Hirt, et moi, je conduirai mes peintres.

Chère amie, adieu, tout à vous,

Bristol.

N° 25. *

Augsbourg, 12 janvier 1798.

A monsieur Dampmartin.

Monsieur, je suis désolé des bruits qu'on fait courir tant en public que dans le particulier, touchant madame la Comtesse.

Elle m'intéresse d'autant plus, que l'amitié que j'avais, depuis vingt ans et plus, vouée à M. votre père, me donnait un intérêt très-vif dans le sort de son fils, qu'on ne saurait connaître sans l'estimer; et je me flatte que, si la malheureuse destinée de madame la Comtesse vous a presque écrasé, j'ai trouvé l'occasion de vous relever, et même de vous placer avec autant de solidité que de permanence.

Mais, par le retour même du courrier, j'ose vous prier, par des raisons très-particulières, de me détailler toute l'histoire de cette malheureuse femme depuis la mort du roi; ce qu'on lui impute; ce qu'on peut lui prouver, et surtout ce qui peut paraître par sa corres-

pondance dont on s'est emparé, et vous obligerez infiniment votre ami.

Le comte de Bristol, évêque de Derry (1).

N° 26. *

Ma chère amie,

Votre tact est parfait; une voix enchanteresse, accompagnée d'un forte-piano, va au cœur; la mélodie inspire cette douce mélancolie qui surpasse tous les rires. La grande gaîté est l'emblème de l'indifférence et de la coquetterie. On a rarement de l'esprit avec *l'amato benè*; le sentiment l'absorbe.

---

(1) Ici finit la correspondance de lord Bristol. Bientôt il éprouva lui-même les vicissitudes de la fortune; les Français le tinrent pendant dix-huit mois prisonnier à Milan. Lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il aurait pu sans doute reprendre son commerce de lettres avec la Comtesse; mais on lui manda de Berlin qu'elle avait eu des intelligences avec la France; ce qui changea, par une suite de ses opinions politiques, son amitié en haine. Il est vraisemblable qu'il est mort avant d'avoir été désabusé.

Je me rendrai avec plaisir chez vous vers les six heures et demie. Quelle bonté angélique qui vous caractérise! Je savais bien vous apprécier en tous points, malgré tous les malgrés : il faut du chiaro-obscuro pour faire un chef-d'œuvre. Soyez le mien, je le préfère à tous les Corrèges, Raphaëls, d'Urbino et Titien.

Le comte COLONNA.

N° 27. *

Charmante comtesse,

Que la victoire vous couronne, puisque vous nous conservez par vos soins et par vos conseils les précieux jours de notre bien-aimé roi; car de monter à cheval et d'aller voir des troupes est aussi salutaire qu'utile et nécessaire. Vous êtes donc, ô mon amie! notre palladium, et vous vous rendez chère à tout le peuple, dont vous pouvez être l'idole; il ne dépend que de vous.

Mais, dans cette situation brillante, puissiez-vous ne pas céder à des petites allures! terme dont vous vous êtes servie hier. Serait-il possible qu'un freluquet vous captivât? Si j'y

pense, je m'effraye, et il me paraît sentir le poignard dans le cœur. L'amitié que je vous ai vouée exige que je vous retire de l'abîme; réfléchissez un instant, et vous êtes sauvée.

Vous me faisiez, céleste amie, une querelle par rapport au *laisser aller;* mais il s'agissait d'un Gourli, qui, cédant aux impulsions de la nature, en ignorait les suites et les conséquences. Un objet libre et innocent mérite de l'indulgence. Les premières impressions sont trop fortes pour les vaincus et les dissimulés; on n'y entend pas même malice. Il n'y a que le séducteur qui en abuse qui en est coupable; c'est un monstre et un scélérat qui mérite d'être banui de la société, dont il est le fléau et l'opprobre.

Mais vous êtes dans tous autres rapports, car vous surpassez toutes les sirènes. Votre pouvoir magique fait la destinée des mortels; il n'y a que des Apollons qui vous conviènent. Laissez donc les freluquets au vulgaire et à la Schu... Quiconque sait sentir pour des Laïs et des Phrynés, après s'être occupé un instant de vous, ne mérite plus d'être admis dans vos cercles. Vous laissez, incomparable amie, derrière vous les Aspasies; pouvez-vous donc céder à un freluquet? Gare! gare! c'est à

genoux que je vous demande pardon, si j'ai trop dit. Vous me disiez ces jours derniers que je ne conviens guère à cette résidence, puisque je voue trop ma vie à la vérité, et qu'il est si dangereux et presque défendu de la dire. J'attends donc mon arrêt de votre générosité, et de cette bienveillance qui ferait les charmes et les délices de ma vie.

Ce *laisser aller*, bien loin de me condamner, doit vous convaincre seulement que je puis être indulgent aux erreurs de l'inexpérience et à la première fougue des passions ; c'est comme un globe de compression qui saute, et qui enlève tous les obstacles.

Mais vous réunissez les belles formes de Vénus à la sagesse de Minerve ; l'indulgence n'est point votre partage, c'est plutôt l'admiration et le délice.

Le comte COLONNA.

N° 28. *

Charmante Comtesse,

C'est à moi plutôt de vous demander pardon du moindre chagrin que je peux vous avoir causé un instant ; car votre bonheur sera toujours le mien. Soyez persuadée que mes

intentions furent aussi pures que bonnes; je voulus vous avertir d'être sur votre garde.

On m'a voulu assurer que ma perspicacité allait trop loin; que ce n'étaient que des soupçons; que je prenais pour de la malice où il n'y avait que de la finesse à cacher son jeu. Je me prêtai d'abord à ces insinuations, et je tendis la main à la réconciliation d'autant plus volontiers, que je sentis que cela convenait à votre cœur et à votre délicatesse.

De tous les jeunes gens, l'homme en question me conviendrait le plus, parce que je lui veux personnellement du bien; il donne de grandes espérances, et il n'est ni tranchant ni décisif. C'est sa bonhommie d'hier qui m'a réellement touché, lorsqu'il vint me voir; tout autre aurait été emporté, mais il me rassura par son aménité, et je veux bien croire qu'il a voulu déguiser seulement au souper ses vraies intentions pour me sonder à mon tour; car la brièveté du billet d'hier ne pouvait rendre les propos tenus durant une heure et demie en si peu de lignes. J'étais d'ailleurs fort surpris qu'il vous eût fait d'abord part du souper; je ne l'aurais point fait, si vous ne m'y aviez pas engagé. Sans nécessité urgente je déteste à

rendre les propos d'autrui; mon imagination me fournit ample matière, mais je ne saurais point faire l'hypocrite. Dès qu'on me demande, alors ma bonne foi me fait agir avec toute la franchise et sincérité possible.

N'en parlons plus; continuez à suivre vos impulsions, et regardez le tout comme des étourderies et des inconséquences où il n'y avait point de malice.

Ce qui l'avait le plus frappé, c'était la défense de la maison, entrée qui ne lui fut jamais refusée auparavant. Adieu, chère amie; je fais des vœux pour que vous ne soyiezjamais plus troublée dans vos attentes.

Le comte Colonna.

N° 29. *

Je viens de recevoir votre lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire à Leipsick, où je suis, pour tâcher de réparer un peu une éducation très-négligée, en suivant quelques cours qui sont de la première nécessité. Combien je me sens à mon aise depuis que je ne suis plus

sous les ordres du ***! j'ai été on ne peut plus content d'apprendre que cette démarche avait eu votre approbation. Je suis à présent complétement libre, et je m'employe avec le plus grand plaisir à vous être utile. J'ai une grâce à vous demander, chère et tendre amie; je ne puis croire que vous me la refuserez, car elle mettrait le comble à mes vœux. Vous me donnâtes au printemps votre grand portrait; mais je ne sus de qui le réclamer lorsque je pris ma démission. On me dit que je pouvais l'obtenir facilement; savoir, si je montrais la lettre par laquelle vous me l'accordiez; mais je ne le puis faire, car elle contenait des choses qui n'étaient écrites que pour moi. Je vous supplie donc à genoux de vouloir me le faire avoir; je brûle d'envie de le montrer à mes parents et à mes braves compatriotes, et de leur raconter en même temps combien vous fûtes victime de tous les vices les plus atroces qui se déchaînaient contre vous. Ne me refusez pas cette satisfaction; écrivez, je vous en conjure, qu'on me le donne, et je verrai par là que vous avez encore de l'estime et de l'amitié pour un homme qui n'a cessé de vous chérir, et qui ne vous oubliera qu'en entrant au tombeau. Ecrivez à votre adorateur, et

montrez-lui que vous savez surmonter vos grands malheurs, en ne pas oubliant vos amis,

Pour la vie,

Votre adorateur

le baron de CONSTANT (1).

N° 30. *

3 février 1797.

La bonne lettre que vous m'avez écrite, chère Wilhelmine, m'a fait un plaisir inexprimable. Les détails que vous voulez bien me donner de votre manière de vivre dans votre injuste prison ont ému mon âme, et l'ont remplie d'admiration pour une amie chérie, qui montre toute la grandeur de son caractère, et qui sait mieux supporter le comble des mal-

(1) Il a été question du baron de Constant dans les Mémoires de la comtesse de Lichtenau. Immédiatement après qu'elle a été arrêtée, il a donné sa démission et est allé à Leipsick, pour y perfectionner ses études; il y a passé plusieurs années, et s'est ensuite retiré en Suisse.

heurs que ce bonheur apparent qui lui fut tant envié. Vous n'êtes point faite, chère Wilhelmine, pour être adorée d'un grand monarque, mais pour être la compagne d'un homme sensible; c'est dans cet état paisible que vous auriez fait le bonheur de tout ce qui vous aurait environnée, au lieu d'être obligée d'entendre toutes les flatteries des vils courtisans, et souvent de voir combien ils étaient peu dignes de leur bon maître. Je ne puis assez remercier le ciel d'être sorti d'un endroit où les individus que je devais respecter ne m'inspiraient que du mépris; il est vrai que ma position est très en l'air. Je puis être rappelé d'un jour à l'autre dans ma patrie pour être mis en réquisition pour une cause que je déteste; je verserais volontiers mon sang pour notre ancien gouvernement et pour rétablir la paix et la tranquillité dans le pays auquel j'ai le bonheur d'appartenir. Dans ce moment on nous fait beaucoup espérer que nous aurons occasion de nous montrer dignes descendants des Guillaume-Tell. Le premier échec que les Français auront sera, j'espère, le signal qui réunira tous les braves Helvétiens; j'ose croire que ma meilleure amie approuve mes sentiments. On me presse beaucoup, dans ma

famille, de revenir chez moi à présent, et de me marier pour me mettre à l'abri de cette affreuse réquisition; mais je trouve qu'un mariage avec une personne que je ne connais que peu, ou point du tout, serait prendre un remède pire que le mal.

Voilà, chère Wilhelmine, ma situation présente; vous m'avouerez qu'elle n'est pas très-riante. Qui aurait dit tout cela il y a deux ans? Mais c'est folie que de penser au passé, et il vaut mieux ne s'occuper que de l'avenir. Je vous prie de m'écrire souvent, etc.

N° 31. *

Leipsick, 15 mars 1800.

J'ai reçu le paquet que vous m'avez envoyé, et je l'ai remis au libraire auquel il était adressé. J'ai été bien sensible à cette marque de confiance de votre part, et je vous prie de me mettre souvent dans le cas de vous être bon à quelque chose. J'espère que vous me ferez à présent le plaisir de me donner souvent de vos nouvelles. Comme je suis plus fort dans la langue allemande que je ne l'étais à Berlin, je vous prie de ne pas vous gêner si vous préfé-

rez correspondre dans cette langue ; pourvu que je reçoive de vos lettres, je serai bien content. J'aurais bien désiré savoir ce que contenait votre envoi à Breitkopf. Je soupçonnais d'abord que c'étaient vos Mémoires; mais ensuite, en réfléchissant mieux, j'ai senti que ce ne serait pas à présent le moment de les écrire ; qu'il vous fallait être libre pour pouvoir le faire d'une manière qui pût vous donner de la satisfaction. Comme je ne connais pas votre libraire personnellement, je n'ai pu lui demander si mes réflexions étaient justes ; c'est pourquoi je vous prie de me le dire la première fois que vous aurez la bonté de m'écrire. Je ne sais point encore quand je quitterai Leipsick ; les politiques nous prédisent de nouveaux, de grands orages, et je crois qu'ils n'ont pas entièrement tort. Recevez, chère Wilhelmine, les vœux ardents que je fais pour votre bonheur.

Auguste DE CONSTANT.

N° 32 (1). *

Leipsick, 16 septembre 1800.

Madame,

Pardonnez la liberté que je prends de m'adresser à vous pour avoir des nouvelles de madame la comtesse de Lichtenau. J'ai eu l'honneur de lui écrire deux lettres qui sont restées sans réponse. Le vif intérêt que je prends, et que je prendrai toute ma vie, à ce qui regarde cette aimable femme, me fait recourir à vos bontés pour vous prier de me dire si son sort n'est point encore changé, et si elle gémit encore victime de son peu de méfiance. Je désire d'autant plus apprendre des nouvelles de cette sœur que vous avez toujours chérie, que je suis sur mon départ pour la Suisse, et que je désirerais ardemment lui écrire pour lui assurer que je suis attaché à sa personne par la plus sincère amitié et la plus vive reconnaissance pour toutes les bontés qu'elle et sa famille ont eues pour moi. Daignez, Madame,

(1) Cette lettre est adressée à madame de Schœnberg.

m'honorer bientôt d'une réponse, le jour de mon départ étant fixé au 30 septembre. Je suis charmé que cette occasion me procure le plaisir d'avoir des nouvelles de votre santé et de celle de monsieur votre époux. J'espère n'en apprendre que des choses satisfaisantes. Je vous prie de me rappeler au souvenir de M. de Schœnberg, auquel j'adresse la présente pour qu'elle vous parviène plus sûrement. C'est avec la plus parfaite considération que j'ai l'honneur d'être, etc.

Auguste DE CONSTANT.

N° 33. *

Madame,

Vous êtes sûrement trop juste et trop bonne pour attribuer mon long silence, soit à la froideur, soit à la paresse. Mon cœur, rempli pour vous des plus sincères et des plus tendres sentiments, ne méritera jamais de tels reproches. Mais je gémis de vous savoir si malheureuse, et d'être dans une impossibilité totale de vous apporter des consolations promptes et efficaces. Gémir avec vous, vous exhorter à la patience, à la résignation, espérer les

plus heureux fruits d'une conscience sans reproches graves, et d'une conduite sage ; voilà tout ce qui dépend de moi. Je vous avoue même que votre dernière m'a paru bien plus remplie de tristesse et de découragement qu'aucune de celles qui l'avaient précédée. Cela m'a surpris et affligé, quoique je l'attribue en grande partie à la séparation d'une sœur chérie, dont la présence a dû vous porter bien des consolations précieuses. Cependant ne croyez pas que vos plaintes puissent jamais ennuyer ou lasser vos amis ; au contraire, elles seront toujours pour eux du plus grand intérêt ; et je sollicite avec instance de demeurer le dépositaire de vos peines. Je les écouterai avec une attention intime, et je m'efforcerai de leur trouver du soulagement. Puissiez-vous un jour m'annoncer des instants de bonheur ! ce serait pour moi une jouissance inappréciable, que j'espère toujours, sans oser me promettre une époque fixe.

Votre sœur m'a parlé dans les plus petits détails de la vie que vous meniez. Je ne saurais trop approuver la résolution que vous avez prise de vous éloigner de la société, qui partout est tracassière, clabaudeuse, mais surtout dans les petites villes, où l'oisiveté et le man-

que d'intérêt conduisent hommes et femmes au goût des minuties comme aux bavardages. Croyez-moi, la solitude et la lecture, voilà les amis véritables du malheureux, auquel, comme le prouve votre très-agréable histoire de l'homme que l'on va pendre, chacun prétend jeter une pierre. Vous avez à cette heure les Œuvres de Machiavel. Le morceau que j'y trouve du plus grand intérêt, c'est l'histoire de Florence, qui me paraît extrêmement belle.

Votre sœur m'a donné huit assiettes, etc. Ces différents articles, qui me sont d'une absolue nécessité, me semblent d'ailleurs précieux, dès que je songe qu'ils me viennent d'une amie si chère à mon cœur. Car, Madame, ni le temps, ni l'éloignement, ni les contradictions, ne parviendront le moins du monde à affaiblir ma tendresse vive, constante, respectueuse. Je l'avais prévu, et même je vous l'ai dit, je regrète, je regrèterai souvent les jours de notre captivité.

DAMPMARTIN.

N° 34. *

J'ai mis avant-hier de l'interruption à mon économie pour une circonstance fort intéressante. Cléry (1) a passé quatre jours ici ; je l'ai déterminé à me faire l'amitié de venir déjeuner chez moi. Ce déjeuner a valu un entretien de trois longues heures : que de détails curieux et touchants ont fait couler nos larmes ! Je me disais souvent, que n'est-elle ici! Vous n'êtes pas, dites-vous, assez méchante pour que les malheurs des autres vous consolent, j'en suis persuadé. Mais lorsque l'on apprend les détails déchirants des souffrances de victimes si fameuses, on s'arme de plus de résolution. Les portraits des deux feu rois ajoutaient un grand degré à cette scène, que j'ose dire avoir été sentimentale. Car votre auguste ami laisse un souvenir gravé dans bien des cœurs sensibles. Je n'ose parler du mien, qui restera toute la vie rempli de son image, et pénétré du plus respectueux et du plus sincère dévoûment. Sa mémoire m'est chère au-delà de ce que j'oserais dire.

DAMPMARTIN.

---

(1) Valet de chambre de Louis XVI.

N° 35. *

Votre lettre, Madame, me cause une douloureuse admiration. Il est impossible de s'exprimer avec une plus véritable éloquence, mais en même temps d'annoncer un plus profond désespoir. De grâce, relevez-vous, reprenez cette sérénité dont je fus plusieurs fois le témoin. Avec une conscience pure, avec un cœur honnête, un esprit supérieur, un caractère ferme, en un mot avec tous les avantages que vous réunissez au plus haut degré, il ne faut que le vouloir pour se placer bien au dessus des rigueurs des hommes, et des caprices de la fortune. Ce n'est pas en se noircissant les objets que l'on trouve le moyen de les embellir. Fussiez-vous réduite, contre mon sentiment intime, à ne connaître jamais de bonheur, vous ne devriez pas pourtant vous livrer à cette grande tristesse peu digne de vous. Allons, Madame, je le répète, du courage ! Au nom de ceux qui vous chérissent, par le souvenir précieux de votre auguste et fidèle ami, relevez-vous. Montrez à l'orage un front ferme et serein, vous triompherez, vous couvrirez de fleurs un chemin qui jusqu'à

présent a toujours été hérissé d'épines. Grâce au ciel, la vertu n'est point une chimère, elle existe ; bien plus, elle porte tôt ou tard une inappréciable récompense. Ses rigueurs sont préférables aux faveurs du vice. Je vous exhorte à continuer vos lectures qui, chaque jour, étendront les limites de votre esprit que la nature fit trop supérieur pour que la culture ne lui deviène pas infiniment profitable.

DAMPMARTIN.

N° 36. *

Portez un œil attentif sur vos affaires d'intérêt. Vous ne possédez, il est vrai, que de faibles débris de votre fortune ; mais ces débris sont encore suffisants pour vous mettre non seulement au-dessus du besoin, mais même dans l'honnête aisance. Cet état est mille fois préférable à de grandes richesses, qui traînent après elles une foule d'embarras, de soucis et de chagrins. Songez que des familles nombreuses, illustres par leur naissance, recommandables par leurs vertus, se croiraient heureuses de posséder un bien qui égalât la moitié du vôtre. Oubliez entièrement le grand rôle que vous avez joué. Plutôt souvenez-vous-en pour vous glorifier d'être devenue, ce qui est

si difficile et si rare, l'amie de son amant, constante et fidèle jusqu'à son dernier soupir. Il est mort sans avoir trouvé, dans le cours de vingt-huit ans, des sujets de plainte contre votre attachement. Souvenez-vous-en pour jouir de la satisfaisante idée de n'avoir jamais employé votre puissant crédit à faire du mal à qui que ce soit. Souvenez-vous-en aussi pour vous applaudir d'être débarrassée d'une foule de bas flatteurs et de vils courtisans, qui s'attachent près des grands, et toujours infectent de leur souffle impur les palais, au point d'en écarter les hommes honnêtes et vertueux. Outre leur bassesse, ils fatiguent : rappelez-vous combien de fois la foule qui s'empressait autour de vous devenait insupportable. L'encens délicat et rare devient un parfum délicieux; mais grossier et continuel, il entête et suffoque. Sans vos petites *amourettes*, vous n'auriez pas pu y tenir; je vous ai souvent vue réduite à recourir à de petits jeux, qui, par leur bruit et par leur tumulte, vous donnaient des distractions, souvent insipides, mais d'une absolue nécessité, etc.

DAMPMARTIN.

No 37. *

D'après le peu de notions que je suis capable d'acquérir en menant une vie fort retirée, il me semble que vous serez libre avant qu'un court espace de temps s'écoule. Vous retrouverez le bonheur avec la liberté ; ce sont mes vœux ardents, sincères et continuels. Sans doute vous avez à vous plaindre de l'abandon de plus d'un coupable ingrat et d'une foule de bas flatteurs ; mais il vous reste des amis constants et fidèles tant au sein de votre patrie, que dans les pays étrangers. Ici, outre votre sœur si tendre, si empressée, son estimable époux, et plusieurs autres, je distingue particulièrement le bon gras Smith, qui réellement vous chérit de toutes les facultés de son âme bien plus sensible, bien plus délicate que celle de tant de gens empressés de le juger avec rigueur. Pour les pays étrangers, les bons Denis m'ont écrit d'une manière bien touchante et bien satisfaisante sur ce qui regarde leurs sentiments pour vous. Je comptais vous envoyer les lettres, mais M. de Schœnberg me dit que la langue anglaise ne vous est pas familière ; je me borne donc à

vous en donner un extrait. Ils disent « que vos
» malheurs, loin de diminuer leurs sentiments,
» les avaient rendus plus énergiques ; qu'ils ne
» se ressouviendraient jamais de quelques ba-
» gatelles qui les avaient un peu affectés ;
» qu'ils vous aimeraient, chériraient toute
» leur vie. Ils ont éprouvé de grands chagrins;
» les troubles de l'Irlande ont fort altéré leur
» fortune, et le fils de M. Denis se trouve
» prisonnier des Français dans les Indes. Ils
» plaignent toujours lord Bristol, que sa der-
» nière lettre à M. Denis annonçait un peu
» malade, et dépouillé de tout son argent. »
J'espère pourtant que sa sortie aura eu lieu depuis, car les lettres ont été long-temps en route.

DAMPMARTIN.

N° 58. *

Jusqu'au moment fort désiré, de vous donner de vive voix mes idées, je ne cesserai de vous répéter que, lorsque vous le voudrez fermement, le bonheur sera votre partage ; bonheur bien plus doux, bien plus complet que celui que vous promettait tout votre éclat. Les grandeurs et les richesses sont des sources inépuisables d'inquiétudes, et le ciel juste dans ses décrets veut que les éminences brillantes

soient toujours empoisonnées par un bien cruel tourment : la certitude d'être envié, haï par beaucoup de gens, et le doute d'être jamais aimé pour soi-même. Car, outre les méprisables flatteurs, il existe des milliers d'êtres faibles, que l'appareil du luxe et du pouvoir éblouit, et qui pensent de bonne foi chérir l'idole, pendant qu'ils n'encensent que ses ornements. A cette heure vous obtiendrez un bien au-dessus de toute valeur ; celui d'être sincèrement aimée, et de voir des cœurs embrasés d'un sincère désir de vous rendre heureuse. Vous conservez une fortune suffisante, pour être non seulement au-dessus du besoin, mais pour connaître même l'aisance. Oubliez le passé, travaillez pour l'avenir. Souffrez, Madame, une vérité peut-être dure, mais inspirée par un zèle ardent. Il faut revenir de votre ivresse passée, renoncer à de frivoles illusions, mépriser ces idées romanesques, avec lesquelles des hommes dangereux corrompent le cœur et gâtent l'esprit de tant de femmes. Envisagez les objets sous leur véritable point de vue, et vous reconnaîtrez bientôt que sur la terre il n'existe de bien réel au physique que la santé, de bien réel au moral que la vertu. La seule sagesse procure l'une et

l'autre; mais par un prix au-dessus de toute valeur, la seconde console même de la perte de la première. On n'est en un mot heureux que par sa bonne conduite, à laquelle tôt ou tard les hommes sont contraints de rendre justice. Je ne doute pas de vous voir un jour satisfaite de votre sort, et commandant la considération à vos plus grands ennemis. Pardon, il faut interrompre mes sermons, crainte de vous causer de l'ennui.

DAMPMARTIN.

N° 39. *

Quelque modique que soit votre fortune, il ne faut pas vous refuser les choses nécessaires à la vie. Je blâme donc la frugalité de votre dîner; surtout, il ne faut, sous aucun prétexte, continuer à boire du mauvais vin. Écrivez à M. Schmucker de vous en expédier de votre cave, ou bien de vous en acheter du bon; c'est un point fort essentiel. Quant à manger de la viande, je vous avoue que je regarde qu'il n'y a pas de nourriture plus saine et plus fortifiante. Vous n'avez pas besoin de puiser l'humanité dans le malheur, elle est au fond de votre âme. Je vous félicite pourtant du dessein de ne plus mettre les oiseaux en cage,

c'est une rigueur qui m'a toujours répugné. Vous ne sauriez croire combien l'histoire de vos pieds écorchés me touche. J'en ai pleuré deux fois ; mais pour que vous compreniez la chose, il faut vous avouer un petit enfantillage. Un jour, au jardin, il vous vint dans la tête quelque chose à me dire sur-le-champ; j'arrivai comme la petite P.... arrangeait vos pieds. Je les vis nus.... leur blancheur, leur forme! ensuite ils firent sur moi une inexplicable impression qui me revient sans cesse à l'esprit ; de sorte que prenant un vif intérêt à votre personne entière, il en existe un plus particulier pour ces chers pieds, dont je voudrais bien transporter le mal sur les miens (1).

DAMPMARTIN.

N° 40. *

Berne en Suisse, juin 1793.

Je m'empresse, ma belle et bonne amie, de vous donner un court détail de mon voyage et de ma santé. L'intérêt que vous daignez y

---

(1) La comtesse de Lichtenau remarque ici, à la plus grande gloire de son sexe, que le stoïcien le plus austère est presque toujours contraint de mettre bas les armes aux pieds d'une jolie femme.

mettre est un motif bien suffisant, pour que mon cœur s'acquitte d'un devoir qui lui est et lui sera toujours cher.

Partis de Rome le 18 du mois passé, nous ne pouvions nous approcher du théâtre de la guerre sans beaucoup d'inquiétude. A Padoue, nous eûmes les ennemis presque sur les épaules. La confusion, le tumulte, la crainte et l'épouvante étaient partout sur notre route. Un spectacle nouveau pour nous, et bien pénible pour notre sensibilité, c'etait de voir les défenseurs de l'Italie en pleine retraite, et de nous trouver au milieu de leurs malades et de leurs blessés. Nous avons enfin traversé le Tirol; et comme d'après la manière dont je calcule votre arrivée à Pyrmont, nous avions du temps de reste, nous avons résolu de l'employer en faisant une course en Suisse, où nous avons eu le double sujet de voir le pays tant vanté, et de revoir quelques amis. Nous partons demain matin pour Francfort, où nous serons obligés de séjourner une couple de jours; après quoi, sans autre délai, nous nous rendrons en doiture à Pyrmont, où nous serons le 24 ou le 25 du mois prochain pour le plus tard. Vous pouvez être bien persuadée, ma belle et bonne amie, de tout mon empres-

sement à vous revoir et à vous assurer de la sincérité de mon tendre attachement et de ma sincère amitié.

Jeanne Denis (1).

M. Denis est de moitié dans tout ce que je vous dis d'empressé, et vous prie d'agréer ses hommages.

N° 41 *.

Je viens de recevoir, ma chère amie, votre lettre du 3 février par le baron Jacobi, avec une exactitude qui me décide de vous engager à toujours écrire par le même moyen. Le baron est un excellent homme, et tout ce qui passera par ses mains arrivera à sa destination. Nous sommes tranquillisés sur l'état de santé du bien-aimé. Des rapports exagérés peuvent vous arriver sur l'état de notre royaume. Il est

---

(1) La comtesse de Lichtenau fait le plus grand éloge des qualités aimables et estimables de M. et de madame Denis. C'est à lord Bristol qu'elle a dû l'avantage de les connaître; elle les a vus dans plusieurs villes d'Allemagne, et notamment à Berlin. Elle ignore où ils sont à présent, mais elle ne cesse de faire des vœux pour leur bonheur.

vrai que la crainte d'une invasion et plusieurs autres raisons ont causé une si grande demande des espèces à la banque, que le gouvernement a ordonné au directeur de la banque, de ne plus payer qu'en papier. Un tel mandement est singulier et inattendu ; il a pourtant ramené la confiance ; et à présent tout va le mieux possible.

Nous sommes très-affligés que l'établissement de votre sort que nous avons cru fixé, ait trouvé quelque retardement, et nous prions que vous fassiez quelques démarches auprès du bien-aimé, afin que tout soit arrangé selon ses promesses, pour le bonheur de vos amis. Nous vous prions de dompter pour le moment votre fierté et de penser à vos intérêts. Surtout votre sœur veut vous engager de mettre à côté l'argent comptant pour le cas imprévu.

Les Français ont mis douze cents hommes à terre dans le pays de Galles ; on ne peut pas dire pourquoi, excepté avec le projet de piller les très-pauvres habitants du pays. Tous les Gallois se sont levés en masse, et voilà les douze cents hommes qui ont mis bas les armes, et ont été faits prisonniers ; les enfants même ont suivi leurs pères avec des faucilles dans leurs mains.

Vous avez sans doute reçu les différents paquets, etc.

Jeanne-Denis.

No 42. *

Magdebourg, 4 septembre 1097.

Je profite, ma chère amie, du moment que l'on change les chevaux, pour vous exprimer notre reconnaissance pour toutes les amitiés et attentions que vous nous avez montrées à Berlin, et de vous prier de nous mettre très-respectueusement aux pieds de Sa Majesté, et de lui témoigner notre attachement très-sincère à sa personne; et j'ose vous assurer que personne dans son royaume ne fait des vœux plus sincères pour le rétablissement de sa santé.

Jeanne Denis.

No 43. *

Londres, 26 novembre 1780.

Nous avons appris, ma chère amie, avec la douleur la plus profonde, tout ce qui vous est arrivé, et nous vous aurions témoigné notre regret et notre confiance que vous n'étiez pas engagée à aucune trame contre l'État, quoique nous ayions toujours cru que vous éprouveriez

le revers le plus cruel après la mort du Roi, et voilà la raison pour laquelle nous vous avons impatientée, en vous conseillant de placer une partie de vos fonds en Angleterre, et malheureusement vous avez négligé les conseils les plus sages. Je ne vous avais pas écrit, parce que je ne savais pas si la lettre vous parviendrait. J'adresse celle-ci à Glogau en Silésie, où on m'a dit que vous êtes.

Le pauvre Bristol est toujours au château de Milan, et sa détention est devenue plus rigoureuse en conséquence d'un effort à se sauver. Sa santé est très-faible; du fond de sa prison il nous écrit quand il peut. Nous avons des espérances qu'il sera bientôt en liberté. Un bruit court en Allemagne qu'il a été arrêté pour fouiller un peu ses papiers à cause de vous, pour voir s'il y avait des traces de l'argent placé par vous en Angleterre.

J'ai appris que la bonne excellente Chappuis est avec vous, et que dans les moments cruels elle se montra digne de votre amitié. Quel dommage que vous ne lui ayiez pas fait un sort quand vous aviez les moyens!

Il n'est pas nécessaire de vous exprimer la joie que nous aurions d'entendre que vous êtes en liberté.

J'ai entendu que M. Dampmartin s'est comporté parfaitement bien au moment de votre malheur. Votre sœur a écrit à Mad. Neal qu'elle était prête de rendre temoignage de votre loyauté, de montrer toutes vos lettres, et qu'elle ne vous a jamais entendu parler du Roi ni de la Reine actuelle qu'avec le plus grand respect.

Quel triste changement pour notre ancienne société! Le Roi mort, Bristol à Milan, vous à Glogau, M. Denis le fils prisonnier! — Adieu, ma chère amie.

Votre sincère ami,

DENIS.

N° 44 (1).

Mon amitié pour toi, mà chère sœur, me fait sentir bien vivement les chagrins qui t'accablent. Chaque jour j'apprends que de nouveaux malheurs sont venus fondre sur notre famille. Tout cela n'est pas fait pour me rendre

(1) Cette lettre est de feu madame Dutirtre, sœur de la comtesse de Lichtenau. On l'a placée dans ce Recueil, afin de prouver encore plus que la Comtesse n'a pas enrichi sa famille.

la santé. La fièvre ne me quitte plus. Je suis d'une faiblesse et d'une maigreur extrême; trop peu fortunée pour avoir une garde, je suis obligée de me soigner moi-même, et le plus souvent je n'en ai pas la force. Cette maladie me ruine. Il ne se passe pas de semaines que je ne dépense sept ou huit écus en médicaments. Je désire et dois désirer la mort. Que fait-on sur la terre, quand on est à charge à tout le monde?

Fais-moi, je t'en supplie, passer quelques secours. Hélas! je ne t'importunerai pas longtemps. Adieu, donne-moi de tes nouvelles. Si j'étais mieux portante, mon plus grand plaisir serait d'aller finir ma vie auprès de toi.

Ta sœur,

ANTOINETTE.

Charlottembourg, 2 mars 1798.

N° 45 (1).

Chère Comtesse,

J'ai reçu les présents que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Dieu sait celui qui m'eût été le plus cher. Pourquoi vous cacherais-je que l'absence n'a fait qu'augmenter mon attachement pour vous ? Privé, pendant trois ans, du plaisir de recevoir de vos nouvelles, j'ai gémi de votre silence, sans que mon cœur éprouvât le moindre refroidissement. Puisque notre correspondance a été interceptée, il faut que je vous répète ce que mes lettres contenaient. Vous me rappelez dans votre dernière le temps que j'ai passé à Glogau; ah ! je n'oublierai jamais cette époque de ma vie qui pouvait être pour moi la plus heureuse. Éloigné d'une patrie que je regrète, étranger à tout ce qui m'environne, combien je me reproche aujourd'hui la conduite que j'ai tenue! Mais une passion malheureuse.... la jalousie.... la pensée désespérante qu'un autre avait su

(1) La comtesse de Lichtenau a cru ne pas devoir nommer l'auteur de cette lettre.

toucher votre cœur, m'entraînèrent, malgré moi, à chercher l'oubli de mes peines dans les bras d'une autre femme. Hélas! le repentir suivit de près une liaison où l'amour et l'estime n'avaient eu aucune part. Le réveil de ma raison fut affreux, et je fus en proie à tous les chagrins que cause une démarche irréfléchie. Cependant je quittai S.....n, où je vous vis, pour la dernière fois, avec l'espérance de ne vivre un jour que pour vous seule. Tout alla au gré de mesdésirs. Je passai en Angleterre, et ne m'y occupai que de hâter l'instant heureux qui devait me rapprocher de vous. Vous m'écrivîtes, et je crus voir dans votre lettre que je ne vous étais pas indifférent. Je faisais les vœux les plus ardents pour la paix, afin de pouvoir quitter le service avec honneur. Ils furent exaucés. Notre correspondance fut alors interrompue. Mon inquiétude fut extrême, mais quelques amis me rassurèrent en me mandant que vous étiez toujours libre. Mon régiment fut licencié, et je me disposais à retourner en Allemagne, lorsque je reçus l'extrait d'une gazette, où il était dit que vous veniez d'épouser M. de Holbein. A cette nouvelle, le désespoir le plus affreux s'empara de moi. Mes amis, qui s'en aperçurent, cherchèrent

vainement à le calmer. L'époque de notre licenciement arriva; et, comme rien ne m'attirait plus en Allemagne, j'acceptai la proposition qui me fut faite de reprendre du service. Le duc de Cumberland me donna une place dans son régiment, et nous fûmes, peu de temps après, destinés à une expédition contre l'île de Malte. Résolu de renoncer aux liens du mariage, je me fis recevoir chevalier honoraire. Sur quelques rapports avantageux qui lui furent faits de moi, le prince Walles voulut m'avoir auprès de lui, et, depuis ce moment, je ne l'ai pas quitté. Le retour de la guerre nous a remis en campagne; mais au milieu des fatigues et des dangers auxquels j'étais en butte, votre image me poursuivait sans cesse, et je désirais, sur toute chose, savoir si vous étiez heureuse. Votre lettre vient, hélas! de m'apprendre que votre amour et vos bienfaits ont été payés de la plus noire ingratitude. Je ne me permettrai aucune réflexion, dans la crainte d'augmenter vos douleurs. Je me bornerai à vous prier de ne plus rester si longtemps sans m'écrire; et si les vœux que j'ai faits m'interdisent tout espoir de félicité, qu'il me reste au moins la consolation de penser

qu'une amitié inviolable nous unit tous les deux.

Le baron de C.....

Londres, 18 avril 1806.

N° 46. *

Madame la Comtesse,

Je saisis l'occasion qui se présente du départ de madame votre sœur pour Glogau, pour me rappeler à votre souvenir, en vous remerciant infiniment de votre gracieuse mémoire. Quoique vous paraissiez, à ce que j'apprends, incrédule sur l'amélioration de votre sort futur, cependant il faut que je vous annonce pourtant que vraiment on l'entend dire généralement; et s'il est vrai que *vox populi, vox Dei*, que la voix du peuple est la voix de Dieu, il faut espérer donc que cela se vérifiera; et je porte de tout mon cœur à l'Être tout-puissant les vœux les plus ardents et les plus sincères.

Mademoiselle Chappuis est donc partie! Heureux voyage que je lui souhaite de tout mon cœur! mais comment se trouvera-t-elle

dans un pays où maintenant l'on égorge hommes, femmes, enfants, pire que l'on ne fait des bœufs et des moutons dans les boucheries? Il me paraît que la résolution de M. son frère a été un peu précipitée. Dieu veuille qu'elle en soit quitte pour la peur!

M. le baron de Constant (vous le saurez déjà) a pris son congé du régiment des gendarmes. On a débité en ville qu'il allait se marier; cependant je puis vous dire que de sa bouche il a assuré et répété que non, et qu'il allait aux études et non aux noces. Ce Seigneur a conservé et paraît encore conserver pour vous la plus grande amitié; du moins tels sont les sentiments qu'on lui a connus jusqu'au moment de son départ. Un autre ami qui vous est resté, c'est M. de Courtois. Il n'y a pas une fois que je l'aye rencontré qu'il ne m'ait demandé de vos nouvelles avec le plus grand intérêt, plaignant votre sort, et s'intéressant à vous d'une manière prononcée et véritablement digne d'un ami.

En général, le public est bien revenu sur votre compte, ma chère dame, et l'on sait à présent que ce n'étaient que des balivernes que tout ce qu'on a dit dans le public, et débité à votre charge pendant le temps de votre arres-

tation, en quel temps c'était comme si l'on s'était donné le mot pour inventer des contes à votre charge, sans que rien eût transpiré jamais par la voie officielle de la commission, ni du côté de la Cour. Ce n'était donc que des oisifs ou malveillants qui faisaient à qui savait en dire davantage, et c'est ce qui occasionna l'infamie des pasquilles, qui ont servi à procurer, par leur vente, quelque dîner à leurs auteurs affamés, et qui sont déjà oubliées de tout le monde.

Vous connaissez la fable d'Actéon, Madame : nous l'avons lue ensemble dans votre cabinet, dans la belle édition que feu le roi avait des métamorphoses d'Ovide en français : Actéon métamorphosé en cerf, et cela pour avoir regardé Diane nue, l'ayant rencontrée par hasard en allant à la chasse. La déesse s'en est fâchée, mais certainement elle ne lui aurait pas infligé une peine si cruelle, si les nymphes qui l'approchaient lui eussent dit qu'Actéon avait par hasard porté ses pas jusqu'à cet endroit, en chassant : au lieu de dire vrai en disant ainsi, elles lui en ont fait un crime; et fâchées secrètement que cet homme ait pu voir leurs défauts (puisqu'il les avait vues nues comme Diane), et peut-être les découvrir à

d'autres, elles ont tant soufflé la colère de la déesse, qu'elle s'emporta à le changer en cerf, d'homme et roi qu'il était. Dès qu'il fut cerf, tous les chasseurs, et tous ceux qui, un moment auparavant, lui faisaient la cour, coururent sur lui, jusqu'à ses propres chiens, qui finirent par le déchirer. — Qu'il y a peu loin de cette fable à votre histoire! Diane avait un cortége, le feu roi en avait un : le bon Actéon n'avait pas commis un crime; mais les nymphes qui approchaient la déesse, l'ont voulu coupable, et il fut puni très-sévèrement, pour l'empêcher de découvrir leurs défauts. Vous avez approché du feu roi, connu les alentours des courtisans, vu leurs défauts; on vous a craint, on vous a perdue : Actéon quitte la robe royale, il est revêtu de l'humble peau d'un cerf craintif, tout court sur lui. Vous fûtes lancée d'un état très-brillant à un état de prisonnière, chacun courut sur vous : les chiens se déchaînèrent contre vous; et ne pouvant pas déchirer votre corps par crainte des lois, ils voulurent au moins déchirer votre nom et votre renommée : morsures impuissantes! qui ne valurent que très-peu, et ne vaudront point du tout, vu que la justice du maître vous sou-

lagera, améliorera votre sort, démentira par là les vilains aboyeurs, etc.

DE FILISTRI.

Berlin, 17 octobre 1798.

N° 47. *

Mon adorable Comtesse,

Si vous pouviez croire l'effet, la sensibilité, le bonheur que j'éprouve en recevant une de vos lettres qui renferme quelque expansion de votre cœur, comme la dernière, vous ne seriez certainement pas si rare à m'en écrire de pareilles! J'ai été touché aux larmes en parcourant votre lettre que j'ai lue, relue, et que je relis encore jour par jour!

Triste consolation (il est vrai), mais pourtant une, et bien sensible, que de la trouver en soi-même, en l'examinant au fond du cœur, et entendant parler pour soi la verité et la justice, lesquelles, hélas! sont trop souvent sans force dans leurs cris, lorsqu'on ne peut les faire valoir que par les armes de la raison! Cependant il n'y a pas de force qui puisse ravir à l'innocence cette douceur tranquille

qu'elle retrouve en elle-même, et qu'elle goûte toujours, même lorsqu'un sort injuste la veut opprimée jusqu'au fond des cachots.

Vous m'écrivez que vous êtes malade, ma chère Comtesse et amie, et cela me chagrine infiniment. Ayez soin, au nom de Dieu, de votre santé, qui est le premier et le seul bien dont nous puissions jouir dans ce monde, rempli d'ailleurs de tant d'amertumes. Vous savoir bien portante est le bonheur de vos amis, si vous en avez encore; mais du moins c'est le mien, puisque je suis certainement votre ami, et je le suis à toute occasion, à toute épreuve, à tout risque, et visière levée. Soignez donc votre santé pour jouir encore d'un sort meilleur à l'avenir. Déjà votre sort est adouci, et s'adoucira encore plus. Déjà dans l'esprit public, vous êtes la malheureuse Lichtenau, et non plus la Lichtenau criminelle. Déjà les libelles sont oubliés, et leurs auteurs ou ignorés ou méprisés; et tout le monde revient à vous, excepté quelques gens auxquels vous avez fait trop de bien peut-être, et qui sont (comme d'ordinaire) les plus implacables. Les coquins!! Mais la voix générale, s'agrandissant tous les jours, les fera taire pourtant.

Vous me parlez de la déposition de ce brave

M.... au *Kammergericht* (1). N'en parlons pas. J'ai frémi d'horreur, lorsqu'étant appelé au même tribunal pour être interrogé précisément de même sur notre voyage en Italie, j'ai appris qu'il avait déposé de ne rien savoir si le voyage s'était fait aux frais du roi, et par son ordre ou non. Et de plus, il jouait de même le distrait à propos de la dette (qu'on veut que vous payiez) à Splittgerber, qui se compose presque toute de choses achetées pour la personne du roi. L'horreur! Tandis que je suis témoin vivant de vous avoir entendu maintes fois dire que le roi avait ordonné le paiement pour Splittgerber, et que lui seul avait éludé l'ordre, et n'a jamais payé. Qu'il se garde que la chambre de justice ne m'appèle une autre fois à de tels interrogatoires; car, si lui est distrait, moi j'ai bonne mémoire, et je serai forcé à le convaincre de parjure. Pourra-t-il me nier que j'ai été moi-même à Potsdam, au château du roi, au nouveau jardin, chez lui, accompagné d'un commis de M. de Arnstein de Vienne, pour recevoir le paiement de 30,000 florins de Vienne, qu'il paya d'abord par ordre exprès du roi? Je lui rappèlerai même qu'il dit à ce commissaire:

(1) Chambre de Justice.

Le roi m'ordonne de vous payer en telle monnaie que vous souhaitez; voulez-vous donc, Monsieur, ducats, louis d'or, frédérics d'or, ou *lettres de change?* Je lui rappèlerai même que si je ne l'avertissais pas de la différence du cours du florin de Vienne contre notre argent, il aurait payé au-delà de 100 louis de trop, tant il était pressé de finir cette affaire, dont le roi voulait savoir l'acquit sur-le-champ. Cette somme a été pourtant payée par ses mains, par ordre du roi très-exprès, et c'était une avance faite pour le voyage même; et à présent il ne sait pas si le voyage était fait aux frais du roi? O l'horreur! Et il a juré!!

Quand on m'a interrogé sur cela, j'ai répondu que je n'étais pas dans la chambre lorsque le roi vous a parlé du voyage, et que je ne savais s'il eût dit, *Comtesse, je veux que vous voyagiez*, ou *je consens que vous voyagiez*, ou *je vous conseille de voyager;* mais que pourtant le voyage était sûrement fait du consentement du roi, puisque lui-même, à quatre heures du matin, le 13 mai 1795, dans votre maison, vous a mis en voiture lorsque nous partîmes. Alors en causant, j'appris l'horrible et fausse déposition dont j'ai parlé ci-dessus; et tout en frémissant d'horreur, j'ai

repris : Monsieur, si celui qui sait ce fait, dit ne point le savoir, croyez-le; et croyez même que je ne le sais pas non plus, mais accordez-moi au moins que Frédéric-Guillaume II aura bien su si la Comtesse voyageait par son ordre ou non. En riant, on me répondit: *Oh! certainement que Frédéric-Guillaume II l'aura su.* Eh bien (je réponds alors d'une voix sonore)! écoutez donc Frédéric-Guillaume II, lisez, et faites lire à toute la chambre de justice. Je tire de ma poche, au moment même, mon passeport, que le feu roi m'a donné avant le voyage. Ce papier précieux était dans mes mains comme un trésor. On lit et on y trouve ces mots (parlant de vous et de moi) *partant de Berlin par Vienne en Italie, en exécution de nos ordres et par notre commission directe, etc.*, signé *Frédéric-Guillaume*, main propre du roi, et muni du grand sceau royal. On a pris cela au protocole, en se regardant l'un l'autre en silence; mais j'ai repris mon papier, que je n'aurais laissé en main de qui que ce fût pour tout au monde, et M. Schmucker en a fait tirer copie vidimée en justice, ce qui est un monument de gloire pour moi, d'utilité pour vous, et de honte pour le *distrait* qui avait tout oublié.

Peu après, nous reçûmes à Berlin la nouvelle de votre signature, et rétractation libre et volontaire de tous les actes judiciaires, et votre consentement, etc. N'en parlons pas. Il ne reste plus qu'à réciter l'oraison dominicale, *que votre volonté soit faite en la terre comme aux cieux.*

Si milord Bristol vous écrit que votre plus grand tort fut celui d'avoir protégé les étrangers, il n'a pas eu tort de vous l'écrire. Il ne se doute pas de vous avoir fait du tort lui-même par son intimité et sa fréquente correspondance. On a soupçonné des affaires politiques, et cela je le tiens de la bouche même de la reine-mère, lorsque, dans le temps de votre prison à Potsdam, j'ai été à ses pieds pour implorer sa protection pour vous : ce que j'ai fait trois fois, mais hélas! trop inutilement!

Votre tort a été celui d'avoir attendu dans le pays que le roi fermât les yeux, et de ne point avoir cru à un ami qui vous a avertie près de quatre semaines d'avance sur votre sort futur. Vous rappelez-vous, chère amie, comme vous vous êtes levée en sursaut, et indignée, de votre sopha dans la chambre

bleue, en déjeunant, et vous dites : « Non, je » resterai ici ; ce sont des infamies, des atroces » mensonges ! » Un moment après entra le docteur Pallas, et on n'en parla plus.

Ne veuillez pas m'affliger trop, chère Comtesse, en me parlant d'un poème tragique à faire sur votre mort ; j'espère que je ne recevrai jamais cette nouvelle fatale, et que vous me survivrez. Que si, par la volonté du Tout-Puissant, il arrivait le contraire, sans quête et sans secours d'autres bourses, j'ambitionnerais trop le bonheur de porter moi-même jusqu'aux champs Elisiens, près de Naples, ce précieux vase, cette urne sacrée qui renfermerait vos cendres ; et là, je pourrais sans crainte y faire graver sur du marbre de Paros une inscription touchante qui renfermât en peu de mots et conservât à la postérité le souvenir de votre cruelle histoire.

Ne vous incommodez point, adorable dame, à m'envoyer de voiture ; je brûle du désir de vous voir. Combien de fois j'ai voulu venir à Glogau ! J'en ai même parlé à madame votre sœur, à M. Schmucker ; mais il y avait trop à hasarder à venir seul sans déguisement, et tant pour moi que pour vous. A Falkenhagen,

j'y viens sûr, d'abord après les opéras, à présent que je sais que vous me verrez volontiers.

Quant au danger de ma liberté, que vous dites que je ne risque plus, vu que vous êtes devenue laide, j'aime de vous entendre badiner; et je vous réponds là-dessus que ma liberté n'est plus à risquer avec vous, parce que je suis à vous, et tout vôtre déjà d'ancienne date. Laide, d'ailleurs, vous ne pouvez pas l'être, puisque vous n'êtes point femme à jamais devenir laide; et pour moi, vous pouvez le devenir encore moins, puisque l'on ne trouve jamais laid ce qu'on aime.

Touchant les soupçons sur la correspondance avec lord Bristol, peut-être vous me répondez qu'on a pu s'en convaincre par la commission qui a examiné vos papiers. Oui, c'est vrai; mais ce fut après tout, comme on s'est convaincu sur bien d'autres griefs qu'on vous apposait : mais rarement, Madame, les grands prononcent le mot : *J'ai eu tort.*

Pensez donc seulement, ma chère dame, à soigner votre santé; appelez votre philosophie à votre secours; et si vous vous affligez en connaissant que vous avez des ennemis, consolez-vous en sachant que vous avez aussi des

amis ; que vous êtes sauvée dans l'opinion générale ; et pensez quelquefois à celui qui vous est le plus attaché, et qui se déclare

Votre serviteur et tout dévoué ami,

De Filistri.

Berlin, ce 31e jour du 19e siècle.

N°. 48. (1)

Madame la Comtesse,

Les informations que j'ai prises sur madame Strasbourg, veuve du conseiller intime de la chambre de justice de ce nom, m'ont convaincu qu'elle était digne de tout l'intérêt que vous lui témoignez. Il est malheureux qu'on ne puisse trouver dans la caisse de la chambre les fonds nécessaires pour venir à son secours. Mais la caisse des bâtiments de ce collége ayant fait quelques économies, j'ai l'honneur

(1) Cette lettre de M. le grand-chancelier prouve que la comtesse de Lichtenau, malgré l'empire absolu qu'on l'a accusée d'avoir eu sur Frédéric-Guillaume II, s'adressait aux autorités compétentes lorsqu'il s'agissait de demander justice.

de vous prévenir que je viens de faire inscrire madame Strasbourg, pour un traitement de douze écus par mois ; traitement qu'elle touchera jusqu'au moment où la chambre de justice se trouvera elle-même en mesure de payer les pensions destinées aux veuves et aux enfants de ses employés. Croyez, madame la Comtesse, qu'outre le plaisir d'être utile à une femme respectable, j'en ai éprouvé un bien grand à faire quelque chose qui vous fût agréable.

GOLDBECK.

Berlin, 27 avril 1797.

N°. 49. *

Chérissime Amie !

Mon cœur est trop navré pour entrer dans aucun détail des malheurs qui vous sont arrivés. Votre grande âme seule a pu les supporter ; l'idée de souffrir innocente peut seule dans le monde nous consoler des plus grands maux. Oui, ma chère amie, j'ai eu le bonheur de voir vos deux lettres écrites de G.... Je ne puis pas même écrire ce nom affreux. J'y reconnais cette femme que rien dans la nature

n'égale. Poursuivie de vos ennemis, vous êtes plus grande que lorsque tout vous encensait. J'étais sûr de ma chère Comtesse, et je suis aussi sûr que de l'existence d'un Dieu que vos ennemis ne triompheront pas long-temps. Ils ne triomphent pas même; aux yeux de l'homme éclairé et vrai, ils sont méprisables. Vous serez encore heureuse, s'il est possible de l'être après ce que vous avez souffert. Je suis sûr que la providence, juste dans ses décrets, dévoilera la trame que l'on a ourdie pour vous perdre. Alors, ô ma chère amie, il existera peut-être encore quelque bonheur pour nous. J'ose me servir de ce *nous*, car vous savez sûrement que je ne puis plus être heureux. Vous étiez trop pour moi, pour que je puisse jamais être heureux avant de vous savoir justifiée, tranquille et dans une situation plus libre et plus agréable.

Pardonnez, chère Comtesse, à l'effusion de mon cœur, mais l'on ne se change pas. J'espère que jamais vous n'avez douté des sentiments de celui qui vous fût même resté attaché, eussiez-vous été vraiment criminelle. L'amitié se fortifie dans le malheur; mais ce qui me rend plus malheureux, c'est que je ne puisse pas vous aider, vous rendre quelque service,

je l'espère encore toujours, dussé-je entreprendre l'impossible. Il faut donc, ma chère amie, que je vous ouvre tout-à-fait mon cœur. J'espère que vous n'avez pas cru que ma reconnaissance se fût ralentie, parce que vous n'avez point entendu parler de votre ami. J'étais trop sûr de vous, pour commettre une action basse, pour prier en faveur de quelqu'un dont j'étais sûr que l'innocence devait être reconnue. Faire une démarche gauche, n'est point fait pour votre ami Charles. J'ai attendu les événements; hélas! ils n'ont point répondu à mes vœux! J'ai manqué de vous voir, par le plus grand de tous les malheurs. Une demi-heure vous parler, malgré l'excès de douleur que cela m'eût causé, aurait suffi pour m'expliquer avec vous. S'il y a moyen d'établir une correspondance avec vous, mon amie, j'espère vous prouver tout ce que mon cœur sent. Si jamais vous avez quelque chose à me communiquer, comptez sur ma fidélité inviolable. Vous vous êtes conduite jusqu'à présent, de l'aveu unanime de tout le monde, comme un ange. Continuez, chère dame, à supporter avec patience des maux qui ne sont, j'en suis sûr, que passagers. Pardonnez si je suis assez hardi de parler

ainsi à une femme qui s'est conduite comme une grande tête ; pardonnez si je vous avertis de prendre bien garde à ceux qui vous environnent, de ne pas vous laisser aller à une trop grande confiance. Je tremble des malheurs qui pourraient en arriver. Hélas ! ma chère amie, vous n'avez malheureusement que trop appris à connaître la fausseté des amis. Prenez bien garde, ma chère amie, à vos correspondances. Vous savez malheureusement que de la plus innocente chose du monde l'on peut tirer du venin. Mais soyez bien sûre que, lorsque vous aurez quelques souhaits, ils seront des ordres pour moi. Si jamais vous voulez qu'une de vos lettres parviène au roi, confiez-vous à celui qui brûle de se sacrifier pour vous. Si vous avez quelque souhait, quelque plan, c'est alors que je ferai tout pour vous prouver que du moins vous avez un ami à l'épreuve de tous les événements. Je suis sûr que le roi est bon, il reviendra, ma chère dame. Il ne sera pas possible de réparer tout, mais vous ne ferez pas de vœux inutiles. Il peut avoir été abusé, mille insinuations fausses peuvent l'avoir surpris, le moindre événement heureux pour vous peut changer tout ; profitez-en alors. Si du moins vous pouviez vivre tranquille et libre

près de nous ! Je l'espère, chère Comtesse, faites-moi un peu confident de vos désirs. Il est possible que je vous sois utile. Mais surtout, belle amie, continuez à avoir de la résignation ; toutes les consolations sont déplacées. J'ai eu l'autre jour le douloureux bonheur de rencontrer votre fils. Je ne saurais vous exprimer le sentiment de tendresse amère qu'il m'a causé. Il se porte bien ; Dieu veuille que ma chère Comtesse se porte aussi bien qu'il est possible lorsque l'âme est affligée ! Madame votre sœur m'a rendu bien heureux, en me faisant cadeau de deux rossignols. Hélas ! malgré que chaque ton me fende le cœur, je suis heureux, parce que ce n'est que la tristesse qui puisse me consoler et me convenir. J'aurais encore une prière à vous faire. Si vous vous défaites d'un de vos forte-piano, si vous vouliez permettre que j'en fisse l'acquisition, au prix que vous jugerez. Je veux me consoler avec quelques airs favoris qui encore sont toujours présents à ma mémoire et à mes sens. Pardonnez, chérissime amie, si je vous incommode de pareilles bagatelles ; mais elles sont si chères à mon cœur ! elles nourrissent mon chagrin. Je sais que ma chère Comtesse s'est toujours plu à faire des

heureux. J'aurais voulu que vous en eussiez été récompensée, mais vous n'avez fait que des ingrats. Souvent, ô ma chère amie, vous m'avez dit, dans ces jours que tout le monde vous enviait, que l'on croyait des jours de bonheur, qui vous ont causé tant de maux, vous ont fait des ennemis sans nombre ; qu'ici-bas sur la terre vous n'étiez ni ne seriez jamais plus heureuse. Hélas! il n'est que trop vrai que tout le bonheur ici-bas sur la terre n'est que chimère! Dieu veuille que, du moins pour vous, il soit encore réalité! Conservez votre précieuse santé, ma chère amie; point de consolations, mais les vœux les plus ardents, pour que vous tâchiez de vous occuper d'un avenir plus heureux. Pardonnez au conseil de l'amitié la plus pure et la plus sacrée. Sans devenir méfiante, ne vous confiez pas trop à l'apparence. Daignez vous souvenir de votre fidèle Charles; rendez-le le plus heureux des hommes, écrivez-lui; et si jamais vous voulez faire son bonheur, faites qu'il puisse vous rendre quelque service. Je n'ai qu'un seul désir qui me domine, qui m'occupe, et qui quelquefois me console; c'est de pouvoir vous être utile. Le second c'est de vous voir, si mes moyens me le permettent; ce sera le seul voyage que je ferai.

Je vous baise les mains, et suis jusqu'au tombeau,

Votre fidèle et sincère ami,

Charles GUALTIERI,

Officier au régiment d'Arnheim (1).

N° 50 (2).

Madame la Comtesse,

Il est vraisemblable que vous n'avez reçu ni ma lettre ni celle de mon frère Georges, puisque les postes de Berlin et de plusieurs autres villes d'Allemagne nous manquent depuis plusieurs jours.

---

(1) Indépendamment de la douleur que cause la mort d'un véritable ami, la Comtesse a été très-affectée de celle de M. Gualtieri, parce qu'ayant séjourné longtemps à Charlottembourg, il pouvait donner mille preuves de l'innocence de madame de Lichtenau.

(2) Quoiqu'il y ait une grande différence entre l'opinion de M. Philippe Hackert sur la guerre, et les événements qui sont survenus dans le royaume de Naples, madame de Lichtenau a cru devoir rendre cette

Rega a gravé les deux pierres. La chrysoprase et le camée sont charmants. Il a remis dernièrement le camée à MM. Cutler et Hugelin, afin qu'ils l'envoyassent par le premier courrier à Venise et à Vienne. De cette manière, vous le recevrez plus sûrement. Le roi de Naples s'est rendu à l'armée, qui est sur le meilleur pied possible. Nous avons, aux frontières, quarante mille hommes de troupes réglées et soixante mille volontaires. Deux lettres de S. M., l'une aux évêques, et l'autre au peuple, nous apprènent que cinq cent mille paysans se sont fait inscrire pour servir aux armées; mais que, vu le temps de la récolte, on n'en a pris qu'une partie. Aujourd'hui que tous les grains sont rentrés, on dispose de ces braves volontaires suivant le besoin qu'on en a. Je ne saurais vous peindre l'enthousiasme avec lequel le peuple a pris les armes, et l'amour

---

lettre publique, afin qu'elle servît de leçon au siècle présent et aux siècles futurs. Long-temps avant la bataille de Jena, les Français ont prouvé que ni l'enthousiasme des troupes, ni les levées en masse, ni les dons gratuits, ne peuvent assurer la victoire; elle dépend uniquement du génie de celui qui commande, et Napoléon-le-Grand n'a pas son égal.

qu'il porte à la personne du roi. Tout le monde s'est disputé l'honneur de venir au secours du gouvernement. Des milliers de chevaux et de mulets ont été envoyés *gratis* à l'armée. Ceux qui n'ont pas pu prouver ainsi le désir qu'ils avaient de concourir à la défense de la patrie, ont donné de l'argent ou abandonné leurs pensions. On peut assurer que les Français, s'ils vienent nous attaquer, auront lieu de s'en repentir. Toutes les mesures sont si bien prises, et les dispositions si bien faites, qu'il n'est pas douteux que le succès sera de notre côté. Cependant, comme artiste, je désire de tout mon cœur que la guerre n'ait pas lieu.

Je travaille avec le plus grand zèle aux tableaux que vous m'avez commandés. J'espère les faire partir d'ici au mois de mai prochain. Mon frère Georges aura l'honneur de vous écrire par le premier courrier, et moi je me dis avec le plus profond respect,

Votre humble et dévoué serviteur,

Philippe Hackert,

Peintre en paysages.

Naples, 26 juillet 1796.

N° 51.

Madame la Comtesse ,

J'étais auprès de mon frère à Caserta, lorsque votre lettre du 17 février m'est parvenue. Nous avons été tous deux pénétrés de reconnaissance pour votre bon et obligeant souvenir. Toutes les fois que nous recevons de vos nouvelles, nous éprouvons un plaisir bien grand, car il nous rappèle celui que nous avons goûté pendant votre séjour à Naples. Nous n'oublierons jamais toutes les marques de bienveillance que vous nous avez données.

Mon frère et moi avons été très-fâchés de ne pas voir cet hiver lord Bristol ici. Il aime les arts et les artistes, et on gagne de toute manière à avoir affaire à lui. Nous espérons nous dédommager, l'hiver prochain, de la privation que nous avons éprouvée cette année.

Quoique le temps ait été très-beau pour la saison, et que la paix n'ait pas été troublée, nous n'avons eu que peu d'étrangers ; mais il peut nous en venir de tous les pays de la terre, nous n'en aurons jamais qui vous égalent en amabilité.

Malgré tout le désir que j'aurais de revoir ma patrie et les bons amis que j'y ai laissés, je sens la nécessité de séjourner encore ici quelque temps. Je suis enchanté que M. Hirt soit content de son sort. Son plus grand bonheur, sans doute, est l'amitié dont vous voulez bien l'honorer.

Je n'ai pas pu remettre à M. le chevalier de Saxe la lettre dont vous m'aviez chargé pour lui, parce qu'il est maintenant à Vienne, où il a, dit-on, pris du service. Je la lui envoie aujourd'hui par un de mes amis. J'ignore si l'histoire qui court sur son compte est véritable. Dans tous les cas, je vais vous la raconter.

Vous savez qu'il était ici chef de brigade dans l'infanterie. Le désir de faire la guerre l'ayant déterminé à se rendre à Vienne, il s'est embarqué à Barlette pour Trieste ; une tempête a fait échouer son vaisseau ; il a perdu tous ses effets, et il eût infailliblement péri s'il ne se fût sauvé à la nage. Il est arrivé, accablé de fatigues, à Trieste, d'où il est reparti pour Vienne.

Voilà ce qui se dit. Je voudrais pour beau-

coup que ce fût un de ces contes dont on nous berce si souvent.

Agréez, je vous prie,

Madame la Comtesse,

Mon respectueux hommage,

Georges Hackert.

Naples, 11 mai 1797.

N° 52. *

Naples, 3 mai 1796.

Madame,

Les bontés dont madame la Comtesse a bien voulu combler ma femme, m'ont été infiniment sensibles. Elle me dit que vous avez eu la bonté de lui écrire que vous penseriez à moi par rapport à ma collection de vases, à votre arrivée à Berlin. J'ai pensé sérieusement à cette affaire, et je crois que mon objet serait rempli, en plaçant cette collection avec mon nom chez le roi de Prusse; car je suis persuadé qu'en très-peu d'années le profit que les arts tire-

raient en consultant de si beaux modèles, excéderait de beaucoup le prix de la collection. La belle manufacture de S. M. ferait bien d'en profiter la première ; elle deviendrait bientôt la meilleure en Europe. Il y a long-temps que j'ai une commission illimitée du grand duc de Russie, pour lui envoyer toutes sortes d'antiquités ; mais entre nous, madame la Comtesse, je croirais ma collection sacrifiée en Russie, au lieu qu'à Berlin elle serait entourée de savants et d'académies de belles-lettres. Je ne puis, dans ce moment, trouver le temps de vous remettre la note exacte de mes vases. Il y en a sûrement plus de mille ; et de ce mille, cinq cents avec figures. Mais si S. M. prête attention à l'ouverture que madame la Comtesse aura la bonté de lui faire, elle sera sûre d'avoir la collection complète, et, la guerre finie, je promettrais encore d'aller à Berlin, pour l'arranger comme il faut, et montrer à MM. les artistes le profit qu'ils en peuvent tirer. En examinant rigoureusement mes comptes, il faut que je dise la vérité, qu'avec l'intérêt de l'argent que j'ai dépensé en dix ans à faire cette collection, je perdrais, à moins qu'on ne me donnât 7,000 liv. sterlings, et c'est exactement ce que ma première collection a été payée par

le parlement d'Angleterre pour le Muséum britannique. Cette collection, quant aux vases, est quatre fois plus nombreuse, et infiniment plus complète et plus belle que celle de Londres ; mais dans l'autre il entrait des pierres gravées, des bronzes et des médailles. Au bout de deux années M. Wedgewood a prouvé, devant le parlement d'Angleterre, que, dans sa manufacture de faïence, en imitant mes vases, il avait attiré en argent, dans notre pays, plus de trois fois ce que la collection avait coûté à la nation. Je ne veux plus ennuyer madame la Comtesse; et, en espérant l'honneur de vous revoir ou ici ou à Berlin, j'ai celui de me souscrire,

Madame la Comtesse,

Votre très-humble admirateur
et serviteur,

W. Hamilton,

Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Naples.

N° 53.

Un violent mal de tête me retient au lit, et me prive du plaisir d'aller vous chercher pour aller chez lord Bristol. J'en suis au désespoir, car il me semble qu'il y a mille ans que je ne vous ai vue. Si cela peut vous convenir, nous remettrons la partie à demain. Vous seriez bien aimable de venir ce soir prendre du thé chez moi.

Emma Hamilton.

N° 54. *

Naples, 29 mars 1796.

Très-chère amie,

Je désire vivement savoir de vos chères nouvelles, et comme va votre santé, et quand vous reviendrez chez nous. Le bon et bienfaisant lord Bristol est au désespoir sans vous, et vous attend avec le même empressement que les Juifs attendent Notre-Seigneur chez eux. Mon mari vous salue de tout son cœur. La bonne et sincère Denis ne parle que de vous et vous embrasse, et nous joignons nos prières pour

que vous ne voyiez pas la *** à Rome, qui a été très-méchante et déshonorée ici; mais les choses sont trop longues pour vous les conter. Je crois qu'il ne lui sera jamais permis de rentrer ici. La noble famille chez qui elle a été chérie, elle l'a trahie et y a mis un trouble qu'il sera difficile de pouvoir calmer, et votre bon cœur souffrirait de la voir. Adieu, chère Comtesse; aimez votre sincère et attachée amie,

Emma Hamilton.

N° 55. *

Je suis bien faché, ma bonne écolière, de la cause qui vous empêche de faire nos courses ensemble ce matin: j'espère pourtant que votre indisposition ne sera pas de conséquence, et que la petite médecine et le repos produiront les meilleurs effets.

N'ayant reçu votre billet qu'hier fort tard, il n'était plus temps de vous répondre. Ce matin je serais venu volontiers apporter la réponse en personne; mais comme mes conseils en fait de médecine ne peuvent pas consoler beaucoup une malade, je n'ai pas eu la hardiesse de vous incommoder de ma présence.

J'écrirai avec la poste d'aujourd'hui aux frères Hackert; dans le cas où vous auriez quelques ordres pour eux, je serais charmé de les exécuter.

A l'heure ordinaire j'aurai l'honneur de venir assister à votre dîner, si l'aimable écolière n'a pas à donner d'autres ordres auparavant au plus affectionné des maîtres,

Alois Hirt.

N° 56.

J'ai trouvé hier soir, en rentrant chez moi, un billet d'Angélique Kaufmann, où elle m'apprend que vous devez vous rendre aujourd'hui, à dix heures du matin, chez elle, pour faire commencer votre portrait. Tout ce que j'ai à souhaiter de mieux pour qu'il soit charmant, c'est qu'il vous ressemble. Mais, malgré toute ma confiance dans le talent de l'aimable Angélique, j'ose lui donner le conseil de vous peindre de face, habillée de blanc, le bras ou au moins l'avant-bras nu, et dans une espèce de désert, où l'on verra dans le fond une des ruines de Rome. Cependant je vous soumets entièrement cette idée; les grâces savent mieux que personne la parure qui leur convient.

Votre billet de samedi.... quelle délicatesse de sentiments!... quelles vues flatteuses pour l'avenir!... par où ai-je pu mériter tant de bontés? Espérance chérie, puis-je m'abandonner à toi, ou n'es-tu qu'une illusion trompeuse?... Adieu. Je serai à dix heures précises chez Angélique. Alois Hirt.

Rome, 5 avril 1796.

N° 57.

L'amitié et la reconnaissance doivent vous être de sûrs garants de la douleur que j'ai ressentie en apprenant le coup affreux qui vous a frappée. La délicatesse de vos sentiments m'est trop connue, pour que j'aye pu donner la moindre croyance aux calomnies de vos ennemis. J'ai cherché et saisi toutes les occasions de vous défendre. Hélas! que peut la voix d'un ami contre la rage de tant d'accusateurs? J'aurais bien voulu vous offrir d'abord quelques consolations; mais j'ai pensé qu'il valait mieux attendre que l'orage fût un peu calmé, et je vois aujourd'hui, avec la plus grande satisfaction, non seulement que la passion commence à s'éteindre, mais que la plus grande partie de ceux qui étaient les plus acharnés à vous perdre, vous plaignent publiquement.

Votre lettre, dans laquelle vous m'assurez que j'ai toujours les mêmes droits à votre confiance, m'a fait éprouver une sensation délicieuse. Pardonnez-moi de ne pas vous avoir répondu de suite. Comme je savais que votre correspondance était surveillée, j'ai jugé à propos d'attendre une occasion sûre pour vous écrire.

Je parle souvent de vous avec le prince Auguste d'Angleterre. Il m'a paru infiniment touché de votre malheur ; il me promet et il espère de vous être utile : il eût même déjà fait quelques démarches, s'il n'eût craint que sa qualité d'anglais ne vous fût préjudiciable. Il pense, ainsi que moi, qu'il est à désirer que les arrangements relatifs à votre fortune soient terminés à la satisfaction de tous ceux qui y prétendent. Alors il sera possible de demander au roi votre liberté. Je crois d'ailleurs que, si ces arrangements étaient faits, il n'y aurait aucun inconvénient à ce que vous, ou votre mère, ou votre fils, adressassiez une supplique à Sa Majesté. Sa bonté est connue de tous ses sujets ; mais il est important pour vous de choisir un moment favorable pour y avoir recours.

Vous me demandez à quoi je passe mon

temps. Je vis très-retiré, et n'ai pour toute société que mes livres et la famille d'un ministre luthérien qui demeure dans la même maison que moi. Ma santé est bonne, et rien ne manquerait à mon bonheur, si je vous voyais libre, et jouissant en paix des minces débris de votre fortune. Ne perdez pas courage, ma chère amie. J'ai le pressentiment que vos malheurs touchent à leur fin. Ne pensez plus au passé ; occupez-vous peu du présent, mais que toutes vos pensées se portent sur l'avenir. Ne doutez pas des vœux que je fais pour votre prompte délivrance, et soyez persuadée que le jour où vous l'obtiendrez sera un des plus beaux de ma vie.

Votre sincère ami,

Alois Hirt.

Berlin, 28 juillet 1799.

N° 58. *

Le N° 58 est une longue lettre de la famille Hofmann, dans laquelle elle supplie la comtesse de Lichtenau de venir à son secours. La note seule qui concerne cette

malheureuse famille, étant intéressante, nous nous bornerons à la citer. C'est la Comtesse qui parle :

« Un ministre protestant à Anspach, nommé » Hofmann, avait neuf enfants, dont six étaient » sourds et muets. Un d'eux, que la nature » n'avait pas traité avec tant d'injustice, était » employé à Berlin, dans le département des » mines. Il vint un jour me trouver, accom- » pagné d'un de ses frères, sourd et muet; » il me peignit la triste situation de sa famille; » me montra plusieurs tableaux que ce frère » avait peints, et me pria de le prendre sous » ma protection. Je remarquai dans les ou- » vrages de ce malheureux jeune homme le » germe d'un vrai talent, et lui commandai » aussitôt quelques copies dont il se tira à » merveille, et que je lui payai. Son exacti- » tude, son zèle et sa bonne conduite ayant » augmenté l'intérêt qu'il m'avait d'abord ins- » piré, je lui assurai un traitement fixe, et » j'eus bientôt la satisfaction d'apprendre qu'il » en employait la plus grande partie à secou- » rir ses pauvres parents. Je me décidai alors » à l'envoyer à Dresde, afin qu'il y copiât les » tableaux les plus rares de la célèbre galerie » qui se trouve dans cette ville. Il y resta neuf

» mois, et y remplit avec beaucoup d'intel-
» ligence la commission que je lui avais don-
» née. Il revint à Berlin, et y vécut honora-
» blement de son talent. Je partis pour l'Ita-
» lie; et, quand j'y fus arrivée, j'écrivis au
» roi pour le prier de lui permettre de venir
» me rejoindre, grâce qui me fut accordée.
» Hofmann se rendit à Rome, où je le laissai
» lors de mon retour en Allemagne. Mais il
» n'eut pas plus tôt appris mes malheurs, qu'il
» quitta l'Italie, et vint droit chez moi à Char-
» lottembourg. Quand il vit qu'on ne l'avait
» pas trompé, et que j'étais effectivement
» absente et captive, son imagination s'exalta;
» il perdit la tête, et alla se jeter dans la Sprée.
» On le sauva. Hélas! sa raison n'est pas re-
» venue, et cette victime de l'amitié et de la
» reconnaissance a fini ses jours dans un accès
» de folie. »

N° 59. *

Madame,

Ayant conservé encore six médailles d'argent de feu notre adoré roi, je ne saurais les savoir entre des mains plus dignes que dans les vôtres. Je prends donc la liberté,

Madame, de vous les présenter dans l'étui ci-joint, en vous priant de vouloir bien les garder pour la mémoire de feu S. M. notre respectable roi, et me croire avec les sentiments de la plus distinguée considération,

Madame,

Votre, etc.

HOYM.

Breslau, 4 février 1806.

N° 60 (1).

Que de fois j'ai gémi, chère et malheureuse amie, sur le coup terrible qui vous a frappée, et que de fois aussi le désir que j'ai eu de vous écrire a été retenu par l'impossibilité de savoir où mes lettres devaient être adressées! La vôtre, que je reçois à l'instant, me cause une joie infinie; je ne perds pas un instant pour y répondre.

J'ignore absolument si vous êtes innocente ou coupable; mais, d'après la bonne opinion que j'ai de vous, je vous avouerai que j'ai été autant surpris qu'affligé de lire dans les jour-

(1) Les deux lettres suivantes sont du célèbre Lavater.

naux ce dont vous êtes accusée. Lorsque j'ai voulu prendre votre défense, on m'a dit que vous aviez ruiné la Prusse, et profité de votre empire sur le roi pour vous faire donner des palais et des trésors. Je n'ai pu que répondre : elle m'a donc bien trompé.

Quoi qu'il en puisse être, ne craignez pas que je vous abandonne, et que je vous refuse les consolations que tout homme a droit d'attendre de son semblable. Quel mortel a le droit de juger un autre mortel, et de jeter sur lui un regard sévère ? Il faut bien peu connaître son propre cœur pour assurer qu'on ne serait pas offensé de ce regard, supposé même qu'on fût coupable. Ainsi, dans le cas où vous auriez à vous reprocher tous les torts, toutes les fautes, et jusqu'aux crimes qu'on vous impute, je vous dirais encore : « Humilie-toi devant la » justice divine ; soumets-toi à la peine qu'elle » t'inflige pour te purifier ; mais ne redoute » point la colère de l'être bienfaisant à qui tu » dois le jour. Ceux qui le peignent comme » un Dieu de vengeance ne sont que des in» sensés ou des pécheurs endurcis, incapables » de se faire une idée de sa perfection. Crois» moi, bannis la crainte, reprends l'espérance ;

» l'être des êtres tend toujours les bras au
» pécheur qui s'humilie. »

Mais je veux que les hommes vous rendent justice et reconnaissent votre innocence ; vous n'en devez pas moins rendre grâce à l'Eternel pour l'épreuve qu'il a permise, qu'il a voulu que vous subissiez ; car tel paraît innocent aux yeux des mortels qui est coupable devant lui. Les hommes sont sujets à l'erreur ; Dieu seul est infaillible. Ce qu'il permet, il le permet dans sa sagesse, et nous devons compter nos malheurs mêmes au nombre de ses bienfaits. Ces jours tristes, ces jours solitaires, qui vous affligent aujourd'hui, vous réjouiront demain, et vous les préférerez à ceux que vous avez passés dans le tourbillon du monde. Oui, mon amie, demain, peut-être, vous vous écrierez :
« Dieu seul en sait plus que tous les hommes
» ensemble ; je l'oubliais au faîte des grandeurs,
» il m'en a précipitée pour que je revinsse à
» lui. »

Du courage, mon amie, du courage ! un généreux retour sur vous-même ; de sages projets pour l'avenir ; des lectures profitables ; des prières ferventes ; des actions méritoires ; et Dieu, venant à votre aide, une nouvelle vie commencera pour vous.

Si je puis vous être utile, je suis tout prêt.

Ecrivez-moi aussi souvent que vous le pourrez.

Je ne vous parlerai ni des malheurs de la Suisse, ni des Français qui occupent en ce moment Zurich. Ici-bas tout n'est que vanité.

Jean-Gaspard Lavater.

Zurich, 23 juin 1798.

N° 61.

Ma chère et bonne Comtesse,

M. et mademoiselle Chappuis m'ont remis avant-hier votre lettre; ce qu'ils m'ont dit de vous m'a vivement intéressé; mais, quelque désagréable que soit la position dans laquelle vous vous trouvez, elle est moins pénible que je ne croyais, et moins malheureuse que celle de tant d'hommes, notamment des habitants de la Suisse.

Vous avez été, il est vrai, en proie aux plus affreuses calomnies; mais le témoignage de votre conscience vous reste, et la certitude de votre innocence doit vous donner la force

nécessaire pour supporter toutes vos peines. La religion doit même changer ces peines en plaisirs. Pensez moins à vos malheurs qu'à la providence qui vous les envoie; regardez-les comme une suite de son ineffable bonté, et comme le présent le plus précieux qu'elle puisse vous faire. Loin de chercher à hâter l'instant de votre délivrance, occupez-vous plutôt de rendre votre captivité profitable. Je sais qu'une des premières faiblesses de l'humanité est de soupirer après la fin de ses souffrances; mais, croyez-moi, il est plus sage de laisser agir la main puissante qui nous conduit; elle ne nous égare jamais.

Plus qu'un mot. Le malade doit-il rejeter le remède dont il attend la santé? Non; il faut qu'il le prenne avec patience, quelque amer qu'il soit. Cessez donc tout murmure; remerciez la providence : quand elle l'ordonnera, la liberté vous sera rendue.

Jean-Gaspar Lavater.

Zurich, 10 décembre 1798.

N° 62. *

Madame,

Après l'avantage d'avoir fait votre connaissance, il ne pouvait manquer de m'être fort agréable de recevoir de vos nouvelles et des marques de votre cher souvenir, comme vous venez de m'en donner par vos lignes, en date des bains de Pise, le 30 du mois dernier, lesquelles me sont parvenues avant-hier. J'ai reçu aussi vos précédentes de Bâle; mais, comme je ne savais où vous en accuser la réception, je me suis privée du plaisir dont je vais jouir en ce moment, imaginant que votre séjour aux bains sera de quelque durée. Je vous assure, Madame, que j'ai appris avec un grand plaisir que vous continuez à vous bien porter, puisque vous poursuivez à parcourir les belles contrées de l'Italie, le vrai séjour des Muses, comme vous le dites très-bien, et le pays le plus fertile et le plus délicieux de la terre. Je ne le connais, à la vérité, que par les descriptions avantageuses que l'on en fait; mais certainement la course que vous y faites doit beaucoup vous

amuser. Quant à la Suisse, j'ai vu depuis votre départ la plupart des villes que vous me nommez, et j'en fus bien satisfaite. C'est ce qui a en moi augmenté le désir de voir aussi le reste, dont l'accomplissement est réservé à l'année qui vient, si surtout les circonstances sont plus favorables. La ville de Zurich, par sa belle situation, ses délicieuses promenades, et par ses beaux édifices publics avec le beau lac, et ses environs, m'ont surtout plu beaucoup. Je souhaite, Madame, que, par l'usage des bains, vous consolidiez votre santé, car la possession de ce bien est de toute nécessité pour jouir des autres, et surtout dans les voyages. C'est en vous souhaitant de tout mon cœur ce premier de tous les biens, et en me recommandant à votre cher souvenir, que je me dis avec satisfaction,

Madame,

Votre servante et amie

Laure, comtesse de Linange,
née de Bretzenheim.

Munich, 19 octobre 1795.

P. S. Je suis bien aise, Madame, d'avoir pu, en vous cédant ma cafetière, contribuer avec si peu de chose à vous être utile dans votre voyage ; jugez de la vive satisfaction que j'éprouverais à mon tour, chère amie, si j'avais l'occasion et l'avantage de pouvoir vous recevoir chez moi à Guntersblum, où votre grand et gracieux roi ferait quelque séjour, si toutefois les revers malheureux de la guerre le laissent encore subsister jusqu'au retour de la paix tant désirée.

Oserais-je vous prier, Madame, de me vouloir bien rappeler au souvenir de mademoiselle Chappuis et de M. de Filistri, en leur faisant bien mes compliments.

N° 63 (1). *

Enfin, ma très-chère sœur, nous voici. Notre voyage de Dresde était interrompu par

(1). M. Lovell, ecclésiastique attaché à l'évêché de Londonderry, voyageait avec lord Bristol. Leur opinion sur la religion était différente. Lord Bristol était incrédule, M. Lovell religieux. La douceur et l'aménité de ce dernier lui gagnèrent l'amitié de la Comtesse; on verra par ses lettres combien il en était digne.

une rechute de goutte qui nous a retenus une semaine à Plauen, petite ville de la Saxe, où il y a une fabrique de mousseline dont on fait commerce en Turquie. J'aurais voulu vous écrire de là, mais je me suis refusé ce plaisir, parce que mon esprit était trop aigri contre P**, et je ne voulais pas parler d'une conduite qui pouvait vous donner de la peine, à cause de l'amitié dont vous m'honorez. Les injures qu'il me fait ne consistent qu'en des inattentions et des méprises qui ont peut-être leur aigreur dans ma misérable infortunée sensibilité. Je me détache, autant que je puis, de sa société, laissant à M. S.... la pleine jouissance d'entendre son Dieu blasphémé, et les exécrations contre sa patrie et ses compatriotes. Il entend tout d'un sourire d'insouciance; et, malgré cette complaisance française, il est loué par Monseigneur pour sa bonne humeur. Je me retire à mes livres, compagnons toujours innocents et instructifs, ou à me persuader à la patience pour le peu de mois qui me restent à soutenir ce fardeau. Car, ma chère sœur, mon parti est pris; le voyage d'Italie fini, je briserai les chaînes que j'ai portées cinq années pour satisfaire à mes devoirs, mais qui sont devenues insuppor-

tables, par les méprises et insolences de celui à qui je voudrais plaire. Je lui ai déjà dit que je crois que mes affaires demanderont mon retour; et, coûte qui coûte, je le quitterai à Pyrmont, pour me rendre aux embrassements des amis qui m'aiment et m'estiment. Sortant d'Angleterre à ses demandes, sans voir même ma chère mère et sœurs, que j'ai quittées quatre ans auparavant, pour lui prouver ma reconnaissance, j'espérais m'attirer ses attentions, ses remercîments : mais depuis mon arrivée à Berlin, je n'ai reçu que des froideurs, à ne dire plus.

Je vous ai marqué qu'il a témoigné de la jalousie de votre correspondance avec votre frère d'adoption. Je connais trop sa malignité et la persévérance de cette malignité, pour ne pas croire qu'il fera son possible pour me perdre dans votre opinion, et m'ôter la place que je tiens dans votre esprit. Je connais trop la petitesse de son âme, dans plusieurs oscasions, à presque me faire croire que la sienne au moins n'existe pas. Mais ne le laissez pas, ma chère Henriette, s'emparer de votre esprit et vous faire croire que je suis autre que tel que vous m'avez trouvé dans les premiers jours de mon séjour chez vous : tel je serai toujours, car ces

jours me seront des plus doux de ma vie, dans lesquels j'ai trouvé une sœur si aimable. — J'ai honte d'être si égoïste dans cette lettre. C'est pour la dernière fois que je vous parlerai de mes souffrances à cet égard. C'est un sujet qui me fait beaucoup de peine, d'autant plus que je sais que je vous donnerai aussi du chagrin. C'est une délicatesse aussi, ma chère, que je paye à vous et à tous ceux que j'aime à ne jamais parler dérespectueusement de ceux qui vous sont chers.

J'ai reçu votre cher billet, et nous avons bu à la santé de tous ceux qui se sont intéressés à vous servir.

Demain, nous partons pour Naples. — les Alpes sont dans la plus grande beauté.

Adieu.

Henri Lovell.

Munich, 22 janvier 1799.

N° 64. *

Chère Comtesse, vos ordres sont remplis. Les globes, la sphère, les instruments de mathématiques et les livres, sont empaquetés, et partiront jeudi prochain pour Hambourg.

Que votre petit fasse un bon usage de ces instruments d'instruction, et continue toujours à rendre la vie de sa chère mère heureuse. Le prix de ces choses arrive à la somme de 33 livres sterlings.

Mon trajet a été extrêmement orageux ; mais, en débarquant, j'ai oublié tout désagrément dans le plaisir de voir la chère Angleterre. Ayant accompli les désirs de ma chère amie dans cette ville, je pars demain avec mon cœur palpitant pour le plaisir d'embrasser ma famille.

Vos nouvelles me seront toujours chères. Quand vous avez un moment à jeter, écrivez-moi, et dites si mes souhaits ardents pour votre bonheur, cherchez-le où vous le voulez, sont accomplis. J'embrasse votre sœur, la Chappuis, de tout mon cœur, et suis sincèrement, pour jamais,

Votre ami très-affectionné,

Henri LOVELL.

Londres, 15 août 1797.

N° 65. *

Ma chère amie, j'ai reçu dernièrement une lettre ouverte de vous que M. votre frère avait apportée à Vienne; et quoiqu'elle était bien courte, je ne puis vous dire le plaisir qu'elle m'a fait. Je vous aurais écrit depuis long-temps, chère Comtesse ; mais je sais que vous avez tant d'occupations de tout genre, que je n'ai pas voulu vous incommoder, bien qu'il me tiène très à cœur de me rappeler à votre souvenir, car je serais extrêmement fâchée si vous m'aviez oubliée. Si vous avez trop affaire pour écrire, employez votre Filistri à cela. Comme il nourrit toujours une petite passion pour moi, il devrait être très-heureux de trouver l'occasion de m'écrire. Badinage à part, dites-lui que s'il veut m'obliger beaucoup, qu'il me dise quelquefois comment vous vous portez, et si vous pensez à moi. J'ai fait dernièrement une course avec le marquis à Florence, pour faire notre cour au grand duc et à la grande duchesse. J'ai entendu, à cette occasion, une parfaite chanteuse, madame Billington, qui est vraiment surprenante; et j'ai vu la princesse Saint-Croix avec Azara, qui

se sont tous deux réfugiés à Florence, lorsque les troubles de Rome ont commencé. Je ne puis vous dire, chère Comtesse, avec quel intérêt ils m'ont parlé de vous, et combien ils m'ont chargé de vous dire de choses. Mais la princesse, malgré son amitié pour vous, était un peu piquée, parce qu'elle m'a dit que vous l'aviez oubliée, et que vous ne lui aviez jamais écrit un mot. Je vous ai excusé de mon mieux, en lui contant cent mille empêchements que vous aviez eu ; et j'ai si bien brodé vos excuses, qu'elle s'est persuadée à la fin que, malgré votre silence, vous pensez à elle. C'est vraiment une parfaite femme, et qui fait avec tout le monde ce qu'elle veut. A présent que le secrétaire d'état Brusca, que vous avez vu chez elle à Rome, a été congédié, elle se prépare d'y retourner avec Azara.

Chère femme, restez toujours notre amie; veillez sur les intérêts de mon mari; car vous savez combien on est toujours prêt à faire du tort dans ce monde. Il demande une petite prolongation de congé jusqu'à la fin de juin; mais si vous croyez ou que vous entendiez que le service du roi pourrait y perdre, de grâce écrivez-le-nous tout de suite, que le

marquis abandonnera toutes ses affaires pour ne s'occuper que des intérêts de son souverain, qui lui tiènent tant à cœur. Vous savez là-dessus comme il pense, et il n'y aura pas assurément de serviteur plus zélé que lui. Je voudrais vous savoir bien contente et heureuse, car vous le méritez. Agréez les assurances de respect de mon mari, et celle d'une amitié inaltérable de

Votre sincère et fidèle amie,

Charlotte Lucchesini (1).

Luques, 5 avril.

N° 66. *

Copie de la lettre de madame la comtesse de Lichtenau à feu M. le comte de Stolberg, le 28 *mars* 1797 (2).

Monsieur le Comte,

Je suis bien fâchée que la première lettre que je vous écris regarde une affaire très-

---

(1) Épouse de feu l'ambassadeur de ce nom.

(2) Cette lettre de madame de Lichtenau à M. le comte

désagréable pour moi, et surtout ne pouvant comprendre et croire qu'elle viène de vous, étant liée ensemble par des liens qui demandent, à ma manière de sentir, beaucoup de délicatesse de part et d'autre. M. Werner, chez qui vous avez logé, a eu l'insolence d'envoyer un compte de trente-trois mille écus au trésorier privé, en lui écrivant que je l'avais autorisé à faire cette démarche, et que vous lui aviez dit que vous étiez déjà convenu de cette affaire avec moi. J'avoue que ceci me paraît si neuf et si incroyable, que j'en douterais si je n'avais le compte entre mes mains, et la lettre que Werner a écrite au trésorier. Vous vous rappelez que je vous ai demandé et fait demander si vous aviez des dettes ; vous m'avez répondu douze mille écus, et vous avez dit ensuite au comte de Vitgenstein trois mille louis. Je vous ai dit que je tâcherais de persuader, s'il était possible, Sa Majesté de les payer, mais que jusqu'ici je n'avais pas encore pu parvenir à obtenir cette grâce pour vous ; et si toutefois Sa Majesté l'avait accordée, le

---

de Stolberg son gendre, est sans contredit la meilleure réponse qu'elle puisse faire à l'accusation d'avoir volé le roi pour enrichir sa famille.

comte Haugwitz, tuteur de la Comtesse, aurait cité les personnes auxquelles vous les devez, et les aurait payées de sa propre main. Cette grâce donc n'étant pas obtenue de Sa Majesté, et ignorant si jamais elle l'accordera, on ose m'envoyer un compte des dépenses que vous avez faites à Berlin, et même y mettre dessus les cadeaux que vous avez faits à votre promise, les chevaux pour votre père, pour votre frère et pour vous, les comptes des tailleurs et des voitures, etc. Il me semble que ceci est si peu délicat, que je rougis même en l'écrivant. Vous savez de quelle manière noble j'ai agi avec vous, en voyant que la comtesse de la Mark vous voulait du bien. Je n'ai pas voulu éplucher de si près les affaires de la maison des comtes de Stolberg, et j'ai pensé qu'il est beau de faire des heureux ; mais je vois que j'ai eu à faire avec des personnes qui ne sont pas capables de répondre à ce sentiment. Je vous déclare donc ici net que le compte que M. Werner a envoyé ne sera jamais payé ni par Sa Majesté, et encore moins par moi, qui n'aime pas à me déshabiller avant de me coucher. J'ai établi ma fille en tout, de manière que vous n'avez pas besoin d'acheter la moindre chose. Vous avez huit mille écus

par an d'intérêt, vous demeurez à la campagne, par conséquent vous n'avez pas besoin de grande dépense. Arrangez-vous avec vos créanciers comme vous voudrez; et je vous assure, si j'avais le trésor de Crésus, que je ne payerais pas un sou. C'est, je crois, la plus petite punition pour les procédés peu délicats que vous avez eus envers le roi et moi.

WILHELMINE,

Comtesse de Lichtenau.

N° 67 (1). *

Vos réflexions, Madame, ont fait naître la première idée de cet écrit. Reconnaissez votre

(1) M. Joseph Micali était fils d'un riche négociant de Livourne, qu'on citait partout comme un homme superbe; mais, par une bizarrerie fort commune de la nature, le fils était hideux. La comtesse de Lichtenau, plus sensible aux qualités du cœur qu'à de beaux dehors, traita constamment ce jeune homme avec des égards marqués. Il lui en témoigna un jour sa reconnaissance, et l'assura qu'elle était la première femme qui l'eût vu sans exprimer un sentiment d'horreur. Alors la question s'éleva pour savoir s'il était dans la nature que de belles âmes habitassent de vilains corps. Cette lettre contient l'opinion de M. Micali.

ouvrage. Quand on a comme vous tant de charmes, on échauffe à la fois le cœur de l'homme sensible et la plume de l'écrivain.

La curiosité naturelle à l'homme et l'amour de son bien-être ont jeté depuis un temps reculé les premiers germes de cet art prétendu qui enseigne à connaître l'humeur, le tempérament et le caractère des hommes par les traits de leur visage. Les anciens ont été fort attachés à cette espèce de préjugé ; et les Italiens, dont la vive imagination a été toujours si féconde en vérités et en erreurs, s'attribuent l'honneur d'avoir fait revivre dans le XVI[e] siècle cet art singulier par un ouvrage sur la physionomie, de Jean Porta, Napolitain. Les idées de l'auteur Italien combattues depuis long-temps par la philosophie, ne trouvaient plus des partisans que parmi ces hommes crédules chez lesquels le mystérieux et l'extraordinaire est la souveraine raison, lorsque de nos jours un homme plein d'imagination, le célèbre Lavater, a cherché à donner la plus grande étendue à cette science divinatoire, et a étonné tous les esprits par son bel ouvrage sur la physionomie. Les enthousiastes ont applaudi ; les philosophes ont douté, et les hommes de goût, entraînés par leur sensibilité, ont pardonné au pasteur de Zurich les écarts de

son imagination. Quoi qu'on doive penser de ces prétendues connaissances en physionomie, il est du moins évident qu'elles sont fort bornées, et ne peuvent s'étendre qu'à deviner ordinairement les mouvements de l'âme par ceux des yeux, du visage et du corps ; mais il n'est pas trop raisonnable de croire que la forme du nez, de la bouche et des autres traits, puisse influer sur la forme de l'âme, ses inclinations et ses penchants. Le célèbre Buffon a fort bien réfléchi que l'âme n'ayant point de forme qui puisse être relative à aucune forme matérielle, on ne peut pas la juger par la figure du corps ou par la forme du visage. Un corps mal fait peut renfermer une fort belle âme, et souvent une femme réputée laide reçoit dans l'ombre du mystère des triomphes multipliés qu'on refuse à la beauté fière et superbe.

Mais si on ne peut seulement avancer des conjectures raisonnables sur l'analogie supposée des traits du visage avec la nature de l'âme, il n'est pas de même de cette vive intelligence des cœurs, communiquée, répandue, sentie avec une rapidité inexplicable ; cette convenance d'affection et d'inclination ; cette conformité de qualités naturelles, d'idées, d'humeur, de tempérament, par lesquelles deux

âmes assorties se cherchent, s'aiment, s'attachent l'une à l'autre, se confondent ensemble. Délicieuse sympathie! toi qui es le lien sacré du bonheur, et la source de tous les plaisirs, reçois mon hommage! C'est par tes bienfaits que je fus jadis le plus heureux des mortels auprès de la tendre Élise; c'est encore par ta puissance que j'éprouve maintenant les délices de l'amitié, seul soutien d'une âme souffrante!

Des moralistes sombres et rigides ont douté de l'existence de la sympathie, et l'ont souvent traitée de chimère; mais il n'appartient qu'à vous, âmes tendres, qui avez palpité à la rencontre d'un objet que la nature vous appelait à aimer, il n'appartient qu'à vous de la juger et de la sentir! Votre sensibilité est le gage de son existence. Il n'y a peut-être pas d'homme passionné qui n'ait éprouvé une fois dans sa vie l'effet puissant et magique de la sympathie. On a cherché souvent à deviner ce qu'elle est; mais on n'a pu que la sentir. Pour moi, sans chercher à lever audacieusement le voile qui la couvre, je penche à croire que ce sentiment délicieux, appelé sympathie, est fondé en partie sur la ressemblance des traits du visage. L'observation la plus réfléchie m'a fait constamment remarquer que les amitiés les plus du-

rables et les plus désintéressés se voyent presque exclusivement entre ces personnes qui ont entre elles la plus grande ressemblance des traits du visage, avec cette différence pourtant qui doit exister nécessairement entre les sexes. L'explication de ce phénomène est peut-être téméraire ; mais comme il n'existe pas d'effet sans cause, il ne répugne pas de croire que cette conformité apparente des traits du visage soit la cause cachée de cette homogénéité qui approche des êtres que la nature destine a s'aimer. Puisqu'il est démontré qu'il existe dans la nature une loi d'attraction entre les corps, pourquoi la puissance de cette même loi ne pourrait-elle s'étendre sur des corps animés ? Pourquoi la matière, ayant des propriétés qui nous sont inconnues, ne pourrait-elle pas avoir celle d'être attirée plus particulièrement en raison de la ressemblance des masses et de leur conformation ? Je hasarde ces opinions ; je ne les défends pas. L'expérience et l'observation pourront un jour nous amener peut-être à découvrir la marche de la nature dans ce phénomène admirable : tâchons, en attendant, d'être heureux par ses bienfaits.

La sensibilité a fait naître ces pensées :

l'inclination vous les offre ; votre cœur doit les juger.

Joseph Micali.

N° 68. *

Je vous écris de la chambre de milord Malmesbury, qui loge au palais du duc d'York ; en quittant Pyrmont, j'ai cru sûrement rester deux ou trois jours ici avec eux ; mais aux fortes instances de Malmesbury, je pars dans ce moment, au grand risque d'être pris par l'ennemi. Je vois cependant la nécessité absolue de me rendre sans délai en Angleterre : les nouvelles de la Hollande sont des plus désastreuses, on n'entrevoit presque plus la possibilité de sauver cette République. Rien qu'une forte dégelée peut écarter l'abîme universel qui nous menace, et la providence paraît indisposée à prêter l'oreille à nos prières, ou plutôt veut nous punir pour notre conduite insensée et incohérente. Je pars donc d'ici, très-chère Vilhelmine, dans l'incertitude si je pourrai arriver jusqu'à la Haye. Je me rendrai d'abord à notre quartier-général, là j'apprendrai si je peux pousser plus loin mon chemin,

j'en doute cependant. Mes gens sont partis hier au soir, avec ordre de ne m'attendre nulle part, et de se rendre, si faire se peut, en Angleterre. Quant à moi, je me mets en route avec un courrier du cabinet. Tout ce que je vous prie, c'est de prier le bon Dieu pour la réussite de mon expédition, que je n'entreprendrais très-certainement pas, si les circonstances n'exigeaient, et cela impérieusement, ma présence à Londres.

Je suis arrivé trop tard hier pour dîner, j'ai donc soupé chez la princesse de Galles. J'avais à côté de moi une bien aimable et bien jolie femme, dont à la vérité j'ignore le nom ; elle est d'Hanovre, et Malmesbury me paraît fort épris de ses charmes ; ceci est d'autant plus heureux, qu'il sera sûrement dans le cas de passer quelque temps ici.

Au nom de Dieu, portez-vous bien, et donnez-moi souvent, bien souvent, de vos nouvelles. J'écris la présente dans la plus grande hâte, je demande par conséquent votre indulgence. J'entendrai probablement bientôt ronfler nos canons; et comme j'y ai deux frères qui payent de leur personne, je me sens fort inquiet; Dieu veuille que je les voye, ne fût-ce

que pour un moment, en passant par l'armée.

Adieu, très-chère Wilhelmine.

Arthur Paget (1).

Osnabruck, 15 janvier 1795.

N° 69. *

Votre chère lettre du 16 m'est hier bien parvenue, elle m'a été apportée d'Osnabruck par un courrier que Malmesbury m'a expédié, et qui est venu me trouver hier au soir à Elbourg, ville située sur le Zuiderzée, et où est le quartier de mes deux frères. Je ne saurais vous dire de quelles inquiétudes votre lettre m'a tiré, car je n'avais pas eu de vos nouvelles depuis Brunswick. Je vous ai écrit quelques lignes d'ici il y a quatre ou cinq jours; depuis ce temps j'ai été avec mes deux frères que j'ai quittés ce matin. Il est certain que mon séjour chez eux, ou plutôt mon absence de Londres, pensa avoir des inconvénients; cependant le plaisir que j'ai éprouvé en les revoyant, surtout l'aîné que je n'avais pas vu depuis plus de

(1) Ambassadeur d'Angleterre à la cour de Prusse, par *interim*.

quatre ans, me dédommage en quelque sorte du contre-temps qui m'a empêché de poursuivre ma route. Cependant mes affaires m'appèlent ailleurs, et je compte partir demain matin pour Embden, où je m'embarquerai.

J'ai dû diner aujourd'hui chez le général; mais j'ai préféré d'être seul pour avoir le bonheur de vous écrire, et actuellement je vous remercie de votre lettre, dont la réception m'a fait un plaisir inexprimable. Mais comment pouvez-vous croire un moment qu'il peut exister des circonstances qui pourraient m'empêcher de vous écrire de Londres? Enfin, vous me connaissez mal.

J'étais occupé à écrire ce que vous avez lu, lorsqu'on m'a fait chercher au quartier général. Depuis une couple d'heures que j'en viens, je n'ai fait qu'écrire à Malmesbury, à qui j'envoie sur-le-champ un courrier qui sera chargé de la présente jusqu'à Hanovre. Je pars après-demain pour Embden, d'où vous pourrez compter que je vous écrirai beaucoup plus longuement. La tournure que les affaires prènent est incalculable; au nom de Dieu, *faites agir le roi* (1):

(1) Cette phrase touche, il est vrai, à la politique; mais la meilleure preuve que la comtesse de Lichtenau

les maux publics et particuliers auxquels on est soumis sont trop graves. Il me reste toujours la consolation de pouvoir compter sur vous. Adieu donc, très-chère Wilhelmine, je suis totalement abattu, et je donnerais tout ce que je possède pour être un quart-d'heure avec vous. Rappelez-moi au souvenir de la Chappuis, et me croyez pour la vie tout à vous.

Arthur Paget.

Au quartier-général anglais, à Deventer, 24 janvier 1795.

N° 70. *

Je puis dire que, depuis mon départ de Berlin, je n'ai essuyé que des désagréments, et celui de vous avoir quittée a servi pour ainsi dire de fondement aux autres. Je crois vous avoir rendu un compte assez précis de mes aventures jusqu'au 26, jour que j'ai quitté le quartier-général à Deventer pour me rendre ici ; et de ma vie je ne me rappèle d'avoir fait un voyage aussi pénible que celui-là. Le délai causé par le manque de chevaux, la mauvaise

n'a pris aucune part aux affaires, est la conclusion de la paix de Bâle.

volonté du peuple des pays par lesquels j'ai passé, n'étaient rien. Il a fallu que j'eusse un rhumatisme qui m'a empêché de fermer l'œil pendant trois jours et trois nuits; enfin j'avais tellement souffert de cette maladie, que je suis arrivé ici plus mort que vivant. Il faut maintenant que je vous raconte les difficultés que j'ai eues pour être reçu en cette ville.

Par le plus grand hasard j'ai rencontré à Leer le comte de Keller, qui venait d'arriver de la Hollande, et qui a profité de l'occasion d'une place dans ma voiture pour venir ici. A moitié chemin, on arrête la voiture, et on me demande si j'étais anglais. Je réponds que oui. — Eh bien, dit la voix, je vous conseille beaucoup de retourner sur vos pas, car la magistrature d'Embden vient d'expulser tous les étrangers de leur ville, avec ordre de n'y laisser entrer qui que ce soit. — Je remerciai l'officieux de son avis, que je trouvais un peu extraordinaire, et je demandai ensuite à Keller ce qu'il y avait à faire. Il prend la chose sur lui, et nous arrivons à la porte de la ville. On nous en refuse l'entrée. Keller persiste avec de gros jurons, et à la fin nous entrons en effet. Je trouve à l'auberge plusieurs Anglais tant courriers que voyageurs et officiers qui s'en

retournaient en leur patrie, et qui depuis deux jours avaient été persécutés par des messages réitérés de la part de la magistrature de se retirer d'Embden. Bref, je ne veux pas vous fatiguer par un récit de l'inexplicable conduite de ces ..... Il suffit de vous dire que, par les bons offices de M. Keller, joints aux représentations faites à Aurick, on nous tolère maintenant ici, et même on a envoyé le secrétaire de la ville pour me complimenter sur mon heureuse arrivée dans cette capitale, et me dire combien on désirait de m'y voir rester, etc. Tout ceci est bel et bon; mais je crains beaucoup pour les obstacles que l'on met en avant à l'entrée de nos troupes, et surtout des malades. Les magistrats d'ici prétendent qu'ils n'osent pas y donner leur consentement, en alléguant qu'ils sont entièrement soumis à la volonté de la chambre d'Aurick, tandis que celle-ci dit qu'elle ne peut rien prononcer là-dessus jusqu'à ce qu'on ait reçu une réponse de Berlin à une communication sur cet objet, qui y a été envoyée il y a deux jours par estafette. En attendant, nos malades sont à deux journées d'ici, et ne peuvent demeurer dans les champs, ce que ces messieurs paraissent désirer. Il faut avouer qu'il y a une

irrégularité et un manque de connaissance des affaires dans tout ceci, en ce qu'il n'y a pas eu d'arrangement depuis, ce qui ne fait pas honneur à ceux qui en ont eu la direction. Quant à moi, la magistrature m'a fait prier de passer à l'hôtel-de-ville pour m'entretenir de la chose. Je n'ai pu leur rien répondre, qu'en leur conseillant de céder à la demande qui leur a été faite. Ils me paraissent inconcevablement effrayés. Si j'avais pu prévoir tout ceci, je vous proteste que je ne vous aurais pas quittée. Dieu sait quand je partirai de ce maudit endroit ! Mon projet maintenant est celui-ci. Il est d'abord de toute impossibilité qu'un vaisseau quelconque arrive dans ce port à cause de la glace, et il faudrait un dégel d'au moins de quatre à cinq jours pour nettoyer le passage, même à quelques lieues d'ici. Je suis donc d'avis qu'aussitôt que cela pourra se faire, de me mettre dans un petit bâtiment à l'embouchure de ce fleuve avec quelques matelots déterminés, et de passer jusqu'au Texel, où il y a à parier que je trouverai les paquebots.

J'ai la mauvaise habitude de remettre tout jusqu'au dernier moment; c'est pour cela que j'écris toujours à la hâte. Je crains cependant dans la présente que mes détails soient un peu

longs. Vous me le pardonnerez. Écrivez-moi, je vous en prie, vous me rendrez plus heureux que vous ne le croyez. Adieu éternellement.

Tout à vous,

Arthur PAGET.

Paris, 9 juillet.

N° 71 (1). *

Excellence,

Je ne saurais vous exprimer, Madame, le regret infini que j'éprouve d'entendre que nous soyions privés du bonheur de vous revoir dans

(1) La comtesse de Lichtenau, pendant son voyage d'Italie, alla voir le Vésuve, et rendit une visite à un ermite qui demeure aux pieds de cette montagne. Le solitaire n'eut pas plus tôt appris que madame de Lichtenau était née en Prusse, qu'il parut très-ému. Après quelques questions, il raconta qu'ayant eu l'honneur d'enseigner, à Berlin, la langue italienne à la princesse F.....d, il était devenu éperdument amoureux d'elle; mais n'ayant osé lui faire l'aveu de ses sentiments, ni pu vaincre cette passion malheureuse, le désespoir l'avait porté à fuir le monde, et à se faire ermite.

cet aimable séjour. Puisque donc mon malheureux sort, qui ne cessera de m'accompagner jusqu'à la tombe, où je me crois bien proche, le veut ainsi, je vous supplie très-humblement et très-instamment de me mettre aux pieds de madame la princesse F....d, et de lui dire que, pour expier les folies de ma jeunesse, il y a cinq ans que je me suis procuré une retraite tout près d'une bouche d'enfer, pour que l'horreur qu'elle m'en inspire me mette à même de l'éviter, comme assurément je l'espère, de manière que je vis dans la ferme croyance de la revoir un jour dans l'heureux séjour d'une gloire éternelle.

Assurez, je vous prie encore, M. votre digne frère de mes très-humbles obéissances, tandis que je le remercie infiniment de la commission dont il a bien voulu me faire l'honneur de se charger. Il aura, j'ose me flatter, la complaisance de dire à S. A. R. que ce n'est qu'un cadeau d'un pauvre ermite, qui a voulu seulement lui témoigner le doux souvenir de ses bienfaits, moyennant un médiocre produit de ce terrible volcan.

On ne saurait être avec plus de sentiments

de respect et de vénération de Votre Excellence comme

Le très-humble, très-obéissant
et très-dévoué serviteur,

Alexandre Sauveur,

Ermite aux pieds du Vésuve.

Naples, 10 avril 1796.

N° 72. *

Madame,

Si j'étais pénétré de moins d'empressement de me rappeler à votre souvenir et à votre bienveillance, j'attendrais sans doute un moment plus fécond en nouvelles que celui d'à présent, pour profiter de la permission dont vous avez daigné me gratifier. Vous ne sauriez guère vous représenter, Madame, surtout parmi la variété d'objets qui décorent les environs de Spa, combien notre capitale est déserte; c'est presque comme si elle avait été le théâtre d'une grande bataille, qui eût mis toutes les familles en deuil. Du moins le peu

de gens qu'on voit dans les rues paraissent tous regretter le départ d'une amie ou d'un ami.

C'est surtout dans le petit cercle, qui a le bonheur de pouvoir vous adorer de plus près que le reste de la ville, qu'on aperçoit le plus les traces de l'affliction. Oui, Madame, j'ai parcouru plus d'une fois ce beau bocage à Charlottembourg, mais en vain, pour y retrouver les appas qu'il m'offrait autrefois. Le carrousel, l'escarpolette, le bateau, tout y était, et tout n'y était pas. Les arbres et les fleurs soignées de la propre main de votre bonne maman ; des filets soigneusement étendus sur les cerisiers, dont les oiseaux, échappés de votre volière d'hiver, avaient mangé les fruits ; le comte Oborsky, entouré de beaux tableaux qu'il a faits depuis votre absence ; enfin tout en ordre, et pourtant tout en désordre. Oh ! si vous pouviez seulement comprendre, Madame, combien le clavecin était discord pour moi ! il allait presque d'accord avec la voix de Filistri ; et c'est beaucoup dire (1).

---

(1) M. de Filistri avait la voix la plus fausse qu'on pût entendre.

Une suite très-naturelle de cette émigration des Berlinois, c'est qu'on ne connaît d'autres nouvelles que celles qui viènent du dehors. L'accident du prince Henri à Carlsbad a fourni de la matière pour la conversation. Vous savez sans doute, Madame, que S. A. R. y a eu une faiblesse qu'on a prise au premier moment pour un coup d'apoplexie. Elle n'a pourtant rien produit qu'une fièvre tierce, qui empêche le prince de revenir ces jours-ci à Berlin, comme il s'était proposé.

Puis on s'occupe de Freyenwalde, quelque peu brillante qu'y ait été jusqu'ici la société. S. M. la reine y a été reçue par une cavalcade que M. de Kahlen avait arrangée, et elle se rendra après-demain à la Fontaine. Les Wolf n'y vont que très-rarement, et se contentent sagement des visites qu'on leur fait. J'en ai arrangé une avec votre protégé, le gros Schmits, dont le volume m'en impose moins pour cette route, vu que je suis déjà accoutumé d'ancienne date de la faire avec des souffrances.

Mais, avant cela, je m'en vais faire aujourd'hui une petite excursion dans la Suisse des États prussiens, c'est-à-dire dans les montagnes de la Basse-Silésie. N'allez pas croire, Madame, par l'incongruité de cette expres-

sion, que mes vues sont dirigées sur Neuchâtel. J'aime trop Berlin, pour m'en absenter si loin.

Pourvu que vous l'aimiez la moitié autant, Madame, c'est alors que je me livrerais avec plus d'assurance à l'espoir de vous rendre bientôt ici en personne mes devoirs. Si mes vœux pouvaient y contribuer, j'assemblerais ici au plus tôt possible tous ceux qui sont émigrés du cercle d'hiver. En attendant, je ne cesserai jamais d'en faire pour votre précieuse santé.

Daignez me rappeler au souvenir de votre société, et agréez en même temps les hommages du dévoûment le plus parfait avec lequel je suis,

Madame,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SCHWARZKOPF (1).

Berlin, 20 mars, 1804.

(1) Ministre, résident a Francfort-sur-le-Mein.

N° 73. *

Combien un père est ennuyeux quand on aime ; il faut que je perde mon temps à l'accompagner dans de tristes visites, au lieu de passer des moments pleins de charmes auprès de celle qui occupe entièrement mon cœur et mes pensées. Oui, chère et charmante femme, je ne vois plus que vous ; vous seule avez trouvé le secret de fixer l'homme peut-être le plus inconstant de la nature ; cet aveu, qui n'est pas à mon avantage, doit vous prouver la sincérité de mon amour. Quoiqu'absente, je suis toujours avec vous ; éveillé, je vous parle ; endormi, je rêve à vous, je vous serre dans mes bras, et maudis à jamais le réveil qui me prive de la plus douce illusion. Je vous jure que je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit. Combien vont me paraître longues les heures qui s'écoulent jusqu'au moment où je pourrai vous voir! Mandez-moi l'heure à laquelle je pourrai aller chez vous, ce moment n'arrivera jamais assez promptement.

Écrivez-moi que vous m'aimez, et surtout que vous n'aimerez que moi ; je baiserai cette promesse avec transport, et je serai le plus heureux des hommes si vous la tenez. Ce n'est

pas que je vous croye inconstante ; non, amie ; mais je crains mon peu d'amabilité. Au reste, si à vos yeux aimer de tout son cœur est un mérite, je le possède, n'en doutez pas.

Le chevalier DE SAXE (1).

N° 74. *

Ma chère amie, je suis sorti de chez toi hier au soir bien rêveur, t'adorant et voyant l'impossibilité où tu étais d'avoir pour moi des sentiments aussi entiers et aussi vrais que ceux que tu m'as inspirés, et qui, bien loin de s'affaiblir, s'accroissent d'une manière effrayante pour moi, et qui feront le malheur de ma vie. Plus d'existence, telle agréable et telle flatteuse qu'elle puisse se présenter à moi, que

(1) Le chevalier de Saxe était fils du prince Xavier, ci-devant gouverneur de Naples. Il a été tué en duel par M. de Suboff. La comtesse de Lichtenau avoue que le chevalier de Saxe fut son amant déclaré, sans nous apprendre précisément si elle le payât de retour. Cependant, comme elle dit elle-même qu'elle a voulu, pour preuve de son extrême franchise, publier jusqu'à ses faiblesses, nous sommes autorisés à croire que le chevalier de Saxe fut un amant heureux.

je goûterai avec plaisir ; éloigné de l'unique femme que j'aye jamais aimée et que j'aimerai jamais, tout autre bonheur ne me fera qu'un effet désagréable, en me rappelant celui que j'aurais eu à te sacrifier tous les moments de ma vie. Oui, chère Wilhelmine, je sens que je ne suis pas né pour avoir des sentiments médiocres ; jusqu'à présent je n'avais jamais aimé, et même je n'avais pas eu une inclination pour une femme ; et la première qui fait quelque impression sur mon cœur, me ravit à jamais ma tranquillité. Je pourrai avoir d'autres femmes, mais je ne goûterai jamais auprès d'aucune le bonheur que j'éprouve quand je suis près de toi. Cette idée, chère Wilhelmine, est le fondement du malheur de ma vie.

Dis-moi ce que tu fais aujourd'hui, il faut absolument que je te voye une heure. Si tu ne peux me l'accorder après le spectacle, que ce soit avant, et mande-moi à quelle heure alors je te trouverai. Je suis bien malade de corps et d'esprit, je te rapporte tous ces maux-là ; ils ne me sont pas désagréables, puisqu'ils me sont causés par toi. N'oublie pas de me donner une heure avant le spectacle, si tu ne peux me l'accorder après.

L'audience que je te demande est nécessaire au bonheur de ton amant.

C.

N° 75. *

Je n'entends rien aux manières inquiètes et énigmatiques que vous avez eues hier avec moi. Voulez-vous me rendre le plus malheureux de tous les infortunés? continuez comme hier, et vous réussirez dans vos projets. Que veulent dire toutes les phrases que vous m'avez faites? plus j'y songe, et moins je les conçois ; je suis d'une inquiétude qui ne saurait se décrire ; votre silence ne m'annonce rien d'heureux. Ai-je eu le malheur de vous déplaire ? n'ai-je donc qu'entrevu le bonheur d'être aimé de vous ; cette idée flattait et charmait mon cœur, elle seule pouvait me tirer de mes tristes et éternelles rêveries. Si je me suis trompé sur vos sentiments, je vous jure que cela me ferait plus de mal que le poison le plus subtil. Ah! chère Wilhelmine! tranquillise-moi, ne laisse pas dans des angoisses mortelles l'homme qui exprime le moins bien son amour, mais qui le sent vivement. Je suis né avec un extérieur froid et indifférent, mais avec l'âme peut-être la plus sensible. Si tu crois que je ne

puis aimer, tu te trompes ; j'ai pour toi non de ces sentiments si aisés à rencontrer, mais de cet amour qui fait préférer les goûts de l'objet aimé aux siens propres. Oui, chère Wilhelmine, je suis capable de tout sacrifier à ton bonheur et à ton repos, hors ce que tu m'as inspiré. Je puis prendre sur moi de ne plus te voir si tu l'ordonnes ; mais je ne puis renoncer à mon amour ; la mort seule pourra l'effacer de mon cœur. Si tu savais le mal que tu m'as fait hier au soir ! mais je ne sais me plaindre : je prévois que je serai réduit à aimer et à souffrir. Mes peines seront d'autant plus cruelles qu'elles seront concentrées. Si j'ai le malheur de ne plus t'inspirer aucun intérêt, dis-le-moi franchement, ne crains point les transports d'un amant irrité. Si tu lisais bien au fond de mon cœur, tu ne pourrais t'empêcher de m'aimer.

Adieu, je n'ai pas le cœur de t'en dire davantage.

N° 76. *

Je ne puis te dire, chère Wilhelmine, combien ta charmante lettre m'a rendu heureux. Quoi ! tu m'aimes donc réellement ? Juge de mon bonheur, moi qui n'ai jamais été

amoureux, mais qui n'avais même jamais aimé une femme; je trouve, dans la première qui m'ait inspiré des sentiments tendres et passionnés, le même penchant pour moi que celui que j'ai conçu pour elle; je trouve enfin en toi ce que je ne croyais jamais rencontrer dans aucune; c'est un charme irrésistible qui m'attache à toi. Avec les autres, je n'ai jamais goûté que ce plaisir si court d'un instant, et avec toi je suis heureux quand je puis seulement te voir; et d'être auprès de Wilhelmine porte dans mon âme une satisfaction qui lui était inconnue, jusqu'au moment où je te vis pour la première fois. C'est à dater de ce jour que j'ai perdu ma liberté, mon caractère, mon insouciance; je me suis renouvelé, j'ai changé tout mon être. Tu as fait de moi un autre homme; enfin tu m'as fait connaître Wilhelmine, et il a bien fallu aimer: il m'a fallu changer, puisqu'avec elle j'ai connu le vrai bonheur. Quoique tu m'ayes bien fait souffrir, je ne voudrais pas ne pas t'avoir connue, dussé-je encore éprouver les tourments les plus cruels; ce qui me fait un peu supporter ton absence, c'est la certitude que tu m'as donnée de passer à Naples tout le temps que j'y serai. Mais ne va pas me tromper, au moins; je

deviendrais pour lors ton plus cruel ennemi, car l'indifférence ne peut plus entrer dans mon cœur. L'amour le plus passionné ou la haine la plus implacable sont actuellement les seuls sentiments que je puisse avoir pour toi; j'espère te forcer à ne sentir jamais pour moi que l'amitié la plus pure et l'amour le plus vrai. Quand la distance des lieux qui nous sépareront m'empêchera d'être ton amant, tu seras certaine, au moins, de trouver toujours en moi un ami aussi sincère et aussi attaché que je suis actuellement amant tendre et passionné. La franchise de mon caractère doit t'être garant de la véracité de mes sentiments. Combien vont me paraître longs les huit jours qui doivent s'écouler jusqu'à la réception de ton portrait! jamais, jamais peintre ne pourra rendre ces yeux charmants. Aussitôt que j'aurai le portrait de ma Wilhelmine, il ne me quittera plus qu'à la mort; je vais chercher un bon peintre pour faire mon portrait, puisque tu le désires : il faut que ce soit toi pour me décider à faire copier ma triste figure.

N° 77. *

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 25; je vous avoue franchement qu'elle m'a surprise au dernier point. Quelle est donc la conduite que vous tenez avec moi? toujours entortillée, jamais franche; vous m'aimez, vous ne m'aimez pas; vous restez à Naples pour y être tout le temps que j'y serai, et cependant vous voulez partir avant mon arrivée pour ne plus voir celui que vous prétendez aimer! Si je conçois quelque chose à cette manière d'être, de penser et de se conduire, je veux n'être plus un honnête homme. Que veut donc dire cet amour? Pour moi, je n'ai pas des sentiments aussi raffinés, et j'aime tout bêtement à me trouver près de celle qui a su enfin fixer mon cœur. Tenez, ma chère amie, un peu de franchise; je vois clairement que vous vous êtes divertie à mes dépens, et que vous continuez à vous moquer de moi. A la bonne heure, puisque cela vous amuse; tout ce que vous ferez ne m'empêchera pas de vous aimer. Partez donc de Naples, puisque vous ne m'aimez pas; soyez heureuse autant que je le désire, et croyez que vous m'avez rendu l'homme le plus malheureux possible.

Voilà les amusements des femmes : tourmenter est pour elles le suprême bonheur. Je vous avais excepté de la classe commune de votre sexe ; mais je vois que je me suis trompé. Vous avez seulement plus de talent que celles que j'ai connues jusqu'à présent, en ce que vous avez su vous faire aimer d'un homme qui n'avait jamais senti pour votre sexe qu'une grande indifférence ; mais vous avez aussi mauvais cœur que toutes vos semblables. Encore un coup, je n'entends rien à votre singulière conduite ; si vous n'êtes pas maîtresse de vos actions, dites-le moi ; alors je ne vous soupçonnerai pas, et vos procédés à mon égard ne me seront plus aussi sensibles. Je ne sais plus ce que je dis ni ce que je fais. Adieu pour jamais, adieu pour la vie. Je serais au comble du bonheur, si je pouvais t'oublier ; mais je suis incurable. Tu as su toucher un cœur insensible au dernier point, et tu as la barbarie de le déchirer par tous les moyens les plus recherchés. Si tu pars de Naples avant mon arrivée, je te regarderai comme un monstre cruel jeté sur la terre pour me faire souffrir les plus horribles tourments.

Rome, 2 février 1796.

N° 78. *

9 février 1906.

Tu dis dans ta dernière lettre que tu ne veux pas te justifier; et pourquoi? c'est que tu es embarrassée de trouver de bonnes raisons, et que toutes les démarches déposent contre toi, et prouvent la justice de mes accusations. Je voudrais être aussi cruel et aussi peu équitable que tu le dis; je voudrais mériter les reproches les plus forts, pourvu que ma Wilhelmine m'aimât. Tu dis que tu ne connais plus de bonheur dans le monde, pourquoi t'en prives-tu? Faire le bonheur de ce que l'on dit aimer, c'est se rendre heureux soi-même. Adieu, cruelle et cependant aimée Wilhelmine. Si tu ne m'aimes pas, et que tu ne fasses pas tout pour me voir à Naples, tu es indigne des sentiments que je te voue pour la vie.

N° 79. *

J'espère que tu passes agréablement tes journées à Naples; pour moi, plus je reste ici, plus je trouve les Romains bêtes et insolents, et les Romaines maussades et dépourvues de

tout agrément. Il faut être aussi passif que les habitants de cette sainte ville pour se décider à faire le métier de cavalière servante ou de laquais de place ; encore, si j'avais à choisir, j'embrasserais le dernier de ces métiers, qui ressemble au premier à s'y méprendre. S'ils y trouvaient du plaisir, je le leur passerais ; mais on voit l'ennui et le dégoût peints sur leurs faces jaunes et blêmes. Nous avons eu un grand bal chez milady Plimouth, en l'honneur du prince Auguste dont c'était la fête. On a bu à l'Anglaise au souper, et toutes les santés ont été portées avec beaucoup de bruit ; et, pour faire profiter la santé de ses amis, on a bu de manière à se déranger la sienne. Pour moi, j'étais dans une chambre tranquillement assis auprès du feu, étant beaucoup plus à Naples qu'à Rome, et prenant peu de part à tout ce qui se passait de gai à la grande table ; j'étais fréquemment tiré de mes rêveries par les cris de joie, qui ne m'allèrent pas jusqu'au cœur, mais bien jusqu'aux oreilles.

N° 80. *

Tu m'as donné en partant un mouchoir ; tu savais d'avance que je ne pourrais pas te voir

loin de moi sans fondre en larmes. Eh bien! oui, tu as eu raison : il est trempé de mes pleurs, ce mouchoir. Si tu veux encore triompher davantage, apprends que non seulement tu es la première femme que j'aye aimée, mais tu es la seule qui ait fait et qui puisse faire verser des larmes à un homme qui regardait avec mépris ceux de son sexe qu'il voyait dans les mêmes peines que j éprouve aujourd'hui. Je les taxais de faiblesse d'âme, d'hommes pusillanimes ; je croyais pouvoir ne jamais être attendri par une femme ; j'y mettais mon orgueil, et je suis forcé de le déposer à tes pieds. Es-tu contente, cruelle ? Jouis de ta victoire ; jouis encore de ce trop de franchise : tu peux croire qu'il en coûte de s'avouer vaincu, quand on avait mis toute sa gloire à être invincible.

N° 81. *

J'espère recevoir bientôt le portrait de ma charmante Wilhelmine ; c'est encore une chose que je n'ai jamais désiré d'aucune femme. Tu es faite, je crois, pour faire des miracles, et celui que tu as opéré sur moi n'est certainement pas petit. Beaucoup ont échoué dans leurs entreprises, et toi, de même que César,

tu es venue, tu as vu, et tu as vaincu. Je suis charmé d'être ton captif, et je chéris les chaînes que tu me fais porter; elles me tiènent fortement, sans cependant me gêner, et j'aime plus ma captivité que ma liberté.

N° 82. *

Vienne, 14 juin 1797.

Amour, tu l'emportes! J'étais cependant bien décidé, chère Wilhelmine, de partir de Vienne sans vous écrire, craignant de vous importuner, n'ayant pas reçu de réponse à trois lettres que je vous ai écrites. J'avoue que ce silence m'a affecté réellement, désespéré d'être oublié aussi entièrement d'une femme que j'avais aimée avec idolâtrie (oui, chère amie, ce mot n'exprime encore que faiblement tout ce que je sentais pour toi), et que j'aime encore pour mon malheur. Je ne puis faire écarter de mon cœur cette image trop adorée, et des souvenirs pleins de charmes vienent sans cesse empoisonner ma vie. Tu fais mon bonheur et mon malheur à la fois, chère et toujours aimée Wilhelmine, ce nom me fait tressaillir, mon cœur brûle en le prononçant. L'absence, bien loin d'avoir éteint en moi la flamme dont tu as su

m'embraser, ne fait au contraire que l'animer, et rien ne peut soulager ce cruel en même temps que délicieux martyr. Dio mio! par quel charme as-tu pu opérer en moi un changement que je croyais impossible? comment as-tu pu ouvrir à l'amour un cœur où je croyais qu'il ne devait jamais régner, et où cependant il agit en tyran depuis que j'ai eu le malheur ou le bonheur de rencontrer ces deux yeux pleins d'expression, cette taille élégante, ce charme irrésistible. Mais je m'aperçois que je parle d'un ton un peu familier, et qui peut-être vous déplaira; excusez-le en faveur des sentiments trop profonds que vous avez fait naître en moi. Adieu.

N° 83 *

1er avril 1794.

Je ne puis me refuser, Madame, à vous offrir la reconnaissance d'un cœur pénétré de toutes les bontés que vous avez eues pour mon fils Arthur. Vos soins maternels, votre tendresse continue, ont dû vous faire concevoir tous les sentiments que vous m'avez fait éprouver, et j'ose vous assurer que vous n'avez pas obligée une ingrate. Arthur m'écrivit une lettre la veille de son départ de Berlin. Il vous quitta,

Madame, avec le regret qu'inspire le vrai attachement, joint à toutes les obligations qu'il vous doit. Je me flatte que vos bons conseils lui serviront de guide à son premier début dans ce périlleux monde, et qu'il pourra, avec son frère, vous fournir des exemples que la Nation anglaise connaît la vérité autant que la durée de l'attachement ; mais, à cet égard, je me recommande à mon fils de vous faire comprendre son dévouement, joint à celle qui a l'honneur d'être,

Madame,

Votre très-humble
et très-obéissante servante,

E. Tempeltown (1).

N° 84.

Arolsen, 9 juillet 1796.

Madame la Comtesse,

Vous assurer que j'ai quitté Pyrmont le cœur pénétré de vos bontés, ne serait qu'expri-

---

(1) Lady Tempeltown ayant envoyé son fils Arthur à l'École-Militaire de Berlin, le recommanda à la comtesse de Lichtenau qui en prit le plus grand soin.

mer bien faiblement l'effet que ces mêmes bontés ont fait sur moi. Veuillez me les conserver ; vous me devez la justice de croire que je ferai tout ce qui humainement me sera possible pour les mériter. Ce ne sont pas de ces compliments d'usage , auxquels le cœur n'a point de part, que ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire ; le métier de courtisan est peut-être celui que je sais le plus mal ; franc et sincère, je ne sais pas affecter des sentiments que je n'éprouve pas. J'apprends avec surprise que vous comptez faire encore quelque séjour à Pyrmont. Que n'y suis-je encore pour pouvoir chercher du moins à vous en faire les honneurs, je tâcherais du moins à vous dédommager de la monotonie que le départ du roi et la grande diminution de la société doivent avoir répandue. Vous en goûterez d'autant mieux les plaisirs qui vous attendent à Berlin. Vous revoir, Madame, dans cette superbe et délicieuse ville, y jouir du bonheur de vous faire journellement ma cour, fait l'objet de tous mes vœux ; puissiez-vous m'y traiter avec ces mêmes bontés, qui firent mon bonheur à Pyrmont ! L'hiver prochain ne passera pas sans que je ne me mette à même d'en jouir ; puissiez-vous m'en trouver digne !

Les bontés dont l'excellent monarque m'a comblé durant le peu de temps que je fus à même de lui faire ma cour, ne sortiront jamais de mon souvenir; il est si rare de trouver des rois dans lesquels l'homme est aimable! Il était réservé à Frédéric-Guillaume de savoir être l'un et l'autre.

Vous voudrez bien, Madame, me rendre la justice de croire que l'assurance que vous me donnâtes la veille de mon départ de Pyrmont, que S. M. entrerait dans le projet en question, du moment que la tranquillité serait rétablie en Europe, me pénétra de joie. Permettez que je recommande à votre protection cette affaire. Songez, de grâce, qu'il dépendra du roi de sauver, sans qu'il lui en coûte la moindre chose, une maison qui, tant qu'elle existera, le regardera comme son ange tutélaire. Je n'ai garde de murmurer du retard que les circonstances portent à l'exécution du projet. Le roi a parlé, c'est à moi à me taire, en lui rendant de très-humbles actions de grâces d'avoir voulu parler; mais serait-ce abuser de vos bontés, Madame, que de vous faire observer qu'un trop long retard me ferait perdre le fruit de la généreuse bonté du monarque, pour me tirer de l'abîme où une suite de circonstances fâ-

cheuses semblent m'entraîner. Il nous faudrait un mot de S. M. capable de me donner le courage d'attendre une époque éloignée. Ce mot seul tranquillisera mes créanciers, qui, sans cela, m'attaquant de tout côté, m'ôteraient les moyens de me prévaloir, pour mon salut, de la magnanimité de cet excellent prince. J'ose vous conjurer, mon aimable et charmante Comtesse, de faire prendre en considération à S. M. le cruel embarras où je me trouve ; qu'elle daigne me prometure de faire traiter avec moi d'ici dans un an, et je me croirai sauvé ; ce n'est qu'à ce prix-là que je puis l'être encore ; quinze jours de perdus pourraient m'exposer à des désagréments que rien au monde ne saurait réparer.

Vous direz, madame la Comtesse : Ce prince de Waldeck abuse furieusement de ma complaisance ; il parle avec moi, il m'excède de ses affaires particulières, tout comme si j'étais le chef de ses finances. Que voulez-vous que j'y réponde ? Je ne sais, en vérité, comment m'excuser ; la seule sorte d'excuse qui pourrait me rester, est que vos bontés m'ont gâté, et que votre cœur invite à la confiance. Permettez que je m'en prévaille encore pour vous supplier d'être mon organe auprès de S. M. en

faveur de la digne et intéressante famille de Lostanges. La bonne mère, qui se voit sur le point d'avoir épuisé ses tristes et faibles ressources, croit que je pourrai réussir à intéresser le roi à son sort ; elle ose dans l'incluse le supplier de la sauver du désespoir auquel la perspective d'un avenir terrible va la réduire, par l'espoir d'une pension sur un bénéfice quelconque. L'abbé de Lostanges, son fils, à qui, l'année passée, S. M. fit la grâce de conférer un bénéfice de deux cents écus de revenu en Pologne, est allé s'établir en Angleterre. J'ai encore une grâce à vous demander, Madame; mais c'est, je vous en donne ma parole d'honneur, la dernière. Veuillez accorder votre protection à un digne ecclésiastique attaché depuis l'émigration à cette famille, c'est l'abbé de Riancourt, qui jouissait d'une abbaye de douze mille livres de rente, et qui, pour le coup, se réduit à rien. Une survivance d'un bénéfice de cent ou deux cents écus serait déjà beaucoup pour ce brave homme. Mais c'est vous en dire assez, charmante Comtesse; je vous connais assez pour être persuadé que, sensible et généreuse comme vous êtes, vous me pardonnerez la liberté d'oser me prévaloir de ces sentiments qui vous rendent l'idole de tous ceux qui ont le bonheur

de vous connaître. S'il y a moyen, faites encore deux heureux ; combien n'en avez-vous pas faits déjà !

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement,

Madame la Comtesse,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC, Prince de WALDECK (1).

N° 85. *

Munich, le 28 juin 1797.

Aimable Comtesse,

L'éveil de la paix, lors de mon départ de Berlin, m'avait tellement frappée d'une douce illusion, que le seul mot *paix* amplifiait mon bonheur, sans que ma raison en recherchât l'origine, ni les suites. Cela a du moins servi à faire diversion au regret et à la peine que je sentais de quitter un séjour qui avait tant d'attraits pour moi.

---

(1) Cette lettre du prince de Waldeck explique entièrement le projet qu'on a eu d'acheter le comté de Pyrmont pour la comtesse de Lichtenau.

Qui mieux que vous, madame la Comtesse, peut en juger? Vos bontés suivies pour moi, les rapports d'affections et d'intérêt pour les mêmes personnes, m'ont rendu votre société bien agréable, et ne m'ont pas permis d'admettre la moindre contradiction dans l'appréciation de vos qualités éminentes.

Je suis fâchée, Madame, que l'usage semble avoir établi que ce serait contre tout respect de vous prier de rendre mes respectueux hommages au roi. Si telle chose ne se dit pas au monarque, essayez d'assurer de ma part au roi des hommes combien je me sens pénétrée des grâces et des bontés dont il m'a comblée pendant mon séjour à Berlin. Le souvenir en est ineffaçable.

Le porteur de celle-ci, le comte de Goerz, est un de nos aimables d'ici; je le recommande à vos bontés. Mes rapports avec lui se fondent principalement sur l'unité d'opinion que nous nous trouvons avoir dans le respectueux dévouement pour la cour à laquelle vous vous intéressez.

Tout agréable qu'il soit de s'entretenir même par écrit avec vous, Madame, néanmoins je préférerais infiniment d'avoir lieu d'espérer que votre goût pour les voyages vous menât

là où je pourrais vous être bonne à quelque chose. Sans avoir la présomption de m'acquitter envers vous, madame la Comtesse, je serais charmée d'être à même du moins de vous en témoigner le désir.

Dans ces sentiments, j'ai l'honneur d'être à votre égard avec la considération la plus distinguée,

Madame la Comtesse,

Votre très-humble servante et amie,

La comtesse DE ZEDTRITZ,
née de Herding.

N° 86.

Je n'ai pas cru devoir vous écrire, aimable Comtesse, avant d'avoir quelque chose d'intéressant à vous mander. Le roi se porte à merveille, et a eu une cour brillante, si l'on peut qualifier de ce nom une collection de femmes toutes plus laides les unes que les autres, et parmi lesquelles je n'en ai compté que deux qui ne devaient pas à la nature les lis et les roses de leur teint. Madame la marquise d.... était à la tête de cette troupe de

nymphes ; j'ai remercié la providence d'avoir disposé de mon cœur, autrement c'était fait de moi.

Grâces vous soient rendues, dangereuse Minette, pour votre très-séduisante lettre ; triomphez, elle a enivré tous mes sens. Fort heureusement je demeure à deux pas de la Chartreuse ; cent fois le jour il me prend envie d'aller lire ces mots consolants écrits sur la porte de cette sainte retraite : *Memento mori*, et chaque soir je suis tenté d'arroser mon lit d'eau bénite. Je ferais bien de suivre ces bonnes pensées. Ce *memento mori*, cette *eau bénite*, éteindraient mes désirs, et banniraient de mon cœur certaine image qui, quoique céleste, n'est pas celle qui me conduira dans la voie du salut.

Adieu, charmante Comtesse ; vous savez combien je vous aime ; et comme on n'est pas pendu pour prendre des baisers, je vous en dérobe, en pensée, non pas un, mais mille.

Memento mori, *eau bénite*, sauvez-moi de la tentation.

Trèves, 8 août 1792.

Cette lettre est d'un homme qui, dans le temps où la comtesse de Lichtenau était en

faveur, ne passait pas un jour sans venir lui faire sa cour et sans lui offrir ses services. A peine eut-il connaissance de sa disgrâce, qu'il ne la regarda plus; elle se trouva alors dans le cas de réclamer sa justice pour le payement d'une somme peu considérable qui lui était légitimement due. Cette affaire était dans les attributions de sa place : il répondit que la chose ne le regardait pas. Voilà les grands; ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont, ce qu'ils seront toujours : généreux dispensateurs d'*eau bénite*, dite *eau bénite de cour*.

FIN.

